

Diplôme national de master

Domaine – sciences humaines et sociales

Mention – sciences de l’information et des bibliothèques

Parcours – politique des bibliothèques et de la documentation

Les archives LGBTQIA+ : intérêts et enjeux d’une gestion partagée entre communautés-sources et institutions publiques.

Blanche Gonod

Sous la direction de Philippe Colomb
Responsable – Médiathèque Toni Morrison, Ville de Paris

Remerciements

Pour commencer, je tiens à remercier mon directeur de mémoire Philippe Colomb, responsable de la médiathèque Toni Morrison de la Ville de Paris, pour ses recommandations, ses conseils, son écoute et son soutien lors de la réalisation (parfois difficile) de ce travail.

Aux bénévoles et membres des organisations que j'ai pu solliciter lors de ce travail (IHLIA, ARCL, Collectif Archives LGBTQI+ Paris IDF mais aussi autres militant-es que j'ai la chance de côtoyer) j'adresse également mes remerciements pour votre écoute, votre temps et pour avoir enrichi mes réflexions et horizons.

Tous mes remerciements aussi à l'équipe de la Canopée, médiathèque dans laquelle j'ai effectué un stage en parallèle de ce travail. À vos côtés, j'ai pu développer mes réflexions, trouver du soutien, une compréhension et des moments de joie durant ces six derniers mois.

Toutes mes pensées et ma reconnaissance à mes cher-es copaines Marine, Feliu, Alice, Antonin, Pauline, Morgane, Az, Mathieu, Rose, Nolwenn, Etienne, Bastien et Taylor pour votre force, votre amour et votre présence malgré la distance.

Enfin, merci à Eliot pour la relecture et les conseils, mais surtout d'être toujours à mes côtés et de m'apporter autant de soutien, d'amour et d'illuminer mon quotidien.

Résumé :

Les archives sont des documents et systèmes qui visent à conserver les traces des activités humaines passées, majoritairement gérées et contrôlées par les institutions publiques pour relater la mémoire d'un pays et des populations. Dans le cadre de mouvements et luttes sociales des années 1970, les communautés discriminées et notamment les communautés LGBTQIA+ s'emparent de ces objets afin de retracer et légitimer leurs existences. Les archives s'inscrivent alors dans un cadre de gestion associative et militante. Les associations se développent et créent souvent des liens avec les institutions publiques. L'objectif de ce travail est d'évaluer les intérêts et enjeux d'une gestion partagée entre communautés-sources et institutions publiques. Pour cela, trois organisations communautaires gérant des archives LGBTQIA+ et présentant différents liens avec les institutions publiques sont étudiées : l'Internationaal Homo/Lesbisch Informatiecentrum en Archief ou IHLIA, (située à Amsterdam, Pays-Bas), le Collectif Archives LGBTQI+ Paris IDF et les Archives, Recherches, Cultures Lesbienues ou ARCL (toutes deux situées à Paris, France). Leur fonctionnement, leurs forces et leurs difficultés sont étudiées afin de dresser un portrait de la multitude des gestions possibles des archives communautaires LGBTQIA+.

Mot-clefs RAMEAU : Personnes LGBTQIA, Archives, Communauté.

Abstract :

Archives are documents and systems used to preserve records of past human activities, mainly managed by public institutions to assess the history of a country and its people. In the context of the social movements and struggles of the 1970s, discriminated communities, particularly LGBTQIA+ communities, took hold of these objects in order to trace and legitimise their existence. Archives became part of an associative and activist management framework. Associations expanded and often forged links with public institutions. The aim of this work is to assess the interests and challenges of shared management between source communities and public institutions. To this end, three community organisations that manage LGBTQIA+ archives and have different links with public institutions are studied: the Internationaal Homo/Lesbisch Informatiecentrum en Archief or IHLIA (located in Amsterdam, Netherlands), the Collectif Archives LGBTQI+ Paris IDF and the Archives, Recherches, Cultures Lesbienues or ARCL (both located in

Paris, France). Their functioning, strengths and difficulties are studied in order to paint a picture of the multitude of possible ways of managing LGBTQIA+ community archives.

Keywords LCSH (Library of Congress Subject Headings): Sexual minorities, Archives, Communities.

Droits d'auteurs



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :
« **Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France** »
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr> ou par
courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco,
California 94105, USA.

Sommaire

INTRODUCTION.....	9
I. COMMENT SE CONSTRUIT L'ARCHIVE COMMUNAUTAIRE ? ...	11
A. Qu'est-ce qu'une archive ?	11
1. Une archive, des archives ?	11
2. Notions d'archivistique.....	12
3. Évolutions de la discipline et nouveaux concepts	15
B. Émergence des archives communautaires : utilités et besoins...	19
1. Les groupes LGBTQIA+ : faire communauté(s) ?.....	19
2. Archives communautaires : pourquoi et comment ?.....	21
C. Initiatives d'archives communautaires LGBTQIA+ dans le monde et en France	26
1. Historiques des archives communautaires LGBTQIA+ ayant marqué le mouvement dans le monde	26
2. État des lieux des archives communautaires en France	29
II. PERIMETRE D'ETUDE ET METHODOLOGIE.....	33
A. La pluralité des organisations : trois cas à gestions et échelles différentes	33
B. Analyse de la communication.....	34
1. Analyse structurelle.....	35
2. Analyse du discours.....	36
C. Entretiens, visites, journées d'études	38
1. Prise de contacts et entretiens	38
2. Visites des lieux.....	40
3. Journée d'étude.....	40
D. Limites des cas d'études et de la méthodologie.....	41
1. Sélection des structures étudiées.....	41
2. Biais de l'analyse de la communication	42
3. Limite des entretiens semi-directifs.....	42
III. ENTRE ACTION COMMUNAUTAIRE ET APPUI INSTITUTIONNEL : DIFFERENTS MODES DE GESTION.....	44
A. IHLIA.....	44
1. Emergence du projet.....	44
2. Objectifs et missions.....	45
3. Moyens financiers et humains	46
4. Archives et actions	47
5. Vision archivistique et problématiques.....	48

B. Collectif Archives LGBTQI+ Paris IDF	49
1. <i>Emergence du projet</i>	49
2. <i>Objectifs affichés</i>	50
3. <i>Moyens financiers et humains</i>	50
4. <i>Archives et actions</i>	51
5. <i>Vision archivistique et problématiques</i>	54
C. ARCL	56
1. <i>Emergence du projet</i>	56
2. <i>Objectifs affichés</i>	57
3. <i>Moyens financiers et humains</i>	57
4. <i>Archives et actions</i>	58
5. <i>Vision archivistique et problématiques</i>	61
IV. ENJEUX ET INTERETS DES ARCHIVES LGBTQIA+	63
A. L'émergence des archives communautaires : difficultés de	
catégorisation et traitements	63
1. <i>Des supports et expertises différentes</i>	63
2. <i>Des lieux et moyens différents</i>	64
3. <i>Des temporalités et missions différentes</i>	65
B. Entre militantisme et institutionnalisation : conceptions	
archivistiques différentes	66
1. <i>Apports des institutions publiques</i>	66
2. <i>Nouvelles conceptions militantes</i>	68
CONCLUSION	71
BIBLIOGRAPHIE	73
ANNEXES	81
TABLE DES ILLUSTRATIONS	153

INTRODUCTION

Depuis les années 1970 et les grands mouvements sociaux secouant les pays occidentaux, un besoin et désir de mémoire émerge de la part des communautés stigmatisées et invisibilisées, notamment de la part des groupes LGBTQIA+ (Lesbiennes, Gays, Bisexuel·les, Transgenres, Queers, Intersexes, Asexuel·les, Aromantiques et autres). Pour répondre à des lacunes ou à un certain retard des fonds et collections des institutions publiques et au vu de la nature souvent très personnelle et récente des archives LGBTQIA+, les structures associatives jouent un rôle important comme dépositaires et relais de ces documents. Intrinsèquement liées aux communautés et aux membres, les associations LGBTQIA+ ont souvent une attache marquée à un territoire très localisé (dans des villes plutôt importantes) et ont souvent collecté au fil des années une somme importantes de documents (tracts militants, communications festives, photographies, drapeaux, mémoires et correspondances personnelles, ...) qu'il devient urgent de conserver dans des conditions appropriées. En France, ce rôle d'archives des communautés LGBTQIA+ prend de l'importance dans les années 1980 et 1990, notamment en parallèle aux revendications de droits et de reconnaissance. Les initiatives locales et internationales se multiplient. En parallèle de cette organisation, une place de plus en plus importante est prise par les professionnel·les de la documentation et des archives au sein de ces associations. Alors, les structures associatives et militantes occupent les espaces laissés par les institutions publiques. Néanmoins, ces associations ne disposent pas toujours de la reconnaissance et des ressources dont bénéficient les archives publiques. Leurs liens avec ces institutions peuvent également être des sujets de tensions au vu de la dimension sensible, personnelle et militante que prennent les archives LGBTQIA+. Différentes approches et liens existent entre les fonds et archives LGBTQIA+ et les institutions publiques entre intégration, tutelle, coopération ou détachement. Les institutions publiques interviennent alors de plusieurs manières, souvent à travers des subventions mais agissent aussi sur la visibilité de ces organisations. Afin d'étudier les intérêts et enjeux d'une gestion partagée entre communautés-sources et institutions publiques, ce travail s'organisera en quatre axes. Tout d'abord, les bases et concepts autour des archives et de l'archivistique seront exposés, ainsi que les particularités liées aux archives LGBTQIA+ et l'histoire de ces archives. Trois organisations différentes ont été sélectionnées pour illustrer la diversité de fonctionnement et liens entre institutions et associations : l'*Internationaal Homo/Lesbisch Informatiecentrum en Archief* ou IHLIA, (à Amsterdam, Pays-Bas), le Collectif Archives LGBTQI+ Paris IDF et les Archives, Recherches, Cultures Lesbiennes ou ARCL (toutes deux à Paris, France). Les méthodes mises en place pour étudier ces trois organisations seront alors détaillées, entre analyse des communications sur internet, visites des lieux et entretien avec des membres des associations. Dans un troisième temps, le portrait détaillé de chacune de ces organisations sera dressé. Enfin et avant de conclure, les enjeux et intérêts des archives LGBTQIA+, que ce soit autour des institutions publiques ou dans leurs essence et pratiques militantes seront discutés.

I. COMMENT SE CONSTRUIT L'ARCHIVE COMMUNAUTAIRE ?

A. QU'EST-CE QU'UNE ARCHIVE ?

Avant d'aborder la construction de (ou des) archive(s) communautaire(s), il est nécessaire de définir la notion d'archive, les emplois de ce terme mais aussi les mouvements, concepts et individus liés à l'archive.

1. Une archive, des archives ?

Comment définir l'archive ? Tout d'abord, la majorité des définitions mettent en avant l'utilisation du mot « archive » plus spécifiquement au pluriel, « les archives », étant donné que les documents concernés sont le plus souvent traités dans un ensemble. D'après le Dictionnaire de terminologie archivistique édité par la Direction des archives de France en 2002, les archives sont définies, depuis 1979 en France comme :

Des documents, quels que soient leur date, leur forme et leur support matériel, produits ou reçus par toute personne physique ou morale, et par tout service ou organisme public ou privé, dans l'exercice de leur activité. (Rabut et al. 2002)

Dans la législation française, les archives sont définies par l'article L211-1 du Code du patrimoine comme étant :

L'ensemble des documents, y compris les données, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité. (Légifrance 2016)

De façon plus extensive, la Déclaration universelle sur les Archives, développée par le Conseil International des Archives, reconnaît les archives comme :

Un patrimoine unique et irremplaçable transmis de génération en génération. Les documents sont gérés dès leur création pour en préserver la valeur et le sens. Sources d'informations fiables pour une gouvernance responsable et transparente, les archives jouent un rôle essentiel dans le développement des sociétés en contribuant à la constitution et à la sauvegarde de la mémoire individuelle et collective. L'accès le plus large aux archives doit être maintenu et encouragé pour l'accroissement des connaissances, le maintien et l'avancement de la démocratie et des droits de la personne, la qualité de vie des citoyens. (*La Déclaration universelle sur les Archives* 2011)

En premier lieu, il est nécessaire de poser une définition du terme « document » pour la suite de ce travail. D'après des travaux fondamentaux de la documentation du 20ème siècle, le document est un support de données intellectuelles, une manifestation physique dont la fonction et l'usage en fait un document (Otlet 2021; Briet, Perret, Martinet 2024). Un document sera ici interprété comme un objet, quel que soit son support matériel ou sa forme, porteur d'informations. Cela comprend

donc les livres, papiers et formats écrits, mais aussi les formats numériques, audiovisuels et tout autre objet porteur d'informations. Ces définitions mettent en avant l'utilisation du mot « archives » pour évoquer les documents, que l'on peut aussi qualifier de documents d'archives, mais d'autres usages sont répandus, qu'il convient d'explicitier ici afin d'éclaircir le discours. En effet, le terme d'archive(s) peut aussi s'appliquer aux institutions (publiques ou privées) qui reçoivent, collectent, conservent et gèrent les documents d'archives, comme les Archives Nationales d'un pays par exemple. On les nomme alors de préférence services d'archives. Enfin, les archives peuvent également désigner les locaux physiques abritant les documents d'archives (et le plus souvent les services d'archives associés). On les nomme alors plutôt bâtiments d'archives (Caya, Mourier 2011). Comme le démontre l'utilisation du pluriel plutôt que du singulier, les archives font groupe, et il existe plusieurs façons de désigner ces groupements de documents. Ainsi, les archives sont regroupées sous le terme de documents d'archives mais sont aussi le plus souvent considérées comme des fonds ou des collections. Un fonds d'archives est la réunion de documents provenant d'une personne ou organisation dans le cadre de ses activités et de façon organique. On y fait alors référence au travers du nom de la personne physique ou morale ayant produit et constitué le fonds. Il existe également des principes professionnels et parfois même considérés comme moraux au sein de la discipline archivistique concernant la gestion des fonds : le respect des fonds. Ce principe sert à empêcher l'altération quelconque d'un fonds, en prônant le respect de la provenance (laisser groupées les archives d'une même source), le respect de l'intégrité (maintenir la composition originelle du fonds, sans morcellement, élimination ou ajout) et le respect de l'ordre originel (maintenir ou restaurer le classement interne des archives comme établi par la source). À l'inverse du concept de fonds, une collection est un regroupement artificiel de documents effectué par un individu ou une organisation, selon une volonté ou le hasard, mais qui n'a pas été regroupé de manière organique par cette personne ou organisation. Les services d'archives peuvent regrouper différents fonds et collections. La notion de fonds est prédominante et essentielle dans la constitution des archives dites classiques ou traditionnelles (Rabut et al. 2002). La variété des formes et pratiques autour des documents d'archives entraîne alors des questions sur qui et comment ces choix sont effectués.

2. Notions d'archivistique

Les archives étant désormais définies, il est intéressant d'aborder la gestion de ces documents : qui les produits, qui en assume la gestion ou encore sur quelles périodicités. Les archives et leur gestion sont des préoccupations anciennes, dès l'émergence de formes de sociétés et particulièrement de l'écriture (ce qui questionne également l'importance accordée aux archives orales). Les pratiques se formalisent sous des manuels ou guides à partir du 16^{ème} siècle en Europe, sans pour autant se généraliser. Ce n'est que vers la fin du 18^{ème} siècle que ces guides et lignes directrices se posent comme une nécessité à la bonne gestion des archives, importantes à généraliser et formaliser de manière plus stricte (Cook 1997). Les principes et méthodes appliquées pour la gestion des archives sont donc étudiées par une science qui émerge plus particulièrement en tant que telle au milieu du 20^{ème} siècle : l'archivistique. Il est néanmoins important de noter que des pratiques d'archivage et des structures étaient et sont effectives dans les pays non occidentaux, mais qui ont été pour la plupart éclipsées lors de la montée de la théorisation de l'archivistique (Delsalle 2011). Cette discipline s'inscrit dans les sciences sociales,

à la croisée de nombreuses autres sciences et disciplines, empruntant aux domaines des sciences humaines et sociales (histoire, sciences de l'information, philosophie, sociologie) mais aussi aux domaines des mathématiques, à l'informatique ou encore à la physique. Les visions, traditions et mouvements archivistiques sont très dépendants de la période et de l'aire géographique dans lesquels ils se développent, dû aux spécificités des histoires locales mais aussi des lois et gouvernements. Les échanges autour de la discipline sont tout de même internationaux, permettant une évolution des pratiques et des concepts (Lopes 1997). C'est notamment au sein de cette discipline que peuvent se former des notions telles que les fonds et les collections, mais également bien d'autres. Tout d'abord, la notion de cycle de vie du document, qui exprime le document comme entité ayant une vie propre, débutant et finissant à un certain moment, passant par plusieurs étapes. Différentes conceptions du cycle de vie du document existent et sont formalisées depuis le début du 20ème siècle, du « life cycle » aux « trois âges », visions linéaires de ce cycle (Kern, Holgado, Cottin 2015). Parmi ces conceptions, l'une des visions fondamentales de l'archivistique dite traditionnelle ou classique française est que les documents d'archives suivent un cycle de vie en trois temps, explicité par le terme de « théorie des trois âges » des archives par l'archiviste français Yves Pérotin dans les années 1960 (Pérotin 1961). Elle sépare les archives en trois catégories chronologiques, tout d'abord les archives dites courantes, puis vient le temps des archives de dépôts et enfin celui des archives archivées. Depuis cette première formulation, la théorie est restée mais les termes ont évolué. On parle désormais d'archives courantes, d'archives intermédiaires et d'archives définitives ou historiques (Les services de l'État dans l'Eure 2013). Les archives courantes sont celles qui peuvent encore être utilisées par les usager·ères et doivent rester disponibles facilement, souvent gérées directement par les services, entreprises et institutions productrices. Dans un second temps, un nouveau tri s'opère par un processus de coordination entre les utilisateur·ices et les services d'archives (souvent interne à l'organisation). Les documents gardés entrent dans un espace intermédiaire, où leur utilisation est peu ou pas effectuée mais leur conservation parfois nécessaire pour des raisons légales. Enfin, les documents entrent dans le dernier âge, les archives définitives. La gestion en est intégralement faite par les services d'archives (intégrés à l'organisation ou non) et les documents sont utilisés presque uniquement à des fins de recherches scientifiques et patrimoniales (Rousseau et al. 1994).

Au sein de ce type de cycle de vie, ce sont principalement les archivistes qui sont en charge de la gestion des documents d'archives, occupant donc un rôle clef. En effet, les missions principales de l'archiviste sont de collecter et classer des documents, les traiter, les conserver et les communiquer au public. Ces missions se rattachent à une vision et un mouvement d'archivistique traditionnelle française. Elles peuvent être catégorisée en 4 axes et expliquées telles que :

- Collecte (évaluation du contenu, formation des personnels, outils de traitement pour analyse des documents)
- Classement (tri, organisation cohérente, rangement, destruction)
- Conservation (mesures de conservation, restauration, sécurisation, conditionnement)
- Communication (production d'outils d'aide à la recherche, ouverture et communication aux publics le souhaitant, orientation, expositions, travail avec des services éducatifs, ateliers, jeux)

Ces missions sont le plus souvent regroupées et évoquées comme les « 4C » de l'archivistique (la collecte, le classement, la conservation et la communication). Ces missions suivent une succession assez généralement admise qui suit également les trois âges des archives, débutant de la collecte pour s'achever à la communication. Plus récemment un cinquième C s'ajoute à cette notion, le contrôle des documents et données, comme le montre une infographie sur les missions des archivistes publiée par et sur le Portail national des Archives, France Archives (Figure 1). Avec l'émergence des documents d'archives mais surtout des services d'archives, des lois et textes réglementaires commencent à se mettre en place, notamment avec le développement de l'archivistique comme discipline. La législation permet alors de définir légalement l'archive et de cadrer ses utilisations, par exemple selon des principes de droit (propriété intellectuelle, ...) ou selon la sensibilité des documents (documents administratifs, diplomatiques, ...). La législation permet aussi d'encadrer les moyens et conditions de conservation. Les archivistes incarnent les principes de l'archivistique, ce qui les mettent souvent en position de gardien·nes et de dépositaires uniques des documents historiques. Les archivistes répondent à des règles de déontologie plus ou moins strictes comme définies par plusieurs institutions nationales et internationales, parfois associatives et parfois étatiques, comme, pour le monde francophone et nord-américain : le Conseil international des archives (CIA ou *ICA* en anglais), la *Society of American Archivists* (*SAA*), le Service Interministériel des Archives de France (SIAF), l'Association des archivistes du Québec (AAQ), l'Association des archivistes français (AAF) ou encore l'Association internationale des archives francophones (AIAF).

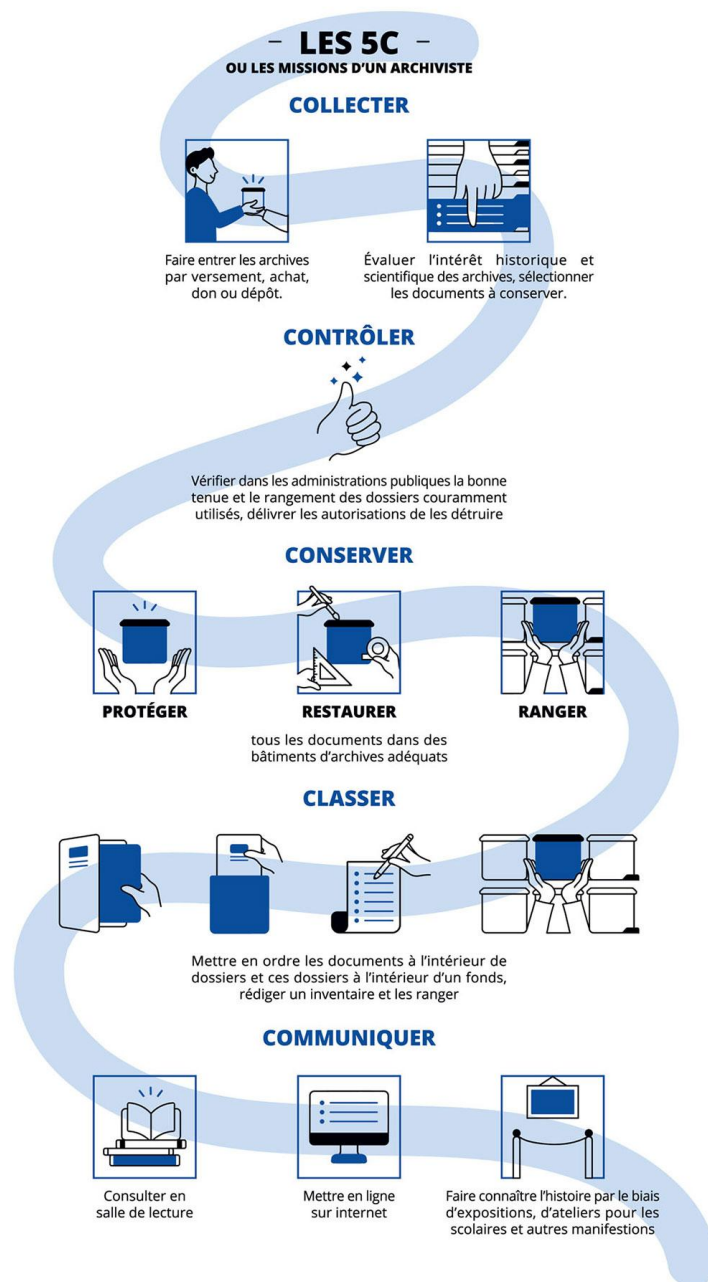


Figure 1 : Les 5C des archivistes (*Les 5C ou les missions des archivistes 2025*)

3. Évolutions de la discipline et nouveaux concepts

L'archivistique semble à première vue être une discipline très occidentalocentrée et principalement régie par les pays européens et nord-américains, pour le mouvement traditionnel discuté jusqu'ici (Cook 1997). L'archivistique et les archivistes se placent alors comme système et acteur·ices clefs dans la construction des archives (que ce soit en termes de documents, services et bâtis). En dehors des notions essentielles de l'archivistique qui ont été définies précédemment, d'autres visions, schémas et mouvements interrogent les concepts de l'archivistique traditionnelle européenne et particulièrement française. En effet, en parallèle de

cette vision (qui n'est d'ailleurs pas unitaire elle-même), se sont développés les concepts archivistiques qui remettent en question les objectifs de l'archivistique, du cycle des archives et les rôles des archivistes.

Les changements techniques et sociaux influencent directement la façon dont les archives sont créées, traitées, conservées et valorisées. L'émergence notamment des outils numériques a obligé les archivistes et l'archivistique à évoluer et remettre en question leurs pratiques et concepts fondamentaux. La multiplication des documents produits et la décentralisation des personnes produisant et traitant ces documents impliquent une adaptation des méthodes précédemment utilisées ainsi que du rôle de l'archiviste dans le traitement de ces archives. De nouveaux courants de pensées émergent, principalement en Amérique du Nord (Canada, Etats-Unis) mais aussi en Australie. Tout d'abord, le cycle de vie des documents selon la vision des trois âges n'est pas l'unique point de vue adopté. Portées par l'évolution des documents vers un format numérique, d'autres notions se développent, comme les données (soit des informations brutes) et leur intégration aux pratiques archivistiques. Les archives ne concernent donc plus seulement des documents finis mais aussi des données brutes éditables et pouvant être réutilisées, comme l'indique la définition donnée par le Code du Patrimoine français (Légifrance 2016). Ces nouveaux formats remettent en cause les normes françaises et francophones des trois âges, conception très linéaire du cycle de vie des documents (Kern, Holgado, Cottin 2015). Du côté nord-américain, la notion de « life cycle » met également en place une conception très linéaire de la vie des archives, avec une naissance (création), des étapes de vie (conservation et usage) et un décès (sort final) du document ou plus largement, de l'information. Ces évolutions sont essentiellement dues à l'augmentation importante des archives et documents d'entreprises aux Etats-Unis, qu'accompagne l'introduction du terme *records management* (Lopes 1997). À partir des années 1990 et plus particulièrement dans les années 2000, une nouvelle conception de ce cycle de vie émerge, venant principalement d'Australie : le « continuum des archives ». Ici, la vision linéaire du cycle de vie est remise en question et les documents sont identifiés comme archives dès leur création et non plus qu'après sélection par les différents acteur·ices de la chaîne de vie du document comme précédemment perçu. Ce continuum, développé par des chercheur·ses de l'Université de Monash (Australie) propose un cycle de vie pouvant se développer et se redévelopper selon quatre phases : création, captation, organisation et pluralisation (Figure 2). Ces dimensions coexistent dans le temps et dans l'espace (Frings-Hessami 2018). D'autres visions émergentes combinent plusieurs cycles de vie pour une analyse plus fine et s'inscrivant dans des dynamiques globales. Néanmoins, l'approche des trois âges reste une des règles de base de la discipline (particulièrement en France, où elle est appliquée de façon plus ou moins explicite depuis 2004 dans le Code du Patrimoine, articles L212-2 à L212-5). Malgré des représentations parfois très figées, nombreux·ses sont les chercheur·ses et archivistes actuel·les qui les remettent en question pour s'en servir comme outil et non plus comme règles immuables. La prise en main des documents d'archives par des producteur·ices et conservateur·ices autres qu'étatiques questionne les pratiques institutionnelles adoptées face à la réalité des situations, bien plus variées et ne s'adaptant pas toujours aux règles et normes établies (tacitement ou légalement). Ainsi, au-delà même de la vision des archives selon un continuum, non linéaire, de nouvelles pratiques émergent, notamment artistiques, où les archives dites « définitives » sont ainsi mises en relations, retravaillées et réutilisées, marquant le début d'un nouveau cycle (Lemay 2013). Les mouvements archivistiques dit postmodernes, développés depuis les années 1990 principalement au Canada,

apportent encore une autre dimension de réflexion autour des documents d'archives et des pratiques archivistiques, mettant l'accent sur leur importance sociale et remettant en cause le rôle des archivistes (Lemay, Klein 2014).

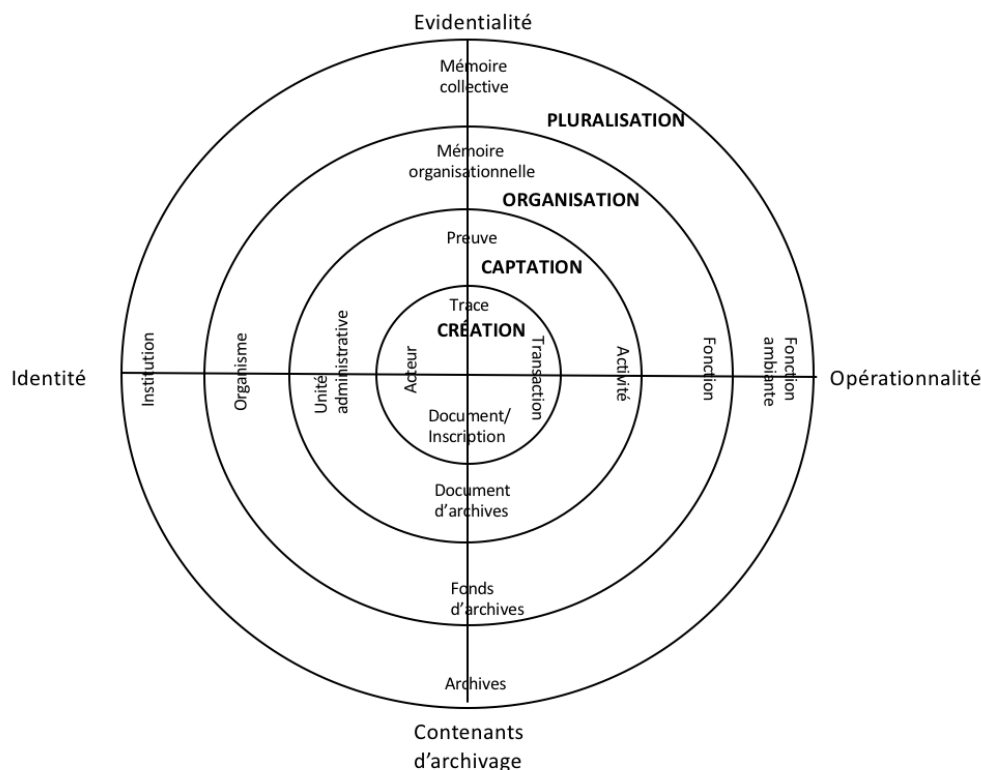


Figure 2 : Représentation graphique du continuum des archives, adaptée des travaux de Frank Upward (Frings-Hessami 2018)

Au sein du cycle de vie des documents et des archives, les archivistes ont donc un rôle clef, entre la sélection, la détention, la conservation et la valorisation. Leur rôle est aussi sujet à de nombreux débats au sein de l'archivistique et des différents courants de pensées, entre schémas traditionnels et postmodernes. Selon un des précurseurs britanniques de l'archivistique à partir des années 1920, Hilary Jenkinson, les archivistes sont les gardien·nes des documents d'archives et doivent respecter un certain code moral, restant totalement impartial·es face aux documents manipulés. Ce ne sont pas à elleux de mener une sélection des documents à conserver mais aux producteur·ices elleux-mêmes (Cook 1997). Après ce rôle principal vient une seconde mission, mettre en relation les archives avec les historien·nes et les chercheur·ses (Jenkinson 1937). Ainsi, selon les premiers mouvements archivistiques, les archivistes occupent plus spécifiquement le rôle de garder et conserver, mais pas d'agir sur le choix des documents qui deviendront archives. Cette vision du rôle des archivistes est contestée par les contemporain·es de Jenkinson et encore aujourd'hui. La principale critique émise concerne le manque de contrôle sur les éléments conservés et la possible manipulation des données par les producteur·ices (étant souvent des organisations étatiques). Ainsi, Terry Cook, chercheur canadien en archivistique ayant étudié le rôle des archivistes et leur poids dans l'évaluation de la valeur des archives (ou *archival appraisal* en anglais),

développe les problèmes pouvant émaner de la vision de Jenkinson. Concernant les archives publiques, la neutralité mais surtout le manque de regard des archivistes pourrait mener à la destruction de documents ayant une forte valeur historique (voir géopolitique) sous couvert de l'idéologie mise en place par le gouvernement où la destruction de certains documents auraient pu permettre un certain contrôle (Cook 1997). Dès les années 1950 et face à l'augmentation incessante de documents produits, notamment avec l'explosion du numérique, les archivistes se voient obligé·es de prendre des décisions sur les éléments à conserver. À la fin du 20ème siècle, les avancées sociales et les nombreux mouvements sociaux (le féminisme, la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, ...) traversent également la profession d'archiviste. Les archivistes, de par les institutions qui les emploient, servent majoritairement une narration souvent déterminée par le pouvoir en place. Les mouvements sociaux généralisés invitent alors ces archivistes à sortir des normes établies et développer une nouvelle vision, portées principalement par l'Allemand Hans Boom, selon laquelle les membres de la société elleux-mêmes devraient avoir un droit de sélection sur les archives conservées. C'est à partir de ces nouvelles visions du rôle de l'archiviste que sa neutralité est remise en question, délogeant cette figure imaginaire de gardien·ne du savoir impartial·e pour les replacer dans leurs propres temps et contextes sociétaux. Selon le mouvement dont fait partie Cook, les archivistes doivent alors prêter attention aux voix marginalisées qui les entourent et non plus seulement aux discours des institutions (Cook 1997; MacNeil, Eastwood 2017). Le rôle présumé neutre et objectif des archivistes est donc remis en question. Ainsi, les archives construites sont le fruit du travail des producteur·ices mais également des archivistes qui font des choix de rassemblement, de sélection mais aussi de description (Lemay, Klein 2014). Reflets des activités des individus, les archives sont collectées, organisées et préservées par les archivistes, que ce soit au sein d'organismes privés ou publics. Plus récemment, dans les années 2000, Elisabeth Kaplan met en avant le rôle des archivistes dans la construction socio-culturelle des identités. En effet, leurs actions de collecte et préservation servent plus ou moins directement à la légitimation de certaines identités et groupes (Kaplan 2000). Les archivistes s'inscrivent dans les organisations qui les emploient, que ce soit des administrations publiques ou des entreprises, posant la question essentielle du point de vue. De son côté, le chercheur Randall C. Jimmerson avance que les archivistes ont le devoir d'éviter des biais communs comme la favorisation des idées promues par le pouvoir en place (Jimerson 2009).

Au-delà des points abordés précédemment, d'autres éléments évoluent et bouleversent la discipline archivistique traditionnelle et postmoderne. On peut y compter la recherche autour de la façon de décrire les documents d'archives, des termes et pratiques utilisées, des conditions de conservation ou encore des nouveaux moyens de diffusion et de communication, qui sont eux-aussi impactés par le développement des outils informatiques (Couture 2011). Plus que les moyens, ce sont les objectifs même des archives qui sont désormais questionnés, à travers le cycle de vie, le rôle des archivistes, la place des archives privées ainsi que les nouveaux besoins ou usages qui peuvent émerger.

B. ÉMERGENCE DES ARCHIVES COMMUNAUTAIRES : UTILITES ET BESOINS

Avec l'émergence de mouvements sociaux de grande ampleur et l'évolution de la discipline, de nouveaux besoins et types d'archives apparaissent : les archives communautaires, parfois appelées archives de communautés. Comme abordé précédemment, certain·es chercheur·ses ont souligné l'importance des archives pour la construction d'identités, essentiellement des groupes minoritaires. Nous allons ici plus particulièrement nous intéresser aux groupes LGBTQIA+ et à la construction de cette (ou ces) communauté(s) au travers des archives. Cette section abordera également les différentes visions des archives communautaires, les principaux moyens de les explorer ainsi que les enjeux pour les communautés concernées.

1. Les groupes LGBTQIA+ : faire communauté(s) ?

Pour commencer, il paraît essentiel de définir ce que désigne l'acronyme LGBTQIA+ mais aussi pourquoi l'utiliser pour désigner une communauté, voire plusieurs communautés. Sont rassemblées sous le terme LGBTQIA+ les personnes qui ne se conforment pas à la cis-hétéronormativité en vigueur dans nos sociétés (c'est à dire la vision qu'être cisgenre et hétérosexuel·le constitue la norme), le terme de « communauté » LGBTQIA+ (Lesbiennes, Gais, Bisexuel·les, Transgenres, Queer, Intersexes, Asexuel·les/Aromantiques) est souvent employé (Fidolini 2019). Cet acronyme varie régulièrement selon les axes d'étude, les zones géographiques et l'époque. Ainsi, il pourra être fait usage de LGBT, GBLT, LGBTQ, LGBTI, LGBT2S, LGBTI2S (2S pour Two Spirit, plus courant en Amérique du Nord). Le « + » est souvent utilisé pour représenter les personnes ne se retrouvant pas dans les lettres visibles de l'acronyme mais s'identifiant comme partie de cette « communauté ». La pluralité des termes permettant de qualifier son orientation sexuelle et son identité de genre ainsi rassemblée en un unique acronyme peut alors donner l'image d'une communauté unique, la communauté LGBTQIA+. Mais qu'en est-il réellement ? Avant même d'étudier comment se construit le groupe LGBTQIA+ et ses besoins informationnels, il est donc nécessaire de revenir sur la notion de communauté et de l'unité qu'elle implique. Certains sociologues du 19ème siècle, notamment Ferdinand Tönnies, avancent qu'une communauté se forme entre individus selon un groupement dit naturel et des liens objectifs et spontanés basés sur un ressenti commun (en prenant comme exemple la famille, la religion, les traditions ou encore la proximité géographique). La communauté forme alors un groupe homogène, unifié et soudé. Il oppose cette notion de communauté à celle de société, groupement fondé sur des liens volontaires, où les individus se regroupent dans un objectif utilitariste. Ici, la société forme un groupe hétérogène où l'individualisme prédomine. L'organisation sociale évolue alors vers des communautés qui se transforment en société, le naturel évoluant vers le contractuel et mécanique (Tönnies 2010). Ces notions sont par la suite reprises et étudiées par Émile Durkheim, sociologue français. Dans sa recherche de définition de l'organisation et des rapports des groupes sociaux, l'auteur met en avant deux formes de construction, toutes deux issues du concept de solidarité, soit un lien ou un devoir social. Tout d'abord, la « solidarité mécanique », qu'il base, à la manière de Tönnies, sur un lien objectif, une similitude, des valeurs et un caractère commun à tous les individus. Il rapproche alors cette solidarité de la notion de communauté (en prenant également l'exemple de la famille et de la proximité géographique) mais se distingue de Tönnies en mettant en avant le caractère artificiel et subjectifs de cette solidarité

créée par les individus. D'autre part, dans une construction similaire à celle de communauté versus société, Durkheim conceptualise la « solidarité organique » comme un regroupement des individus dû à la recherche rationnelle d'intérêts communs. Fondée sur des liens juridiques et contractuels, sur la différenciation ainsi que sur l'interdépendance des individus entre eux, cette solidarité se rapproche du concept de société comme défini par Tönnies (Durkheim 2013a). Durkheim ne met pas en avant une opposition aussi forte que celle mise entre communauté et société pour la solidarité mécanique et la solidarité organique. Il avance que ces deux mécanismes ne sont pas exclusifs et que la solidarité organique, aussi naturelle que la solidarité mécanique (et donc que la communauté), amènerait à une cohésion sociale plus forte et plus morale (Durkheim 2013b). D'après ces auteurs, une communauté se forme alors entre individus selon un groupement dit « naturel », « organique » et « sentimental », sans forcément que les individus soient conscients de ce groupement. Autrement dit, cela implique une certaine forme de passivité. En partant d'une définition primaire du terme, au sein du portail lexical du CNRTL, le terme de « communauté » est défini selon deux modalités telles que :

État, caractère de ce qui est commun à plusieurs personnes.

Ensemble de personnes vivant en collectivité ou formant une association d'ordre politique, économique ou culturel. (CNRTL 2012)

La première de ces définitions reprend les notions posées par les sociologues Tönnies et Durkheim. Néanmoins, la seconde définition peut apporter un certain contraste avec la vision précédemment établie de communauté, apportant une dimension active à ces groupements d'individus. La définition du CNRTL implique alors un aspect volontaire de faire communauté, fortement liée à celle d'identité (Jean 2020). Plus récemment, le sociologue français Érik Neveu définit l'identité comme étant :

[...] à la fois le sentiment subjectif d'une unité personnelle, d'un principe fédérateur durable du moi et un travail permanent de maintenance et d'adaptation de ce moi à un environ-nement mobile. L'identité est le résultat d'un travail incessant de négociation entre des actes d'attribution, des principes d'identification venant d'autrui et des actes d'appartenance qui visent à exprimer l'identité pour soi, les catégories dans lesquelles l'individu entend être perçu. (Neveu 2011)

Les définitions de ce qu'est une communauté évoluent constamment et sont toutes objet de débats. Il est aussi courant d'aborder la notion de communauté à travers les individus qui la composent, et comment elleux-mêmes se définissent (Flinn 2021). Au-delà donc d'une communauté, y aurait-il une identité LGBTQIA+ ? Il peut être supposé que les personnes LGBTQIA+ déclarent une appartenance à un ou plusieurs groupes selon leur genre et/ou orientation sexuelle (actes d'attribution), sont stigmatisées du fait de leur divergence aux normes cis-hétérosexuelles, qu'elle soit avérée ou supposée (identification venant d'autrui) et adaptent l'expression de leurs actes d'appartenance selon le contexte (évolution des termes utilisés pour se définir, des codes vestimentaires, des pratiques selon les lois en vigueur, ...). Ainsi, les personnes LGBTQIA+ étant fortement stigmatisées et discriminées dans nos sociétés, la construction d'une identité LGBTQIA+ positive passe par la co-construction de savoirs et lieux communs, soit la création de formes communautaires (Cazier et al. 2015).

Comme mentionné précédemment, le caractère commun pouvant faire des individus LGBTQIA+ une communauté est tout d'abord une certaine divergence aux normes cis-hétérosexuelles. Néanmoins, il est important de tenir compte des différences intra-communautaires. Ne serait-ce qu'au sein des homosexualités, des contrastes existent selon le genre, les appartenances ethniques, culturelles, politiques, religieuses, la classe sociale ou encore l'âge (Chauvin, Lerch 2013). Au sein même d'une communauté LGBTQIA+ souvent présentée comme unie et unique, et au-delà des contrastes précédemment cités, des stigmates intra-communautaires persistent sur les orientations sexuelles et identités de genre, que ce soit envers les personnes transgenres, bisexuelles, asexuelles ou autres. Ainsi, les mouvements TERF (Trans-Exclusionary Radical Feminist) et LGB peuvent être pris en exemple, luttant activement contre les droits des personnes transgenres (et les excluant alors de l'acronyme pour marquer cette dissociation). Le choix de l'acronyme utilisé par les associations et lors des communications n'est donc pas anodin. L'ajout du I permet de donner plus de visibilité aux personnes intersexes mais n'est pas toujours mis en place. De même, l'ajout de la lettre A pour visibiliser les personnes asexuelles et/ou aromantiques est souvent sujet à débat, questionnant le fait que l'asexualité soit une orientation sexuelle et donc sa place au sein de la communauté LGBTQIA+. Chaque subdivision émet un besoin d'espaces et de représentations positives et forme alors plusieurs groupes distincts, menant la communauté LGBTQIA+ à s'organiser sous des formes communautaires différentes, soit des communautés LGBTQIA+.

Nous parlerons ici plus largement des communautés LGBTQIA+, pour souligner que les principes et avancées effectuées pour la reconnaissance et la construction de ces communautés ne sont pas unifiés, même si les luttes des différentes minorités concernées se recoupent la majorité du temps. À partir de la définition donnée ici des communautés LGBTQIA+ se pose désormais la question du lien entre communauté et archives.

2. Archives communautaires : pourquoi et comment ?

Les archives communautaires ne sont pas spécifiquement liées aux groupes LGBTQIA+ mais concernent aussi d'autres groupes liés par une histoire ou un territoire commun (personnes juives, racisées, femmes, départements et régions de cultures minoritaires de leur pays, ...). Si cette étude portera spécifiquement sur les communautés LGBTQIA+, ces différents groupes sont confrontés à des enjeux communs dans la constitution d'archives communautaires. Ce seront tout de même principalement les communautés LGBTQIA+ qui vont être au centre de cette étude. Les premières questions qui viennent à l'esprit en abordant ce sujet sont comment définir les archives communautaires, pourquoi sont-elles nécessaires (ou du moins désirées par des individus) ou encore comment s'inscrivent-elles au sein des archives institutionnelles existantes ?

Au cours des années 1970, le terme de *community archives* (en anglais, pouvant être traduit par archives communautaires ou archives de communautés en français) émerge, essentiellement dans les pays nord-occidentaux, pour désigner un nouveau mouvement archivistique. Il se place dans un principe d'archivistique critique et est un effet de l'activisme contre la guerre, le racisme et l'antisémitisme notamment (Sangwand 2018). Deux modes d'accès à ces nouvelles archives existent et se croisent parfois, l'accès *via* la recherche, les disciplines universitaires et les institutions publiques, et l'accès *via* les groupes concernés. Il s'agit alors de construire et collecter les documents de façon plus ou moins directe afin de mener

des analyses sociologiques mais aussi d'appuyer les propos tenus pour les inscrire dans l'Histoire (Grailles 2022). Tout comme pour la notion de communauté, il n'existe pas de définition stricte des archives communautaires, seulement le principe fondamental que ce sont des documents rassemblés par et pour des communautés (souvent des minorités) afin, non seulement d'établir ou (ré)tablir leur histoire(s) mais aussi d'affirmer une identité propre, une mémoire commune et d'appuyer des positions politiques (Flinn, Stevens, Shepherd 2009; Flinn 2011). Les archives communautaires impliquent en règle générale une dimension militante dans leur construction et leur reconnaissance, étant par essence des documents et systèmes voulus et mis en place par les minorités concernées pour faire reconnaître la légitimité de leur existence (Marcilloux 2013). Bénédicte Grailles, maîtresse de conférences en archivistique à l'université d'Angers, propose une définition des archives communautaires selon trois points principaux :

La première condition est que les archives documentent l'histoire d'un groupe social qui se revendique lui-même comme communauté. La deuxième caractéristique est que les opérations de collecte, conservation et mise en valeur doivent être prises en charge de manière significative par la communauté, laquelle peut s'appuyer ou pas sur des institutions et des financements publics. Le troisième critère est la nécessaire motivation de la conservation par une valeur particulière pour la communauté autre que le simple loisir. (Grailles 2022)

Il est également possible de désigner ces archives par le terme d'*indépendant archives* (ou archives indépendantes) mais ce terme a une utilisation moins généralisée. La notion d'archives militantes est aussi souvent utilisée, l'activisme et le militantisme occupant une grande part de la construction de ces archives. Même si plusieurs termes et variations existent pour nommer ces archives, nous les désignerons le long de ce travail par « archives communautaires », ce terme étant le plus généralisé et celui utilisé par la majorité des organisations et individus concernés interrogés.

Au sein de ce court historique et de ces premières définitions des archives communautaires, un point essentiel ressort : l'absence. En effet, ces archives sont mises en place par un besoin des communautés de combler un vide ou creux au sein des archives institutionnelles (Bastian, Alexander 2009). Afin de combler cette absence, plusieurs approches existent et coexistent : la recherche et mise en avant des archives concernant les communautés déjà existantes au sein des archives publiques et institutionnelles, mais également la production, collecte, récupération, sélection et conservation par les groupes et communautés elles-mêmes (Marcilloux 2013). Pour que les individus et organisations souhaitant consulter ou travailler sur, quelle que soit la raison, des archives concernant des/leurs communautés, une première étape serait de consulter les archives déjà existantes, formées par les institutions publiques. En effet, et selon les mouvements archivistiques traditionnels notamment porté par Jenkinson, ces archives devraient être une représentation effective de la réalité donc également de ces communautés (Jenkinson 1937). Néanmoins, plusieurs biais ont été soulevés par les chercheur·ses des mouvements archivistiques postmoderne et critique. Les documents qui deviennent archives font l'état d'une sélection, souvent déléguée aux producteur·ices et de plus en plus aux archivistes. Or, aucune de ces personnes ou organisations n'est neutre, impartiale et objective face à ces documents. Que ce soit par ignorance, par convictions, par législation, par envie ou besoin de cacher, de nombreux documents témoignant de l'histoire des minorités ont été effacés ou perdus par les institutions publiques (Flinn

2021). De ces pratiques de recherches ressortent une expression très à propos, « déplacardiser » ou « sortir du placard » les documents d'archives (en rapport avec l'expression anglophone de *coming out* qui signifie s'afficher, d'identifier comme personne LGBTQIA+ auprès des autres). Il est ici question de récupérer et de trouver traces des communautés LGBTQIA+ au sein des archives déjà existantes. Cela peut passer notamment pour les plus anciennes par des archives de la police, l'homosexualité étant pénalisée jusqu'en 1982 en France, jusque dans les années 1970 en Grande-Bretagne et jusque dans les années 1960 aux États-Unis (dépénalisation progressive par état). Certain·es chercheur·ses (essentiellement en histoire) comme Philippe Artières dans une tribune publiée dans le journal *Libération*, prônent la déplacardisation de ces archives, en passant donc par les archives de police mais aussi de différents ministères et même de bibliothèques publiques (Artières 2017). Par exemple, il est souvent question du fonds Michel Chomarat, fonds légué à la bibliothèque municipale de Lyon (BML) qui recèle de documents d'archives d'activisme et plus largement de la vie sociale des personnes LGBTQIA+ que Chomarat a pu collecter durant sa vie et ses actions. Artières avance également une vision des archives très traditionnelle, organisée par des institutions publiques complètes et objectives. Il souligne néanmoins le fait que malgré la présence de ces documents d'archives, les systèmes, terminologies et outils de recherche sont loin de permettre une exploration totale de ces archives. En effet, le manque d'un thésaurus francophone autour des identités et communautés LGBTQIA+ pose des questions de classification supplémentaire, notamment avec l'évolution constante et exponentielle des termes utilisés par les personnes LGBTQIA+. Le principal enjeu serait donc de développer ces pratiques afin de « sortir du placard » des archives déjà présentes. Dans cette même tribune, il pose une nette barrière entre les concepts archivistiques traditionnels ou postmodernes et les nouveaux mouvements communautaires émergents, qui d'après lui confondent archives, mémoire(s) et musées. L'approche ici soutenue est très tranchée conceptuellement et d'autres voix se font entendre, incorporant l'approche par les institutions publiques à une approche plus communautaire et même militante des archives LGBTQIA+. Il est alors question du peu de moyens mis en place par les Archives Nationales autour des archives LGBTQIA+, mais aussi tout simplement du manque de collecte systématique, qui aboutit à de grandes lacunes et pertes dans les informations recherchées (Comoy 2019). Il arrive que les institutions publiques mettent en place des campagnes de collecte ou des programmes visant à intégrer plus particulièrement les communautés et les archives de ces communautés au sein de leurs structures, par exemple pour les communautés autochtones au Canada, en Nouvelle-Zélande ou en Australie (Grailles 2022). Néanmoins, il y a souvent de fortes barrières à l'accès de ces archives, dans la recherche au vu du manque de moyens de descriptions mais aussi autour des bâtiments d'archives qui peuvent être impressionnants, avec des protocoles et normes sociales qui sont essentiellement construites pour les chercheur·ses et non pas pour tout individu s'intéressant à son histoire ou sa communauté (Caswell et al. 2018; Zimmermann 2018; Hoppe, Isarte 2019).

Avec l'émergence du mouvement des archives communautaires, le rôle des archivistes déjà largement discuté lors des évolutions archivistiques, est d'autant plus remis en question. À la suite de la qualification des archives LGBTQIA+ par l'absence et des freins pouvant être présents dans les archives publiques institutionnalisées, l'action de sélection des archivistes peut être perçue et théorisée comme de la destruction. C'est ce qu'avance notamment Jacques Derrida en 1995 avec sa théorie de la « violence archivale ». Cette « violence » décrit les actions de

sélection (et de destruction) des archivistes au sein des structures étatiques et institutionnalisées comme les Archives nationales (Derrida 1995; Grailles 2019). Les archivistes choisissent ce qui doit être conservé et donc comment les événements sont ensuite relatés. De nouveau, sous commande des institutions ou par volonté, ignorance ou défaut, les archivistes mettent de côté les traces laissées par les personnes LGBTQIA+ (mais aussi d'autres minorités). Aussi, sans ressources supplémentaires et connaissances des communautés décrites, les archives conservées peuvent se retrouver instrumentalisées pour servir les discours et récits des majorités au pouvoir, par exemple avec l'effacement des personnes transgenres ou racisées (Zimmermann 2018). Cette « violence archivale » et les contextes politiques instaurent un certain manque de confiance de la part des groupes communautaires envers les institutions publiques (Bastian, Alexander 2009).

Ainsi, une deuxième vision des archives communautaires a été établie, partant des communautés elles-mêmes, de façon à récolter et créer leurs propres ressources. Une des idées principales est de donner le pouvoir de choix et de sélection, détenu par les archivistes, aux communautés. Ce sont elles qui écrivent, collectent et construisent leurs propres archives et leur propre mémoire(s). On peut alors parler de « communautés-sources » pour parler de ces communautés, qui produisent notamment les documents. La construction des archives communautaires par les communautés-sources prend rapidement une tournure militante, tant concernant les documents que les lieux et systèmes de conservation. L'objet n'est donc pas seulement de rassembler et conserver des documents d'archives en lien, par et pour les communautés LGBTQIA+, mais aussi souvent de construire un lieu pour se rassembler, échanger et militer. Les lieux et systèmes d'archives communautaires sont tels qu'il est possible d'y voir des logiques qui suivent la construction d'identités personnelles et communes. Ces logiques ont été conceptualisées notamment par Patrice Marcilloux, en 2013, sous plusieurs volets : « je suis », soit la construction d'une identité personnelle ; « nous sommes », soit la construction d'une identité collective ; « nous sommes ensemble », soit la construction d'une identité collective qui se transmet ; et « nous existons », soit la visibilisation de ces identités dans la sphère publique, la société et l'histoire (Grailles 2019). Une autre vision de la construction de l'identité via les archives communautaires, proche de la précédente, peut se lire comme : « je suis là » ou « *I am here* », soit la confirmation et construction de l'identité personnelle ; « nous avons été là » ou « *we were here* », soit la confirmation d'une identité qui perdure dans le temps et l'espace ; et « nous avons notre place ici » ou « *we belong here* », soit la légitimation de la communauté au sein de la société (Caswell et al. 2018). Les archives communautaires sont donc essentielles pour la construction des identités LGBTQIA+, personnelles et collectives, et donc de la légitimation de ces groupes au sein de la société, pour comprendre leurs passés et construire leurs futurs (Idier 2018). Outre les problématiques de sélections et de conservation des documents d'archives, des enjeux importants émergent concernant les lieux occupés par ces organisations et ces archives. L'idée principale est alors de faciliter la consultation pour les communautés concernées mais aussi d'avoir la main sur les archives et leur cycle de vie. Parfois débutant dans des appartements privés et basé sur des collectes réduites et non exhaustives, les archives communautaires se construisent souvent en défiance des institutions publiques et cherchent à avoir un regard et une maîtrise des documents conservés. Les acteur·ices de ces archives communautaires sont des individus, des chercheur·ses, des militant·es ou des groupements (informelles, associations, ...). Un objectif est commun : l'autonomie

des communautés-sources dans la construction et la gestion de leur histoire (Comoy 2019; Petit 2021; Isarte 2024).

Les archives communautaires sont donc essentielles pour la construction identitaire des individus de façon personnelle mais également en tant que groupe social qui se reconnaît et qui est reconnu. Ces archives comportent une forte dimension politique et militante, servant souvent à revendiquer l'existence et les droits de ces communautés face aux institutions publiques. Même si des collaborations existent, une certaine défiance des archives publiques ainsi que du rôle professionnel et de la déontologie des archivistes face aux documents d'archives communautaires s'installe. Cela entraîne l'émergence de groupements qui s'emparent de leurs propres archives et construisent leurs propres lieux et systèmes, les communautés-sources.

C. INITIATIVES D'ARCHIVES COMMUNAUTAIRES LGBTQIA+ DANS LE MONDE ET EN FRANCE

À la suite des besoins des communautés LGBTQIA+ en termes de lieux et d'archives communes pour légitimer leurs identités et leur présence, plusieurs initiatives ont été mises en place, essentiellement en Amérique du Nord et en Europe. Ces organisations et les individus qui les composent ont posé les premières pierres de ce que peuvent être les archives communautaires hors du seul cadre conceptuel. Elles ont également souvent inspiré d'autres initiatives et permis une évolution de ce que sont les archives communautaires LGBTQIA+. Nous nous intéresserons ici aux principales organisations qui ont émergé dans le monde puis plus particulièrement, nous dresserons un court état des lieux des organisations françaises actuelles.

1. Historiques des archives communautaires LGBTQIA+ ayant marqué le mouvement dans le monde

Les premières archives communautaires en rapport avec les communautés LGBTQIA+ et se revendiquant comme telles émergent dans les années 1970 mais sont particulièrement ciblées sur les identités homosexuelles (et encore plus particulièrement l'homosexualité masculine). Ces archives se placent dans la continuité des archives communautaires ciblant notamment les communautés juives ou racisées (Flinn 2021). Les archives de femmes et archives féministes sont également en plein essor, et beaucoup de femmes lesbiennes ou bisexuelles sont rattachées et se rattachent à ces mouvements, du moins pendant un temps, et commencent également à marquer une certaine rupture avec les mouvements féministes hétérosexuels autour des années 1970 (Petit 2021). Les archives LGBTQIA+ gérées par les communautés-sources se développent d'autant plus en réponse à l'épidémie du VIH/sida dans les années 1980 et 1990, pour conserver la mémoire des proches perdus, lutter contre les stéréotypes de « cancer gay » et mettre en avant les bonnes pratiques pour la communauté (Chantraine 2017; Isarte 2024). Avant de dresser un court historique des organisations principales, il est essentiel de revenir sur le fait que les archives communautaires n'existent qu'à partir des années 1970. Des regroupements de documents, fonds nominatifs et collections concernant les personnes LGBTQIA+ ont existé au début du 20ème siècle et à travers le temps mais n'utilisaient pas le terme d'archives communautaires ou n'étaient pas forcément organisées comme « archives ». Ces documents et archives, quand ils étaient ainsi organisés, ont souvent été détruits (Idier 2018). Il est notamment question ici des archives de Magnus Hirschfeld. Ce médecin allemand spécialisé dans la sexualité humaine, et luttant contre la pénalisation de l'homosexualité en Allemagne, créé en 1919 un Institut de sexologie à Berlin. Ce médecin et activiste homosexuel a créé au sein de son Institut, de nombreuses collections de documents médicaux, psychologiques et philosophiques ayant trait aux personnes LGBTQIA+. En plus d'être un lieu d'étude et de recherche autour des sexualités et du genre, l'Institut de sexologie d'Hirschfeld accueillait aussi des personnalités LGBTQIA+ venues du monde entier pour échanger, s'organiser et en apprendre plus sur elleux-mêmes. L'Institut était aussi un refuge pour les personnes persécutées (homosexuel·les, personnes transgenres, souvent appelées travesties à cette période). Cet Institut, même si non défini selon les termes actuels ici utilisés, était un véritable lieu et centre communautaire, autant concernant les documents conservés que l'usage du lieu pour rassembler et construire un sens et une identité

de communauté. Lors de la Seconde Guerre mondiale, en 1933, l'Institut et la majorité des documents qui y étaient conservés ont été brûlés par les Nazis (Bauer 2017; Bourcier 2025). L'histoire de cet Institut marque une trace importante dans la construction des archives communautaires et de la vision d'une gestion contrôlée par les communautés-sources : par et pour les communautés LGBTQIA+.

À partir du travail effectué par Rachel Corbman, Christopher Ewing, Graham Willett, Pablo Ben, Howard Chiang et Xavier Livermon au sein de l'ouvrage *The Global Encyclopedia of Lesbian, Gay, Bisexual, Transgender, and Queer (LGBTQ) History* paru en 2019, il est possible de dresser un bilan des principales organisations et individus ayant mis en place des archives communautaires, que ce soit en Amérique du Nord, en Europe, en Océanie, en Amérique Latine, en Asie et en Afrique, respectivement par chaque auteur·ice cité·e (Chiang et al. 2019). Dressons donc tout d'abord le portrait des principales archives communautaires en Amérique du Nord. Dès les années 1970, des organisations et des associations sont créées pour prendre en charge les archives communautaires. Fondées à New York en 1974 par un groupe de femmes, les *Lesbian Herstory Archives* ont eu comme objectif de collecter et préserver les documents liés aux vies et cultures lesbiennes, dans l'idée de rendre cette histoire disponible aux générations futures. Construites afin d'apporter un focus spécifique aux luttes lesbiennes et prenant initialement place dans l'appartement d'une des créatrices, les archives ont évolué en gardant une volonté d'indépendance financière des institutions publiques et sont maintenant installées dans une maison achetée par le collectif à Brooklyn (Corbman 2016; LHA 2019). Une autre organisation fondée en 1973 s'est développée et existe toujours comme acteur principal des archives communautaires LGBTQIA+ au Canada : les *Canadian Gay Liberation Movement Archives*, connues comme les *Canadian Lesbian and Gay Archives* en 1993 et depuis 2018 sous le nom *The ArQuives: Canada's LGBTQ2+ Archives* (ou plus simplement *The ArQuives*). De la même façon que les *Lesbian Herstory Archives*, cette organisation a débuté dans de petits locaux et s'est étendue pour s'adapter à l'afflux des documents et de la demande. À partir d'une maison associative partagée jusqu'à des locaux plus grands, les *ArQuives* sont aujourd'hui situées à Toronto dans un bâtiment indépendant qui leur appartient. En plus de ces deux organisations ayant perduré et s'étant étendues, d'autres archives communautaires se sont construites à partir des années 1980. Ainsi, nous pouvons citer, pour les États-Unis, les *Midwest Gay and Lesbian Archive and Library* de Chicago et maintenant nommées les *Gerber/Hart Library and Archives* ainsi que les *West Coast Lesbian Collections* de Californie et maintenant nommées les *June L. Mazer Lesbian Archives*, toutes deux fondées en 1981. La *GLBT Historical Society* de San Francisco fondée en 1985 est toujours très active et regroupe des fonctions d'archives, bibliothèque et musée. Au Canada, les Archives gaies du Québec ou *Quebec Gay Archives* en anglais fondées à Montréal en 1983 sont toujours actives et désormais très rattachées aux autres archives communautaires LGBTQIA+ francophones. À partir des années 1990 et 2000, les initiatives se multiplient parfois très localement et des partenariats avec les institutions publiques se font plus communs (Chiang et al. 2019).

En Europe, des archives communautaires LGBTQIA+ sont prises en charge par des associations et individus s'identifiant à ces communautés dès le début du 20^{ème} siècle, comme nous l'avons vu avec l'Institut de sexologie d'Hirschfeld, mais la Seconde Guerre mondiale entraîne une certaine destruction et un éparpillement des documents et structures mises en place. En 1978 aux Pays-Bas, le fonds Jaap Van Leeuwen est hébergé par le *Cultuur en Ontspannings-Centrum* (COC) qui le lègue ensuite, en 1988, à l'organisation *Homodok*. *Homodok* est en 1999 rassemblé

avec plusieurs archives communautaires LGBTQIA+ pour former l'*Internationaal Homo/Lesbisch Informatiecentrum en Archief* ou IHLIA, située à Amsterdam. Au cours des années 1980, d'autres collectifs, particulièrement ciblés sur les archives communautaires lesbiennes, sont montés dans des pays européens différents, comme les *Archiv der Frauen und Lesbenbewegung* à Vienne en 1983, les *London Lesbian Archive* en 1985 ou encore le *Schwules Museum* de Berlin en 1984. Le mouvement des archives communautaires LGBTQIA+ s'étend dans les années 1990 plus particulièrement en Europe de l'Est. De même qu'en Amérique du Nord, de nombreux fonds et collections sont versés aux institutions publiques ou des partenariats sont établis (Chantraine 2017; Chiang et al. 2019).

Moins étudiées et mises en avant, les organisations s'emparant de la question des archives communautaires LGBTQIA+ existent aussi dans les autres régions du monde, en Océanie, Amérique Latine, Asie et Afrique. En Australie, les *Australian Lesbian and Gay Archives*, désormais nommées *Australian Queer Archives*, voient le jour en 1978 et ont grandi jusqu'à devenir le principal acteur des archives communautaires LGBTQIA+ d'Australie. L'association n'est dépendante d'aucune autre institution, dans le but explicite de laisser la gestion des archives LGBTQIA+ aux communautés-sources (AQuA 2021). En Nouvelle-Zélande, l'organisation *Lesbian and Gay Archives of New Zealand Te Pūranga Takatāpui o Aotearoa* est fondée à la fin des années 1970. Cette association maintenant nommée *Kawe Mahara Queer Archives Aotearoa* est détenue par des fonds indépendants et est hébergée par la Bibliothèque nationale de Nouvelle-Zélande à Wellington (KMQAA 2025). Comme pour les archives communautaires du Canada, ces deux associations portent un intérêt particulier à l'intersectionnalité des luttes et archives en intégrant des documents et du vocabulaire particuliers liés aux individus LGBTQIA+ autochtones (par exemple *two-spirit* en Amérique du Nord et *takatāpui* dans la culture maorie). En Amérique Latine, c'est à partir des années 1970 que des centres de documentation et d'archives ciblés sur les communautés LGBTQIA+ émergent dans de nombreux pays, principalement en Argentine, au Mexique et au Brésil, mais aussi au Chili ou au Pérou. Un travail particulier émerge également des universitaires et chercheur·ses pour investir les archives publiques institutionnelles (notamment de la police ou des archives médicales). Ainsi, les archives communautaires peuvent s'organiser à partir des communautés-sources hors des institutions mais également à partir des communautés-sources au sein de structures universitaires. En Asie et comme pour les pays d'Amérique Latine, les archives LGBTQIA+ se sont moins développées dans le cadre de mouvements sociaux comme pour les pays occidentaux. Ainsi, un fort appui se fait sur les archives publiques institutionnelles (de nouveau par les documents d'archives médicales ou de la police). À partir des années 2000, des associations ou organisations LGBTQIA+ s'organisent et se mettent en place pour collecter et accueillir des archives communautaires (en Corée, en Thaïlande et au Japon notamment), souvent calquées sur le modèle occidental. Enfin, sur le continent africain, le fort passé (et présent) colonial, les destructions et le contrôle qu'il a induit a imposé les normes occidentales aux populations et peut rendre difficile l'identification en tant qu'individus et communautés LGBTQIA+. Les archives LGBTQIA+ sont alors le plus souvent atteintes au travers des documents médicaux et criminels. Tout comme en Asie, des organisations d'archives communautaires LGBTQIA+ commencent à émerger autour des années 2000, notamment en Afrique du Sud avec la fondation en 1997 de l'association *GALA Queer Archive*, qui est indépendante de tout autre organisme dans son fonctionnement et ses financements (Chiang et al. 2019; GALA 2025).

Les archives communautaires LGBTQIA+ ne sont pas l'apanage des pays occidentaux, même si le concept d'archives par et pour les communautés-sources a été développé plus tôt en Amérique du Nord et en Europe, en réponse aux mouvements sociaux de grande ampleur pour la reconnaissance et les droits des minorités. De nombreux systèmes sont mis en œuvre, allant d'une volonté d'indépendance financière et idéologique totale vis-à-vis des institutions publiques à des archives LGBTQIA+ dont la gestion est entièrement confiée aux institutions publiques, en passant par des logiques et formes de collaboration entre les communautés-sources et les institutions publiques.

2. État des lieux des archives communautaires en France

Les organisations responsables d'archives communautaires en France n'ont pas été abordées précédemment car la situation sera plus détaillée au sein de cette section. Dans l'objectif de comprendre l'organisation de la panoplie d'archives communautaires en France, il est important de détailler les différentes visions et systèmes mis en place par les différents acteurs des archives communautaires LGBTQIA+. Au vu de la grande diversité des petites et moyennes initiatives d'archives communautaires en France, l'historique et l'état des lieux qui sera mené ici ne se pense pas comme exhaustif.

En France, ce sont généralement dans les grandes villes que des groupes communautaires LGBTQIA+ se forment et s'organisent comme association ou centre LGBTQIA+, sans forcément se spécialiser sur la gestion des archives en elles-mêmes. En comparaison des organisations européennes, comme l'IHLIA au Pays-Bas, les archives LGBTQIA+ en France n'ont pas une organisation majeure dédiée aux archives LGBTQIA+ mais le paysage se déploie plutôt comme plusieurs centres d'archives communautaires ou collections privées ne collaborant pas toujours simplement avec les institutions publiques (Chantraine 2017). En s'appuyant notamment sur la carte des archives communautaires LGBTQIA+ construite par les étudiant·es de deuxième année du master Archives de l'université d'Angers, il est possible de déterminer trois pôles majeurs des actions de préservation des archives communautaires LGBTQIA+ par les communautés-sources : Paris, Lyon et Marseille (ALMA 2022). Depuis la fin des années 1970 mais plus particulièrement dans les années 1980, de nombreuses initiatives d'archives communautaires LGBTQIA+ ont vu le jour, que ce soit d'une volonté d'indépendance totale des institutions publiques, d'une volonté de co-construction des archives entre les communautés-sources et les institutions ou encore d'une volonté des archives publiques institutionnelles de se pencher sur leurs archives LGBTQIA+.

Plusieurs organisations prenant en charge les archives LGBTQIA+ sous le prisme d'archives communautaires, par et pour les communautés LGBTQIA+, n'ont pas pu continuer leurs activités après leur création, parfois entraînant une perte ou un éclatement des ressources collectées, parfois les reversant à un autre organisme communautaire ou à des institutions publiques. En 1975, l'Association Laïque pour l'Étude du Problème de l'Homosexualité est fondée à Paris, devenant en 1977 le Centre d'Information et de Documentation de l'Homosexualité, collectant des documents notamment juridiques pour lutter contre la désinformation. Les activités du centre cessent en 1981 sans que les documents soient repris par un autre organisme de façon claire (Académie Gay & Lesbienne 2013; Benarrosh-Orsoni 2018). Cas un peu plus particulier, en 1984, l'Association Mémoire des Homosexualités est créée à Paris et devient l'Association Mémoire des Sexualités en

1987. Une branche marseillaise est ouverte en 1989. Les objectifs affichés lors de cette première période d'activité de l'association sont :

[...] de protéger la trace fragile laissée par les homosexuels et les lesbiennes, face aux familles et aux exécuteurs testamentaires qui opèrent une préemption cruelle sur les œuvres à caractère homosexuel. Elle voulait offrir un lieu d'accueil à tous ceux qui souhaitaient préserver objets, archives et œuvres en les léguant à la communauté à laquelle ils appartiennent. Dans une perspective de totale indépendance politique et financière, elle esquissait un projet de Fondation. (Mémoire des Sexualités 2015)

La branche parisienne manque de fonds financiers et humains, à cause de l'épidémie du VIH/sida, pour poursuivre ses activités et les principales archives sont éclatées et conservées pour certains fonds (notamment le fonds Daniel Guérin) dans des institutions publiques comme la Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine, à Nanterre (Idier 2018). Cela suit leur volonté de coopérer avec des institutions publiques et patrimoniales comme la Bibliothèque nationale (Isarte 2024). La Fondation n'ayant pu être créée, il ne reste que la branche marseillaise de cette association. Cette association se base grandement en premier lieu sur les documents collectés par Christian de Leusse. Après la disparition de la branche parisienne, l'association Mémoires des Sexualités revoit son organisation pour élargir le public desservi et inclue donc davantage de personnes cis-hétérosexuelles ayant de l'influence (politiques, chercheur·ses, ...). À partir de 1995, un renouveau agite l'association et les communautés-sources se rétablissent au sein de l'organisation. Les objectifs sont alors principalement de collecter et conserver les documents d'archives LGBTQIA+, de redynamiser la vie culturelle LGBTQIA+ à Marseille et d'avoir une portée militante marquée via des événements et manifestations (Mémoire des Sexualités 2015). Les archives sont désormais conservées en majorité dans un appartement privé à Marseille mais l'association cherche à se relocaliser dans des lieux plus grands, adaptés aux collections et appartenant directement à l'institution.

En plus de l'association Mémoires des Sexualités de Marseille, d'autres organisations ciblées sur une gestion communautaire ont perduré dans le temps. En 1983 à Paris, et en marge des mouvements principaux, soit très ciblés sur les homosexualités masculines, soit très ciblés sur le féminisme cis-hétérosexuel, les Archives Recherches Cultures Lesbienues sont créées. D'abord hébergée dans des appartements privés, l'association déménage à la fin des années 1990 dans le bâtiment de la Maison des Femmes, qui leur loue une partie des locaux, à Paris. Cette association affiche une forte volonté d'indépendance vis-à-vis des institutions publiques (Académie Gay & Lesbienne 2013; Isarte 2024; ARCL 2025). Parallèlement, depuis les années 1980, Hoàng Phan Bigotte collecte et conserve des documents ayant trait aux cultures et mémoires LGBTQIA+. Il co-fonde officiellement au début des années 2000 l'association Académie Gay & Lesbienne puis le Conservatoire des Archives et des Mémoires LGBT, qui est géré par la précédente association. Fortement liés au Centre LGBT de Paris et d'Île-de-France, les locaux utilisés pour conserver les nombreuses archives sont situés dans la maison d'un des fondateurs, à Vitry-sur-Seine. L'association a depuis 2021 et 2022 un soutien financier de la Ville de Paris et de la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH) mais sont toujours en demande de subventions pour obtenir des locaux indépendants accessibles et adaptés (Académie Gay & Lesbienne 2013; 2025).

Bien plus liés aux institutions publiques, certains individus ou associations LGBTQIA+ essaient ou ont essayé d'obtenir des soutiens financiers ou des partenariats avec ces institutions. Il est notamment question ici du projet de Centre d'archives et de documentations homosexuelles de Paris (CADHP), lancé en 2001 avec le soutien du maire de Paris de l'époque, mais qui ne fait pas l'unanimité au sein des communautés LGBTQIA+, étant jugé par les collectifs lesbiens et trans comme peu inclusif de leurs mémoires et histoires. Ce projet récolte néanmoins des subventions publiques et des locaux, qui ne sont cependant pas adaptés à l'accueil d'archives. Tout au long des 17 années suivant l'émergence de ce projet, aucun réel progrès n'est fait et les négociations n'aboutissent pas (Benarrosh-Orsoni 2018; Isarte 2024). D'autre part, l'association Act Up Paris est créée en 1989 en France pour lutter contre l'épidémie de VIH/sida et les stéréotypes appliqués aux personnes LGBTQIA+ pendant cette crise. Créant et collectant de la documentation autour de ces sujets, interpellant les politiques et initiant des mouvements sociaux, l'association accumule, trie et conserve de nombreux documents, jusqu'à les organiser en archives à proprement parler. En 2014, ces archives, ne pouvant plus être gérées par Act Up Paris, sont reversées aux Archives nationales et certains éléments sont transférés au Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée à Marseille, tandis que d'autres sont repris pour les transférer à l'Académie Gaie & Lesbienne, après une sélection ferme de la part des Archives nationales. Une grande partie des documents ayant trait à la vie privée et sociale des communautés LGBTQIA+ ont été refusés au profit uniquement des documents traitant directement du VIH/sida (Benarrosh-Orsoni 2018; Idier 2018). Les archives LGBTQIA+ ont également été prises en main par plusieurs institutions publiques, particulièrement à Paris et à Lyon. On peut compter parmi ces institutions la Ville de Paris, avec l'ouverture en 1932 de la bibliothèque Marguerite Durand (constituée à l'origine du fonds Marguerite Durand). Cette bibliothèque, longtemps hébergée dans la mairie du 5ème arrondissement, est maintenant située dans un bâtiment partagé avec la Médiathèque Jean-Pierre Melville et a le statut de bibliothèque spécialisée et patrimoniale au sein du réseau de bibliothèques de la Ville de Paris. Même si le point central de cette bibliothèque reste l'histoire des femmes et du féminisme, cela recoupe beaucoup d'informations et de documentations avec les communautés de femmes non-hétérosexuelles. Au cours des dernières années, la bibliothèque a aussi élargi son champ d'action aux questions de genre (Académie Gay & Lesbienne 2013; Ville de Paris 2025). Comme abordé dans la section précédente, les archives publiques comportent le plus souvent des documents d'archives relatifs aux communautés LGBTQIA+. À Lyon, en 1992, le militant et collectionneur Michel Chomarat met à disposition ses collections personnelles à la Bibliothèque Municipale de Lyon. En 2005, cette même bibliothèque crée un centre de ressources sur les sexualités et le genre, appelé le Point G et toujours en activité. Des travaux d'indexation et de mise à disposition du public sont également entrepris (ADHEOS 2013; Hoppe, Isarte 2019).

Certaines organisations LGBTQIA+ dont les missions ne concernent pas la collecte et la conservation d'archives LGBTQIA+ sont aussi à même d'héberger de tels documents. C'est particulièrement le cas des bibliothèques associatives LGBTQIA+ qui gèrent parfois des fonds et collections uniques et anciennes pouvant être qualifiées d'archives. Ainsi, on peut compter la bibliothèque hébergée au sein du Centre LGBT Paris-IDF à Paris, la Bibliothèque Cigale du Collectif Inter-associations Gays et lesbiennes de Grenoble ou la bibliothèque du Centre LGBTI+ Lyon à Lyon.

Enfin et plus récemment, de nouvelles associations ont été formées dans l'idée de combler le manque d'organisation nationale communautaire et indépendante autour des archives LGBTQIA+, avec de nouvelles visions et formes d'organisation pour la gestion de ces archives. Il s'agit ici principalement du Centre d'archives LGBTQI+ Paris ÎDF, géré par le Collectif Archives LGBTQI+, lui-même créé à l'initiative d'Act Up-Paris en 2017. Le Collectif affiche ses missions de gestion des archives LGBTQIA+ et leur accessibilité, ainsi que la « culture de l'archive vivante », la valorisation des archives et la dimension politique de ces archives. Située à Paris, cette association prend la suite du projet de centre d'archives communautaires à Paris proposé dès 2001, mais d'un point de vue plus militant (Isarte 2024; Centre d'archives LGBTQI+ Paris Île-de France 2025). En 2017 également, l'association Mémoires Minoritaires voit le jour à Lyon, ici aussi dans un mouvement de construction des archives communautaires, par et pour les communautés-sources LGBTQIA+. Cette association collecte, conserve et met à disposition depuis 2021 des archives concernant les communautés et mouvements sociaux LGBTQIA+ au sein de la bibliothèque et centre d'archives LGBTQIA+ nommé Le Brrrazero et situé à Vaulx-en-Velin (Isarte 2024). La formation des deux associations précédemment citées, ainsi que de l'association Mémoires de Sexualités de Marseille, entraîne la création en 2021 du réseau Big Tata. Ce réseau est le premier rassemblant des associations, collectifs, bibliothèques et centres d'archives LGBTQIA+ francophones. D'abord piloté par Mémoires Minoritaires, il se forme en réel collectif suite aux rencontres de 2024. En 2025, le réseau compte 17 associations ou collectifs membres principalement en France mais aussi en Suisse et au Canada. L'idée derrière la formation de ce collectif est plurielle : il s'agit de rassembler les initiatives locales afin d'obtenir un poids politique, de centraliser numériquement les ressources disponibles avec la création d'un catalogue commun mais aussi de partager des techniques et des savoirs entre les individus et les collectifs pour faire évoluer les systèmes d'archives mis en places (Big Tata 2024).

Face à la pluralité des initiatives françaises mais aussi la pluralité des visions de ce que doivent et ce que peuvent être les archives LGBTQIA+, de nouvelles problématiques émergent. L'un des principaux sujets à discussion, particulièrement en France mais également dans le reste du monde, concerne les liens tissés entre les archives communautaires (comme conceptualisées par et pour les communautés-sources) et les institutions publiques, entre un manque de confiance des communautés-sources, un manque de moyens mis en place mais des pratiques plus reconnues. Ainsi, ce travail a pour objectif de dresser un portrait des intérêts et enjeux d'une gestion partagée entre communautés-sources et institutions publiques notamment par rapport au paysage français. Pour mener à bien cette étude, trois organisations abordées dans cette section ont été choisies : l'IHLIA à Amsterdam, le Centre d'archives LGBTQI+ Paris ÎDF à Paris et les Archives Recherches Cultures Lesbienues à Paris. Suite à la justification de ces choix et à la présentation des méthodes appliquées pour mener la comparaison, les paramètres et enjeux propres à chacune des organisations sélectionnées seront détaillés. Enfin, une comparaison et mise en contexte sera menée vis-à-vis des problématiques archivistiques et communautaires avancées précédemment.

II. PERIMETRE D'ETUDE ET METHODOLOGIE

Étant donné l'émergence et la pluralité des associations et organisations ayant trait à des archives LGBTQIA+ en France depuis les années 1970, il est intéressant de se pencher sur les différents modes de gestion et d'organisation de ces centres d'archives. Pour cela, trois organisations ont été choisies, en France et hors de France, afin d'avoir des retours d'expérience depuis différents types d'organisations qui entretiennent différents types et degré de partenariat et de soutien de la part des institutions publiques (que ce soit à une échelle nationale, régionale, communale ou municipale). Afin d'étudier les différentes histoires, les modes de fonctionnement, les objectifs, les publics mais aussi les difficultés communes ou non, plusieurs méthodes ont été déployées. Une analyse de la communication et de la présence en ligne a été menée, ainsi que, lorsque cela a été possible, des entretiens avec des personnes impliquées dans les différentes organisations. Les limites des choix effectués, que ce soit lors de la sélection des cas d'études mais aussi des outils méthodologiques seront également exposées et détaillées.

A. LA PLURALITE DES ORGANISATIONS : TROIS CAS A GESTIONS ET ECHELLES DIFFERENTES

Afin d'étudier et de comparer des gestions d'archives LGBTQIA+ mais également leurs liens avec les institutions publiques, plus ou moins présents et ancrés dans le fonctionnement des structures, le choix a été fait de se concentrer sur trois organisations. Ces organisations ont des histoires et contextes d'émergence parfois très différents, que ce soit de par la période de construction, le pays d'attachement, les objectifs premiers, les publics desservis et les documents collectés. Les trois associations ont été identifiées et choisies pour leur rapport très différencié avec les institutions publiques selon plusieurs critères : le degré de légitimation de l'organisation et son rayonnement à une échelle locale, nationale et internationale, le degré de partenariat avec les institutions publiques mais aussi les objectifs affichés. L'objectif de cette étude de cas est donc de comparer les problématiques actuelles (mais également anticipées) d'organisation, de fonctionnement, de conservation, de valorisation ainsi que de vision des archives, du rôle des archivistes et des communautés-sources sur un gradient d'affinité et d'attache avec les institutions publiques. Ainsi les organisations étudiées sont les suivantes : l'*IHLIA LGBTI Heritage* de son nom officiel en anglais, où IHLIA signifie *Internationaal Homo/Lesbisch Informatiecentrum en Archief* en néerlandais, soit Centre d'information et d'Archive Internationale Homo/Lesbien, apparaissant de manière générale sous le sigle IHLIA ; le Collectif Archives LGBTQI+ Paris Île-de-France souvent mentionné comme les Archives LGBTQI+ de Paris par le grand public ou le Collectif par l'organisation elle-même ; les Archives Recherches Culture lesbiennes ou Archives Recherches et Cultures lesbiennes abrégées sous le sigle ARCL. Elles s'inscrivent chacune dans un cadre institutionnel et de conceptions archivistiques spécifiques, telles qu'elles ont pu être identifiées après une analyse préliminaire des sites et communications des différentes organisations. Présentant *a priori* des liens institutionnels variés, mais aussi un rayonnement différent, des données primaires concernant les trois organisations ont été collectées selon les prénotions initiales, et seront discutées lors de l'étude de cas (Tableau 1). Le choix de ces trois organisations se justifie donc

aussi de par leurs profils variés, tout en restant dans un contexte européen qui les rapproche, en termes d'histoire, de législation et de climat politique. L'objectif est également d'identifier les possibilités de développement des associations et organisations françaises en menant une comparaison avec un centre d'archive installé et reconnu. Deux des organisations étudiées sont basées en France, à Paris mais s'inscrivent également plus ou moins fortement dans des réseaux et collectifs rassemblant plusieurs associations du monde francophone (notamment France, Belgique, Suisse et Canada), le réseau Big Tata. Là aussi une certaine différence est à noter entre le Collectif du Centre d'Archives LGBTQI+ de Paris et les ARCL, avec un investissement ostensiblement plus marqué par le Collectif au sein du regroupement Big Tata. Ces choix d'organisations permettent ainsi de questionner la mise en réseau des associations et la portée de ces liens avec les institutions publiques.

Tableau 1 : Données initiales ayant participé au choix de ces trois organisations (IHLIA, Archives LGBTQI+ Paris et ARCL) selon cinq axes de jugement

	Localisation	Rayonnement (pré-identifié)	Liens institutionnels (pré-identifiés)	Publics (pré-identifiés)	Vision archivistique (pré-identifiée)
IHLIA	Amsterdam, Pays-Bas	International, LGBTQIA+	Forts et ancrés	Tous publics	Traditionnelle
Archives LGBTQI+ de Paris	Paris, France	National à international, LGBTQIA+	Existants mais conflictuels	Chercheur·ses, militant·es, grand public	Vivante, militante
ARCL	Paris, France	Local à national, lesbien	Discrets et faibles	Chercheur·ses, militant·es	Vivante, militante

B. ANALYSE DE LA COMMUNICATION

Afin de passer de préjugés et premiers avis ou retours des organisations choisies à un état des lieux plus exhaustifs, une analyse de la communication et des données disponibles a été menée pour chacune des associations. Cette analyse se place comme première étape pour identifier les objets de cette étude et de voir dans quelles dynamiques (archivistiques, militantes, communautaires) s'inscrivent chaque organisation, quels sont leurs objectifs mais également les problématiques actuelles et futures auxquelles elles font et peuvent faire face. Pour cela, une analyse de la forme et des discours implicites a été menée selon une grille de critères permettant d'identifier les publics, moyens et visions. Ensuite, une analyse du fond et des informations explicitement données *via* les moyens de communications officiels de chaque organisation a été effectuée. Cette analyse du discours est aussi couplée aux informations disponibles en dehors des sites de chacune des organisations (par exemple *via* des articles scientifiques, articles de presse, billets de blog, encyclopédie libre), plus particulièrement sur l'histoire et les problématiques liées à chacune des trois organisations.

1. Analyse structurelle

Pour mener à bien ce travail, une grille d'analyse des sites a donc été mise en place, évaluant différents facteurs ayant trait tout d'abord aux moyens mis en place, comme la présence en ligne (site web, réseaux sociaux utilisés), aux informations communiquées, au ton et vocabulaire employés, aux modalités et à la facilité de contact, et à la transparence de chaque organisation. Plus que le fond, c'est surtout la forme qui est ici analysée (Tableau 2). Cette grille d'observation fait appel à une exploration de l'architecture, de l'éditorialisation, de la signalétique et de l'architexte. La notion d'éditorialisation peut être comprise comme l'ensemble des méthodes et procédés permettant de structurer, rendre accessible et visible des contenus de façon dynamique dans l'espace et le temps (évolution possible en continu). Ce concept prend une forte importance dans un contexte d'explosion du numérique et de ses nouvelles formes d'information et de communication. La signalétique et l'architexte sont des notions qui permettent d'identifier notamment le type de discours, les modes d'énonciation et les cibles de ces discours. Alors, la présence en ligne des différentes organisations peut apporter un très grand nombre d'informations, sur les actions, le dynamisme, les partenariats et les objectifs clairement avancés de ces centres d'archives. En sous-texte, l'analyse de ces sites peut apporter des informations sur les publics ciblés, les objectifs ainsi que sur les moyens déployés (financiers, humains, expertise, ...).

Tableau 2 : Grille d'analyse de la structure et de la forme, appliquée au cas de chaque organisation

Présence en ligne	Site(s) web
	Réseaux sociaux
Ergonomie et architecture du site web	Charte graphique
	Architecture et onglets principaux
	Liens hypertextes externes
	Visuels
	Éléments de contacts
Réseaux sociaux	Rayonnement (abonnements)
	Cadence et éléments postés
Interlocuteur·ices	Énonciateur·ices
	Publics
	Langage et discours

2. Analyse du discours

Afin de mener à bien la comparaison entre les trois organisations étudiées, récolter des informations sur leur histoire et leur fonctionnement est essentiel. En dehors des possibles entretiens pouvant être menés pour collecter des informations, un travail a été effectué sur les communications données publiquement sur les sites des associations. Comme il a été identifié et indiqué grâce à l'analyse structurelle des sites, certains sont plus développés que d'autres et présentent davantage d'informations sur l'organisation, les missions et les objectifs de chaque centre d'archive. Le ton et les publics ciblés par chaque organisation au travers de leurs présence sur le web et les réseaux sociaux apportent nombre de données essentielles à l'analyse, explicitant parfois de façon très claire et frontale les positionnements et mouvements ou conceptions archivistique et/ou militante dans lesquelles l'association s'inscrit. Pour anticiper les entretiens, les compléter, les confronter ou même pallier le manque de certains, l'analyse et la recherche d'informations au travers des publications en ligne est essentielle. Ainsi, chaque site a été parcouru dans son intégralité et des informations précises relatives à la problématique étudiée ont été recherchées. Une liste de questionnements, ou grille de lecture, a été construite. Cette élaboration s'est faite en deux temps, en amont de la préparation

de la grille d'entretien, qui sera détaillée plus loin, et après le premier entretien mené, afin de combler les informations manquantes. La version définitive de cette grille d'analyse des discours tenus publiquement aborde quatre onglets principaux : les objectifs, le fonctionnement et les aspects logistiques, les archives en elles-mêmes ainsi que les besoins et problématiques (Tableau 3).

Tableau 3 : Grille d'analyse du discours tenu sur les sites de chaque organisation

Objectifs et missions	Objectifs premiers de l'organisation
	Objectifs actuels de l'organisation
	Types de missions
	Vision des fonctions d'un centre d'archive LGBTQIA+
Fonctionnement et logistique	Personnes impliquées et statut
	Statut légal de l'organisation
	Budget
	Partenariats
Archives	Statut légal des archives
	Type d'archives
	Provenance des archives
	Sélection et tri
	Lieu(x) et durée de conservation
	Condition de conservation
	Cadre de consultation
Besoins et problématiques	Éléments manquants à l'organisation
	Difficultés exprimées
	Questionnements futurs et anticipation

C. ENTRETIENS, VISITES, JOURNEES D'ETUDES

À partir des analyses des sites internet de chaque organisation, de nombreuses informations ont pu être extraites mais beaucoup de zones d'ombres empêchaient la bonne compréhension des enjeux liés à chacune des associations. Afin de compléter les informations manquantes, mais surtout pour avoir des données plus précises sur le fonctionnement effectif et les opinions des personnes impliquées, plusieurs stratégies de collecte d'informations ont été mises en place, avec plus ou moins de succès : des entretiens avec une ou plusieurs personnes de chaque organisation ; des visites des locaux, lieux de consultation et/ou l'observation participante à des actions de valorisation ; et enfin la participation à une journée d'étude intitulée « Recherches et archives sur les luttes LGBTQIA+ » organisée et tenue par la BnF. Ces trois méthodes ne se sont pas déroulées de façon consécutive, mais plutôt simultanément, au vu des difficultés rencontrées qui seront détaillées par la suite.

1. Prise de contacts et entretiens

La première étape est donc de rentrer en contact avec les trois organisations. Les trois centres d'archives ont été contactés *via* les adresses officielles disponibles sur les sites internet. Les résultats étant mitigés, certaines organisations ne répondant pas, même suite à de nombreuses relances, d'autres méthodes de contacts ont été employées, en passant notamment par des liens personnels développés dans le cadre de bénévolat à la bibliothèque du centre LGBTI Lyon et au sein du réseau Big Tata. Ont aussi été mobilisés les liens et contacts de Philippe Colomb (Directeur de la bibliothèque Toni Morrison à la Ville de Paris) et de Thomas Chaimbault-Petitjean (Responsable des relations internationales à l'ENSSIB). En parallèle de la recherche de contacts internes afin de mener des entretiens, une grille de questions a été élaborée, réfléchi sur la même structure principale que la grille d'analyse des sites internet. Ces entretiens sont semi-directifs, assurant une certaine flexibilité de la trame selon la réception des enquêtés pour collecter des informations les plus détaillées possible tout en laissant la libre formulation de leurs réponses aux enquêtés (Fenneteau 2015; Chevalier, Meyer 2018). Ils suivent plusieurs grands axes, similaires à ceux de l'analyse des sites, créés afin d'accompagner et d'encadrer les réponses et données obtenues. La grille d'entretien a néanmoins été adaptée selon les personnes entretenues pour permettre des réponses plus pertinentes selon la structure et la langue employée (Annexe 1 et Annexe 2).

- En premier lieu, l'entretien débute par une présentation personnelle, la présentation du projet et du cadre d'étude. Cette partie permet aux enquêtés d'aborder le projet de façon concrète, de comprendre de quelle manière ses réponses vont être utilisées, mais aussi de créer un lien et un climat propice à la discussion, plus qu'à l'interrogation. Sur ce premier temps, qui est parfois le tout premier contact avec les enquêtés, la possibilité leur est laissée de se présenter ainsi que leurs liens avec l'organisation et leurs parcours personnels. L'accord des personnes est également demandé pour l'enregistrement audio de l'entretien.
- Dans un second temps, les sujets d'études sont abordés, suivant en grande partie les quatre axes de la grille d'analyse, soit les objectifs, le fonctionnement et les aspects logistiques, les archives en elles-mêmes ainsi que les besoins et problématiques. Comme mentionné précédemment,

l'application de la méthode de l'entretien semi-directif rend plus flexible l'échange et ces axes peuvent être abordés sans chronologie particulière pour faciliter la discussion.

- La flexibilité de ces entretiens permet également dans un troisième temps de revenir sur des points abordés par les enquêté·es et de faire émerger de nouveaux questionnements initialement non pris en compte dans la grille d'entretien.
- L'entretien se conclut sur une part de discussion et de suggestions plus générales, et de réponses aux questions des enquêté·es sur la démarche et sur l'étude. Il est proposé aux enquêté·es d'être tenu·es au courant des suites du projet s'ils le souhaitent.

Suite au démarchage auprès des trois organisations, deux entretiens ont pu être menés. Le premier a eu lieu avec deux personnes membres de l'IHLIA, Wilfred van Buuren (responsable des collections) et Amber Redegeld (employée de l'organisation). Cet entretien s'est tenu le vendredi 2 mai 2025 en anglais et visioconférence, sur une durée limitée d'une trentaine de minutes, dû aux impératifs des enquêté·es (Annexe 3). Le second entretien a eu lieu avec Mathilde et Christine, deux bénévoles des ARCL. Il s'est tenu au sein des locaux des ARCL (à la Maison des femmes de Paris, 163 rue de Charenton, 75012) le mercredi 18 juin 2025. Aucun impératif de temps n'était imposé, l'entretien s'est déroulé sur un peu plus de deux heures, avec quelques interruptions extérieures dues aux activités du lieu (Annexe 4). Les personnes enquêtées ont des profils, portes d'entrée au sujet et points de vue différents (chercheur·se, historien·ne, sociologue, militant·e, libraire, étudiant·e, artiste, ...). Les entretiens ont été enregistrés puis retranscrits directement à la suite de l'entretien en préservant le plus possible les nuances, hésitations et le ton employés, afin de limiter les pertes d'informations et faciliter l'exploitation des données (Bachir, Bussat 2000). Les transcriptions ont ensuite été transmises aux enquêté·es afin d'avoir leur accord, leurs modifications ou retraits vis à vis de certaines informations partagées, plus personnelles ou sensibles. Ainsi, les transcriptions des deux entretiens ont pu subir des modifications mineures pour préserver les enquêté·es, sans pour autant impacter les informations visées par la grille d'entretien. Concernant la troisième structure, le Centre d'archives LGBTQI+ Paris IDF, aucun entretien n'ayant pu être obtenu malgré les nombreuses tentatives, les écrits de Sam Bourcier (sociologue, maître de conférences à l'université de Lille et militant transféministe et queer) ont beaucoup été utilisés pour compléter l'analyse du discours mené publiquement par le Collectif. Ce choix a été effectué pour deux raisons majeures, soit l'implication de Sam Bourcier au sein de ces archives et de ce collectif depuis les années 2000, avec lequel un entretien devait avoir lieu mais, dû essentiellement à une incompatibilité très forte de nos disponibilités, n'a pas pu se tenir. L'appui sur ses écrits est également dû à la parution, en mars 2025, de son ouvrage *Le pouls de l'archive, c'est en nous qu'il bat* aux éditions Cambourakis. Cet ouvrage, en plus d'être une source majeure sur les mouvements archivistiques, se positionne explicitement comme un écrit militant, à replacer dans le contexte actuel du Centre d'archives LGBTQI+ Paris IDF et des visions des archives portées par cette structure.

2. Visites des lieux

Dans l'objectif de mieux comprendre et s'imprégner des philosophies, mouvements et de l'organisation déployée par chaque structure, des visites des lieux ont été menées lorsque cela était possible. Ces visites ont été documentées par une prise de notes des observations menées et des discours tenus lors de la présentation de la structure. Tout d'abord, dans le cas de l'IHLIA, aucune visite n'a été possible du fait de l'éloignement géographique. Dans le cas du Centre d'archives LGBTQI+ Paris IDF, aucune visite n'a été possible, du fait notamment du manque de temps. Dans le cas de l'étude des ARCL, la visite des locaux s'est tenue le mercredi 11 juin 2025 et a non seulement permis de se familiariser avec les fonds et les actions, mais aussi de préparer le terrain pour l'entretien qui s'est déroulé la semaine suivante. Cette visite, bien que réalisée dans un cadre très convivial, est travaillée par chacun·e des bénévoles des ARCL car elle se tient pour toute nouvelle personne souhaitant découvrir ou travailler sur et/ou à partir des documents collectés et conservés ici. Ainsi, les lieux ont pu être visualisés, les méthodes de travail également et cela permet d'ancrer l'entretien et les informations récoltées sur le site internet dans le cadre réel.

3. Journée d'étude

À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie qui se tient tous les ans, le 17 mai, une journée d'étude intitulée « Recherches et archives sur les luttes LGBTQIA+ » a été organisée le jeudi 15 mai 2025 par la BnF, site François-Mitterrand. Cette journée marque et assoit l'importance de ces sujets au sein des sphères des sciences de l'information, mais aussi pour toutes les recherches, universitaires ou non, liées aux communautés et sujets LGBTQIA+. Les interventions de la journée étaient menées par des chercheur·ses et doctorant·es en sciences humaines (sciences politiques, anthropologie, sociologie, histoire), en sciences de l'information et des bibliothèques (archivistes, conservateur·ices, bibliothécaires) ainsi que des écrivain·es, libraires ou éditeur·ices. Les organisateur·ices de la journée avaient également convié des militant·es de bibliothèques, musées et centre d'archives associatifs afin de participer aux débats, dont notamment deux personnes des ARCL et une personne de la *GLBT Historical Society* de San Francisco. Au programme, des présentations et tables rondes sur des sujets variés, allant de discussions sur le pouvoir de la fiction/littérature contre l'homophobie, sur les outils de recherche pour les questions LGBTQIA+ développés par la BnF, sur la patrimonialisation de la mémoire LGBTQIA+ ou encore sur la transidentité dans les romans pour adolescent·es (Annexe 5). À l'occasion de cette journée, la BnF publie une « aide à la recherche relative à ses collections en lien avec l'homosexualité. Ce document est composé d'un guide de recherche dans les différents catalogues, et d'une sélection de ressources », néanmoins très ciblé sur l'homosexualité (tant dans les ressources proposées que la terminologie employée). Cette journée d'étude s'inscrit directement dans le cadre des recherches menées pour ce travail, tout d'abord car elle a permis un contact direct avec les ARCL pour convenir d'une rencontre, mais aussi car certaines interventions (ayant fait l'objet d'une prise de note non exhaustive, Annexe 6) ont permis de forger un peu mieux les enjeux archivistiques et les ambitions militantes des groupement associatifs présents, et ainsi de peaufiner la grille d'analyse et d'entretien. C'est notamment lors de la seconde table ronde « La patrimonialisation de la mémoire LGBTQIA+ » que le sujet de la gestion des

archives LGBTQIA+ et des différentes visions, pratiques et évolutions de la discipline archivistique ont été particulièrement abordés. Cette table ronde a été tenue avec la présence de Bénédicte Grailles (maîtresse de conférences en archivistique à l'université d'Angers), Gerard Koskovich (de la *GLBT Historical Society* de San Francisco), Mathilde Petit (militante aux ARCL), Faustin Besançon (militant·e aux Archives ARCL et doctorant·e à l'université Paris 8), Olivier Wagner (conservateur au département des Manuscrits de la BnF) et enfin Renaud Chantraine (post doctorant en anthropologie, à l'Institut des sciences sociales du politique) à la modération. De plus, cette journée a soulevé de nouveaux questionnements vis-à-vis des liens et interconnexions, voulues ou non, entre le monde de la recherche et ces archives LGBTQIA+ souvent préservées par des associations à portée militante.

D. LIMITES DES CAS D'ETUDES ET DE LA METHODOLOGIE

1. Sélection des structures étudiées

Le choix des trois structures sélectionnées pour cette étude et de leur comparaison suit des réflexions logiques présentées précédemment mais relèvent aussi de préoccupations techniques et logistiques. Le choix des deux organisations parisiennes a été fait non seulement par la pertinence au vu des questionnements et hypothèses ici avancées, mais aussi du fait de la proximité des établissements, pouvant *a priori* faciliter les entretiens et visites. Le temps pouvant être consacré à cette étude a aussi limité la sélection des organisations à trois, alors que d'autres cas seraient également à prendre en compte, notamment dans d'autres pays, que ce soit les centres d'archives LGBTQIA+ canadiens, états-unis, espagnols, britanniques ou encore sud-africains. En France également, le choix des structures est à remettre en perspective avec le large panel de centres, bibliothèques et archives associatives qui sont présentes dans de nombreuses villes en dehors de la capitale, comme Lyon, Marseille, Toulouse, mais aussi de plus petites villes et communes, avec notamment des initiatives itinérantes et rurales. C'est donc pour faciliter la comparaison que les trois cas d'études choisis sont des structures européennes et reconnues à une échelle nationale et internationale. Il est cependant nécessaire de rappeler que ces organismes ne sont pas hégémoniques et ne permettent pas de dresser un portrait exhaustif des problématiques et visions de tous les organismes gérant des archives LGBTQIA+.

Il a également été choisi de prendre trois associations dont les objets et portées peuvent aussi différer. En effet, l'IHLIA a une portée clairement annoncée comme internationale et collecte donc des documents de toutes provenances tandis que la portée du Centre Archives LGBTQI+ Paris IDF et des ARCL est moins étendue, du moins de manière systématique. De plus et contrairement aux deux autres, les ARCL ont une cible plus restreinte et centrée sur les documents lesbiens, saphiques, transgenres, non-binaires et même féministes. Cette différence est importante et limite peut-être la comparaison des trois organisations, mais paraît essentielle face à des archives LGBTQIA+ le plus souvent très centrées sur les documents, mémoires et cultures homosexuelles masculines. Ce sont aussi ces spécificités des différents centres qui amènent des questionnements et confrontation à des problématiques différentes, desquelles ils peuvent tirer bénéfices les uns des autres, et ce même depuis leurs situations diversifiées. C'est pour cette diversité de fonctionnement que ces trois structures ont été sélectionnées et que ces structures

s'inscrivent sur un gradient de rayonnement et de liens institutionnels comme précédemment.

2. Biais de l'analyse de la communication

Bien que le manque d'information disponible en ligne soit en lui-même une information importante, cela a pu marquer un manque ou déséquilibre de données entre les différentes organisations. En effet, les trois structures n'ayant pas pu être traitées de la même manière (analyse du site, visites et entretiens), les données collectées ont parfois été insuffisantes pour analyser certaines situations, et particulièrement pour obtenir des opinions plus personnelles des employé·es, militant·es et bénévoles. De plus, la barrière de la langue a également pu limiter l'analyse de la communication de l'IHLIA. Même si la majorité des onglets et pages des sites principaux sont disponibles de façon bilingue, en néerlandais et en anglais, certains ne le sont qu'en néerlandais. L'appel à des traducteurs automatiques a été effectué mais il est nécessaire de souligner que des informations ont pu ne pas être assimilées. De la même manière, les recherches menées sur le contexte et l'historique de l'IHLIA ont pu ne pas être exhaustives dû aux difficultés de langues, certains documents n'étant disponibles qu'en néerlandais et l'utilisation de l'outil Google Traduction n'étant pas toujours fiable.

3. Limite des entretiens semi-directifs

Contrairement à la méthodologie initiale préparée, un des entretiens n'a pas pu avoir lieu, avec des personnes du collectif à l'origine du Centre Archives LGBTQI+ Paris IDF. Malgré l'appui sur l'ouvrage de Sam Bourcier et l'analyse des communications publiques, la grille d'entretien et donc les questions parfois nécessaires à la comparaison des problématiques des différentes structures n'ont pas pu être discutées. Ce déséquilibre marque une première limite de la méthodologie appliquée initialement, et explique en partie le déploiement de stratégies supplémentaires comme l'analyse de la communication sur internet et les visites. Concernant l'entretien mené avec les deux employé·es de l'IHLIA, deux éléments sont à noter concernant les possibles limites de l'entretien. Premièrement, la barrière de la langue effective des deux côtés : d'une part, les enquêté·es ont parfois eu du mal à trouver les bons termes en anglais pour exprimer leurs pensées et de l'autre part, les questions et relances ont été plus difficile à mener de façon fluide. En second lieu, la limite de temps imposée par les enquêté·es, trente minutes, n'a pas permis l'exploration la plus libre des questionnements relatifs à cette étude. Néanmoins, les différents axes de la grille d'entretien ont tous pu être explorés. Une limite commune existe pour les trois structures lors des entretiens, les biais des enquêté·es. Deux personnes ont été interrogées pour l'IHLIA et les ARCL. L'analyse se base sur les écrits d'une seule personne pour le Centre Archives LGBTQI+ Paris IDF. Il est important de rappeler que leurs points de vue, opinions ou vision des problématiques ne peuvent pas engager l'entièreté de l'organisation. Cela étant dit, ce sont également ces personnes qui forment et mènent des actions au sein des associations étudiées, leurs paroles restent donc essentielles à la compréhension des organisations. En dehors des entretiens, les visites menées ont aussi une part d'inégalité, ayant été dans l'impossibilité de me rendre au Centre d'archives LGBTQI+ Paris IDF et sur place à Amsterdam pour visiter les locaux de l'IHLIA.

Pour conclure sur la méthodologie employée, les difficultés rencontrées lors des différentes étapes ont nécessité un réajustement constant des moyens d'analyse déployés. Ces difficultés ont pu être en partie déjouées et tournées en force grâce à la pluralité des méthodes mises en place. Ainsi, l'analyse structurelle des sites et des discours menés publiquement, couplée aux entretiens et écrits de militant·es, bénévoles et/ou employé·es, ainsi qu'aux visites des locaux permet de dresser un portrait le plus fidèle possible des organisations, de leurs difficultés, de leurs besoins mais aussi de leurs vision et objectifs à court, moyen et long termes.

III. ENTRE ACTION COMMUNAUTAIRE ET APPUI INSTITUTIONNEL : DIFFERENTS MODES DE GESTION

Suite aux analyses de communication, de contenus et aux entretiens effectués pour les trois organisations choisies, ainsi qu’au compte-rendu de la journée d’étude conduite par la BnF, le profil de chacune des associations a été établi (Annexe 3, Annexe 4, Annexe 6, Annexe 7, Annexe 8, Annexe 9, Annexe 10, Annexe 11, Annexe 12). L’objectif est de comprendre les origines, les objectifs, la portée et les visions des archives communautaires de ces organisations, et comment cela s’organise vis-à-vis des institutions publiques. Pour cela, chaque association sera examinée tout d’abord sous le prisme de son contexte d’émergence et son histoire, de par les objectifs qu’elle affiche, les moyens déployés pour les atteindre, les actions menées et les archives concernées. Enfin, les problématiques relatives à chacune des organisations seront exposées, au travers des discours tenus par les organisations elles-mêmes, mais également celles qui peuvent paraître au vu de leur fonctionnement.

A. IHLIA

1. Emergence du projet

L’IHLIA est une fondation à but non lucratif qui se construit en 1999 avec le rassemblement de trois autres organisations : Homodok, les Archives lesbiennes d’Amsterdam et la Maison Anna Blaman (*Anna Blamanhuis* en néerlandais) :

- Le Centre de documentation pour les études gays, ou *Homodok*, est créé en 1978 par des groupes scientifiques et universitaires, suite à l’émergence des études gays à l’Université d’Amsterdam. Ce centre a donc un fort lien avec le monde universitaire, son objectif principal étant de collecter des éléments et ressources de la culture gay pour les étudier. Les collections rassemblées par cette organisation n’ont cessé de grandir, via des partenariats avec des associations et collectifs de défense des droits des personnes LGBTQ+ comme COC Nederland (*Cultuur en Ontspannings-Centrum* soit en français « Centre culturel récréatif »), ou encore via des fonds privés de militant·es (comme celui de Jaap Van Leeuwen). Les objectifs et moyens de l’organisation ont également été étendus, avec la création d’une revue (*Homologie*) et le financement de l’Université d’Amsterdam. Ces financements ayant cessé en 1998, les archives d’*Homodok* ont été dans l’obligation d’être relocalisées en périphérie d’Amsterdam et dans des conditions peu favorables à la conservation (Van Den Braber 1999).
- Les Archives lesbiennes d’Amsterdam ont été créées en 1982 avec l’objectif de mettre en avant et de préserver la culture lesbienne d’Amsterdam. Ces archives étaient situées à l’ouest d’Amsterdam, dans un bâtiment partagé avec d’autres organisations.
- La Maison Anna Blaman, parfois appelée Archives lesbiennes de Leeuwarden, est également créée en 1982 par et sur la base des fonds collectés par Henny Smid. À sa création, l’objectif de cette organisation est

de préserver la culture lesbienne, assurer sa visibilité et donner des représentations positives de lesbiennes. En 1987, les collections quittent la maison d'Henny Smid du fait d'un manque de place et d'une volonté d'émancipation, et l'organisation inaugure la Maison Anna Blaman (à Leeuwarden). Après de nombreuses négociations, l'organisation bénéficie de subventions gouvernementales aux échelles de la province de Frise et de la commune de Leeuwarden. Avec l'ouverture du nouveau lieu, les objectifs de la Maison Anna Blaman se sont élargis pour prendre en compte non seulement les cultures lesbiennes mais aussi les cultures de femmes de couleur, femmes juives, femmes de la classe ouvrière, femmes migrantes et réfugiées.

Dans un objectif de fortifier leurs liens, leurs pouvoirs et de mutualiser les financements et collections, les trois organisations ont fusionné en 1999 sous le nom d'IHLIA (en néerlandais *Internationaal Homo/Lesbisch Informatiecentrum en Archief*, en anglais International Gay/Lesbian Information Centre and Archives), conservant deux lieux, un à Amsterdam et un à Leeuwarden. Le nom de l'organisation s'est ensuite transformé en IHLIA LGBTI Heritage. Depuis 2007, les bureaux et une partie des fonds sont situés à la Bibliothèque Publique d'Amsterdam (OBA). Concernant l'antenne de la Maison Anna Blaman, dû à des difficultés financières, son action s'est concentrée sur les cultures LGBTQIA+ après la fusion, et certains des fonds ont été relocalisés à Amsterdam. Au début des années 2010, la Maison a dû fermer ses portes et les fonds ont été divisés entre la Bibliothèque Publique de Leeuwarden et au *Tresoar* (Centre historique et littéraire frison, une institution patrimoniale publique centrée sur les cultures frisonnes). Le reste est conservé par l'IHLIA. Cette histoire, qui marque une certaine instabilité des premières organisations, est très peu relatée par les réseaux officiels de l'IHLIA (site web, réseaux sociaux). Il est intéressant de noter que l'organisation se penche peu sur sa propre histoire, en tout cas via les accès en ligne. Cette histoire riche et longue met en avant les difficultés financières et de stabilité que peuvent éprouver les centres d'archives et de recherche LGBTQIA+ et/ou militants. Dans le cas présent, le(s) centre(s) concerné(s) ont pu protéger leurs intérêts et leurs collections via une mutualisation de leurs ressources et un renforcement de leurs liens avec les institutions publiques.

2. Objectifs et missions

Aujourd'hui et d'après les informations accessibles sur son site web, l'IHLIA se place comme une organisation indépendante phare et indispensable pour les archives et recherches autour des sujets LGBTQIA+. Les archives conservées sont mises en avant comme étant des collections particulièrement complètes, uniques et d'une qualité reconnue au niveau national et international. Les objectifs affichés principaux sont la conservation et la mise à disposition d'un grand nombre de fonds et d'informations à toute sorte de public pour permettre de faire vivre l'histoire et les cultures LGBTQIA+. Ainsi, une des fonctions de l'IHLIA est d'œuvrer pour l'acceptation et l'inclusion des personnes LGBTQIA+ par et dans la société, en passant par des collections généralistes et thématiques mais plus particulièrement en mettant en avant les personnes et leurs vies pour contribuer à la formation d'images positives et plurielles des cultures, vies et histoire LGBTQIA+. Le rapport d'activité de 2024, disponible sur le site, explicite les missions de l'IHLIA sous trois axes : conservation, utilisation et visibilité. On peut aussi noter les missions de collecte, d'accessibilité et de valorisation (au travers d'expositions et de visites guidées),

mais aussi d'aide à la recherche tout au long du discours affiché sur leur site internet. D'après les personnes interrogées et en comparaison des objectifs premiers de l'organisation, une évolution est marquée dans la volonté de mieux intégrer les personnes transgenres et intersexes, et non plus seulement de se concentrer sur des archives gaies et lesbiennes. Pour réussir ces missions, l'organisation met davantage l'accent sur la valorisation des fonds et des collections, notamment via des partenariats avec des institutions culturelles, des expositions et des journées d'études (Entretien IHLIA, 2025).

L'IHLIA avance également son importance en tant qu'organisation à portée internationale pour tous les publics, des étudiant·es, chercheur·ses (professionnel·les ou non), institutions et toutes autres particulier·ères. Néanmoins, des efforts particuliers sont mis en place du côté du monde universitaire et de la recherche, avec un partenariat avec *The Flemish-Dutch Network LGBTI* et un site dédié : *IHLIA Research*, présentant des articles scientifiques, des colloques, événements de rencontre autour des recherches LGBTQIA+, une newsletter dédiée à l'aspect recherche et des prix proposés pour des soumissions de papiers, mémoires et thèses. Contrairement au site principal, disponible en néerlandais et en anglais (pour la grande majorité des pages), le site de recherche de l'IHLIA n'est construit qu'en anglais, mettant en avant l'aspect international de la démarche.

3. Moyens financiers et humains

En termes de moyens humains, l'IHLIA emploie 14 ou 15 personnes (différence selon le rapport d'activité de 2024 et l'entretien mené en 2025) en temps plein et/ou temps partiel, et coordonne une dizaine de bénévoles. L'organisation est structurée par la présence d'un conseil d'administration (composé de 7 personnes), d'un·e directeur·ice, d'un·e chargé·e de collection, d'employé·es (parfois impliqués dans des projets plus spécifiques) et de bénévoles. Une organisation annexe à l'IHLIA a également été formée afin de récolter des fonds supplémentaires : *Vrienden van IHLIA* (en français Ami·es de l'IHLIA), qui sont dotés de leur propre conseil d'administration (constitué de 5 personnes).

D'après l'entretien mené, l'IHLIA reçoit 90 % de son budget annuel de la part du gouvernement Néerlandais. Les 10 % restants sont répartis entre l'argent généré par différents projets, l'Université d'Amsterdam, les donations de *Vrienden van IHLIA* et les dons ponctuels individuels (notamment legs). Afin d'obtenir des fonds du gouvernement, l'IHLIA doit présenter un programme, des actions et des justifications de cette demande d'argent public tous les 5 ans. Un budget annuel leur est alors attribué et sera reconduit pour chacune des 5 années votées. La dernière allocation a eu lieu sous le gouvernement actuel, plutôt favorable aux recherches et personnes LGBTQIA+ (ou en tout cas LGB), en 2022-2023 (Entretien IHLIA, 2025). Les informations récoltées par entretien sont cohérentes avec les informations du rapport d'activité de 2024, qui montre que les fonds proviennent essentiellement du gouvernement des Pays-Bas (à travers en effet d'une allocation de fonds pour un plan de 5 ans, ici 2023-2027) dans le cadre du Programme de subventions pour l'égalité des générations et des personnes LGBTI du ministère de l'Education, de la Culture et des Sciences. Pour 2023 à 2027, le montant débloqué est de 5 536 703 euros, dont 1 118 576 euros pour 2024. L'IHLIA reçoit également des subventions de l'Université d'Amsterdam, à hauteur de 13 345 euros en 2024. Cette même année, l'IHLIA a reçu des dons et contributions à hauteur de 26 394 euros dont 6 500 de l'organisation *Vrienden van IHLIA*. Pour 2024, le budget de l'IHLIA s'élevait donc à 1 158 315 euros et était réparti tel que les subventions provenaient à 96,6 % du

gouvernement, à 1,1 % de l'Université d'Amsterdam et à 2,3 % de dons externes. L'organisation fonctionne donc presque entièrement grâce aux financements des institutions publiques, dont l'investissement est réévalué tous les 5 ans.

4. Archives et actions

D'après les informations disponibles sur le site internet et sur le catalogue de l'organisation, l'IHLIA conserve tous types de document, des pièces écrites comme des livres, brochures, revues ou travaux universitaires, des documents audiovisuels comme des photographies, cartes, posters, CD et DVD mais également des objets comme des vêtements, badges/pins, bijoux, jeux et bannières. Ces archives se regroupent donc sur un total de 365 mètres d'archives, 210 000 documents (51 270 livres, magazines et littérature grise et 38 855 documents audiovisuels et objets). Ces archives couvrent du 17^{ème} siècle à nos jours (de façon non linéaire ni exhaustive) et s'étendent à une multitude de pays (150, principalement européens) et une multitude de langues (60). Ces archives proviennent de dons d'individus et d'organisations, soit une diversité de sources. D'après les personnes interrogées, les archives regroupent en effet tous ces types de documents, qui sont conservés dans plusieurs locaux. Tout d'abord, des documents dont 30 000 livres sont à la Bibliothèque Publique d'Amsterdam, la grande majorité dans les réserves de la bibliothèque et les documents les plus sensibles étant dans un espace spécialisé partagé et géré par la bibliothèque. Ces espaces ainsi que des bureaux sont loués par l'association dans les locaux. D'autres documents, des archives papier et audiovisuelles, sont conservés à un autre endroit, l'*Institute of social history* ou IISG, qui gère les conditions de conservation en même temps que leurs autres archives. Ces espaces couvrent à priori 380 mètres d'archives et les documents sont conservés ici à titre gracieux. Un troisième lieu, en périphérie de la ville accueille environ 9 000 posters, qui ont été pour la majorité numérisés et ne sont pas consultables en dehors de leur version digitale ou des possibles reproductions effectuées (Entretien IHLIA, 2025). D'après les informations récoltées lors de l'entretien et celles présentes sur le site, les archives ne peuvent être consultées que sur place et sur rendez-vous, notamment du fait des différentes localisations. Certaines parties des collections sont numérisées et peuvent être accessibles en ligne ou sur demande, mais ce n'est pas le cas pour l'ensemble des archives. La digitalisation des collections, et surtout des matériaux les plus sensibles est une préoccupation et une des missions actuelles majeures pour l'organisation (notamment des archives audiovisuelles ou anciens manuscrits). Concernant le statut légal/juridique des archives conservées par l'IHLIA, peu d'informations sont disponibles. Sur son site internet, l'organisation rappelle les conditions des droits d'auteur·ice en vue de publication et indique qu'elle est susceptible d'être titulaire des droits d'auteur·ice, mais qu'il peut aussi s'agir d'un tiers. Dans ce cas, l'IHLIA informe qu'une autorisation de la partie tiers est nécessaire pour accéder au contenu et le publier. Vis-à-vis de la tutelle des archives, lors de l'entretien, les personnes interrogées ont avancé que l'IHLIA possédait la majorité des documents, même si des cas spécifiques existent, lorsque les documents sont seulement prêtés ou en dépôts, ou quand certains ne peuvent pas encore être consultés mais pourront seulement l'être dans 50 ans par exemple (Entretien IHLIA, 2025).

Comme indiqué dans ses missions et axes principaux, l'IHLIA mise beaucoup sur la valorisation de ses archives. Cette valorisation passe alors par plusieurs actions comme des expositions (menées dans le cadre de partenariats ou non), des lectures publiques, des colloques (souvent tournés vers les publics universitaires) ou

encore l'enregistrement de podcasts. De nombreux partenariats sont alors mis en place avec divers organismes (publics ou privés) que ce soit pour le prêt de documents ou des animations impliquant davantage l'IHLIA. La période où l'organisation est la plus sollicitée est le *Queer History Month*, qui a lieu en juin-juillet dans la majorité du monde, où de plus en plus d'organismes sont en demande de collaboration avec l'IHLIA. Récemment, des partenariats ont été noués avec environ 30 organismes, qui peuvent être des organisations LGBTQIA+ ou non. Ces partenariats sont l'occasion de mettre en valeur les collections de l'IHLIA mais aussi de faire émerger les documents ayant rapport avec les communautés LGBTQIA+ qui peuvent déjà être présents chez les différents partenaires (Entretien IHLIA, 2025).

5. Vision archivistique et problématiques

Plusieurs problématiques et difficultés ont été soulevées lors de l'entretien mené auprès des membres de l'IHLIA. Tout d'abord concernant la place et la localisation des documents. Avec l'expansion des collections, la place pour les conserver dans de bonnes conditions vient à manquer et l'organisation doit alors trouver des alternatives en dehors des lieux d'accueil (OBA et IISG) comme le centre de dépôt pour les posters ou d'autres espaces qui demanderaient des subventions supplémentaires et la mise en place de bonnes conditions de conservation. De plus, la décentralisation des lieux de conservation entraîne de plus longs délais pour consulter les documents et les mettre à disposition. Un autre manque a été soulevé lors de l'entretien, celui du temps. En effet, cette même expansion de l'organisation entraîne une multiplication d'entrées des documents qu'il faut alors traiter. D'un autre côté, les membres interrogés mettent néanmoins en avant la chance d'agir au sein d'une organisation aussi grande et reconnue car les subventions permettent d'avoir suffisamment de salarié·es et de bénévoles pour gérer le fonctionnement de l'IHLIA. Une autre problématique a été avancée, celle de la numérisation et notamment de la conservation des documents audiovisuels. Malgré le nombre de personnes impliquées dans l'organisation, presque aucune d'entre elles n'est professionnel·les de la documentation ou des archives, les membres présentant plutôt des profils de militant·es et de chercheur·ses en histoire ou sociologie. Ainsi, il est nécessaire de s'appuyer sur des prestataires externes pour la conservation des archives (principalement l'OBA et l'IISG) mais aussi pour la digitalisation ou la restauration. Ces deux sujets sont pour le moment encore à l'étape de projet mais sont la priorité actuelle de l'organisation en plus de la collecte et de la valorisation. Enfin, la dernière problématique abordée lors de l'entretien est celle des subventions. L'IHLIA a des subventions certaines jusqu'en 2027 via le plan quinquennal gouvernemental mais le climat politique actuel et l'issue des prochaines élections aux Pays-Bas pourraient remettre en question tout le fonctionnement de l'organisation, qui s'appuie quasiment uniquement sur les institutions publiques, tant pour les subventions que pour l'hébergement et une partie de la gestion. La question commence tout juste à se poser au sein de l'organisation et des réunions sont prévues pour essayer d'anticiper une possible baisse des subventions publiques (Entretien IHLIA, 2025).

D'après les échanges mais aussi les analyses du site, l'organisation se place comme centrale pour les archives LGBTQIA+ tout en gardant une certaine distance avec les matériaux et une vision très académique et universitaire des collections. Cette image correspond à la volonté de l'IHLIA de porter la recherche autour des sujets liés aux communautés LGBTQIA+, et donc de visibiliser ces communautés. La valorisation sous forme d'expositions et d'événements permet aussi cette

visibilisation aux yeux du grand public. Les archives sont ici abordées d'un point de vue militant, dans le sens de rassembler les savoirs et cultures des communautés LGBTQIA+ par et pour ces dernières, à très grande échelle. Les pratiques archivistiques associées sont pour leur part très liées aux pratiques institutionnelles traditionnelles, étant presque totalement confiées à des organismes publics et les membres de l'IHLIA n'étant pas formés aux pratiques archivistiques.

B. COLLECTIF ARCHIVES LGBTQI+ PARIS IDF

1. Emergence du projet

Créé à l'initiative d'Act Up-Paris en 2017, le Collectif Archives LGBTQI+, association loi 1901, gère le Centre d'archives LGBTQI+ Paris Île-de-France. Initialement situé au sein du Centre LGBT de Paris, le Collectif (et ses collections) est désormais localisé 13 rue Santeuil, Paris Ve, sur l'ancien campus Censier de l'Université Sorbonne Nouvelle. En effet, depuis l'été 2022, le Collectif loue des locaux temporaires à CÉSURE, un tiers-lieu porté par Plateau Urbain en partenariat avec Yes We Camp.

Ce projet d'archive communautaire possède une histoire basée sur de nombreuses promesses, des préfigurations abandonnées, des reprises du projet et de nombreuses négociations. Comme évoqué au sein de la partie sur l'état des lieux des initiatives en France, un projet de Centre d'archives et de documentations homosexuelles de Paris (CADHP) est lancé en 2001 avec le soutien du maire de Paris, Bertrand Delanoë. La préconfiguration du centre est confiée à un militant LGBTQIA+ mais le projet ne rassemble pas, surtout pour les associations lesbiennes et transgenres. Le projet reçoit des subventions de la Ville de Paris afin d'acquérir un local mais ce dernier n'est pas adapté à la conservation d'archives ni à l'accueil du public. Entre 2004 et 2006, le projet est abandonné. En 2008, une deuxième version du projet de centre d'archives LGBTQIA+ est relancé mais vite abandonnée de nouveau. À partir de 2014 et de l'élection d'Anne Hidalgo, des négociations débutent pour faire renaître le projet d'un centre d'archives LGBTQIA+, dans une nouvelle version pour s'éloigner des échecs précédents. Malgré les demandes des associations, les négociations restent au point mort jusqu'à la forte médiatisation liée au film *120 battements par minutes* sorti en 2017. C'est alors qu'est créé le Collectif Archives LGBTQI+ et qu'une subvention est accordée à l'association, jointe au vote de l'attribution d'un local pour gérer ces archives. Depuis 2018, des subventions ont été accordées à l'association mais la problématique de locaux adaptés perdure (Benarrosh-Orsoni 2018). En 2019, la mairie de Paris propose un local situé dans le Marais, quartier parisien emblématique pour les communautés LGBTQIA+, mais ce local n'est pas adapté aux objectifs du Collectif : peu d'espaces, situé en zone inondable, en sous-sol, ... Lors des différentes négociations, les objectifs de la Ville de Paris et du Collectif semblent peu alignés, la mairie poussant un projet de « Maison des cultures LGBT », plus ciblé sur la visibilisation et des animations, contre un projet de centre d'archives, plus ciblé sur la collecte, la conservation et un lieu de ressources pour les communautés-sources (Bourcier 2025). Des locaux temporaires ont été trouvés sur l'ancien campus Censier et un local dans le 19ème arrondissement de Paris a été choisi mais nécessite de lourds travaux afin de le rendre accessible et apte à héberger des archives. D'après les réseaux sociaux du Collectif, au mois de juillet 2025, des subventions pour effectuer

les travaux semblent avoir été validées par la Ville de Paris mais les travaux ne sont pas faits.

2. Objectifs affichés

Les objectifs principaux du Collectif tels qu'énoncés explicitement sur le site dédié et les différentes communications au public sont en partie les objectifs élémentaires de centres d'archives : Collecter, Classer, Conserver et Communiquer. Néanmoins, et dans une démarche voulant s'éloigner des mouvements archivistiques plus classiques, le Collectif défend une « culture de l'archive vivante » et ajoute un 5ème C à la vision traditionnelle des archives, celui de Créer. D'après le Collectif, cette démarche d'archive vivante se fonde sur une communautarisation, une autonomisation et une multiplication des espaces et sources de production, de circulation, de diffusion et d'exposition des récits, expériences et matériaux relatifs aux personnes et communautés LGBTQIA+. Dans cette dimension et logique d'archive vivante, le Collectif marque donc aussi son rôle de créateur de ressources et d'archives LGBTQIA+. À travers ses différentes missions et son organisation, l'association vise à contrer les « dynamiques de capture, de dépossession, de monopolisation et de neutralisation politique des archives minoritaires » (Bourcier 2025; Centre d'archives LGBTQI+ Paris Île-de France 2025). De ces objectifs, une part également importante est dédiée à la communication. Le Collectif met largement en avant ses ambitions d'avoir et d'être un lieu pérenne et ouvert, accessible à toutes. Afin de constituer des archives communautaires rassemblant de multiples et nombreuses voix, expériences et objets, l'apport individuel est mis en avant, notamment via le site internet où il est inscrit que « nous sommes toutes des producteur·ices d'archives ». Ainsi, l'association met en avant l'importance des communautés-sources dans la gestion des archives communautaires, remettant ces communautés au centre de l'action, et le rôle des pratiques archivistiques comme soutien. Cela renverse la conception traditionnelle où les pratiques archivistiques sont maîtresses et les communautés-sources viennent en appui pour aider ponctuellement sur la description par exemple. Il est possible de contacter le Collectif afin de « contribuer à la constitution du fonds commun et participer à la transmission de nos mémoires et de nos cultures ».

3. Moyens financiers et humains

L'association bénéficie de moyens humains au travers de ses membres bénévoles. La diversité des profils des membres est mise en avant sur le site internet du Collectif, avec la présence d'archivistes, de documentalistes mais aussi de personnes avec une approche des archives parfois moins professionnelle : universitaires, enseignant·es, artistes, juristes, designers, réalisateur·ices, journalistes, militant·es, ... D'après le rapport d'activité 2024, disponible sur le site, l'organisation emploie également au minimum une personne, peut-être deux, rien n'étant clairement énoncé. Le travail salarié est donc présent au sein du Collectif mais ce sont essentiellement les bénévoles actif·ves ou ponctuel·les qui permettent le maintien du fonctionnement de l'association.

En termes de financements, le Centre d'archives LGBTQI+ Paris Île-de-France se base sur plusieurs sources afin d'assurer son bon fonctionnement :

- les subventions d'institutions publiques (collectivités territoriales, État)
- les recettes tirées de prestations (effectuées à titre accessoire)

- les adhésions, cotisations annuelles, dons manuels et libéralités
- les donations et les legs

L'association compte plus d'une centaine d'adhérent·es d'après leur site internet. Le financement des activités est une problématique centrale et de longue date pour le Collectif et le Centre d'archives, n'étant pas à la hauteur de l'action et des objectifs du centre, ni des promesses des institutions publiques (Bourcier 2025). Ainsi, d'après le rapport d'activité de 2024, hors projets spécifiques, le budget était de 102 064 euros dont environ 86 % proviennent des institutions publiques gouvernementales (Etat et commune). Concernant l'année 2025, les projections budgétaires se répartissent telles que la DILCRAH financerait le projet à hauteur de 30 000 euros, la Région ÎDF à hauteur de 20 000 euros, le Ministère de la Culture à hauteur de 40 000 euros et la Ville de Paris à hauteur de 50 000 euros. D'autres sources de financements sont prévues dont 1 500 euros à partir des cotisations et 37 901 euros à partir de dons manuels et du mécénat. Cela constituerait un total de 179 401 euros soit une augmentation prévue d'environ 76 % par rapport au budget de 2024. Dans la répartition prévisionnelle pour 2025, environ 78 % proviennent des institutions publiques gouvernementales, c'est-à-dire une part plus faible que l'année 2024, ce qui marque une diversification des sources de financements.

4. Archives et actions

D'après les informations disponibles sur son site internet l'association accepte et conserve des archives sur tout type de supports : « livres, photos, affiches, flyers, objets, pancartes de manifestation, costumes, correspondances, journaux intimes, documents de travail produits par des associations, témoignages oraux, DVD, VHS, films Super 8, cassettes audios, disques durs, etc. ». Environ quarante fonds différents sont conservés (soit 150 mètres linéaires d'archives). Ces archives sont constituées par collectes ou via des dons de particulier·ères (collectionneur·ses, militant·es, journalistes, passionné·es, réalisateur·ices, auteur·ices, photographes, professeur·es, tatoueur·ses, ...) mais aussi d'associations ou de sociétés, depuis les années 1970. La collecte se poursuit continuellement, et le centre affirme sur son site être en voie d'acquérir un fonds important d'un universitaire hollandais. Dans la volonté d'être un lieu vivant d'échanges et de construction par et pour les communautés-sources LGBTQIA+, sans oublier les groupes les plus marginalisés de ces communautés, personnes transgenres, racisées, handicapées, travailleur·ses du sexe (TDS), l'association affirme l'importance et la place de chacun·e au sein de ce centre. Tous les individus sont invités à déposer, produire et transmettre des fonds, archives et mémoires. Selon ces mêmes objectifs, le Centre indique être dans le processus de créer « une putothèque, regroupant des livres autour de la thématique du travail du sexe » (Bourcier 2025; Centre d'archives LGBTQI+ Paris Île-de France 2025). Certain·es donateur·ices souhaitent parfois garder l'anonymat, ce qui est précisé pour les fonds concernés. Ainsi, l'association précise dans ses statuts que :

Lors de la collecte, nous proposons systématiquement aux donateur·trice·s/déposant·e·s de signer une convention définissant les conditions juridiques sur lesquelles s'entendent les deux parties lors du don ou du dépôt. Les fonds sont traités dans le cadre d'ateliers collectifs publics et donnent lieu à la rédaction d'instruments de recherche ainsi qu'au catalogage de la documentation pour une publication sur le site de BIG TATA. (Centre d'archives LGBTQI+ Paris Île-de France 2025)

Dans le processus d'acquisition, les personnes-sources et communautés-sources occupent une place importante comme l'association l'exprime en parlant des processus archivistiques. En effet, il est indiqué sur le site internet que « les LGBTQI+ recueillent, traitent, conservent, indexent et fabriquent les archives, avec l'aide et les conseils d'archivistes professionnel·les. Expert·es de leurs propres vies, ils et elles jouent un rôle majeur dans l'identification, la gestion et la transmission de leur héritage. » D'après la philosophie du centre de construire des archives vivantes, une grande partie de ces actions passent par la mise en place d'un podcast et d'archives orales. Ainsi, 150 heures d'archives orales ont été réalisées par des bénévoles formé·es à l'enregistrement et au montage et sont disponibles facilement afin de visibiliser les communautés LGBTQIA+, leurs vécus et expériences. Ces archives sont conservées depuis l'été 2022 dans des locaux (devant être provisoires) de l'ancien campus Censier à Paris. Ces locaux actuels occupés par le centre sont composés de trois espaces : deux réserves (deux fois 13 m²) où sont conservés les fonds à l'abri de la lumière, et une salle polyvalente (70 m²). D'après le rapport d'activité de 2024, les archives numériques natives produites et collectées sont stockées sur des supports externes multiples (clefs USB, disques durs). L'ensemble des archives numériques fait l'objet d'un travail conséquent de conservation et de portage sur des formats plus actuels et pérennes. Elles sont alors conservées sur un serveur informatique dédié, loué à un Data Center et dupliquées sur un serveur de sauvegarde. Toujours via le rapport d'activités de 2024, des informations indiquent que du matériel de conservation a été acquis, dans l'objectif de reconditionner les archives les plus fragiles. Ces dernières années, une nouvelle action trouve une place forte dans les actions du Collectif, la numérisation. Toujours au sein de cette philosophie d'archive vivante, la numérisation permettrait une meilleure diffusion d'une partie des fonds. Une évaluation préliminaire a été menée par la société Limonade & Co et le projet nécessitera des financements importants.

Concernant les conditions de consultation, l'association marque sa volonté militante de rendre les documents accessibles à toutes, évitant de prioriser le cadre universitaire ou de recherche, institutionnel. D'ailleurs, la qualification du terme de recherche pour qualifier les travaux universitaires ou scientifiques est remise en question, la considération que n'importe qui peut s'inscrire dans le cadre de recherches, quelles que soient les fins ou les raisons (Bourcier 2025). D'après les informations récoltées, les locaux actuels ne permettent pas de mettre en place la vision des archives portée par le centre mais plusieurs possibilités s'offrent pour consulter les documents. Tout d'abord, l'association propose des événements réguliers et des visites guidées tout au long de l'année afin de partager et d'échanger autour des documents d'archives conservés. La salle polyvalente est aussi une partie essentielle de la démarche du Collectif, permettant d'y mener cette action culturelle régulière et variée. La programmation scientifique et culturelle a consisté entre autres, en 2023, à des réunions de groupes de travail, atelier de traitement collectif de fonds d'archives physiques, sensibilisation à la conservation de ces fonds, ateliers de production d'archives orales, formations aux outils de Big Data ou encore des projections-débats. S'inscrivant dans l'onglet de communication et d'ouverture du Collectif, les réserves peuvent être visitées par le public dans le cadre de visites guidées organisées périodiquement. Le traitement de ces fonds, soit le tri, le classement, la description et l'indexation, se fait notamment lors d'ateliers de traitement collectif, encadrés par un·e archiviste professionnel·le. De plus, la personne donatrice est fortement invitée à y participer, lorsque la situation le permet. Durant l'année 2024 et 2025, des ateliers de documentation ont été proposés de façon hebdomadaire, rassemblant « jusqu'à une dizaine de participant·e·s travaillant sur

le catalogage et l'indexation des livres et revues de nos collections. Les participant·e·s mettent à profit leur expérience communautaire pour choisir les mots-clés les plus pertinents pour une indexation qui reflète les réalités LGBTQIA+. » (Centre d'archives LGBTQI+ Paris Île-de France 2025). L'objectif à terme, après l'installation dans les nouveaux locaux, est d'ouvrir les archives à la consultation plus librement.

Dans le cadre de ses objectifs de diffusion et dans leur démarche d'archive vivante, le Collectif met en place et participe à des partenariats avec d'autres organisations. À un niveau international, un dialogue est créé et maintenu avec d'autre initiative de centre d'archives communautaire LGBTQIA+, comme avec le Schwules Museum (Berlin), la GLBT Historical Society (San Francisco), l'IHLIA (Amsterdam) ou le Centro Documentazione Flavia Madaschi (Bologne). D'autres partenariats (financiers, communautaires, culturels, ...) ont été mis en place avec différentes institutions publiques du maillage français et différentes structures et associations LGBTQIA+ (Figure 3).

L'action du Collectif s'inscrit aussi dans un réseau plus large, international francophone : Big Tata. Ce réseau se construit en 2021 dans les locaux de Mémoire des sexualités (Marseille) et a pour objectif de mettre en place des moyens, connaissances et outils de coopération entre différentes bibliothèques et centre d'archives LGBTQIA+ en France principalement, mais aussi en Suisse et au Canada. Cette coopération permet un soutien entre les différentes organisations mais aussi une certaine autonomie, afin que chacune puisse poursuivre les missions de conservation et transmission des mémoires, cultures et archives LGBTQIA+ de manière décentralisée. En plus des savoirs des membres, le Collectif partage aussi des outils clefs de l'ensemble du réseau comme un outil de publication des catalogues et instruments de recherche, utilisant le système de gestion de bibliothèque (SIGB) commun appelé Koha. Des rencontres annuelles sont aussi mises en place au sein du réseau, à Vaulx-en-Velin en 2023 puis à Marseille en 2024, permettant d'échanger autour des expériences de chacun·e, de mener des ateliers d'auto-formations et de construire un maillage permettant un certain poids politique et social.

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

En 2023, le Collectif a coopéré avec les organismes publics suivants et passé convention avec certains d'entre eux :

➤ LA VILLE DE PARIS



➤ LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE



➤ LA DILCRAH



➤ LE MINISTÈRE DE LA CULTURE



➤ LE MINISTÈRE ÉGALITÉ F/H



➤ LE FDVA



PARTENAIRES ASSOCIATIFS ET PRIVÉS

Le Collectif travaille en lien avec les associations suivantes :



Figure 3 : Partenaires du Collectif Archives LGBTQI+ en 2025 (Centre d'archives LGBTQI+ Paris Île-de France 2025)

5. Vision archivistique et problématiques

Le Collectif Archives LGBTQI+ et le Centre d'archives LGBTQI+ Paris Île-de-France sont très clairs sur leur vision de l'archivistique et des pratiques qui en découlent. Une des informations visible et mise en avant sur leur site internet est un manifeste expliquant le projet et le mouvement archivistique communautaire qui l'active. Ce manifeste s'articule autour de huit points principaux :

- « La diversité culturelle et les droits culturels qui la garantissent » : cela implique de pouvoir visibiliser les vies des communautés marginalisées notamment LGBTQIA+, TDS et LGBTQIA+ racisé·es pour lutter contre les discriminations.
- « La pratique autonome de l'archive » : reconnaître le rôle essentiel, comme l'indique la Convention de Faro, des communautés-sources dans la gestion de leurs savoirs, héritages, cultures et archives.

- « La pratique communautaire de l'archive » : légitimer le rôle et l'expertise des communautés-sources vis-à-vis de leurs archives en leur laissant le soin de gérer elles-mêmes l'organisation, la collecte et la conservation des archives.
- « La pratique hyper démocratique et populaire de l'archive » : rendre réellement accessible les archives à toutes, sans hiérarchiser les accès des utilisateur·ices ou les formats d'archives et en créant un centre culturel autour de ces documents pour créer, éduquer, mobiliser, valoriser et rendre visible ces archives.
- La promotion, mise en action et diffusion du « pouvoir émancipateur des archives » : concevoir les archives comme des outils de luttes et de mouvements militants et politiques en multipliant les pratiques et usages des archives et affirmer la place culturelle, politique et sociétale des communautés-sources.
- La poursuite d'objectifs « (trans)féministes et décoloniaux » : lutter grâce aux savoirs et archives contre les systèmes de domination qui sont à l'œuvre dans et en dehors des communautés LGBTQIA+, se placer en opposition à la construction d'une communauté LGB(TQIA+) imaginée.
- L'accueil des « dissensus inhérents à une pratique vivante de l'archive » : construire un lieu propice aux débats, exposer la complexité des communautés LGBTQIA+ dans leurs rassemblements mais aussi leurs contradictions et conflits, toujours dans l'objectif de lutter contre l'image d'une communauté LGBTQIA+ lisse et unique.
- « La pratique de l'archivage en réseau et le transnationalisme » : l'objectif n'est pas de construire un centre national d'archives mais de s'inscrire dans un réseau (des réseaux) et maillage international de centres, associations et collectifs différents, tout en permettant l'échange des pratiques et des savoirs.

Cette pratique des archives comme archives vivantes participe à la désacralisation des documents d'archives, du métier d'archiviste et donc du rôle « tout-puissant » des institutions publiques qui gardent ces archives. L'archive vivante se transmet, se discute, se construit et se reconstruit au fil des échanges, elle n'est pas visionnée comme document d'étude du passé mais comme actrice de nouvelles dynamiques collectives qui mobilisent politiquement et émotionnellement (Bourcier 2025).

Face à ces visions de l'archivistique et des archives communautaires, des problématiques se dressent et sont à soulever pour le Collectif. En effet, comme exposé tout au long de leur histoire et fortement détaillé par l'association elle-même, le manque de locaux adaptés malgré deux décennies de négociations avec la Ville de Paris se place comme la difficulté principale. Ces longues négociations, entre manques de locaux, utilisation publicitaire des ressources du centre mais subventions répétées soutenant le projet, traduisent également la fragilité des liens et instaurent une certaine méfiance, voire défiance envers les institutions étatiques. Au-delà de cet élément central du manque de locaux qui évolue constamment, l'état des lieux au mois d'août 2025 étant que le local serait enfin disponible et que les travaux de réaménagement seraient subventionnés en partie par les institutions

publiques, l'autre difficulté exprimée concerne les financements. En effet, l'association exprime sur son site internet et dans son rapport d'activité de 2024 la volonté d'étendre la recherche de subventions à l'État et à l'Union Européenne, afin de couvrir les frais suite à l'expansion du Collectif, aux futurs travaux nécessaires et à la volonté d'embaucher des salarié·es au sein du centre d'archives. L'idée est également de trouver des financements supplémentaires pour pouvoir étendre et mener à bien une programmation culturelle riche et variée. Sur le compte Instagram de l'organisation, des questionnements sont soulevés vis-à-vis des évolutions politiques à l'échelle mondiale et à la montée en puissance des discriminations, violences et des partis d'extrêmes-droites. L'organisation rappelle les difficultés auxquelles sont aujourd'hui soumises les communautés LGBTQIA+ et les organisations liées à ces communautés, notamment aux États-Unis sous le gouvernement Trump (effacement des sites institutionnels, arrêts des subventions, ...).

C. ARCL

1. Emergence du projet

Les Archives, Recherches, Cultures Lesbien (ARCL) sont créées en 1983 sous le nom Les Feuilles Vives puis déposées autour de 1985 au statut d'association loi de 1901 sous le nom ARCL, période où les collectifs et associations LGBTQIA+ gagnent de l'importance. Plus particulièrement, les mouvements lesbiens émergent en réponse à l'invisibilisation et la discrimination des mouvements féministes hétérosexuels et des mouvements homosexuels mixtes, souvent empruntés de lesbophobie ou de dynamiques patriarcales. D'après les bénévoles actuelles du centre, les ARCL sont mises en place par un groupe de militantes dans la « perspective de conserver les documents de leurs propres luttes déjà et puis de conserver les documents des luttes des personnes, soit d'associations, de groupes, que ce soit en région parisienne, en France ou plus largement en Europe, voire même jusqu'en Amérique du Nord souvent » (Entretien ARCL, 2025). Les membres des ARCL interrogées soulignent le double objectif initial de l'organisation : mener des recherches d'un point de vue universitaire, et rassembler une mémoire militante pour mobiliser, témoigner et construire les luttes et mouvements sociaux. Au milieu des années 1980, l'association met en circulation des bulletins expliquant, entre autres, les objectifs de collecte des ARCL. Un moment de creux des activités des ARCL arrive autour des années 1995-2000, où les évolutions des membres de l'association la rendent moins active en termes de recherches mais où le collectage et la conservation continuent de prospérer. Un espace bibliothèque est développé au sein des archives, sans limites strictement dictées, où les personnes peuvent consulter les documents, lire et échanger. Les ARCL sont hébergées depuis la fin des années 1990 dans le bâtiment de la Maison des Femmes d'abord à la cité Prost puis dans le 12^{ème} arrondissement de Paris. Cette association est depuis sa création en non-mixité, c'est-à-dire ici sans hommes cisgenres, contrainte assumée dès le départ et d'autant plus avec le partage de locaux avec la Maison des Femmes, qui accueille notamment des femmes victimes de violences. Les ARCL sont également une association membre du réseau Big Tata et du réseau ArchiGouine.

2. Objectifs affichés

Aujourd'hui, les objectifs des ARCL ont peu évolué et restent la collecte, l'archivage et l'accessibilité de leur histoire, vies et luttes aux communautés-sources concernées. D'après le site internet des ARCL, l'association reste dans une mouvance politique non-mixte assumée. L'association affirme son rôle au sein des communautés LGBTQIA+ mais également sa volonté de se rattacher aux luttes féministes. À partir des extraits des statuts de l'association disponibles sur le site les principales missions des ARCL sont :

[...] de recueillir des documents de toute nature concernant les lesbiennes, le lesbianisme et le féminisme ; de constituer et d'animer un centre de documentation permettant la conservation, la consultation et l'exploitation de ce matériel ; de faire connaître et promouvoir l'expression des lesbiennes dans tous les domaines, par toute initiative qu'elle jugera utile ; de soutenir et de réaliser des recherches. (ARCL 2025)

Ces objectifs ressortent également de l'entretien mené avec des membres des ARCL, qui soulignent les missions de conservation, de valorisation et de mise en accessibilité, pour toutes les personnes qui le souhaitent et ce pour des travaux universitaires, de recherches personnelles mais aussi dans le cadre de projets artistiques ou pour leur loisirs (Entretien ARCL, 2025).

3. Moyens financiers et humains

Depuis la création de l'organisation en 1983, de nombreuses personnes ont pris part à l'organisation, que ce soit de façon partielle en apportant de la documentation et des archives ou que ce soit de façon plus suivie, comme les personnes s'occupant de classer et conserver les archives. D'après le site internet, ces dernières années « le collectif s'est stabilisé avec 6 à 8 militantes actives. L'investissement dans le lieu Archives n'est pas un investissement politique et lesbien classique : il y faut des compétences techniques de classement, une connaissance approfondie du fonds comme de l'histoire du mouvement féministe et lesbien. Collecter les documents, trier, classer, ranger, rendre accessible à toutes. Par ailleurs, les archives accueillent cycliquement de nouvelles collaboratrices qui, en travaillant sur des thématiques personnelles, permettent de faire vivre le fonds en laissant une trace de leur travail. » (ARCL 2025). D'après l'entretien effectué en juin 2025, l'association aurait connu une période difficile au moment du Covid, de nombreuses bénévoles quittant Paris et/ou ne pouvant plus s'impliquer autant. Néanmoins, depuis cette période, les ARCL ont eu un regain d'attractivité et de nouvelles personnes ont décidé de s'impliquer au sein de l'association. Cette implication peut prendre différentes formes mais les bénévoles interrogées constatent une stabilisation autour d'une dizaine de bénévoles actuellement : « Nous, on se voit beaucoup plus une fois par semaine, en moyenne, parce qu'on peut venir aux permanences. Il y a des personnes qui ne sont pas disponibles et qui font des choses par ailleurs qu'on voit moins, mais qui... Qui s'impliquent, petit à petit, ou qui ont envie de s'impliquer. Mais voilà, du coup, en fonction aussi des temporalités, [...] Oui, je dirais quand même une dizaine de personnes, au moins [...] Maintenant, ça commence à être plus douzaine, voire quinzaine. » (Entretien ARCL, 2025).

En termes de financements, l'association s'appuie sur plusieurs sources différentes d'après leur statuts et site internet : montant des adhésions, subventions ponctuelles accordées par les institutions publiques (notamment l'État ou la Ville de Paris), ou encore de façon plus ponctuelle, grâce aux produits des manifestations publiques ou privées organisées et de la vente des publications de l'association (à titre de remboursement de ses frais). Ces informations sont confirmées par les membres lors de l'entretien, qui précisent que des subventions sont demandées et reçues ponctuellement à et par la Ville de Paris. Le caractère ponctuel de ces finances vient d'une volonté de l'association de ne pas dépendre des subventions publiques, les demandes se font uniquement lorsque des besoins particuliers émergent. Par exemple, en 2024 les ARCL ont reçu 13 000 euros de la Ville de Paris, afin d'investir dans du matériel pour numériser les revues en format A3. Les dépenses de l'organisation sont essentiellement dirigées vers l'achat de documents ou de matériel de stockage ou informatique. Une partie des fonds est aussi mobilisée pour payer une partie des charges du bâtiment partagé avec la Maison des Femmes. C'est néanmoins l'organisation de la Maison des Femmes qui est locataire du local. L'association de longue date entre les ARCL et la Maison des Femmes est abordée plus comme une relation militante qu'un partenariat, ce terme étant jugé « trop institutionnel » par l'une des bénévoles interrogées. Malgré ces possibles faibles subventions, l'association ne montre pas de signe particulier de manque de moyens et les membres des ARCL interrogées insistent sur une tradition lesbienne et militante de faire appel aux connections et à la communauté pour mener à bien des projets même sans moyens financiers conséquents : « Mais comme il y a beaucoup de choses qui se font dans le milieu militant, en plus, et que les lesbiennes ont quand même une tradition de travail, enfin, de travail bénévole, d'échanges, de, voilà, en fait, au final, il y a beaucoup de choses qui se font sans forcément dépenser d'argent. » (Entretien ARCL, 2025). Concernant les dons, l'association reçoit régulièrement des dons mensuels, à raison d'une trentaine d'euros par mois. Pour les adhésions, toute personne venant consulter et utiliser les ressources du centre d'archives serait censée adhérer mais ces adhésions ne sont pas systématiques. Les bénévoles interrogées indiquent qu'environ 40 à 50 personnes sont adhérentes mais qu'au vu de la fréquentation, si l'adhésion était rendue systématique, ce chiffre s'élèverait plutôt à environ 300 ou 350 personnes. L'adhésion est annuelle et se présente sous deux niveaux possibles pour s'adapter aux possibilités de paiement des usager·ères. Ainsi, le tarif de base se place à 30 euros pour l'année et le tarif dit réduit à 15 euros pour l'année. Néanmoins, aucune obligation n'est formulée et il est possible d'adhérer pour moins selon les cas. De plus, comme dit précédemment, l'adhésion n'est pas appliquée strictement pour accéder aux archives.

4. Archives et actions

D'après le site internet et les visites menées aux archives, les ARCL recueillent une grande diversité de documents. Les archives sont constituées de plus de 1 500 romans et essais lesbiens et/ou féministes, des bandes dessinées, des travaux universitaires (une cinquantaine de thèses et mémoires), plus de 300 vidéos (fictions et documentaires), des documents audios, des centaines d'affiches culturelles, politiques et militantes depuis les années 1970, des coupures de journaux, des revues, des zines, des tracts, de la littérature « grise », une centaine de photographies mais aussi des vêtements, badges, banderoles, pancartes et œuvres d'arts. Depuis 2002, les ARCL archivent également les mails, notamment ceux de listes de diffusions d'associations et d'institutions. D'après le site internet de

l'association, l'action des ARCL s'est développée autour de cinq axes, principalement du fait des affinités des militant·es du collectif :

- Les arts plastiques (dons de nombreux livres d'art de personnes privées).
- Les vidéos (plus de 300 titres documentaires, souvent émissions T.V., et fiction).
- Une exposition de photos (plus de 200 photos choisies dans le fonds et agrandies format A3) retraçant l'histoire du mouvement lesbien et féministe
- Un fonds Cinéma féministe, lesbien et homosexuel avec de nombreux documents (scénarios, photos de films, brochures des festivals de nombreux pays)
- Une revue de presse culturelle et politique

La majorité des contenus datent d'après les années 1960 mais quelques documents sont d'avant ces années. Des archives, notamment des revues, de plusieurs pays et langues sont aussi conservées « en anglais, en allemand, en espagnol un peu moins, mais surtout en anglais et allemand » (Entretien ARCL, 2025) provenant des militant·es ayant vécu·es ou voyagé·es en Allemagne, Espagne, Royaume-Unis et Amérique du Nord plus particulièrement. Les archives sont principalement constituées par la collecte courante et les dons de particulier·ères. Il y a peu de donations de grande envergure au nom d'une personne ou d'un collectif. Les archives ont alors été organisées comme une collection de documents, classés par thématiques, formats et/ou années. Ces classements ont et sont amenés à évoluer au fur et à mesure des consultations et des demandes, même si la nécessité de se retrouver au sein des documents (et selon la place disponible) entraîne une certaine stabilité dans le classement physique des archives. En plus du collectage et des dons de particulier·ères, l'association peut aussi acquérir des documents directement via des maisons d'édition ou librairies, au travers de dons ou d'achats. Au vu de la place disponible, une sélection des documents qui vont être archivés s'opère, essentiellement concernant les livres et ouvrages les plus récents. Cette sélection dépend principalement des choix et intérêts des bénévoles impliquées sur le moment, qui consultent et prennent également l'avis du collectif. Par exemple, lors de l'entretien, une des bénévoles a avancé son désir d'acquérir et de mettre en avant davantage des secteurs en particulier : « Mais j'essaie qu'on achète un peu de BD, des livres jeunesse, des beaux livres, des essais, des romans, de la poésie, enfin voilà. Parce qu'il y a des rayons qui sont quand même un petit peu pauvres, comme la jeunesse. » (Entretien ARCL, 2025). Les archives sont conservées dans les locaux de la Maison des Femmes, réparties entre deux pièces, une au rez-de-chaussée accueillant principalement des livres, conservés dans des armoires, et une en sous-sol plus portée sur les autres documents, conservés eux dans des boîtes, armoires et autres contenants dépendant de l'objet. Le processus de conservation ne suit pas de normes strictes mais les bénévoles évoquent plutôt la preuve de « bon sens » afin de prendre soin de ces archives. Il y a aussi une grande salle commune qui permet de mener des ateliers et animations (projections, création de banderoles, ...). Des ateliers communs de classification et de découverte des archives sont aussi des moments d'indexation et de description des archives, tant dans leur contenu que leur état, permettant de définir les priorités de conservation et/ou de numérisation des collections. Récemment, un travail a été effectué, notamment avec des professionnel·les des archives et des textiles, autour des banderoles archivées,

permettant de les restaurer et d'amener des pratiques plus durables pour la conservation de ce type d'objet, mais aussi la description et la prise de photographie de chaque objet afin d'en faciliter l'accessibilité. Ces ateliers servent aussi à faire des liens entre les différentes archives, par exemple dans le cas des banderoles, de renseigner et lier l'objet à un événement dont les ARCL possèdent des photographies ou d'autres documents. Par rapport à la conservation des documents numérisés et des documents numériques natifs, quelques bénévoles impliqués dans les ARCL mais aussi au sein du réseau Big Tata ou ArchiGouine apportent leur aide et compétences informatiques. Pour le moment, ces archives numériques sont apparemment sur un serveur distant et sur des disques durs externes mais des discussions sont prévues au sein du collectif pour prévoir la suite des opérations.

Concernant les conditions de consultation, les archives sont donc accessibles uniquement aux personnes n'étant pas des hommes cisgenres, pour les raisons évoquées précédemment. Des permanences sont tenues tous les mercredis après-midi (14h-17h30) et parfois en soirée (jusqu'à 20h30) pour accueillir les personnes qui veulent travailler ou consulter les archives. La première visite se fait en prenant rendez-vous par mail avec les bénévoles de l'association, en précisant la raison de la visite, afin de bénéficier d'une présentation plus ou moins détaillée des archives et de celles qui peuvent intéresser les utilisateur·ices. À la suite de cette première visite, les individus peuvent circuler dans les lieux et consulter en autonomie les archives, solliciter les bénévoles présent·es pour de l'aide ou pour échanger plus librement. Aucun document d'archive n'est consultable à distance malgré les demandes des personnes n'habitant pas à Paris et/ou ne pouvant pas se déplacer aux archives. Avant la crise du Covid, le prêt de documents (des livres) était possible mais suite aux nombreuses pertes (vols ou oublis), le prêt de livre a dû être arrêté. Le statut des archives possédées par les ARCL reste assez flou, aucune procédure de don n'étant particulièrement mise en place. Certains fonds déposés ont été indiqués par les donateur·ices comme ne pouvant être consultés que par des femmes, ou qu'à partir d'un certain laps de temps, mais toutes ces indications sont données à l'oral ou de façon plutôt informelle. La question se pose particulièrement concernant les photographies, où des personnes ne le souhaitant pas peuvent être identifiées, en tenant compte de la nature sensible de ces documents, dans un contexte de discriminations et de violences envers les personnes LGBTQIA+. Les archives sont peu à peu cataloguées et détaillées à travers l'application Zotero et la liste de ces archives est disponible librement sur le site internet de l'association. Malgré l'intégration des ARCL au sein du réseau Big Tata, l'association n'utilise pas le SIGB Koha mais conserve son propre outil Zotero, mis en place bien avant. D'après les bénévoles, le téléversement des notices créées dans Zotero vers Koha serait un point envisageable mais le manque de temps et de connaissances sur ces sujets ne permet pas de le faire actuellement.

L'association met en œuvre ses missions d'accessibilité et de valorisation des archives et des cultures lesbiennes à travers l'organisation d'animations et d'ateliers comme évoqué précédemment. Ces actions s'organisent souvent dans le cadre de mobilisations politiques (atelier de création de pancarte et banderole avant une marche ou manifestation par exemple). L'association co-organise aussi des événements avec d'autres organismes lesbiens, féministes et LGBTQIA+, comme le prochain lancement d'un livre chez Hystériques & AssociéEs pour lequel l'association a participé et pour lequel une projection avec Cineffable est prévue. Des partenariats sont également noués avec des institutions publiques dans le cadre de prêts d'archives pour des expositions.

5. Vision archivistique et problématiques

Les bénévoles interrogées insistent sur l'importance d'une vision et d'une mise en place collective de ces archives, par et pour les communautés-sources. L'objectif reste de transmettre et d'échanger activement autour des archives récoltées. Durant la journée d'étude intitulée « Recherches et archives sur les luttes LGBTQIA+ » organisée par la BnF, les membres présent·es à la table ronde sur la patrimonialisation de la mémoire LGBTQIA+ ont pu détailler un peu plus les visions de l'association face aux mouvements archivistiques traditionnels et actuels. Les ARCL s'appuient donc sur une pratique autonome (par les communautés-sources) et collective non hiérarchisée (avec les communautés-sources) de l'archive. Cela se traduit notamment par l'importance des débats au sein de l'organisation et de la représentation de la multitude d'expériences, vécus et points de vue des communautés LGBTQIA+ (et principalement lesbiennes). Le centre est particulièrement organisé autour des archives produites et collectées par et pour des femmes lesbiennes mais accueille aussi la multiplicité des histoires et des recoupements en collectant des archives de personnes bisexuelles, transgenre, racisées, handicapées et, par association des luttes, parfois liés aux hommes homosexuels ou aux féministes hétérosexuelles. Les archives sont utilisées comme support de discussion et comme créatrices de nouvelles archives. Une des bénévoles affirme lors de la table ronde qu'une des idées principales qui sous-tend les actions des ARCL est de repenser le temps de l'archive de manière *non-straight* en rupture avec le temps dit *straight* institutionnalisé du patrimoine. Les temporalités traditionnelles et pensées pour les archives institutionnelles ne correspondant pas aux temporalités non linéaires *queer* (CR Journée d'étude BnF, 2025).

Pour supporter les objectifs, missions et visions du centre d'archives, les ARCL font part de quelques difficultés sur leur site internet, notamment du manque de financements (sans pour autant rechercher plus particulièrement des subventions institutionnelles). Lors de l'entretien avec les membres des ARCL, la question des subventions revient également, liée à celle des moyens humains (soit des bénévoles et militant·es faisant vivre l'association) tel qu'avancée par une des bénévoles, « c'est sûr que de l'argent il faut qu'il continue à y en avoir, des militantes il faut qu'il continue à y en avoir et pourquoi pas pendant longtemps. » (Entretien ARCL, 2025). Mais ces questions n'ont pas l'air de se poser comme urgences ou problématiques centrales pour les bénévoles interrogées. Elles avancent l'idée de surtout consolider ce qui existe plutôt que d'être dans une logique d'expansion, expliquant que « dans une certaine mesure en augmentant je dis n'importe quoi d'un peu de place, d'argent, de plein de choses, nécessairement on passe aussi dans peut-être une autre forme de structuration et ça c'est une des questions de fond qui peuvent qui peuvent advenir mais en tout cas pour l'instant nous on est pas... L'idée c'est plus de consolider la manière dont ça se passe là effectivement » et « je pense qu'en fait nous on a pas connu les précédents collectifs mais ils ont nécessairement évolué avec d'autres pratiques et c'est vrai que tout... Enfin déménager, avoir un nouveau fonctionnement enfin en fait serait transformer et je pense si ça se fait ça se fera sûrement petit à petit mais on se dit pas bon l'année prochaine on cherche un autre lieu on prend un salarié enfin voilà c'est pas c'est pas l'objectif. » (Entretien ARCL, 2025). Dans la même idée, elles soulèvent la question du manque de place et de besoins de locaux plus grands, comme mentionné sur le site internet, mais souligne que la relation avec la Maison des Femmes est aussi un facteur très important, au vu des liens militants et personnels s'étant créés mais aussi de la visibilité et du soutien que le fonctionnement actuel apporte. D'autres questionnements sont soulevés lors

de l'entretien et sur le site internet des ARCL, notamment autour de la volonté de proposer des horaires d'ouvertures plus étendus (ce qui nécessiterait davantage de mobilisation bénévole) mais aussi la volonté d'acquérir des connaissances et compétences supplémentaires utiles pour gérer les fonds numériques, possiblement sur le modèle de ce qui a été effectué pour la conservation des banderoles. Lors de la journée d'étude conduite par la BnF, une bénévole du centre a explicité que les capacités et connaissances techniques que les militant·es cherchent à mobiliser et acquérir ne veut pas dire forcément dire que ces militant·es cherchent à se professionnaliser (dans le sens implicite d'un rapprochement avec les pratiques archivistiques traditionnelles et institutionnelles). Elle ajoute que se professionnaliser n'est pas une fin en soi ni un but en particulier, en tout cas pour les membres des ARCL (CR Journée d'étude BnF, 2025). Au-delà des difficultés et des questionnements de l'association, il a également été soulevé lors de l'entretien les possibles craintes pour le futur de ces archives. Les bénévoles ont fait part de leurs peurs plus personnelles de la destruction des archives (que ce soit accidentelle comme avec un incendie ou des dégâts des eaux, ou que ce soit volontaire via des vols ou destructions, par convictions politiques ou non). Au vu de la situation actuelle, l'instabilité politique a aussi été abordée comme sources de craintes pour la sécurité des fonds et des actions de l'association.

Dresser le portrait de chacune de ces associations permet de mieux comprendre leurs liens avec les institutions publiques, leurs objectifs et missions mais aussi les problématiques communes ou propres à chacune qui peuvent être soulevées. Utiliser trois organisations qui œuvrent et s'inscrivent dans des échelles et maillages différents permet également d'attester de la diversité des acteur·ices des archives LGBTQIA+ et notamment des archives communautaires LGBTQIA+. Les points soulevés par chacune des associations étudiées servent de point de départ à une appréhension plus large des liens entre institutions et organisations militantes autour des archives mais aussi offrent une base à des questionnements plus larges concernant les évolutions des visions et pratiques au sein de la discipline archivistique.

IV. ENJEUX ET INTERETS DES ARCHIVES LGBTQIA+

Avec la (les) définition(s) des archives communautaires et les différents concepts pour les mettre en œuvre, une idée principale ressort, l'importance des archives (documents, systèmes et bâtiments) dans la construction de mémoire(s) et transmissions communautaires. Les cas étudiés mettent chacun en avant ces missions mais s'inscrivent chacun dans des cadres d'application différents. Les problèmes avancés par chaque type de fonctionnement des archives étudiées soulèvent des questionnements vis-à-vis des différents types de gestion, de la difficulté d'application des principes d'archivistique traditionnelle aux archives communautaires mais aussi permet de voir émerger de nouvelles façons de conceptualiser les archives.

A. L'EMERGENCE DES ARCHIVES COMMUNAUTAIRES : DIFFICULTES DE CATEGORISATION ET TRAITEMENTS

1. Des supports et expertises différentes

Les archives liées aux communautés LGBTQIA+ couvrent une très grande variété de support et de formats, allant de la documentation écrite sous forme de livres, revues, travaux universitaires à des archives visuelles et orales comme des podcasts, émissions de radio, films, vidéos, photographies, images, affiches, mais aussi d'autres types d'objets comme des banderoles, pancartes, vêtements, badges ou encore des *sex toys*. La diversité de ces archives entraîne de nombreux enjeux, notamment de conservation. En effet, chacun de ces formats nécessite des précautions particulières adaptées, les tissus ne se conservant pas comme des peintures ou des coupures de presse. Les centres d'archives communautaires et centre d'archives militants rassemblent tous ces supports au sein de mêmes lieux, ne dispersant pas ou peu les collections et fonds par types de supports comme il est souvent visible au sein des archives publiques (archives audiovisuelles gérées par l'INA, ...). Un des objectifs premiers des archives communautaires est donc de rassembler ces fonds afin de créer des structures par et pour les communautés concernées, afin d'avoir une visibilité des plus complètes sur les activités et les cultures communautaires. Ces objectifs s'inscrivent dans les processus de construction des identités, individuelles et collectives. Les archives communautaires traitent aussi souvent de données sensibles, caractérisées par les discriminations que subissent les personnes LGBTQIA+, et donc des individus qui ne souhaitent pas laisser apparaître leurs noms, leurs visages, leurs corps parmi les différents fonds. Un des points soulevés tout au long de ce travail est aussi l'absence de représentations positives et de vie quotidienne des personnes LGBTQIA+ au sein des archives institutionnelles. L'apparition et l'expansion des centres d'archives communautaires en France et dans le monde depuis les années 1970 vient en réponse à cette absence afin de récolter et conserver ce qui représente réellement, ou du moins le mieux possible, ce que sont les expériences et vécus des personnes et communautés LGBTQIA+. Avec cet accès aux ressources et archives depuis l'intérieur des communautés, d'où l'emploi du terme de communautés-sources, les archives communautaires apportent une expertise supplémentaire par rapport aux archivistes des institutions publiques et étatiques. En effet, dû à la stigmatisation, aux discriminations voir à la pénalisation des existences, expériences et pratiques

LGBTQIA+, de nombreux moyens de communications détournés ont été mis en place par les communautés LGBTQIA+, par exemple l'usage détourné d'images d'haltérophilie, des signes distinctifs dans l'habillement ou le langage utilisé (Idier 2018). En dehors des communautés-sources, il peut être difficile pour une personne extérieure d'identifier les différents signes et sous-entendus et donc de classer et retenir un document d'archives comme rattaché aux communautés LGBTQIA+. C'est notamment dans ce cadre qu'interviennent les communautés-sources : pour leur expertise concernant leurs vécus et leur héritage. Pour aborder ces archives du point de vue de l'archivistique traditionnelle et postmoderne, la classification et les termes de description sont essentiels dans le processus archivistique. Néanmoins, les institutions publiques attestent un manque crucial de vocabulaire afin de couvrir la pluralité des archives LGBTQIA+. En effet, la terminologie liée aux communautés LGBTQIA+ évolue rapidement et change selon les époques, on entend alors parler d'invertis, de troisième sexe, d'homophilie, de pédérastes, sodomites, folles, homosexualité, gay, gai, saphique, lesbiennes, gouines, twink, butch, dyke, fem, travestis, drag, transsexuel·les, transgenres, non-binaire, queer, genderqueer, genderfluid, intersexué·es, intersexes, asexualité, aromantisme et beaucoup d'autres, toujours en construction, autant de termes que de vécus (Idier 2018; BnF 2025a). Tant de termes qui ont été utilisés auparavant et/ou le sont aujourd'hui, chacun porteur d'une époque et d'un contexte historique précis mais parfois impénétrable pour les personnes non concernées ou non initiées. Force est de constater un manque et une absence de diversité et d'actualisation des termes au sein des thésaurus francophones et anglophones (Comoy 2019). Une certaine diversité existe au sein des autorités RAMEAU, avec par exemple, sous la vedette « Personne LGBTQIA », la présence des termes spécifiques de butch et fem (BnF 2025b). Les communautés-sources et les centres d'archives communautaires apportent ainsi une expérience et des connaissances plus poussées et mettent en place leurs propres outils pour pallier le manque de terminologie adaptée. C'est notamment le cas avec la création et l'alimentation de l'outil « Homosaurus » créé en 1997 par l'IHLIA pour décrire ses propres collections. L'objectif de cet outil est de servir à une échelle internationale et d'évoluer rapidement selon les apparitions de nouvelles terminologies (Digital Transgender Archive 2025). Même si dans le passé il a été possible (et il est toujours possible) d'assister à un manque de confiance entre les institutions publiques et les communautés LGBTQIA+, des coopérations et collaborations se mettent en place depuis les communautés mais aussi depuis les institutions, afin de mobiliser les savoir communautaires au sein des archives publiques et étatiques, comme le montre notamment les mesures mise en place récemment par la BnF pour visibiliser et décrire leurs archives LGBTQIA+ (BnF 2025a).

2. Des lieux et moyens différents

Les centres d'archives communautaires LGBTQIA+ agissent également dans des lieux et sphères différentes et parfois opposées aux sphères des institutions publiques. Portés dès leur émergence par des collectifs restreints, des individus isolés et plus généralement en opposition aux pouvoirs et discours des institutions publiques, les centres d'archives LGBTQIA+ se placent directement dans des sphères militantes. L'objectif militant des archives est souvent ouvertement revendiqué, par exemple comme étudié plus tôt par le Centre d'Archives LGBTQI+ de Paris ÎDF et les ARCL. Les lieux habités par les archives militantes sont généralement à l'échelle des collectifs, c'est-à-dire émergent dans des appartements

privés et/ou publics. Au fur et à mesure de l'expansion des archives et des actions des collectifs, de nouveaux locaux sont recherchés et investis, mais dépendent beaucoup des moyens financiers disponibles. De même, les personnes impliquées pour la gestion des archives sont bénévoles et donc non rémunérées pour leur travail. Les lieux occupés sont souvent peu adaptés à la conservation et à la consultation d'archives telles que traditionnellement envisagées par la discipline archivistique (manque de place, manque de matériel approprié). Ces manques de moyens, entre autres, poussent souvent les organisations à demander des subventions publiques, notamment comme le montre les cas de l'IHLIA et du Centre d'Archives LGBTQIA+ de Paris ÎDF. La participation et l'inclusion des institutions publiques au sein des groupes et collectifs militants amènent selon les cas de ces deux organisations une certaine prise de possession des archives, ou dépossession, par les institutions publiques (Bourcier 2025). Dans le cas du Centre d'Archives LGBTQIA+ de Paris ÎDF, une volonté de la Ville de Paris est identifiée par le collectif entraînant des difficultés d'entente autour du devenir des archives et une certaine méfiance, tout en essayant de convenir d'un partenariat viable. Dans le cas de l'IHLIA, la collaboration avec les institutions publiques apparaît comme positive, des subventions importantes étant accordées et la gestion technique des archives étant en grande majorité prise en charge (que ce soit par l'OBA ou l'IISG). Cette prise en charge peut aussi démontrer une certaine dépossession des archives de l'association qui n'ont plus le contrôle sur le cycle de vie de leurs archives et se place davantage comme organisation de valorisation, comme il est possible de le voir à travers les informations collectées sur le site internet et via l'entretien. Néanmoins, les partenariats avec les institutions publiques entraînent la possible expansion des archives communautaires (local plus grand et adapté, subventions permettant d'employer des individus pour assurer la stabilité de l'organisation, ...) et marquent souvent un gain de visibilité et de légitimité vis-à-vis du grand public.

3. Des temporalités et missions différentes

Comme souligné par Sam Bourcier et par les bénévoles des ARCL, les archives communautaires (LGBTQIA+ ou non) ne s'inscrivent pas dans les mêmes temporalités que les archives traditionnelles. Mise à l'œuvre sous l'impulsion de mouvements sociaux et de luttes militantes, les communautés (discriminées et souvent appelées minorités) organisent leurs archives dans l'action et un besoin sensible de se rassembler sous un front commun, toujours en lien avec la reconnaissance de leurs identités (Neveu 2011; Bourcier 2025). Ces archives existent par et pour les communautés-sources, sont actives et vivantes car utilisées et réutilisées par les collectifs pour construire un héritage mais également poursuivre les luttes et légitimer les identités. Comme décrit par les bénévoles des ARCL lors de la journée d'étude de la BnF, la temporalité des archives communautaires LGBTQIA+ s'inscrit dans une vision non linéaire et de nouveaux cycles que ceux conceptualisés précédemment. Les archives permettraient d'établir des liens intergénérationnels au sein de communautés où la filiation ne passe pas par les gènes ou le sang, et où des documents passés servent à la création et l'anticipation des moments présents et futurs (Lemay, Klein 2014). Cette vision est portée par les missions des différents centres d'archives et notamment des trois cas étudiés, même si elle se traduit de manière différente. Les ARCL et le Centre d'Archives LGBTQIA+ de Paris ÎDF appuient leurs missions de mettre à disposition et rendre accessibles les archives possédées à l'ensemble des communautés LGBTQIA+ et de les valoriser via une pratique autonome et collective de l'archive. L'IHLIA met également en

avant sa mission de valoriser ses archives au grand public (notamment grâce à leur localisation centrale à l'OBA) mais aussi une mission plus poussée vers l'entretien de la recherche universitaire. Il est possible de s'interroger si les liens avec les institutions publiques entraînent l'IHLIA vers les domaines universitaires de recherche, ou si cet intérêt particulier pour la recherche provient également de la construction même de l'association, émergent à travers les recherches universitaires elles-mêmes. En comparaison, les ARCL entretiennent également de forts liens avec les institutions et individus de la recherche universitaire et ce dès la formation de l'association. Néanmoins, le collectif actuel essaie, non pas de s'en éloigner, mais de diversifier davantage les publics cibles des archives au travers d'animations et de communication via notamment les réseaux sociaux (Entretien ARCL, 2025).

L'émergence des archives communautaires amène de nouvelles pratiques et des nouvelles conceptions des missions et objectifs des archives. Il faut alors créer de nouvelles façons de gérer ces archives, en s'alignant avec les difficultés et les missions données, qui divergent sensiblement ou totalement entre les différents centres d'archives et collectifs. Avec l'expansion de ces associations, les liens avec les institutions publiques se font davantage désirer ou au contraire sont forcés afin d'assurer le bon fonctionnement des archives. Les trois exemples étudiés ici présentent une diversité, sans se prétendre exhaustive, des fonctionnements possibles entre les missions et visions des archives publiques institutionnalisées et des archives communautaires LGBTQIA+.

B. ENTRE MILITANTISME ET INSTITUTIONNALISATION : CONCEPTIONS ARCHIVISTIQUES DIFFÉRENTES

1. Apports des institutions publiques

Comme souligné tout au long de ce travail, la collaboration avec les institutions publiques lors de l'émergence des centres d'archives communautaires reste plutôt rare et ces centres sont essentiellement animés par des militant·es (qui peuvent elleux avoir des liens institutionnels de par leurs qualités de chercheur·ses, archivistes, ...). Plusieurs associations souhaitent ensuite faire appel aux institutions publiques afin d'avoir plus de poids, de visibilité, de subventions ou autres raisons. Ainsi, dans le cas de l'IHLIA, les partenariats avec les différentes entités étatiques néerlandaises s'opèrent assez tôt dans la création de l'association, vers la fin des années 1990. Le soutien de ces institutions permet à l'association d'obtenir des locaux (plus ou moins) appropriés à la conservation des archives mais aussi de mobiliser le savoir-faire, les outils et les pratiques des archivistes professionnel·les. D'après l'entretien mené avec des membres de l'IHLIA, les différent·es salarié·es et bénévoles n'ont pas de compétences archivistiques particulières. Ils ont plutôt des profils de chercheur·ses dans les disciplines de sciences humaines et sociales comme l'histoire ou la sociologie. Grâce aux nombreuses subventions publiques, l'organisation a pu se développer pour obtenir un poids national et international en se plaçant comme organisation de référence et affichant une certaine stabilité. Dans le cas du Centre d'Archives LGBTQI+ de Paris ÎDF, les relations avec les institutions publiques paraissent moins lisses et s'organisent à travers des luttes et négociations constantes. Il est possible que la relative nouveauté de ce collectif soit une des raisons des difficultés éprouvées par l'association. Néanmoins, le projet d'un centre d'archives LGBTQIA+, qui a été repris par le collectif, n'est pas nouveau et date du début des années 2000. Les communications (par des articles ou

par le site du centre d'archives directement) montrent les difficultés d'entente avec la Ville de Paris et la volonté supposée de cette institution d'utiliser le centre d'archives comme faire-valoir politique et non via de réels soutiens, donc d'utiliser les compétences et le travail des bénévoles afin de faire du *pinkwashing*, c'est-à-dire se donner une image progressiste et engagée pour les droits des personnes LGBTQIA+ (Bourcier 2025). Le centre d'archive s'appuie néanmoins beaucoup sur les subventions publiques pour son fonctionnement, mais revendique son indépendance d'action et le désir de ne pas fournir ses archives aux archives publiques (d'après les statuts de l'association). L'idée est ici d'utiliser les fonds publics mais de garder la main sur tout le cycle (les cycles ?) de vie des archives. La formation et l'acquisition de pratiques professionnelles des archives semble un point important de l'association, dans un esprit de transmission et d'auto-formation. Le collectif se positionne également comme acteur principal des archives LGBTQIA+ en France, de par le nombre et la variété des archives conservées mais aussi de par sa localisation, dans une France où la majorité des organisations majeures sont localisées à la capitale, Paris. Enfin, les ARCL ont des rapports plus distants avec les institutions publiques, mettant en avant leur autonomie et l'expertise des communautés-sources, que ce soit pour la collecte et le rassemblement de leurs propres archives mais aussi concernant la gestion et les devenir de ces documents. Bénéficiant de subventions publiques sur leurs demandes quand le besoin s'en fait sentir, les bénévoles insistent sur la tradition lesbienne de l'autonomie et de l'entraide. Une des particularités de cette organisation en comparaison des deux autres est sa spécificité sur les archives lesbiennes (et plus largement saphiques) et non pas sur l'entièreté des communautés LGBTQIA+. Il est possible de supposer que cet accent permet de mobiliser un moins grand nombre de personnes mais qui seront peut-être plus investies, avec possiblement moins de discordes fondamentales au sein du collectif comme cela a pu être le cas pour les premières versions et configurations du Centre d'Archives LGBTQI+ de Paris ÎDF. Les ARCL se concentrent alors plutôt sur les apports et réseaux militants que sur des appuis institutionnels, ce qui leur laisse une plus grande liberté d'action, mais une visibilité moins importante. En dehors des liens avec les collectifs et associations recueillant des archives, les institutions accueillant des archives elles-mêmes s'engagent dans la reconnaissance de leurs fonds pouvant concerner les communautés LGBTQIA+. Ainsi, il est possible de constater l'émergence au sein des professions des archives et des bibliothèques depuis quelques années de focus sur l'équité, la diversité et l'inclusion autour des groupes et/ou communautés souvent discriminées, notamment LGBTQIA+. De manière générale, les institutions publiques apportent plus d'attention aux besoins informationnels des communautés LGBTQIA+ (groupe *LGBTQ Users Special Interest Group* de l'*International Federation of Library Associations and Institutions* ou IFLA, groupes de travail « Diversité » et/ou « Inclusion » dans certaines médiathèques et universités, ...). Plus particulièrement autour des archives, les archives thématiques et fonds issues de communautés se font de plus en plus présentes et demandées depuis quelques décennies. Ces efforts pour se mettre à la page des débats et de certaines structures d'autres pays se voient en France notamment à travers la tenue de la journée d'étude sur les archives LGBTQIA+ conduite en mai 2025 par la BnF. Cette journée a également été prétexte à dévoiler le nouveau guide thématique sur les collections liées aux personnes LGBTQIA+ et le travail de mise à jour des autorités RAMEAU actuellement développé (BnF 2025a). Néanmoins ces avancées ne se font pas dans la même temporalité que le développement des fonds, actions et luttes des archives communautaires militantes, comme le montre l'intitulé du guide thématique,

« Quelles ressources relatives à l'homosexualité dans les collections de la BnF ? », encore très ciblée sur le seul aspect sexuel des communautés LGBTQIA+ (Tolbiac 2025).

2. Nouvelles conceptions militantes

Comme abordé tout au long de ce travail, les associations assurant la gestion d'archives LGBTQIA+ avancent de nouvelles conceptions des archives, de façon désacralisée, avec une accessibilité accrue, une gestion autonome, collective et vive des documents. L'objectif qui sous-tend une gestion communautaire est de laisser la place aux personnes concernées de produire et créer leurs propres traces et mémoires. Ainsi, on peut aussi parler de laisser la voix aux communautés-sources pour raconter leurs histoires, en opposition aux institutions et organismes qui parleraient à la place des communautés, amenant un certain effacement selon les narrations poussées par les groupes dominants (Zimmermann 2018). Le concept d'archives vivantes émerge alors de ces luttes et consiste à mettre les archives en action non seulement via des actions de valorisation classiques mais également autour des pratiques collectives autour de ces archives qui sont prétextes à créer de nouvelles dynamiques, renforcer les liens intracommunautaires et transformer les lieux d'archives en lieux de vie. Les organisations prônant une pratique vivante des archives montrent également une volonté de réunir les communautés autour des documents produits par leurs semblables mais aussi de créer ensemble les documents qui réuniront les générations futures. Cette idée de cycle perpétuel renvoie donc à l'idée même de faire les archives par et pour les communautés LGBTQIA+, c'est-à-dire des communautés-sources. Aussi avancé précédemment, l'expertise des communautés-sources LGBTQIA+ est essentielle pour entretenir ces archives. La place donnée aux archives orales démontre également l'importance de l'accessibilité et de l'implication des personnes LGBTQIA+ au sein même de leurs luttes et héritage. Cette philosophie de l'archive vivante est très présente au sein des collectifs comme les ARCL et Centre d'Archives LGBTQI+ de Paris ÎDF avec notamment la mise en place de l'accès libre et de l'autonomie de consultation. Ces nouvelles conceptions des archives sont moins remarquées au sein de l'IHLIA qui se pose plutôt comme association appuyant particulièrement la recherche universitaire, que ce soit dans ses objectifs affichés mais aussi dans les manières d'accéder aux archives (sur rendez-vous et justification, encadré par des membres de l'IHLIA) qui se rapprochent des méthodes et visions traditionnelles et postmodernes de l'archivistique. On peut supposer que l'échelle de l'organisation (internationale pour l'IHLIA et plus locale pour les deux autres associations) peut jouer sur les mesures nécessaires à la consultation et favoriser les méthodes institutionnelles. Toujours dans cette idée d'archive vivante mais aussi de légitimation et visibilité, les trois organisations cherchent une certaine décentralisation et une mise en réseau (que ce soit par des partenariats plus distants ou par des organisations plus fortement reliées et connectées comme Big Tata ou ArchiGouine). Ainsi, elles œuvrent pour la décentralisation des mémoires LGBTQIA+ dans les objectifs de rendre ces mémoires plus accessibles, de représenter la multitude de voix des identités LGBTQIA+ mais aussi de s'ancrer dans le paysage social et politique à partir de plusieurs points pour assurer une certaine stabilité et force d'action et réaction.

Ces nouvelles conceptions archivistiques et militantes sont très présentes au sein des collectifs comme les ARCL et Centre d'Archives LGBTQI+ de Paris ÎDF, qui sont les deux organisations montrant le moins de liens avec les institutions

publiques des trois cas étudiés. La question se pose alors de la relation entre liens institutionnels forts et perte de l'énergie et de la volonté militante. Des conclusions ne peuvent pas être tirées de l'étude de seulement trois associations qui ont toutes des contextes et histoires différentes mais cela permet de soulever cette interrogation. Est-ce que la légitimation institutionnelle des archives LGBTQIA+ se couple avec une dépossession de ces archives aux profits des mêmes institutions ? Ou la cohabitation paisible entre les deux modèles est-elle possible sans se faire au détriment des communautés-sources LGBTQIA+ ?

CONCLUSION

L'étude de ces trois organisations communautaires, l'IHLIA à Amsterdam, Centre d'Archives LGBTQI+ et les ARCL à Paris, collectant, conservant et valorisant des archives LGBTQIA+ permet d'identifier une histoire riche et très diverse des initiatives communautaires à des fins de visibilité et de transmission de leurs vies, expériences et mémoires. Les archives communautaires ne débutent pas avec les initiatives LGBTQIA+, mais peuvent s'appuyer sur les luttes et communautés féministes, juives ou noires par exemple. Les trois cas étudiés montrent que les appuis institutionnels, qu'ils soient financiers ou plus imbriqués au sein même de l'organisation, ne sont pas essentiels à la tenue des archives communautaires LGBTQIA+. L'appui et la bonne entente avec les institutions publiques ouvrent de nouvelles portes en termes de visibilité. Néanmoins, au vu de l'incertitude du climat politique et social actuel vis-à-vis des communautés LGBTQIA+, visible dans les préoccupations de chacune des associations étudiées, l'appui institutionnel devient aussi un possible risque à la stabilité des organisations n'ayant que ces sources de subvention (comme l'IHLIA et en partie le Centre d'Archives LGBTQI+ de Paris ÎDF dans une moindre mesure). Il est démontré, par l'expérience actuelle des associations LGBTQI+ états-uniennes, que les pouvoirs publics peuvent empêcher les actions des archives communautaires notamment en retirant les subventions (Caswell 2021). C'est le cas pour la *GLBT Historical Society* de San Francisco dont les subventions ont cessé brutalement sous le gouvernement de Trump, et qui attaquent actuellement en justice ces actions (CR Journée d'étude de la BnF, 2025). La professionnalisation des militant·es est elle aussi un sujet à débat au sein des organisations LGBTQIA+, posant la question de centraliser le savoir, de rendre moins accessible les archives aux communautés-sources non formées ou même d'être intégrées de force dans les institutions publiques. À cela, plusieurs réponses sont visibles au travers des trois organisations étudiées, que ce soit une gestion majoritairement déléguée pour l'IHLIA, mais aussi des dynamiques d'auto-formation et de transmission perpétuelle des pratiques pour les deux autres associations. Ce travail s'inscrit dans une démarche d'état des lieux et de meilleure compréhension de ce qui fait des archives communautaires LGBTQIA+ et quels impacts peuvent avoir les institutions publiques sur ces archives. Les trois cas étudiés ne sont pas suffisants pour dresser un portrait exhaustif de la pluralité des organisations mais servent de base pour illustrer la pluralité des modalités de fonctionnement des centres d'archives LGBTQIA+. Une des conclusions de ce travail est peut-être justement que, tout comme la diversité qui compose les communautés LGBTQIA+, la diversité des types de centres et de gestion des archives communautaires ou archives de communautés fait la force de ces structures et assure la pluralité des voix et des représentations.

BIBLIOGRAPHIE

ACADÉMIE GAY & LESBIENNE, 2013. Centres et fonds d'archives et de documentation LGBT en France. [en ligne]. 2013. [Consulté le 18 août 2025]. Disponible à l'adresse : <http://www.archiveshomo.info/ressources-lgbt/annuaire-france.htm#li18>

ACADÉMIE GAY & LESBIENNE, 2025. *Brochure du Conservatoire des Archives et des Mémoires LGBTQI de l'Académie Gay & Lesbienne* [en ligne]. 2025. [Consulté le 18 août 2025]. Disponible à l'adresse : http://www.archiveshomo.info/archives/brochure_agl.pdf

ADHEOS, 2013. Archives LGBT: où sont nos mémoires? *ADHEOS* [en ligne]. 9 juillet 2013. [Consulté le 18 août 2025]. Disponible à l'adresse : <https://www.adheos.org/archives-lgbt-ou-sont-nos-memoires/>

ALMA, 2022. Les centres d'archives de communautés en France. Un premier panorama, par la promotion 2020-2021 du master Archives d'Angers. *ALMA* [en ligne]. 3 février 2022. [Consulté le 18 août 2025]. Disponible à l'adresse : <https://alma.hypotheses.org/3372>

AQUA, 2021. About us. *AQuA* [en ligne]. 2021. [Consulté le 17 août 2025]. Disponible à l'adresse : <https://queerarchives.org.au/about-us/>

ARCL, 2025. Archives lesbiennes. [en ligne]. 2025. [Consulté le 18 août 2025]. Disponible à l'adresse : <https://www.arcl.fr/>

ARTIÈRES, Philippe, 2017. Mémoire LGBT: Sortons nos archives du placard ! *Libération* [en ligne]. septembre 2017. [Consulté le 13 août 2025]. Disponible à l'adresse : https://www.liberation.fr/debats/2017/09/16/memoire-lgbt-sortons-nos-archives-du-placard_1596573/

BACHIR, Myriam et BUSSAT, Virginie, 2000. L'entretien en actes. In : CENTRE UNIVERSITAIRE DE RECHERCHES SUR L'ACTION PUBLIQUE ET LE POLITIQUE, ÉPISTÉMOLOGIE ET SCIENCES SOCIALES (éd.), *Les méthodes au concret: démarches formes de l'expérience et terrains d'investigation en science politique*. Paris : Presses universitaires de France. Publications du Centre universitaire de recherches administratives et politiques de Picardie. ISBN 978-2-13-049032-6. 320.072

BASTIAN, Jeannette Allis et ALEXANDER, Ben, 2009. *Community Archives: The Shaping of Memory*. Facet Publishing. ISBN 978-1-85604-639-8.

BAUER, Heike, 2017. *The Hirschfeld Archives: Violence, Death, and Modern Queer Culture*. Temple University Press. ISBN 978-1-4399-1433-5.

BENARROSH-ORSONI, Norah, 2018. Sortir les archives LGBTQI du placard. Un projet d'archives au subjectif. *Panthère Première* [en ligne]. 1 janvier 2018. [Consulté le 18 août 2025]. Disponible à l'adresse : https://www.academia.edu/39002638/Sortir_les_archives_LGBTQI_du_placard_Un_projet_darchives_au_subjectif

BIG TATA, 2024. Qui sommes-nous – Big Tata. [en ligne]. 2024. [Consulté le 18 août 2025]. Disponible à l'adresse : <https://bigtata.org/qui-sommes-nous>

BNF, 2025a. *Synthèse de la journée d'étude LGBT à la BnF* [en ligne]. Bibliothèque nationale de France. Disponible à l'adresse : https://www.bnf.fr/sites/default/files/2025-06/Synthese_journee_etude_LGBT_BnF.pdf

BNF, 2025b. BnF Catalogue général. [en ligne]. 30 juin 2025. [Consulté le 26 août 2025]. Disponible à l'adresse : <https://catalogue.bnf.fr>

BOURCIER, Sam, 2025. *Le pouls de l'archive, c'est en nous qu'il bat*. Paris : Cambourakis. Sorcières. ISBN 978-2-36624-971-2. 026.306 76

BRIET, Suzanne, PERRET, Arthur et MARTINET, Laurent, 2024. *Qu'est-ce que la documentation ?* [en ligne]. [Consulté le 12 août 2025]. Disponible à l'adresse : <https://hal.science/hal-04816907>

CASWELL, Michelle, 2021. *Urgent Archives: Enacting Liberatory Memory Work*. London : Routledge. ISBN 978-1-00-300135-5.

CASWELL, Michelle, GABIOLA, Joyce, ZAVALA, Jimmy, BRILMYER, Gracen et CIFOR, Marika, 2018. Imagining transformative spaces: the personal-political sites of community archives. *Archival Science*. 1 mars 2018. Vol. 18, n° 1, pp. 73-93. DOI 10.1007/s10502-018-9286-7.

CAYA, Marcel et MOURIER, Jacques, 2011. Module 1 - Les archives pour quoi ? pour qui ? par qui ? *PIAF - Portail International Archivistique Francophone* [en ligne]. 2011. [Consulté le 12 août 2025]. Disponible à l'adresse : <https://www.piaf-archives.org/se-former/module-1-les-archives-pour-quoi-pour-qui-par-qui>

CAZIER, Jean-Philippe, DOMIC, Zorka, GABARRON-GARCIA, Florent, JABRE, Elias, SCHAEPELYNCK, Valentin et VOLLAIRE, Christiane, 2015. Politiques de la communauté. *Chimères*. 2015. Vol. 87, n° 3, pp. 7-9. DOI 10.3917/chime.087.0007.

CENTRE D'ARCHIVES LGBTQI+ PARIS ÎLE-DE FRANCE, 2025. Le Centre - Centre d'archives LGBTQI+ Paris Île-de France. [en ligne]. 2025. [Consulté le 18 août 2025]. Disponible à l'adresse : <https://archiveslgbtqi.fr/le-centre>

CHANTRAINE, Renaud, 2017. Faire la trace ? La patrimonialisation des minorités sexuelles. *La Lettre de l'OCIM. Musées, Patrimoine et Culture scientifiques et techniques*. 1 septembre 2017. N° 173, pp. 26-33. DOI 10.4000/ocim.1856.

CHAUVIN, Sébastien et LERCH, Arnaud, 2013. Introduction. In : [en ligne]. Paris : La Découverte. pp. 3-9. Repères. [Consulté le 9 avril 2024]. ISBN 978-2-7071-5469-9. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/sociologie-de-l-homosexualite--9782707154699-p-3.htm>

CHEVALIER, Françoise et MEYER, Vincent, 2018. Chapitre 6. Les entretiens. In : *Les méthodes de recherche du DBA* [en ligne]. EMS Éditions. pp. 108-125. [Consulté le 26 août 2025]. Disponible à l'adresse : <https://shs.cairn.info/les-methodes-de-recherche-du-dba--9782376871798-page-108>

CHIANG, Howard, ARONDEKAR, Anjali R., EPPRECHT, Marc, EVANS, Jennifer, FORMAN, Ross G., AL-SAMMAN, Hanadi, SKIDMORE, Emily et TORTORICI, Zeb (éd.), 2019. *Global encyclopedia of lesbian, gay, bisexual, transgender, and queer (LGBTQ) history*. Farmington Hills, Mich : Charles Scribner's Sons. ISBN 978-0-684-32554-5. HQ73 .G56 2019

CNRTL, 2012. COMMUNAUTÉ : Définition de COMMUNAUTÉ. [en ligne]. 2012. [Consulté le 9 avril 2024]. Disponible à l'adresse : <https://www.cnrtl.fr/definition/communaut%C3%A9>

COMOY, Patrick, 2019. Archives LGBTQI+ en France : de la « déplacardisation » à l'autonomie. [en ligne]. 2019. [Consulté le 13 août 2025]. DOI 10.3406/gazar.2019.5836. Disponible à l'adresse : https://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2019_num_255_3_5836

COOK, Terry, 1997. What is Past is Prologue: A History of Archival Ideas Since 1898, and the Future Paradigm Shift. *Archivaria*. 12 février 1997. pp. 17-63.

CORBMAN, Rachel, 2016. A Genealogy of the Lesbian Herstory Archives, 1974-2014. [en ligne]. 19 septembre 2016. [Consulté le 17 août 2025]. Disponible à l'adresse : https://www.academia.edu/28610312/A_Genealogy_of_the_Lesbian_Herstory_Archives_1974_2014

COUTURE, Carol, 2011. *Les fonctions de l'archivistique contemporaine*. PUQ. ISBN 978-2-7605-2131-5.

DELSALLE, Paul, 2011. *Une histoire de l'archivistique*. PUQ. ISBN 978-2-7605-2126-1.

DERRIDA, Jacques, 1995. *Mal d'archive: une impression freudienne*. Galilée. ISBN 978-2-7186-0454-1.

DIGITAL TRANSGENDER ARCHIVE, 2025. Homosaurus Vocabulary Site. [en ligne]. 16 juillet 2025. [Consulté le 26 août 2025]. Disponible à l'adresse : <https://homosaurus.org/>

DURKHEIM, Émile, 2013a. Communauté et société selon Tönnies. *Sociologie* [en ligne]. 3 juillet 2013. N° N°2, vol. 4. [Consulté le 6 mai 2024]. Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/sociologie/1820>

DURKHEIM, Émile, 2013b. *De la division du travail social* [en ligne]. Paris cedex 14 : Presses Universitaires de France. Quadrige. ISBN 978-2-13-061957-4. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/de-la-division-du-travail-social--9782130619574.htm>Cairn.info

FENNETEAU, Hervé, 2015. Enquête : entretien et questionnaire. [en ligne]. 2015. [Consulté le 26 août 2025]. DOI 10.3917/dunod.fenne.2015.01. Disponible à

l'adresse : <https://shs.cairn.info/enquete-entretien-et-questionnaire--9782100722341>

FIDOLINI, Vulca, 2019. L'hétéronormativité. In : *Manuel indocile de sciences sociales* [en ligne]. La Découverte. pp. 798-804. [Consulté le 19 août 2025]. Disponible à l'adresse : <https://shs.cairn.info/manuel-indocile-de-sciences-sociales--9782348045691-page-798>

FLINN, Andrew, 2011. Archival Activism: Independent and Community-led Archives, Radical Public History and the Heritage Professions. *InterActions: UCLA Journal of Education and Information Studies* [en ligne]. 31 mai 2011. Vol. 7, n° 2. [Consulté le 12 août 2025]. DOI 10.5070/D472000699. Disponible à l'adresse : <https://escholarship.org/uc/item/9pt2490x>

FLINN, Andrew, 2021. Community Histories, Community Archives: Some Opportunities and Challenges. *Journal of the Society of Archivists*. 6 octobre 2021. Vol. 28, n° 2, pp. 151. DOI 10.1080/00379810701611936.

FLINN, Andrew, STEVENS, Mary et SHEPHERD, Elizabeth, 2009. Whose memories, whose archives? Independent community archives, autonomy and the mainstream. *Archival Science*. 31 octobre 2009. Vol. 9, n° 1, pp. 71. DOI 10.1007/s10502-009-9105-2.

FRINGS-HESSAMI, Viviane, 2018. La Perspective du Continuum des archives illustré par l'exemple d'un document personnel. *Revue électronique suisse de science de l'information (RESSI)* [en ligne]. 19 décembre 2018. N° 19. [Consulté le 12 août 2025]. DOI 10.55790/journals/ressi.2018.e1903. Disponible à l'adresse : <https://oap.unige.ch/journals/ressi/article/view/2151>

GALA, 2025. About GALA. *GALA* [en ligne]. 2025. [Consulté le 18 août 2025]. Disponible à l'adresse : <https://gala.co.za/about/history/>

GRAILLES, Bénédicte, 2019. « Mes archives sont-elles queer ? » : des demandes d'archivage et de communication spécifiques aux militantes et militants féministes et queer. [en ligne]. 2019. [Consulté le 16 août 2025]. DOI 10.3406/gazar.2019.5834. Disponible à l'adresse : https://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2019_num_255_3_5834

GRAILLES, Bénédicte, 2022. Comment définir les archives de communauté en France ? : D'une grille d'analyse et de son application au cas des archives du féminisme. In : PÉQUIGNOT, Stéphane et POTIN, Yann (éd.), *Les conflits d'archives : France, Espagne, Méditerranée* [en ligne]. Rennes : Presses universitaires de Rennes. pp. 137-154. Histoire. [Consulté le 12 août 2025]. ISBN 978-2-7535-8733-5. Disponible à l'adresse : <https://books.openedition.org/pur/162530>

HOPPE, Élodie et ISARTE, Roméo, 2019. Transparence choisie et transparence retrouvée : les fonds LGBTQI et féministes à Lyon. [en ligne]. 2019. [Consulté le 16 août 2025]. DOI 10.3406/gazar.2019.5835. Disponible à l'adresse : https://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2019_num_255_3_5835

IDIER, Antoine, 2018. *Archives des mouvements LGBT+ : une histoire de luttes de 1890 à nos jours*. Paris : Textuel. ISBN 978-2-84597-697-9. 306.76

ISARTE, Roméo, 2024. Faire exister les mémoires queers:La longue lutte pour la constitution d'archives LGBTQIA+. *Revue du Crieur*. 12 novembre 2024. Vol. 25, n° 2, pp. 96-109. DOI 10.3917/crieu.025.0096.

JEAN, Chloé, 2020. *Repenser la bibliothèque publique par la bibliothèque communautaire: l'exemple des bibliothèques associatives LGBTQI+*.

JENKINSON, Hilary, 1937. *A manual of archive administration* [en ligne]. London : P. Lund, Humphries & co., ltd. [Consulté le 12 août 2025]. Disponible à l'adresse : <http://archive.org/details/manualofarchivea00iljenk45>

JIMERSON, Randall C., 2009. *Archives power: memory, accountability, and social justice*. Chicago : Society of American Archivists. ISBN 978-1-931666-30-5. CD971 .J56 2009

KAPLAN, Elisabeth, 2000. We Are What We Collect, We Collect What We Are: Archives and the Construction of Identity. *The American Archivist*. 1 janvier 2000. Vol. 63, n° 1, pp. 126-151. DOI 10.17723/aarc.63.1.h554377531233105.

KERN, Gilliane, HOLGADO, Sandra et COTTIN, Michel, 2015. Cinquante nuances de cycle de vie:Quelles évolutions possibles ? *Les Cahiers du numérique*. 17 juin 2015. Vol. 11, n° 2, pp. 37-76.

KMQAA, 2025. Kawe Mahara Queer Archives Aotearoa (formerly LAGANZ). [en ligne]. 2025. [Consulté le 17 août 2025]. Disponible à l'adresse : <https://laganz.org.nz/>

La Déclaration universelle sur les Archives, 2011. *ICA* [en ligne]. [Consulté le 12 août 2025]. Disponible à l'adresse : <https://www.ica.org/fr/resource/declaration-universelle-sur-les-archives-dua/>

LÉGIFRANCE, 2016. *Article L211-1* [en ligne]. 9 juillet 2016. [Consulté le 12 août 2025]. Disponible à l'adresse : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000032860025

LEMAY, Yvon, 2013. Archives et création : nouvelles perspectives sur l'archivistique. *Archives*. 2013. Vol. 45, n° 1, pp. 147-158.

LEMAY, Yvon et KLEIN, Anne, 2014. Les archives définitives : un début de parcours. Revisiter le cycle de vie et le Records continuum. *Archivaria*. 23 mai 2014. pp. 73-102.

Les 5C ou les missions des archivistes, 2025. *FranceArchives* [en ligne]. [Consulté le 12 août 2025]. Disponible à l'adresse : <https://francearchives.gouv.fr/fr/article/367625990>

LES SERVICES DE L'ÉTAT DANS L'EURE, 2013. Le cycle de vie des archives. *Les services de l'État dans l'Eure* [en ligne]. 2013. [Consulté le 12 août 2025]. Disponible à l'adresse : <https://www.eure.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Culture/Service-departemental-des-archives/Missions/Le-cycle-de-vie-des-archives>

LHA, 2019. Our Herstory – Lesbian Herstory Archives. [en ligne]. 2019. [Consulté le 17 août 2025]. Disponible à l'adresse : <https://lesbianherstoryarchives.org/about/a-brief-history/>

LOPES, Luis Carlos, 1997. Vers une archivistique internationale à l'ère de l'information. *Archives*. 1997. Vol. 29, pp. 45-64.

MACNEIL, Heather et EASTWOOD, Terry, 2017. *Currents of Archival Thinking*. Bloomsbury Publishing USA. ISBN 978-1-4408-3909-2.

MARCILLOUX, Patrice, 2013. *Les ego-archives: traces documentaires et recherche de soi*. Rennes, France : Presses universitaires de Rennes. ISBN 978-2-7535-2264-0.

MÉMOIRE DES SEXUALITÉS, 2015. Présentation de l'association Mémoire des sexualités – Marseille | Mémoire des sexualités. [en ligne]. 2015. [Consulté le 18 août 2025]. Disponible à l'adresse : <https://www.memoire-sexualites.org/soutenir/lassociation/>

NEVEU, Érik, 2011. VI. Militantisme et construction identitaire. In : [en ligne]. Paris : La Découverte. pp. 70-84. Repères. [Consulté le 10 janvier 2024]. ISBN 978-2-7071-6935-8. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/sociologie-des-mouvements-sociaux--9782707169358-p-70.htm>

OTLET, Paul, 2021. *Traité de documentation : Le livre sur le livre. Théorie et pratique* [en ligne]. La Plaine-Saint-Denis : Éditions des maisons des sciences de l'homme associées. [Consulté le 12 août 2025]. Collection interdisciplinaire EMSHA. ISBN 979-10-365-6640-0. Disponible à l'adresse : <https://books.openedition.org/emsha/482>

PÉROTIN, Yves, 1961. L'administration et les trois âges des archives. *Seine-et-Paris*. 1961. N° 20, pp. 1-4.

PETIT, Mathilde, 2021. Produire des archives lesbiennes : transmissions communautaires et connexions temporelles. *GLAD!. Revue sur le langage, le genre, les sexualités* [en ligne]. 6 décembre 2021. N° 11. [Consulté le 16 août 2025]. DOI 10.4000/glad.3079. Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/glad/3079#tocto2n1>

RABUT, Elisabeth, CLEYET-MICHAUD, Rosine, CHARON, Philippe et GALLAND, Bruno, 2002. *Dictionnaire de terminologie archivistique* [en ligne]. 2002. Disponible à l'adresse : https://francearchives.gouv.fr/file/4575c619ab1e1e738d81d2249ff8dd4115a3d8cb/ARCHIVES_DE_FRANCE_Dictionnaire_de_terminologie_archivistique.pdf

ROUSSEAU, Jean-Yves, COUTURE, Carol, ARÈS, Florence, FILLION, Chantale, GAGNON, Marlène, GAGNON-ARGUIN, Louise et MAUREL, Dominique, 1994. *Fondements de la discipline archivistique* [en ligne]. 1. Presses de l'Université du Québec. [Consulté le 12 août 2025]. ISBN 978-2-7605-0781-4. Disponible à l'adresse : <https://www.jstor.org/stable/j.ctv18pgsmk>

SANGWAND, T.-Kay, 2018. Preservation is Political: Enacting Contributive Justice and Decolonizing Transnational Archival Collaborations. *KULA: Knowledge Creation, Dissemination, and Preservation Studies*. 29 novembre 2018. Vol. 2, pp. 10-10. DOI 10.5334/kula.36.

TOLBIAC, 2025. Quelles ressources relatives à l'homosexualité dans les collections de la BnF ? *Carnet de recherche* [en ligne]. 15 mai 2025. [Consulté le 27 août 2025]. Disponible à l'adresse : <https://bnf.hypotheses.org/48584>

TÖNNIES, Ferdinand, 2010. *Communauté et société. Catégories fondamentales de la sociologie pure* [en ligne]. Paris cedex 14 : Presses Universitaires de France. Le Lien social. ISBN 978-2-13-055643-5. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/communaute-et-societe--9782130556435.htm>Cairn.info

VAN DEN BRABER, Helleke, 1999. Homodok/Lesbisch Archief Amsterdam. *DBNL*. 1999. Vol. 1999, n° 5-6, pp. 40.

VILLE DE PARIS, 2025. Bibliothèque Marguerite Durand (BMD). [en ligne]. 2025. [Consulté le 18 août 2025]. Disponible à l'adresse : <https://www.paris.fr/lieux/bibliotheque-marguerite-durand-bmd-1756>

ZIMMERMANN, Louve, 2018. Multiplier nos présences, occuper la mémoire. *Groupe d'études politiques en réseaux* [en ligne]. 17 septembre 2018. [Consulté le 27 août 2025]. Disponible à l'adresse : <https://blog.political-studies.net/multiplier-nos-presences-occuper-la-memoire/>

ANNEXES

Table des annexes

ANNEXE 1	GRILLE D'ENTRETIEN (ANGLAIS).....	82
ANNEXE 2	GRILLE D'ENTRETIEN (FRANÇAIS)	84
ANNEXE 3	RETRANSCRIPTION DE L'ENTRETIEN DU 02/05/2025 AVEC WILFRED VAN BUUREN ET AMBER REDEGELD DE L'IHLIA ..	86
ANNEXE 4	ENTRETIEN DU 18/06/2025 AVEC M ET C DES ARCL.....	93
ANNEXE 5	PROGRAMME DE LA JOURNEE D'ETUDE « RECHERCHES ET ARCHIVES SUR LES LUTTES LGBTQIA+ » ORGANISEE PAR LA BNF	131
ANNEXE 6	COMPTE RENDU DE LA JOURNEE D'ETUDE « RECHERCHES ET ARCHIVES SUR LES LUTTES LGBTQIA+ » ORGANISEE PAR LA BNF	133
ANNEXE 7	: ANALYSE STRUCTURELLE DE LA COMMUNICATION DE L'IHLIA	138
ANNEXE 8	: ANALYSE STRUCTURELLE DE LA COMMUNICATION DES ARCHIVES LGBTQI+ PARIS ÎDF	139
ANNEXE 9	ANALYSE STRUCTURELLE DE LA COMMUNICATION DES ARCL	140
ANNEXE 10	ANALYSE DU DISCOURS DE LA COMMUNICATION DE L'IHLIA	141
ANNEXE 11	ANALYSE DU DISCOURS DE LA COMMUNICATION DES ARCHIVES LGBTQI+ PARIS ÎDF	144
ANNEXE 12	ANALYSE DU DISCOURS DE LA COMMUNICATION DES ARCL	146

ANNEXE 1 GRILLE D'ENTRETIEN (ANGLAIS)

Introduction

My name is Blanche Gonod, I use she/her pronouns. I'm in my last year of masters of Library and Information Science in Lyon. For my master's thesis I'm studying the management of LGBTQIA+ archives by several organizations. One of the goals of my study is to research the links between the archives, LGBTQIA+ community and public institutions. The idea is to study IHLIA and two French institutions: the Paris LGBTQI+ archive center and the Paris lesbian archive center.

Thanks again for agreeing to meet me today. I have a few questions prepared for you. Before we begin, would you mind if I record this interview? It's only for myself, to make sure that I don't miss any important information.

And if at any point you don't understand what I say, don't hesitate to ask me to repeat or rephrase!

Questions

Goals

1. Could you describe in a few words the main goals and function of IHLIA? For examples, I'm interested to know how you define the missions of your archives center (conservation, preservation, public access and promotion, etc.)
2. Were they the initial goals at the creation of the organization? Did they evolve with time, how and why?

Management and logistics

1. How many people work at IHLIA? (I saw that there are some staff members and some volunteers, how does that work?)
2. I saw on the website that IHLIA is an independent organization: what does that mean? on a legal level, and more generally for the organization?
3. I saw that your annual budget comes primarily from the national government: what are the other sources of funding? what is the weight of each sources in the budget?
4. Does the fact that a big part of your budget comes from the national government have an impact on the management of the organization and the decisions made?
5. The organization is located in Amsterdam Public Library: how much space do you have? how is the organization linked with the other departments within the Library?
6. Does the organization have any partnership with other organizations: public, associative, private? How are these partnerships useful for IHLIA?

Archives

1. What is the archives' legal status? Does the organization own every documents / objects, are there any shared ownership? Are some of the archives only lent to the organization...?
2. Where do the archives come from? Individual, collectivities, other archive centers, LGBTQIA+ centers... How do you select the documents that are collected?

3. How do you conserve the archives? Are there any specifics regarding the format (books, pictures, films/video, objects, ...)?
4. For how long do you conserve, or aim to conserve them?
5. Where do you keep these archives? Do the conservation and consultation take place in the same place?
6. Where do they come from geographically speaking? I know that you are an international center, but are the documents more specifically from the Netherlands, or European countries, or really from all over the world?

Needs

What would you say the organization is lacking at the moment? Funds, staff, space, skills and expertise, visibility (in the LGBTQIA+ community, in the academic field, in the general public?)

Conclusion

Thank you very much for your time and this exchange. I may have a few more questions, would it be okay if I send them to you by email, so you could answer if you have time?

ANNEXE 2 GRILLE D'ENTRETIEN (FRANÇAIS)

Questions

Objectifs

1. En quelques mots, quels sont les principaux objectifs et fonctions des ARCL ? Par exemple, comment décririez-vous les missions du centre d'archive en termes de conservation, préservation, accès, valorisation ?
2. Quels étaient les objectifs à la création de l'organisation ? Ont-ils évolué depuis, comment et pourquoi ?

Fonctionnement et logistique

1. Combien de personnes sont impliquées dans la gestion et le fonctionnement des ARCL (bénévoles, employéEs, ...) ?
2. Quels sont plus précisément les statuts des ARCL (associations, ...) et comment cela impacte les actions de l'organisation ?
3. Y a-t-il un budget particulier pour l'organisation, quelles sont les sources de financements et leurs poids dans la répartition budgétaire ? Notamment, y a-t-il des financements de la part d'institutions publiques ?
4. Quels sont les liens avec la Maison des Femmes où se trouvent les archives et la bibliothèque ?
5. La bibliothèque et les archives sont-elles directement liées (budget commun, même tutelle, ...) ?
6. L'organisation a-t-elle des partenariats avec d'autres organisations (associations, réseaux de bibliothèques, archives, librairies, musées, ...) ?

Archives

1. Quel est le statut légal des archives ? Est-ce que les ARCL possèdent tous les documents/objets, y a-t-il des propriétés partagées, seulement des prêts de documents, des conditions particulières aux dons (seulement après le décès des individus, seulement pendant un certain nombre d'années, ...) ?
2. D'où viennent les archives ? Individus, collectivités, associations, centres LGBTQIA+, ... Comment sélectionnez-vous les documents à conserver (si sélection il y a) ?
3. Comment conservez-vous les archives ? Y a-t-il des conditions spécifiques selon le format (livres, revues, images, photographies, films, vidéos, ...) ?
4. Sur quelle durée conservez-vous ou comptez-vous conserver ces archives ?
5. Où sont situées les archives (plusieurs lieux, ...) ? La conservation et la consultation se font-elles au même endroit, et dans quel cadre ?

Besoins

1. Quels sont les éléments qui manquent à l'organisation, en termes de moyens humains, financiers, place, compétences, connaissances, visibilité, soutien des institutions ?

2. Y a-t-il des menaces possibles identifiées (politiques, techniques, ...) qui pourraient compromettre la maintenance et/ou l'extension des archives et de l'organisation ?
Des réflexions et plans sont-ils mis en place/en réflexion pour y répondre ?

ANNEXE 3 RETRANSCRIPTION DE L'ENTRETIEN DU 02/05/2025 AVEC WILFRED VAN BUUREN ET AMBER REDEGELD DE L'IHLIA

00:00 Blanche Gonod (BG) Okay. So if at any point you don't understand what I say, sorry, don't hesitate to ask me to repeat or rephrase. I will do my best. Okay. So first, could you describe in a few words the main goals and functions of IHLIA? For example, I'm interested to know how you define the missions and the functions of your archive center, about conservation, preservation, public access, promotion, ...

00:40 Wilfred van Buuren (WvB) Yeah. So actually there are three things, so we want to : Collect, safeguard, and to preserve, and show, LGBTI heritage.

01:01 BG Okay. And it's going through, exhibitions, things like that?

01:12 WvB So showing. Then it's about showing. Showing can be about exhibitions. We have a space here in our own, here in the library where we have exhibitions, several exhibitions, let's say three or four every year. It changes. Then we also have readings, lectures. And one of the things is the Queer History Month. That's in March. What do we do in the Queer History Month, Amber?

01:45 Amber Redegeld (AR) Well, in Queer History Month, we work with other organizations, but also ourselves, try to focus on, well, obviously Queer History, but also look at areas where maybe that hasn't been looked at yet. So ask other institutions to look deeper into their own collection and see what they can find. As well as just shed more light on Queer History as a whole.

02:09 WvB Yeah. So in this Queer History Month, there are about 30 partners we coordinate. There are 30 partners. There's, every day there's an activity. And there's also a website where then those institutions, and there are huge institutions, like [en néerlandais] Rijksmuseum or several archives, several museums, they pick one object, queer object from the collection. They show it in their own institution, but they also show it on the website and have a story about it. So this also means that then we are promoting, querying the collections within other organizations. And this can be both Queer organizations, but mainly just, okay, regular, regular organizations.

03:00 BG Okay. Thanks. Um, where, what were the initial goals at the creation of the organization, if you know? And did they evolve with the time? and why, how and why?

03:20 WvB So actually it started in the late seventies. So it's almost 50 years of collecting now. Um, then it was called homo doc, homo doc. So documentation about homosexuals. Um, and it was close to the university of Amsterdam where then at that moment, they developed, let's say, homo studies, gay studies and lesbian studies. And first the goal was to, "oh, is there some material about this topic about these subjects?" So it all started with a box collecting titles, titles about books and about articles. Then after one year, actually, or two years, it evolved. "Okay. We want these books in these articles ourselves." So we started to collect them ourselves and then it expanded to an archive. And a bit later, early eighties, then there also were founded to lesbian archives and those merged at a certain moment. Uh, so there were definitely, um, differences from the beginning and now, because at the beginning it was more focused on gay and lesbian, and the others, um, alphabet letters came later, and also trans and intersex. And at first it was just collecting but let's say the public part program of the showing part that began also later.

05:14 BG Thank you. Okay, so now I would like to talk about management and logistics, maybe a little bit. So I saw that there were some staff members and some volunteers. How many people work at IHLIA?

05:31 AR Around 10, but I don't know the exact number. That's bad of me.

05:40 WvB No, that's okay. We have 14 staff members, so they are paid, all. They don't all have a full-time job, but 14 people are being paid. And then there are about 8 or 10 volunteers.

05:59 BG Okay. Thank you. And also I saw on the website that IHLIA is an independent organization. It's what it says. But what does that mean? On a legal level and maybe on a more generally, um, level for the organization. What does that mean that it's an independent organization?

06:24 WvB So the organization is independent with a board and... Okay, we can decide what our own goals are and what we collect and whatnot. Um.

06:40 BG Is this an association?

06:42 WvB Yeah. What is it? It's a society or a [en néerlandais] stichting?

06:50 AR Yeah. I don't know how to say it in English, though. Um.

06:58 WvB Um. Yeah, a [en néerlandais] stichting. And it also means... So we are located in the public library of Amsterdam, the main...

07:08 AR Foundation.

07:09 WvB Yeah, it's a foundation.

07:11 BG Okay.

07:11 WvB We are located... We are located in the public library of Amsterdam, but we are not the library. It gives us place. Here we can stuff our books and we have a space to do exhibitions. And we also... We are here quite cheap, but we rent some office space.

07:33 BG Okay. Renting to the library?

07:36 WvB Sorry? Into the library.

07:38 BG Into the library. Okay. Yeah.

07:40 WvB And the other thing is... And it's about money. Let's say 90% of our money comes from the national government in the Netherlands. And then every five years, we get a budget.

07:58 BG Okay.

07:59 WvB And in those budget, you also have to express goals. So what will you achieve in these next five years?

08:09 BG Okay.

08:12 WvB So we are independent. We are not completely free. Yeah. We ask for the money, but then you have to do something for it.

08:18 BG Yeah. Okay. You have to prove why you will use... How you will use your budget.

08:27 AR Yeah.

08:28 BG Okay. Okay. So, as you told me, your annual budget or five years budget comes primarily from the national government. What are the other sources of

funding? And what is the weight of each sources in the budget? So 90% from the government and the 10 others?

08:52 WvB Well, there is a slight amount of money that comes from the University of Amsterdam. It's maybe 1%. Then we have projects. So there are different kind of projects, which involves actually the rest of the money. And then there is also a group called the [en néerlandais] Vrienden van IHLIA. So the Friends of IHLIA. That's a different organization, but they have people who donate. And every once in a while, they get a legacy. And then... So if we need something special, some sort of special books we want to buy, or we need a camera or something, then we ask the friends and they also have to ask. They say, yes, it's fine.

09:40 BG Okay. Okay. And we also talk a little bit about the location of IHLIA. So in the Amsterdam Public Library, you have... How much space do you have? You have the third floor and a part of the basement. I understand. I think I understand that. Okay.

10:04 WvB Yeah. Third floor. Okay. I'll let you talk.

10:05 AR We have a space on the third floor, which is of course public. So we have an information desk there. And then we have four... or more bookshelves right in front of it, right now. Is it still four? Four and a half bookshelves in front of it, which are books that are part of our collection, not the library's collection. So they also cannot be taken home with people. They cannot be rented or landed, but they can consult them even if there's no one at the information desk. And then we also have some other space for the exhibition as well. Which I would say is a significant part of the floor. It's small, but still, um, quite a lot of space. And then we also have some other projects within the library on that floor where we work with the library to provide books that people can actually lend, which are also near to our own desk, but are kind of a team up and not necessarily our books, but from the library. They are in a pink bookshelf. I think you can find it on the website as well.

11:14 BG Yeah.

11:15 AR But those can be taken home. There's also some DVDs in there. And then in the basement, we have a shared office space. And as well as the actual archive where we have one space that is our own archive where we keep only our stuff. So magazines in boxes. We have a small space that we share in the vault for more sensitive material. So, images or really old books, for example. And we also have a shared space in the library vault, [en néerlandais] magazijn, magazine. It's not the right word.

11:40 WvB Depot.

11:41 AR Depot is the right word. Where the library also keeps their extra books. And we also have some shelves there where we keep all our books that are not open for the public upstairs.

12:06 WvB Yeah. So the main part of the collection is stocked here in the library. So, for instance, we have 30,000 books, 3000 are upstairs and then the rest is downstairs. Uh, apart from that, let's say the archives in a strict sense. So the archives, they are not in the library, but we keep them at the IISG. That's the international...

12:33 AR Institute of social history.

12:35 WvB Social history. It's further in Amsterdam. So they have the archives, the paper archives, that's about 380 meters. And that is because we don't have the

space here for the archives and, uh, also because that's... Yeah, the proper way, they have the perfect climate there to keep.

12:58 BG Mm, Okay.

12:58 WvB But that means that the archives are in a different space than we are. So people make an appointment there if they wanna research.

13:06 BG Okay. And you, the organization. Is renting a space there or is it for free

13:10 WvB We get it for free, yeah. For free

13:14 BG Okay, nice.

13:18 WvB And apart from that there is also a depot near [en néerlandais] Schiphol airport. There we pay for. So we have, um, for instance the posters and once we have registered and photographed the posters they go to this depot and actually they stay there so if people want to use a poster for an exhibition we send them a digital format and they can make a print of their own. But so 9000 posters yeah we have no space here so we...

13:58 BG Okay. So, you talked about partnership with other organizations like museums. Is there a massive partnership going on other than for queer history month or things like that? Maybe yearly partnership?

14:28 WvB Um, no. Well how shall I say this... So for instance for this Queer History month we had 30 organizations. That becomes bigger and bigger. This is, at the beginning it was quite small and this is expanding. And then also, well, we have a lot of organizations who want a partnership or want to cooperate with us. So that involves a lot of time to think it over if it's worthwhile if it's... What exactly is our task, how shall we do it, how will we manage it, who will pay for it. So this is actually expanding. And it's becoming, sometimes it's becoming too much to even think about all these... So a lot of people want to, of course our small, I wouldn't call it partnership, but we have materials into our, museums or archives who want to borrow it for their own exhibitions. That's okay, there's maybe about 10 or something in every year. There can also be stuff from, um, abroad. So there was a big t-shirt exhibition in London. Actually, it was funded by Google or something, but it was a queer museum. And then they, yeah, they wanted some special HIV SIDA t-shirts and we only had them. So we sent them over. Okay, and there is also, of course, a whole registration and a form.

16:11 BG Yeah.

16:12 WvB Oh, that's an example.

16:14 BG Okay, thank you. Let's talk more about the archives themselves. So are there different legal stages for the archives? Does the organizations own every document or object? Or is there any shared ownership? Or some archives, are they only lent to the organization, maybe?

16:42 WvB Most of the archives and part of the collection is a donation. Sometimes books are being bought, but that means, yeah... Most of it we own. But some of the archives are only, how do you say that? [court aparté en néerlandais avec AR]. Well, some of the archives are only in loan. So there are conditions for it. And there are also archives that cannot be shown yet, but may only be shown when the person who donated is dead. Some of the archives are only being, are allowed to be shown over 50 years. But that is just a real, very, very tiny part. Then there are also different kinds of stuff. Let's say we have some DVDs or... let me say DVDs, they can only be shown here, on location. So researchers can look on it on location, but they cannot

take it home or we cannot show it to a wide audience. So they're all different kinds of formats. But most of it, we do own.

18:11 BG Okay. Okay. And they came from mostly individuals or collectivities or other archive centers, other community centers, maybe? It's a diversity of sources?

18:28 WvB It's a diversity of sources, but it is both donations from individuals, from persons and from organizations.

18:40 BG Okay. And how do you... Is there any specifics to how to conserve the archives, regarding the format? And is there any specialists on the subject to do that, here?

19:00 AR Um. What we do is mostly try to help people who visit us do as much as they can themselves, via our website but we are also accessible mostly via email or at the information desk itself where you can ask question so we often do get questions of people saying "I want to look into this, do you have any starting point?". So we often either give them a few search words examples or a few results and let them find what they want and then request it, and then come visit us. But sometimes when they're looking for something more specific, we also do have, um, an information specialist on our team who does more of the research work and works more with the researchers who come here as well. But in general, a lot of the people who visit us are students, for example. So they know their topic, but maybe do not quite know where to start yet. So you just give them a few handholds and they are able to via our own website and use it. And we also have a few reading lists and starting lists on the website and in person at the desk. So that also gives a little bit of help for us to also know, okay, this person is looking for this. So we only have to look at the table ourselves and I can already send them a few examples of material.

20:18 BG Okay. Okay, thank you.

20:21 WvB And about, let's say, about the staff. Well, most of them are academics. A few had a special library education. [s'adresse à AR] So Lonneke, for instance. And I myself, I, in the past, I did the archives for the Dutch Olympic Committee. So there is some specialists.

20:53 AR Yeah, there's specialist knowledge on capabilities. For example, I started recently, but I, I did my master's in history, specifically queer history. So the people that work here do know their way around the archive and the industry as well.

21:08 BG And is there any specialist on how to preserve the archives? Or do you call another organization to do that, maybe?

21:22 WvB Yeah, sometimes we need outdoors knowledge or experience. So for instance, if we digitize materials. We, okay, we can make scans here, but if it's about large amounts, we just do it with a specialist organization. Same applies for, let's say. So now at the moment we have made a list of all books that have problems. I mean, and the, the back or the flaps have been torn off and so on. So now we first made a list. So this is, then we make the choice. Okay. These are the most vulnerable or most valuable. They have to be restored first, but we do not do it ourselves. So then we ask another institution, let's say the city archives, how do you handle this, this restoration? And then we also ask a specialist to do it. Yeah. And we pay for it. Yeah. Okay.

22:31 BG Okay. And for how long do you conserve or aim to conserve the archives?

22:40 WvB For eternity. For as long as possible.

22:46 AR Yeah. As long as possible. We are very also busy with trying to digitize as much as we can. Also to make it more accessible. But also to preserve more because of course now it is also a lot of digital born. But we also still have a lot of material that is quite vulnerable and might not survive long term if it isn't digitized. But when you come to digitization, that's also a question that it happens properly. So you don't accidentally get a bit rot or other issues with the material that can still happen because online is not necessarily safe if you don't safeguard it yourself and take the proper measures. But yeah, we want to keep it for as long as we can.

23:26 WvB Yeah. And so for instance, we first started to digitize the most vulnerable stuff. So we had a lot of audio cassettes, you know, these were recordings from queer radio programs. And these materials, yeah, okay, at certain moments, no good any longer. They last maybe 20 years or something. So, we did all of them first. So now we have them in a digitized form. Yeah.

24:00 BG In terms of needs, what would you say the organization is lacking at the moment? Maybe in terms of funds, space, staff, skills and expertise, visibility?

24:21 WvB I think we maybe lack space. Yeah, that's a problem. If there's a new magazine, for instance, a new title, it get a box of its own, but then it has to be stuck in between. And if it's S it's need to be somewhere with the other S. And then the whole, all these boxes, cause there's no space. So you have to shift them. And... Yeah. I think that's a big problem. And there's also sometimes a lack of time. Even though we have quite, for a queer archive, we have a huge staff. There's always lack of time. Because a lot of material comes in. And we, before we have it properly in the catalog...

25:16 AR There's already more material...

25:19 WvB There's already more material coming in.

25:23 BG What do you think, maybe your personal opinion on the cohabitation within the public library and with the government? Is everything going well? Are there some points where you're not seeing eye to eye maybe?

25:46 AR Well, when it comes to library, when it comes to library, I personally, I quite like it that we are located here because it makes it very accessible. When you, for example, look at the Institute of Social History, where some of our archives are, it is located in a spot that's a little bit more difficult to locate if you are not living in Amsterdam. Speaking as someone who is not living in Amsterdam. And this is the largest public library in Amsterdam. So you get a lot of people who kind of just walk, wander in and then suddenly find us, which is always nice. And also helps with the visibility because people might just be wondering and looking for their travel guide because we are located next to those. And instead end up at our desk. And sometimes that leads to interesting conversations, but also people learning about the archive. So it also adds to the visibility. And I like to think that the partnership is going pretty well. There's not really any issues that I'm aware of at least. So that's really nice. I mean, our archive door was broken yesterday and it is fixed today. So it's, it's.

26:52 WvB Yeah. Okay. But one of, once the light bulbs were done. And then it took a few weeks...

26:57 AR Yeah. And then it took a few weeks before we had lights again. So it depends, but it is in general a nice partnership, I would say. But the government, I think you are always at risk because it is susceptible to change. And that makes you relying, reliance on a kind of, a system that's very hard to be reliable. And I do think

when you look at in general, the safety rule for now, whether that's the Netherlands or somewhere else, it becomes more risky to fully rely on that. And that also, I think goes for us as well. So yeah, it's, it's difficult because on one hand we have the funding right now, but you never know if we get the funding again next year or this year. So it's always a bit tense. And yeah.

27:49 WvB Yeah. This is really tricky because we are quite dependent on one main source of funding. Overall now we have a populist right-wing government. They are pro gay, lesbian, but they are a bit transphobic. And the main problem is they are not really fond of funding culture and education. So, yeah, up by our five years that still last three and a half years. But after that, I'm not sure about it at all. So that it really is yeah. Government is overall, in general in the whole world, but even here in the white gay friendly Netherlands... Let's wait and see what happens.

28:36 BG And do you have any plans on what to do if the government fundings are cut off and what to do with the archives to protect them maybe? if anything goes really wrong. I don't know.

28:51 WvB Yeah, we have a small group with the board and people, so we are now thinking about what to do next for the next years.

28:59 BG Okay. So it's a problem you have in mind, an issue you have in mind.

29:04 WvB Yeah, definitely.

29:05 BG Okay. Okay. Thank you very much for everything. If I have more questions, some few more questions, would it be okay if I send you an email so you could answer if you have time later?

29:27 WvB A few more. A few more is okay.

29:29 BG A few more, I promise.

29:31 WvB That's okay. And we would also like if you finish your study, we, how do you call it? Your paper, we would like to receive for our archives.

29:45 BG Yeah! But it will be in French.

29:47 AR That's okay.

29:49 WvB In all kinds of languages, so that's okay.

29:52 BG Okay. So we'll stay in touch for this.

29:55 WvB Good. And have fun in, are you going to participate at the Euro Games in Lyon? Because they are this year in Lyon.

30:04 BG Oh, I don't live in Lyon, actually. I live in Paris, so.

30:10 WvB Oh, you live in Paris, okay.

30:12 BG Yeah, I'm doing an internship in a library in Paris, in a public library in Paris. And also in the same time a master's thesis. It's quite a lot, but it's okay.

30:27 WvB Okay. Well, thank you. Thank you. Good luck. Bonne chance.

30:34 BG Merci. Thank you. Goodbye.

30:38 WvB Bye.

ANNEXE 4 ENTRETIEN DU 18/06/2025 AVEC M ET C DES ARCL

[00:00:00] BG Est-ce que tu veux que je refasse un point sur pourquoi je suis là et tout ou c'est bon ?

[00:00:08] M Non c'est bon, j'ai bien en tête et puis j'avais transmis aux personnes qui étaient là aujourd'hui pour parler de la manière dont tu mènes la recherche et le fait aussi que c'est une plus petite recherche et que ce ne sera pas forcément sur une continuité.

[00:00:22] BG Super. Donc pour commencer en quelques mots, quels sont les principaux objectifs et les fonctions des ARCL ? Pour voir un petit peu ce qui ressort dans les principales idées que portent les ARCL et ce que vous voulez mettre en avant.

[00:00:51] M Les principaux objectifs et fonctions, bon ben nous on est un centre d'archives lesbien, LGBT, féministe qui existe depuis 1983. Donc du coup à la base, les militantes qui ont mis ça en place, c'était vraiment dans une perspective de conserver les documents de leurs propres luttes déjà et puis de conserver les documents des luttes des personnes, soit d'associations, de groupes, que ce soit en région parisienne, en France ou plus largement en Europe, voire même jusqu'en Amérique du Nord souvent. Donc l'idée à la base, et je repars un peu de la base pour voir un petit peu le fil conducteur, mais en tout cas, il y avait à la fois des personnes qui étaient très militantes et puis à la fois des personnes qui étaient universitaires et c'était pas forcément exclu. Donc il y avait vraiment cette idée que les archives devaient servir à conserver la mémoire de ces luttes-là, mais au-delà de conserver la mémoire, parce que je pense que ce n'était pas forcément le point principal, c'était vraiment de poursuivre des recherches, des réflexions autour des documents qui étaient créés. Donc de les conserver vraiment dans ce but-là, pour qu'ils poursuivent et qu'ils servent les luttes futures et les recherches futures. Donc il y a vraiment ces deux pans recherche... militante, recherche universitaire, pourquoi pas aussi, parce qu'il y en avait quand même un certain nombre qui étaient concernés. Donc après, c'était vraiment au tout début. Après, il y a eu beaucoup d'évolution dans le collectif. Il y a eu toute une partie, on va dire, une petite vingtaine d'années, où ça a été un peu plus... plus en sommeil, non pas par rapport au collectage, parce qu'il y a eu beaucoup de collectage, et c'est aussi une des fonctions des archives de collecter tout ce qui peut se passer. Donc il y a vraiment eu un axe sur le collectage, on va dire, peut-être 95, 2000... bon, on va dire 2000, 2020, allez, voilà, en gros. Et où là, par contre, les personnes venaient beaucoup plus à la bibliothèque pour lire, et c'était plus, du coup, dans un contexte d'échanges, de culture, on va dire, littéraire, un peu moins de recherche sur les archives, mais en revanche, elles étaient... on a continué d'être très alimentées, et donc à ce moment-là, la fonction des archives était beaucoup plus de collecter, de conserver que de faire des recherches, même s'il y a quelques personnes universitaires qui sont venues faire des recherches à des moments, mais c'était un peu plus ponctuel, ou c'était un peu plus à la marge. Et donc il y a eu, comme pour beaucoup de structures et d'associations, en gros, période Covid, donc du coup, il y avait pas mal de personnes du collectif qui soit étaient

assez âgées, ou en tout cas dans une idée de quitter Paris après ce moment-là. Donc du coup, il y a eu un gros renouveau du collectif, on va dire, en 2021, qui s'est accompagné aussi d'une expansion assez énorme des recherches, alors toutes proportions gardées, ça reste dans des proportions, voilà, mais en tout cas, beaucoup de recherches LGBT à l'université. Et une conscientisation qu'il y avait déjà avant, je pense, mais qui a eu un gros regain d'ailleurs des structures militantes pour leurs propres archives, surtout les structures qui existaient à la base depuis un certain temps, mais aussi maintenant des structures qui se montent et qui sont assez récentes et qui intègrent dès le départ une réflexion sur leurs propres archives, parce que l'archive, bon, ça fait longtemps que ça existe et que c'est important pour les communautés, mais il y a eu... quelque chose de politique qui se met en place autour de ça. Avec une... c'est un peu plus... pas partout, ça dépend évidemment des urgences des groupes, il y a des groupes qui sont dans d'autres urgences, clairement, mais en tout cas, ça intègre ça. Donc du coup, les fonctions, classiquement, ça va vraiment être effectivement la conservation, la valorisation, la mise en accessibilité aussi, du coup, pour les personnes qui ont besoin de faire des recherches, qu'elles soient personnelles, universitaires, artistiques, voilà, donc c'est les trois grosses fonctions, on va dire. Je faisais un petit historique.

[00:05:13] C Oui, c'est bien.

[00:05:14] M Tu arrives au moment pour l'actualité.

[00:05:18] BG Parfait. C'est super. Oui, donc plutôt d'abord la collecte, enfin le regroupement pour les luttes, la collecte, et ensuite plus le développement et la valorisation, en fait.

[00:05:32] M Oui, je pense qu'il y a eu des expositions, il y en a eu... Je sais qu'il y en a eu une qui a été montée, qu'on a toujours qui date de 1996. Je pense que de la valorisation, il y en a eu certainement. Après, moi, je n'ai pas de... je ne peux pas avoir de connaissances.

[00:05:51] C Il y a eu une expo à Violette & Co, je me souviens. Un mouvement de... mouvement de presse, je crois.

[00:05:56] M Oui, 2009, allant 2010, peut-être.

[00:05:59] C Oui, peut-être, oui.

[00:06:03] M Le mouvement de presse, c'était 2009. C'est ça, oui. Donc du coup, mais effectivement...

[00:06:09] C Y'en a eu d'autres.

[00:06:11] M Oui. Oui, je pense, oui. Mais je situerais peut-être, oui, peut-être 90. Je ne sais pas s'il y avait des expos publiques, en tout cas. Il y avait peut-être au niveau militant des choses qui étaient exposées. Mais je n'ai pas connaissance avant le milieu 90, en tout cas. Parce qu'au début, il y avait vraiment... Puis il y a peut-être eu des moments où c'était plus ou moins actif aussi, en fonction des collectifs qu'il y a pu y avoir. Moi, j'ai une connaissance partielle du fonctionnement du collectif d'avant, parce que Michèle est toujours là, donc on en a discuté. Mais effectivement, entre 83 et Michèle, je crois qu'elle est arrivée peut-être au début des années 90, entre 90 et 95. Du coup, il y a pu y avoir des moments où ça a été plus ou moins actif aussi, en fonction de... Mais en tout cas, le collectage, lui, c'est... Enfin, ça, c'est vraiment une tendance qui s'est poursuivie depuis le départ, en fait. Il y avait vraiment cette idée-là de conserver, puis que ce soit toujours activé, de nourrir les réflexions, etc. Ça, c'était vraiment une idée qui est écrite, d'ailleurs, dans les... Il y a des bulletins qui ont été écrits au début des ARCL, qui... Peut-être 80-90. Et donc, du coup, ça, c'est des choses qui ont été écrites, où là, il y a des choses qui... qui expliquent un peu plus, théoriquement et politiquement, on va dire, les volontés des archives à ce moment-là.

[00:07:37] C Faudrait peut-être que tu jettes un coup d'œil.

[00:07:40] BG Oui. Juste pour information, du coup, vu que t'arrive en plein milieu, j'enregistre l'entretien, si ça te pose pas de problème. Du coup, pour parler maintenant plus exactement, je voulais savoir un peu combien de personnes sont impliquées dans l'association, dans l'organisation. Est-ce qu'il y a des personnes qui sont employées ? Est-ce que tout le monde est bénévole ?

[00:08:09] C Alors, tout le monde est bénévole, déjà. Oui. Ensuite, il y en a qui sont adhérents de l'association, mais qui... en soutien. Qui prennent leur adhésion tous les ans, mais qui viennent jamais, enfin. Et puis après, selon les époques, ça a un peu fluctué. Il y avait un collectif assez permanent de... 8 personnes, à peu près, de mémoire. Entre 6 et 10 personnes, qui a été assez stable pendant un bon moment. Jusqu'au Covid.

[00:08:45] M Oui, c'est ça. Oui, c'est ce que disais... Oui.

[00:08:50] C Et puis actuellement... Moi, quand je suis arrivée, ben, il y avait... On était 4, 5, 6 à être stable. Et là, on est plus nombreuses.

[00:09:05] M Oui, une dizaine, douzaine, je crois. Ça dépend... Alors, évidemment, il y a les personnes qui... Nous, on se voit beaucoup plus une fois par semaine, en moyenne, parce qu'on peut venir aux permanences. Il y a des personnes qui ne sont pas disponibles et qui font des choses par ailleurs qu'on voit moins, mais qui... Qui s'impliquent, petit à petit, ou qui ont envie de s'impliquer. Mais voilà, du coup, en fonction aussi des temporalités, là, pour l'instant, petit à petit, on va essayer d'ouvrir un peu plus le soir. Mais en tout cas, il y a... Oui, il y a des personnes... Oui, je dirais quand même une dizaine de personnes, au moins, qui sont vraiment...

[00:09:39] C Oui, oui. Maintenant, ça commence à être plus douzaine, voire quinzaine. Alors, il y en a qui viennent toutes les semaines. Oui, c'est ça. Oui.

[00:09:47] BG Mais sur un truc assez régulier, assez stable, il y a plutôt une dizaine de personnes.

[00:09:50] C Pour donner un exemple, on va organiser une réunion de discussion un peu de fond à la rentrée. Et je crois que j'ai envoyé à 15 personnes.

[00:10:03] M Oui, je pense.

[00:10:04] C Alors, tout le monde ne pourra pas forcément venir parce que c'est dans la journée, parce que... Voilà. Mais... Oui, c'est... Ça augmente.

[00:10:15] BG Et pour participer... Et pour participer, il y a juste à venir, c'est vraiment sur la base de... du volontariat, du bénévolat.

[00:10:28] C Non, il n'y a pas d'examen. Non, c'est quand on manifeste une volonté de participer et qu'on fait des choses, quelles qu'elles soient, et oui, selon ses envies et selon ses capacités. Et...

[00:10:42] M Oui, c'est ça.

[00:10:44] BG Tout le monde peut s'impliquer.

[00:10:45] C Oui. Alors, c'est... Oui. Enfin, pas les hommes cis.

[00:10:49] BG Oui, c'est vrai. C'est...

[00:10:53] M Ben oui. Effectivement. Quelles que soient leurs capacités. Voilà.

[00:11:05] C Et leurs bonnes volontés, et leurs...

[00:11:06] BG Donc, même les hommes cis qui sont gays, bi ou autres. Pas possible.

[00:11:15] C D'abord, parce qu'on est à la maison des femmes, aussi. Donc beaucoup de choses sur les violences.

[00:11:01] M Oui. Elles elles sont en non-mixité... effectivement il y a beaucoup d'accueil de personnes victimes de violence. Donc c'est un endroit... Protégé, on va dire.

[00:11:35] BG Et donc je voulais savoir aussi, comme je savais pas trop, les statuts vraiment des ARCL... si c'est une association...

[00:11:42] M C'est une association loi de 1901... Qui a été déposée sous ce nom-là en 85. Avant, il y avait une association, de 83-85, qui s'appelait les Feuilles Vives. On a très peu d'infos, mais en tout cas, c'est vraiment le début des ARCL. Après, ça a changé de nom, mais en tout cas, ça a été déposé sous ce nom-là en 85..

[00:12:06] BG Et donc, avant, ça s'appelait les Feuilles Vives ?

[00:12:08] M Oui, les Feuilles Vives.

[00:12:17] BG Et donc, comment le fait que ce soit une association, ça impacte l'organisation ? Est-ce que vous avez des choses particulières à respecter ou des comptes à rendre à des gens en particulier, des tutelles, des choses particulières ?

[00:12:29] M Non, ben en fait, en association, après, ça implique tout ce que tu dois aux adhérents. C'est-à-dire que tu as des activités. Après, en fait, tout dépend des statuts de l'association. En fait, les statuts peuvent être assez libres. Ce qui contraint une association dans son fonctionnement, c'est dès lors qu'elle reçoit des subventions publiques. Après, si elle ne reçoit pas de subventions publiques, effectivement, tu as tout ce qui est lié à l'association, c'est-à-dire faire des AG, expliquer aux adhérents ce que tu as fait durant l'année. Voilà, ça implique d'avoir un bureau, ça implique d'avoir un... Enfin un CA, pas forcément. En fait, ça dépend des statuts. Les statuts sont assez, assez libres, mais du coup, ça permet d'avoir une existence juridique. Après, il y a plein de... En France, c'est quelque chose qui est beaucoup choisi, comme format. Après, il y a des groupes de personnes qui restent en collectif libre, sans forcément être dans le format associatif. Alors, je ne sais pas pourquoi... Enfin, s'il y avait une raison particulière au dépôt de l'association en 1985, mais c'est assez classique en France de déposer en association.

[00:13:39] C Ce qui permet aussi, après, quand même de faire des demandes de subventions.

[00:13:43] M Oui, c'est ça.

[00:13:44] C Il n'y a pas de tutelle, en tant que tel.

[00:13:44] M Non.

[00:13:45] C Mais il y a des subventions ponctuelles.

[00:13:50] M Oui.

[00:13:51] C Voilà.

[00:13:52] BG D'accord. Donc, en termes de budget, c'était ma question d'après. Il y a un budget particulier, il y a des subventions donc ponctuelles ?

[00:14:01] M L'association, elle est subventionnée notamment par la mairie de Paris. Les premières demandes... En fait, ça, c'est toujours des questions qui se posent entre... Parce que dès lors que... tu demandes de l'argent public, effectivement, tu es tenu, et c'est normal, de le dépenser de la manière dont tu as expliqué, selon ton fonctionnement, etc. Donc après, il y a des personnes... Enfin, des groupes militants qui choisissent de ne pas en demander. C'est quelque chose qui pourrait être rediscuté. Enfin, voilà. Mais en tout cas, actuellement, c'est le cas. Et je pense que les premières demandes... Je ne suis pas sûre qu'elles ont demandé beaucoup avant. Peut-être que ça date d'une vingtaine d'années, peut-être. Je ne pense pas qu'elles avaient demandé des subventions au tout début. Je ne suis pas sûre.

[00:14:47] C Oui, c'est possible.

[00:14:48] M Je pense que ça doit dater d'une vingtaine d'années. Ça ne veut pas dire que c'était le cas tous les ans ou que c'est le cas tous les ans. Mais en tout cas, on va dire à peu près...

[00:14:59] C Mais c'est un budget assez... Très raisonnable.

[00:15:03] M Oui, parce qu'en fait, nous, on n'a pas de salaire. On a des dépenses qui sont vraiment de l'ordre des achats, de l'ordre du fonctionnement, vraiment... L'acquisition de livres, le matériel, on va dire informatique. Récemment, on a acheté un scanner pour les revues, enfin qui est un format A3 pour pouvoir numériser. Des armoires, des... Voilà on a changé toutes les armoires, parce que régulièrement, en plus, celles-ci étaient toutes un peu comme celles-ci, elles étaient assez vieilles, et puis il y a des cambriolages récurrents, donc les gens ne volent pas, parce que ça n'intéresse pas, en tout cas, ils cassent les armoires, donc il faut les remplacer, ça arrive aussi. Donc voilà, après, c'est des dépenses peut-être d'autres choses là, mais en tout cas, de fonctionnement, nous on a, au final, assez peu de dépenses sur l'année. Ça peut être pour organiser des expos, ça peut être, voilà. Mais comme il y a beaucoup de choses qui se font dans le milieu militant, en plus, et que les lesbiennes ont quand même une tradition de travail, enfin, de travail bénévole, d'échanges, de, voilà, en fait, au final, il y a beaucoup de choses qui se font sans forcément dépenser d'argent.

[00:16:12] BG Et par exemple, récemment, vous avez demandé des subventions à la mairie de Paris, ou... et, si oui, de combien ? Enfin, vous avez eu combien ? Euh...

[00:16:26] M Oui. Euh... Nous, l'année dernière, on a eu 13 000 euros de la mairie de Paris.

[00:16:32] BG Donc en 2024.

[00:16:33] M En 2024, c'est ça. Et en fait, c'est des demandes... C'est des demandes qui... en fait, nous, on n'est pas obligés d'y répondre dans ce sens-là, mais en tout cas, les financements publics, ils ont tendance, à partir du moment où on a été soutenus, à vouloir que ce soit régulier, avoir un partenariat régulier. Donc après, évidemment, ils n'obligent pas, etc., mais c'est vrai qu'à partir du moment où t'es dans... ça paraît étrange pour eux d'avoir besoin et puis de ne plus avoir besoin. Donc après, nous, on est dans ce roulement-là où ça fait peut-être 4-5 ans, je pense, qu'il y a des demandes régulières comme ça, mais... où c'est pas toujours forcément la même somme, où on n'a pas forcément nécessairement les mêmes besoins, mais en tout cas, oui. Et notamment pour l'achat d'ordinateurs et de scans, donc à de la conservation, notamment quand il y a eu une idée de numériser et puis d'archiver de manière peut-être un peu plus systématique, je sais pas comment dire, mais en tout cas, il y a eu l'acquisition de matériel aussi à ce moment-là qui a nécessité...

[00:17:45] BG C'est plutôt sur des projets précis à chaque fois... qu'il y a une demande ?

[00:17:48] M En fait, à la base, nous, on a plus besoin de fonctionnement. En revanche, la mairie de Paris, elle elle a tendance à... enfin, la mairie de Paris, en fait, toutes les structures publiques essaient d'abandonner le fonctionnement pour pousser vers des... Enfin, eux, ils fonctionnent par projet maintenant.

[00:18:12] BG D'accord.

[00:18:12] M Donc, en fait, jusqu'ici, nous, on demandait du fonctionnement, mais on est de plus en plus poussées à demander des projets qui comprennent une partie de fonctionnement, c'est-à-dire que dans ce qu'on va nous donner, il y a forcément une partie qui va servir au fonctionnement de l'association, mais de plus en plus, même systématiquement, toutes les structures publiques financeuses poussent vers le dépôt par projet.

[00:18:39] BG Et il y a une volonté particulière, enfin, à part la tradition, de faire les choses par soi-même, etc. De ne pas demander chaque année des subventions ?

[00:18:49] M Non, c'est pas... Après...

[00:18:54] C De toute façon, de manière générale, dans des groupes militants plus formés en collectif, qui n'ont pas de salariés, et un loyer très bas, le... Le principe, c'est d'être... Au maximum autonome. Donc, parce qu'on ne sait jamais les subventions, est-ce que ça va s'arrêter, pas s'arrêter, tout ça. Donc, c'est un petit peu un principe. Maintenant, si... Il y a les adhésions, enfin, bon, ça... ça ne rapporte pas énormément. Parce qu'elles sont basses, les adhésions. Mais... Si, par exemple, ça devrait s'arrêter, bon, il faudrait travailler sur d'autres façons de se financer. Par des... Comment on appelle ça ? Des financements participatifs. Par des, je ne sais pas, des fêtes. Peut-être des ventes de doublons de livres. Voilà. Donc, c'est... Disons que, contrairement peut-être à d'autres qui sont peut-être plus institutionnels, tu m'arrêteras si tu n'es pas d'accord... Finalement, il n'y a pas une vraie... une grosse dépendance par rapport aux subventions. C'est vrai que si les subventions s'arrêtent demain, bon, c'est sûr que c'est par rapport au local, c'est un peu plus compliqué vu les prix à payer, etc. Mais sinon, il faudrait s'activer pour...

[00:20:31] M Oui, c'est ça. Mais on n'a pas de personnel licencié. Enfin, voilà, il n'y aurait rien de, on va dire, dramatique. Enfin...

[00:20:37] C On ne s'arrêterait pas demain.

[00:20:38] M Oui, voilà. Après, ce serait une... mauvaise... Comment dire ? Au niveau politique. Ça veut dire que, bon, la ville soutient plus. Ça veut dire que peut-être c'est passé à droite. Ça veut dire que, voilà, ce serait peut-être un mauvais indicateur politique. Mais en tout cas, oui, on n'aurait pas besoin de...

[00:20:59] BG Ça vous permet de ne pas dépendre...

[00:21:00] M Oui, c'est ça. Si on a et qu'on est soutenues et que c'est aussi, quelque part, un peu... Alors, je dis pas qu'on en a besoin, mais en tout cas, c'est un indicateur politique, effectivement, le fait d'être soutenues. Mais effectivement, enfin, on n'a pas cette angoisse comme peuvent avoir des associations qui ont des salariés qui... nous, on participe aux frais ici, mais le loyer est assumé par la Maison des Femmes. Donc après, nous, voilà, c'est des frais qu'on a qui sont fixes. Donc malgré tout, il faut qu'on puisse pouvoir participer au lieu pour qu'elles-mêmes puissent... Parce qu'elles, par contre, enfin, le loyer pour le lieu est peu élevé pour Paris, mais élevé quand même pour des associations qui dépendent des financements publics. Donc effectivement, nous, on n'est pas dans cette urgence-là. Si demain, on se disait, bah tiens, cette année, on ne demande pas, ce ne serait pas... Ce ne serait pas... dramatique, quoi.

[00:21:49] BG Le loyer, vous le devez à la Maison des Femmes, c'est ça ?

[00:21:53] M On le doit... Ce n'est pas un loyer, en fait, c'est une participation aux charges. Donc du coup, nous, on occupe des locaux. Donc on occupe... Bon, cette salle-là est partagée, mais on l'occupe avec la bibliothèque. Et en bas, par contre, le

sous-sol est complètement occupé par... Donc c'est une participation du fait d'occuper les lieux, en fait, tout simplement.

[00:22:15] BG Et donc, en termes de stabilité, on ne sait jamais, disons que si les propriétaires ou les locataires officiels de ce lieu décident de ne plus vous accueillir, est-ce que c'est quelque chose qui serait possible, ça ? Même si peu probable ?

[00:22:35] M Elles, après, elles pourraient ne plus pouvoir assumer le loyer, avoir elles-même des problèmes. Voilà, ça, c'est quelque chose qui pourrait arriver parce que c'est une association, parce qu'une association de défense des droits des femmes et que les subventions sont en train de couler. Enfin, elles, elles pourraient avoir ce type de problématique qui nous impacterait... Complètement, pour le coup. Après, autrement, elles sont... Enfin, nous, on est avec la Maison des Femmes ici depuis 97, je crois. Non, la cité Prost c'était...

[00:23:08] C La cité Prost... Oh, même avant ?

[00:23:11] M Même avant, oui.

[00:23:12] C Ah, oui, oui.

[00:23:13] M Oui, j'ai toujours un doute... Je crois que c'est dans les années 90, je mets toujours ça, 97, mais c'est peut-être même...

[00:23:18] C Non, je crois que c'était même avant.

[00:23:21] M Parce que là, il y a une stabilité de la relation, en tout cas. Mais après, voilà, il peut y avoir plein de choses extérieures qui font que...

[00:23:34] BG Et donc, les archives, elles étaient là depuis... Elles ont toujours été ici ou avant, elles étaient ailleurs et elles sont...

[00:23:41] C Elles étaient... Au début, elles étaient dans un appartement privé. Ensuite, cet appartement privé est devenu...

[00:23:52] M Un appartement public.

[00:23:54] C Un appartement public. Oui, plus ou moins, oui. Et après, ça a été à la première maison des femmes qui était Cité Prot. Et en fait, tout le quartier a été rasé, on va dire ça.

[00:24:04] BG D'accord.

[00:24:03] C Je pense que c'était... ça a pris plusieurs années, mais enfin bon, ça a été détruit. En fait, la Cité Prost, elle n'existe même plus. Et ensuite, c'est venu là. La maison des femmes est venue là et les archives ont suivi.

[00:24:20] BG D'accord. Ah oui, donc c'est un partenariat vraiment de très longue date.

[00:24:24] M Qualité.

[00:24:26] C Oui, oui.

[00:24:27] BG Ok.

[00:24:30] C Je ne dirais pas, moi, je n'aime pas trop le mot partenariat. C'est des trucs... Je trouve que ça fait très institutionnel et tout.

[00:24:35] BG Oui.

[00:24:36] C C'est plus une relation militante. Une relation de... Souvent, c'est aussi les mêmes personnes qui sont à la fois à la maison des femmes, aux archives, en tout cas, qui étaient, à une époque. Voilà, ça se mêlait un peu. Voilà.

[00:24:57] M Oui, oui. Clairement.

[00:24:55] BG Ok, très bien. Et donc, on a parlé des possibles subventions publiques. On a parlé des possibles subventions publiques, des adhérents... Des adhésions. Est-ce qu'il y a d'autres sources de revenus, en fait, pour les ARCL ?

[00:25:12] C En ce moment...

[00:25:13] M Des adhésions...

[00:25:15] BG Et à quel point s'élèvent les adhésions à peu près, globalement ? Il peut y avoir des grosses différences d'année en année, j'imagine ?

[00:25:20] M Après, en vrai... Sans qu'on les sollicite, on a quelques personnes qui font des dons mensuels. Ça ne s'élève pas énormément, mais je dirais, une trentaine d'euros par mois. C'est pas énorme, mais c'est quand même un soutien mensuel. Et effectivement, on n'a pas fait de demande en ce sens. Et je pense que, si besoin, on pourrait... Voilà, c'est vrai qu'on n'a pas pu publiciser. On ne fait pas énormément

de campagnes d'adhésion. Il faudra d'ailleurs qu'à la rentrée, on s'y remette un petit peu... Parce qu'on a un peu lâché. En théorie, l'idée, c'est vraiment que les personnes qui viennent consulter ici, au moins de manière régulière, adhèrent à l'association. Et... Autant en septembre, voilà. Mais en fait, il faudrait le faire continuellement à l'année. Il faut qu'on mette en place quelque chose qui nous permette un peu plus. Parce que clairement, toutes les personnes qui viennent, ne vont quasiment pas adhérer, je pense. Enfin, en tout cas, sur la masse de personnes qui viennent, il faudrait qu'on suscite plus d'adhésion à ce niveau-là. Mais c'est un sujet à faire. C'est un sujet à faire.

[00:26:23] BG Et l'adhésion, c'est à prix libre ?

[00:26:25] M Il y a une base. Mais après, effectivement, si les personnes ne peuvent pas, ben voilà... Mais y'a une base... que je dise pas de bêtises, je crois que c'est 15 et 30 pour les personnes qui peuvent 30. Après, il y a un prix réduit, on va dire à 15. Et si vraiment, après 15, c'est trop, ça va être adapté. Mais c'est 15 et 30 en tout cas.

[00:26:47] C Annuel.

[00:26:47] M Annuel. Oui.

[00:26:50] BG Et donc cette année, il y a combien de personnes ? Est-ce que vous savez combien de personnes sont adhérentes ? Plus ou moins.

[00:26:58] M Je pense... Moi, je dirais une quarantaine. Entre 40 et 50, je pense. Mais c'est bien en dessous du nombre de personnes qui passent par là. Je pense qu'effectivement, il faudrait qu'on fasse un point là-dessus. Mais franchement, si on faisait adhérer systématiquement toutes les personnes qui viennent, on serait peut-être à 300, 350. Clairement, je pense. Donc, c'est quelque chose qu'il faut qu'on travaille plus, je pense. Mais en tout cas, oui, ça pourrait être beaucoup plus. Ça pourrait être beaucoup plus. Et c'est un point qu'on va voir à la rentrée prochaine pour systématiser un peu plus. Ça a été fait à des moments, mais c'est vrai que ça repose aussi sur les personnes qui sont là. Donc, du coup, ça va faire partie du point, je pense, entre plein d'autres choses qu'on pourra discuter en septembre. Mais en tout cas, oui. Et au final, il y a des personnes comme disait Christine qui sont adhérentes, mais qui sont adhérentes un peu historiquement, parce qu'elles sont... qu'elles connaissent les archives depuis longtemps, parce qu'elles ont été là elles-mêmes, parce que voilà... mais qui viennent pas forcément faire des recherches. C'est pas...

[00:28:07] BG De soutien ?

[00:28:08] M C'est ça. C'est peut être deux publics aussi différent... deux parties différentes.

[00:28:11] BG Ok. Et donc aussi, petite question sur la bibliothèque et les archives. Quels sont les liens exactement ? Est-ce que c'est totalement lié, la même organisation ?

[00:28:22] C C'est juste parce que c'est au niveau spatial en fait. Avant, les archives étaient uniquement ici. Pendant... Très longtemps, c'était la pièce des archives ici. Archives, bibliothèque, de toute façon, c'est... Donc puis à un moment donné, je pense que ça devenait trop gros. Il y avait un peu de place en bas, donc ça s'est organisé en bas pour la documentation. Mais... C'est pas une bibliothèque lesbienne, c'est les archives lesbiennes. Une partie, c'est la bibliothèque, c'est des livres, une partie c'est... des coupures de presse. Une autre partie, c'est des revues lesbiennes. Une autre partie, c'est des badges. Voilà, c'est des mémoires. Donc, c'est... C'est juste parce que spatialement, tout tient pas dans la même pièce. C'est tout.

[00:29:19] BG D'accord. Est-ce qu'il y a des choix qui ont été faits vraiment de prendre les livres ici ? Il y a des dates de livres qui ont été choisies ou enfin ?

[00:29:28] C Ben ça s'est fait au départ par des dons de celles qui ont fondé des archives. C'est donc surtout en sciences humaines, je pense. Après, je crois que ça a dépendu des époques aussi, parce que forcément, quand... Comme là, il y a des... Bon, moi, je suis là depuis un an et demi. On reçoit des dons qu'on trie un petit peu parce que tout n'est pas forcément pertinent et surtout parce qu'il y a une question de place. Si on pouvait, on garderait beaucoup plus de choses. Après, il y a des. On sollicite aussi des maisons d'édition, des librairies, enfin, Violette & Co dernièrement nous a donné beaucoup de services de presse. Il y a des maisons d'édition qui, soit on les sollicite pour des titres précis, soit spontanément. Il y en a une surtout qui spontanément nous envoie tous ses livres. Et puis, on fait des achats aussi. Alors, c'est vrai que ce n'est pas facile parce que on ne peut pas tout acheter. Quelques fois aussi, on les trouve d'occasion. C'est bien. Alors, c'est vrai que moi, depuis que je suis là, ce que je privilégie... Alors l'ancienne équipe, avant le Covid là, venait pas mal à Violette & Co. Et elles achetaient pas mal de choses.

[00:31:08] BG Donc avant que ça change de propriétaires ?

[00:31:13] C Oui, oui. Ma Violette & Co quoi. Violette & Co première saison. Et puis à un moment donné, peut-être parce que... Elles venaient beaucoup, peut-être parce que... Elles avaient des subventions, justement. Donc elles en profitaient pour faire des... Le plein. Et puis à un moment donné, je crois qu'il y a eu moins d'argent, et puis la question de la place. Et donc elles ont privilégié les essais. Sur les romans. Bon.

[00:31:41] BG D'accord.

[00:31:42] C Moi, c'est vrai que... Je trouve qu'il faut prendre de tout. Par exemple en littérature, tout les styles de littérature... Et ce que je privilégie depuis quelques mois là, c'est, ce qui est lesbien. C'est-à-dire, dans les achats. Mais j'essaie qu'on

achète un peu de BD, des livres jeunesse, des beaux livres, des essais, des romans, de la poésie, enfin voilà. Parce qu'il y a des rayons qui sont quand même un petit peu pauvres, comme la jeunesse. Surtout que ces dernières années, il y a eu beaucoup de choses. Parce qu'à une époque

[00:32:25] BG Oui.

[00:32:26] C Mais quand on reçoit des dons, par exemple, je vais garder des romans féministes qui ne sont pas forcément lesbiens... Bon, c'est compliqué. Qu'est-ce que c'est un roman féministe en plus ? On peut en discuter pendant des heures. Enfin bon. Voilà. Moi, c'est... Puis avec Rita, Aliénor, et d'autres. Je dis, quand on en a discuté, bon, ça a pas soulevé de contestation. Bon. Mais demain, je ne suis plus là. Il y a quelqu'un d'autre qui prend plus la coordination, on va dire, enfin, plus en charge de manière permanente. Peut-être que ça sera autre chose, je ne sais pas. Après, on a des livres qui sont assez anciens. Alors, pas beaucoup de livres jusqu'aux années 60, on va dire. Avant les années 60, il n'y en a vraiment pas beaucoup. Mais, il y a pas mal de livres des années, alors pas mal, ce n'est pas forcément des livres lesbiens, parce qu'à l'époque, c'était quand même assez rare, mais des années 70, 80, il y en a pas mal. Y compris dans les essais. Il y a des livres étrangers en anglais, en allemand, en espagnol un peu moins, mais surtout en anglais et allemand. Parce que, aussi, on recevait d'Allemagne, enfin, Suzette qui était en lien avec l'Allemagne a rapporté des trucs. Comme en bas, on a des revues un peu de tous les pays. Mais, c'est vrai que la question de la place...

[00:34:25] BG Joue beaucoup ?

[00:34:26] C Oui. Et peut-être qu'à un moment donné, il faudra un peu... Ou alors mettre en cartons. Pas forcément s'en débarrasser, mais bon. Alors, il y a jusqu'à, jusqu'au Covid, et en tout cas jusqu'à ce que j'arrive, il y avait du prêt aussi. Les gens pouvaient emprunter en tout cas.

[00:34:48] BG Oui, On en avait parlé, la semaine dernière.

[00:34:50] C Moi, je le savais avant déjà, mais il y a trop de choses qui disparaissaient. D'ailleurs, il y avait aussi des documents qui ont été prêtés qui ne sont jamais revenus. Comme je dis souvent, c'était pas par... C'était souvent par négligence. Les gens oubliaient. Il y en a quelques fois qui m'en rapportent un an après

[00:35:11] BG Qui déménagent....

[00:35:13] C Voilà. Donc, il y a quand même une demande pour du prêt. Alors, entre nous, quand même, on peut emprunter. D'ailleurs, je sais même pas s'il y en a... Quelquefois, il y a quelqu'un qui me dit « Tiens, j'avais emprunté ça. », « Ah bon ? » Mais, on réfléchit justement à comment est-ce qu'on pourrait refaire du prêt. Mais,

c'est très compliqué le prêt. Et, je pense qu'il y a certains livres de toute façon qui ne sortiront pas. Certains livres rares, qui ne sont plus imprimés.

[00:35:47] BG Oui. Mais qui restent en haut et qui ne vont pas forcément en bas, dans la partie archive ?

[00:35:52] C De toute façon, là, si tu veux... Là encore, c'est comme pour la documentation. Il y a plusieurs visions du classement. Donc, il y a eu aussi une vision de rassembler par thématique, en bas. Si on prend le sport, par exemple, donc, il y avait des coupures de presse, il y avait peut-être des flyers, des annonces de match de foot des Dégommeuses et des livres. J'ai dit bon, les livres, il faut qu'ils soient en haut. Bon. Voilà. Donc, petit à petit, on distingue... Mais tu vois, ici, il y a des documents sur la musique. Ben, normalement, ça va plutôt en bas. Et puis, de la même manière, quand il y a des livres en bas qui traitent d'un sujet, ben ça va plutôt en haut. Et de toute façon, là, on est en train de, surtout pour les essais, on est en train de remettre à plat la classification par sous-thématique, sous-catégorie, enfin... Ce qui est pas simple. C'est pas simple du tout.

[00:37:04] BG Oui, la dernière fois que j'étais venue, on avait parlé de l'armoire cinéma où peut-être les livres de cinéma allaient remonter.

[00:37:10] M Oui, oui.

[00:37:09] C Normalement, oui. Ah bon, il y en a encore en bas ?

[00:37:15] BG Ça pose la question aussi de, est-ce qu'il faut garder les fonds tels quels ou est-ce que vous éclatez plutôt les fonds par thématique ?

[00:37:26] M Après nous on a rarement, enfin, ça peut arriver, mais on a rarement de dons très constitués où il y aurait à la fois des livres et à la fois des... Enfin, après, c'est une question qui se pose, mais ça a pu arriver qu'il y ait des dons d'une personne qui ait à la fois ses livres et à la fois... Donc là, effectivement, ça pose question et je crois que de toute façon, pour l'instant c'est resté tel quel. Mais après par exemple pour le cinéma en bas, comme il a beaucoup été alimenté par Michèle qui, qui a été à l'initiative de... Qui s'intéresse au cinéma et qui a été à l'initiative de festivals. Du coup elle elle a pensé ça comme ça et elle voyait ça en fonds cinéma Voilà après sinon...

[00:38:06] C Et puis il y a eu autre chose, c'est qu'à un moment donné elle était un peu seule. Et donc du coup elle avait tendance à, quand quelqu'un... Elle savait que quelqu'un venait faire une recherche, de rassembler, avant que cette personne arrive, rassembler des documents. Et donc après ils restaient là.

[00:38:24] BG D'accord. Donc, il y a déjà eu, en fait, au fur et à mesure des besoins, des choses, les fonds qui ont été possiblement désorganisés, réorganisés autrement.

[00:38:35] C Ben ça dépend de ce que tu appelles un fonds, le fonds.

[00:38:34] M Oui, c'est ça ce que j'allais dire. Parce qu'en fait, en bas, ça a été constitué... Alors, il y a des dons, il y a des... Y'a vraiment cette idée de collectage. Y'a des personnes qui peuvent arriver avec plein de choses très différentes et effectivement, là par exemple Noëlle, qui est en bas, elle amène plein de choses, de ses fonds personnels, etc. On a eu des fonds de personnes en recherche. Mais c'est vrai qu'en bas, ça s'est constitué de beaucoup de collectages qui venaient d'un peu partout. Donc, du coup, enfin, des fonds nominatifs comme on peut, en dépôt d'archives plus classiques, en fait, on en a, on peut en avoir. Mais là, le fonds bibliothèque s'est constitué, enfin, comme disait Christine, avec des achats, des dons, voilà, enfin, ça s'est constitué collectivement. On n'est pas sur un modèle, ça va peut-être venir et ça arrive. Mais on n'est pas sur un modèle où les gens viennent déposer un fonds complet, on va dire, quelque chose comme ça. Ça s'est moins posé. C'était moins l'état d'esprit. Maintenant, on commence à être, peut-être plus centre d'archives et identifiés comme tel. Mais à la base, archives, c'était le document archive.. Donc, le fonds s'est constitué par termes de collecte, de documents. En fait, ça ne se posait pas comme ça. Ça se pose maintenant parce que ça arrive, effectivement. Par exemple, on a tout un fonds de Danielle Charest, où c'est des cartons de ce qu'il y avait chez elle. Donc, effectivement, il peut y avoir des livres autant que des documents annotés d'articles, autant que des flyers de où elle a été. Enfin, voilà, là, c'est vraiment tout un fonds.

[00:40:04] C D'ailleurs, pas que des documents lesbiens.

[00:40:06] M Oui, en plus.

[00:40:09] BG Et l'idée par rapport à ce type de fonds, c'est de le garder entier ?

[00:40:12] C Ben, c'est un peu en discussion en fait. Comme là y'a le fonds Nicole-Claude Mathieu, apparemment. On a une partie ici, là, il y a des cartons.

[00:40:21] M Et là aussi, y'a des... Ah oui, d'accord. Il y en a une partie en bas aussi en tout cas.

[00:40:28] C Non, non, mais ça, c'est une vraie question parce que, par exemple, celles qui ont une expérience plus professionnelle, j'allais dire, d'archives, archivistiques, comme on dit, ne vont pas forcément avoir le même point de vue que moi qui est plus utilisatrice. Et c'est vrai que j'ai plus cette perspective de dire qu'est-ce que les gens veulent et comment ils vont les chercher. Et voilà. Et puis, par exemple... Nommer, disons, des personnes dans le mouvement lesbien et féministe, ça a pas toujours été le cas. Donc déjà, il y en a qui signaient pas leurs articles, il y en a qui signaient que du prénom... Et par exemple, moi, j'ai plus la tradition, si on veut dire, de ça, du collectif et pas forcément que ça soit nominatif. Mais je réfléchis

à ça et je comprends aussi le point de vue. Mais c'est vraiment une discussion quoi, qu'on a et qui n'est pas encore complètement résolue.

[00:41:47] M C'est ça. C'est vrai que les fonds constitués qu'on a, comme tu disais, effectivement, c'est des personnes qui étaient militantes et ou qu'on fait de la recherche selon les deux. Donc du coup, ça pourrait arriver à terme qu'il y ait des personnes qui veulent consulter leur fonds tel qu'il est là. Comme ça peut être le cas à Angers où effectivement, aux archives du féminisme, c'est nominatif et on consulte tout le, on va dire, l'avis de la personne, son militantisme, là où elle a été, etc. Enfin, mais ça... C'est vrai que moi, quand j'y avais été dans mes recherches, à l'inverse, ça m'avait un peu perturbé parce que les noms des personnes, je les connaissais pas. Donc du coup, j'avais été voir un peu dans le descriptif et à l'époque, il n'était pas encore très complet. Mais j'avais pris des fois des noms au hasard. Je savais pas qui était les personnes en fait. Des fois c'est des militantes mais que, voilà, moi je ne connaissais pas. Et c'est vrai qu'ici j'ai l'impression que les personnes viennent plus chercher les thématiques. Après c'est parce que c'est pas identifié non plus... On nous a jamais dit, ben tiens je voudrais consulter le fond Nicole-Claude Mathieu par exemple. Après, nous, on le présente pas non plus et c'est pas identifié, donc je pense que... Mais effectivement, moi, je suis plus sur cette dynamique collective.

[00:42:59] C Et... Oui, et je crois que, il y a quelque chose vraiment à réfléchir par rapport à des archives officielles. Est-ce que, parce que... Est-ce qu'on utilise les mêmes outils ? Est-ce que c'est un même type de consultation ? Est-ce que c'est les mêmes gens aussi ? Et peut-être que oui, peut-être que non. Est-ce qu'il faut faire un mix un peu, de pratiques plus informelles et plus institutionnelles ? Enfin, c'est... Et je pense que ça va bouger de toute façon. Ça va bouger aussi en fonction des personnes qui sont là, qui militent comme dans tout collectif qui dure un peu longtemps. Moi j'ai fait partie de revues et c'est vrai que, ben, la ligne éditoriale entre guillemet, ou en tout cas ce que l'on trouvait dans la revue dépendait, ben, de celles qui... C'est pas, y'avait pas de rédactrices en chef qui décidait. Donc, voilà... Où on en est.

[00:44:10] M Oui, c'est un peu au cas par cas aussi. Moi le fait d'archiver par productrice... Moi, quand j'amène des choses, effectivement, ça, c'est des discussions qu'on a eues chacune, chacun, de se dire, est-ce que je fais une boîte qui retrace tout ce que j'ai fait dans l'année ? Moi, c'est pas du tout mon truc. Quand j'amène des choses, je vais plus avoir tendance à dispatcher dans des thématiques qui existent déjà. Après, c'est vrai que je me dis, bon, quand on a un fonds constitué qui arrive d'une personne... Oui, il éclatait. Ça pose question. Je me dis, peut-être pas... Et en même temps, si on le détaille, on me dit, tiens, il y a telle revue, il est dans le fonds déjà, les gens pourront le trouver aussi.

[00:44:57] BG Oui... Ça demande un vrai travail de description très fourni.

[00:44:58] C Oui, et puis, à partir de quand on est connu ?

[00:45:00] M Ben c'est ça. C'est ça que ça pose comme question. Parce que beaucoup de gens vont dire, moi je suis pas connu.

[00:45:04] C En général, à partir du moment où on publie, où on est plus universitaire. Oui.

[00:45:12] M Oui, ça pose des dynamiques hiérarchiques.

[00:45:15] BG Parce que j'ai beaucoup vu le cas dans des centres LGBT, notamment à Marseille, où il y a une personne fondatrice du centre qui décède et qui laisse tout son fonds, des choses comme ça. Et donc là, ça a peut-être un intérêt. En tout cas, j'ai vu qu'il fonctionnait un peu comme ça pour certains fonds. Mais c'est vrai que ça dépend.

[00:45:38] C Parce que pourquoi, par exemple, le fonds... Je sais pas moi, Marie Dupont serait pas plus intéressant. Pas aussi intéressant, je veux dire. D'abord, je veux dire, on sait pas. C'est peut-être une personne qui a collecté toute sa vie. Toutes les activités, que ça soit militante, artistique, politique, culturelle, enfin, lesbienne. Mais elle s'appelle Marie Dupont. C'est qui Marie Dupont ? Personne sait. C'est un peu ce que tu dis.

[00:46:15] M Non, mais je suis d'accord. Je suis d'accord.

[00:46:17] C Alors, effectivement, il faut vraiment un travail de classification, enfin, de descriptif, comme tu le disais. Et d'indexation. C'est énorme, ça.

[00:46:28] M Mais qui est en train de se faire, par ailleurs, petit à petit. Mais c'est vrai que oui, ça pose cette question-là. D'autant qu'effectivement, dans le milieu lesbien, comme tu disais tout à l'heure, il y a eu énormément de productions collectives, de choses non signées. Moi, je trouve que c'est quelque chose qui serait dommage de perdre aussi, au profit... Enfin, tout en gardant en tête qu'il y a peut-être des méthodes qui peuvent être plus pratiques ou plus voilà. Mais en tout cas, je pense que c'est important de garder cette réflexion politique. Et effectivement, dès que tu fais des noms, enfin, comme tu le dis, des fonds nominatifs. Alors des fois, ils sont déposés comme tels, donc qu'est-ce qu'on en fait ? Mais effectivement...

[00:47:16] C Alors, y'a quand même un petit peu, par exemple pour les livres, dans le livre, on met si c'est un don, [demande si ceux là sont marqués]... Et sur la base de données c'est marqué.

[00:47:45] BG Oui parce qu'à côté de ça, de ce que j'ai compris, il y a aussi tout un travail actuellement pour retracer qui sont sur les photos ou qui... c'est en cours. Mais ça permet d'identifier aussi justement les gens dans des collectifs et des choses comme ça.

[00:47:57] C Oui en effet, là c'est plus de la mémoire individuelle.

[00:47:59] M Oui c'est ça.

[00:48:00] C Ah tiens, ah bah tiens c'est moi.

[00:48:04] M Des fois il y a des conflits, c'est machine, mais pas du tout. Ça arrive aussi. D'accord. Mais oui, là effectivement c'est plus... Effectivement il y a beaucoup de photos de manifestations qui ont été déposées par des personnes qui, comme nous, on peut être sceptiques de le faire. Maintenant on a le réflexe de se dire bon, je tombe sur cette photo, moi j'étais pas là à ce moment-là, donc je ne sais pas qui c'est. Donc en déposant, je me mets à la place de la personne, dans plus longtemps et je me dis bon, je vais renseigner au dos pour faciliter. Mais les personnes, enfin c'est ce que je disais au tout début, le réflexe de l'archive et la conscience de l'archive et de... Je dépose comme une archive pour plus tard. Ça n'a pas toujours été le cas, enfin en tout cas pas comme ça. Et du coup les personnes au moment où elles déposaient, elles se connaissaient toutes et c'était une évidence. Et puis voilà, c'est vrai que maintenant, nous si on voit, on a besoin des personnes qui étaient sur les événements ou qui ont pu les connaître pour identifier. Et on se dit bon, si je m'étais amenée à faire pareil, il faudrait peut-être que je le note. Qui sont ces personnes ? Quel est l'événement ?

[00:49:11] C C'est comme les photos de famille.

[00:49:12] M C'est ça. Oui.

[00:49:12] C À un moment donné, au bout de 50 ans après, tu sais plus qui c'est.

[00:49:14] M C'est exactement ça, oui, c'est ça.

[00:49:22] BG Oui, totalement. Pour revenir un peu sur ce qu'on disait, il y a un bureau particulier ici pour les statuts de l'association. On s'en parlait de ça. Oui. Et donc il y a un bureau qui est... Il y a eu des élections, des... Comment c'est constitué ? Oui. Je ne sais pas.

[00:49:39] C Oui, on a... C'était un vote secret. On a fait une urne. On était cinq à voter, je crois. Non, non. Ça se fait de manière informelle.

[00:49:49] M Oui, qui est validé en AG. De trois personnes en co-présidence.

[00:50:09] BG Et donc il n'y a pas de... Politique documentaire spécifique. C'est ce qu'on disait aussi un petit peu.

[00:50:15] C De politique de ?

[00:50:16] BG De politique documentaire. Donc, par exemple, on choisit de, comme on disait, prendre des essais. Maintenant, plus des choses lesbiennes. Il n'y a rien qui est écrit, en fait, c'est plus selon les intérêts ou choses de chacun, chacune ?

[00:50:30] M Oui, c'est... Enfin, oui, effectivement, on n'a pas... Après, on fait des réunions régulièrement pour échanger dessus. Puis après, il y a des pôles aussi. Enfin, Christine travaille... C'est avec Rita et Aliénor par exemple. Donc, elles échangent. Puis nous, les personnes qui ne sont pas en bibliothèque, on n'a pas de directive à donner. En disant ben non fait pas comme ça. Enfin, c'est par la pratique, j'ai l'impression. Chacune, chacun est experte de ce qu'elle fait.

[00:50:55] C Ça m'arrive quelquefois de recevoir un lot, là, comme on a reçu un lot de... Pas des héritières, mais des héritières, entre guillemets, d'une femme qui était dans une association à Amiens, qui est morte l'année dernière. Bon j'ai trié parce qu'il y a des choses qui ne nous concernaient vraiment pas mais à un moment donné j'ai eu des doutes j'ai demandé à Mathilde qu'est-ce que t'en penses regarde, regarde pas...

[00:51:25] BG Il n'y a rien qui est formalisé à l'écrit...

[00:51:27] M Ben, non en fait, nous je pense en tout cas que le statut associatif, pour moi les personnes qui sont au bureau ils sont... Enfin voilà il en faut et t'as une responsabilité sur les finances, t'as une responsabilité sur... Enfin tu représentes l'association juridiquement donc voilà. Mais je pense effectivement qu'on essaie au maximum de garder l'idée du fonctionnement collectif et on n'est pas contraintes enfin j'ai l'impression hormis administrativement juridiquement par les statuts de l'association... Voilà c'est, mais il n'y a pas le bureau qui dit cette année on fait ça... C'est pas descendant dans ce sens là tout le monde fait conscience à tout le monde voilà comme quand tu travailles toutes les semaines sur quelque chose c'est toi qui sais quoi.

[00:52:34] BG Et est-ce qu'il y a des partenariats ou relations militantes fortes avec d'autres organisations par exemple des musées ? Je sais que pendant la journée à la BnF vous avez parlé de, de prêts à des musées pour des expositions par exemple ?

[00:52:52] C Ça c'est ponctuel. Même avec les par exemple en septembre il va y avoir le lancement d'un livre chez Hystériques & AssociéEs auquel les archives ont écrit la préface Mathilde et Michèle ont écrit la préface au nom des archives... Pas la préface, la postface. Et donc moi comme je suis la traductrice donc avec la maison d'édition on a essayé d'imaginer un lancement et là il y a une espèce de coordination entre Cineffable... Tu vois ce que c'est ? C'est le festival de films lesbiens.

[00:53:36] BG Ah oui c'est ça.

[00:53:37] C Donc entre Cineffable et Hystériques & AssociéEs, et les archives pour organiser une projection d'un film voilà ils voulaient le faire à Cineffable mais c'était pas possible. Ils ont proposé de faire un truc hors les murs, mais c'est ponctuel selon les propositions les demandes... On pourrait aller démarcher tel groupe, tel lieu, telle institution...

[00:54:07] BG Selon les projets...

[00:54:10] M Oui c'est ponctuel effectivement c'est vraiment une valorisation dans des expositions quand on nous sollicite, oui c'est ça.

[00:54:16] BG Ok. Alors maintenant j'aimerais bien parler un peu plus, on en a déjà pas mal parlé, mais des archives en tant que telles, des documents et... Du statut légal de ces documents. Savoir si ici tout ce que vous avez ça vous appartient, ça appartient à l'association ? Parfois est-ce qu'il y a des dons sous conditions, par exemple attendre que la personne décède avant de les montrer à tout le monde, ou des choses comme ça ?

[00:54:40] M Bah du coup oui tous les documents appartiennent à l'association c'est privé du coup... Après effectivement c'est suivant ce qu'on disait tout à l'heure il y a eu énormément de collectages, plus que de dons constitués donc qui ont pas nécessité de formalisation de... Qui ont pas nécessité effectivement de, de spécifier, enfin de choses spécifiées par les personnes pardon. Parce qu'il y a vraiment enfin je pense que c'est vraiment guidé par ça il y a vraiment cette idée de collectage où les personnes elles amènent, elles amènent comme ça et c'est pas des dons formalisés alors après nous aussi on a conscience que, enfin conscience. Il y a un questionnement sur le fait de sensibiliser les personnes à cette question du don, qui ça, va être plus apporté par les personnes qui ont une pratique professionnelle effectivement. Moi c'est un peu compliqué parce que je prends mon cas par exemple si j'amène des choses je considère pas enfin effectivement ça comme un don que j'ai envie de formaliser enfin souvent en fait c'est plus du collectage effectivement. Mais de fait hormis des indications orales qui ont pu être formulées notamment à Michèle comme c'est elle qui est vraiment en fil conducteur, qui est là depuis plus longtemps, certaines associations qui étaient par exemple en non-mixité, qui souhaitent que leurs archives restent dans ce cadre là, bon du coup le cadre est déjà posé, mais en tout cas qui l'ont spécifié ou qui ne souhaitent pas, mais c'est vraiment très à la marge que ce soit rendu public ou en tout cas que les fonds d'association soient rendus publics, ça je pense que c'est plus des associations à la limite qui vont être capables de le formuler en fonction de leurs activités...

[00:56:33] C Je crois qu'il y a une personne qui a dit que voilà elle déposer mais qu'il fallait pas ouvrir. Je sais pas jusqu'à quand d'ailleurs, jusqu'à sa mort, mais bon. Mais... Voilà c'est assez rare je pense que c'est à partir du moment...

[00:56:48] BG Et c'est jamais, il n'y a jamais de papiers ou quoi, c'est vraiment tout donné... Oralement ?

[00:56:52] M Il n'y a pas encore... Nous c'est des choses sur lesquelles on est en train de réfléchir notamment Doris qui est archiviste et qui travaillait enfin à cette question. Mais c'est vrai que ça se pose peu, mais quand ça se pose ce serait bien à terme de formaliser, en fait ça dépend vraiment de la manière dont on va évoluer les dons qu'on nous fait parce que effectivement après il y a des personnes qui, qui vont être des militantes des années 70 qui vont décéder voilà... Enfin en tout cas qui vont peut-être réfléchir à donner des fonds plus conséquents en fait jusqu'ici ça s'est pas vraiment posé. Et les gens quand ils donnent c'est vraiment de l'interrelation d'accord donc voilà enfin j'imagine en tout cas que les personnes devaient connaître Michèle et dire bon bah on sait pas quoi faire de nos archives on a pas de place on te les donne, par contre on a pas envie que ce soit consulté par... Ou que ça soit document de recherche ou je dis n'importe quoi mais c'est il y a vraiment un réseau aussi inter-militant quand c'est le cas de collectif ou inter-personnel qui est assez fort quand même et qui différencie aussi de l'institution à ce niveau là. Donc nous après effectivement les personnes qui sont plus spécialisées de par leur profession dans l'archive c'est des questions qu'ils elles nous ont amenées et qui les font plus réfléchir en se disant bah oui mais effectivement les personnes quand elles arrivent il faut vraiment qu'elles soient au courant de leurs droits tout simplement en tant que dépositaires. La question du dépôt la question du don enfin ça c'est des choses dont on a parlé après c'est vrai qu'il faut pouvoir sensibiliser les personnes. Mais on peut pas, enfin j'allais dire presque on peut pas imposer à tout le monde une pratique contractuelle quand les personnes arrivent dans une volonté enfin, peut-être il y en a qui ça va rassurer ils vont dire bah je savais pas très bien bah ça m'intéresse il y a d'autres personnes qui vont dire mais j'en ai rien à faire tu prends mon carton. Enfin c'est, ça va dépendre aussi de ça parce qu'il y a vraiment cette question du réseau aussi de l'interconnaissance qui voilà enfin qui peut être amenée à évoluer mais pour l'instant voilà on est peut-être à un point de bascule aussi à ce niveau là donc c'est des réflexions qu'on a, mais jusqu'ici ça s'est pas posé. Il y a peut-être des gens, à la marge qui ont dit, qui sont revenus chercher des choses aussi peut-être je sais pas mais voilà à la limite bon... Mais en tout cas...

[00:59:22] BG C'est assez souple ?

[00:59:23] M Oui. Alors effectivement après c'est des questions qu'il faut avoir parce que quand c'est souple bah ça peut être litigieux à des moments aussi oui donc voilà mais, mais jusqu'ici c'était, enfin voilà c'était plus ce fonctionnement là j'ai l'impression en tout cas.

[00:59:35] BG Et là je me demandais aussi si par exemple sur les photos notamment ça peut poser des problèmes d'identifier d'autres personnes et comment vous gérez ces cas là où par exemple peut-être qu'il y a des personnes qui veulent pas être identifiées, le droit à l'image, les choses comme ça, surtout sur les photos

[00:59:53] M Bah oui le droit à l'image il s'applique de toute façon.

[00:59:56] C Mais c'est, c'est des questions qui se posaient pas il y a 40 ans, enfin je dis il y a 40 ans parce que ça fait à peu près les années 70-80 on va dire. Ça se posait pas d'abord parce qu'on prenait pas autant de photos.

[01:00:11] BG Oui.

[01:00:12] C Ça se posait pour bien sûr des photographies dans la rue, mais encore... Moi je sais qu'à une époque je prenais des photos dans la rue et à un moment donné bon j'ai arrêté et... Mais sinon des photos dans les réunions d'abord on en prenait peu et puis je sais pas ça se posait même pas quoi.

[01:00:39] M mais maintenant, les réseaux de diffusion c'est énorme.

[01:00:42] C Oui c'était pas, il y avait pas les réseaux sociaux il y avait pas... Google et compagnie là donc voilà

[01:00:46] BG Oui, très vite une perte de contrôle sur ce qu'il se passe...

[01:00:52] C Parce que de toute façon même quand on demande à pas prendre la enfin pas diffuser, on le retrouve un jour ou l'autre oui donc bon... Mais tout ça oui c'est des questions qui se posent et qui évoluent aussi selon les...

[01:01:08] M Mais après c'est vrai que nous c'est un fonds sur lequel on sensibilise particulièrement et on demande aussi aux personnes de pas le diffuser enfin quand les personnes veulent faire des articles avec des photos ben on dit non. Ou alors faut vraiment et encore, en fait c'est toujours au cas par cas. Mais c'est vrai que les personnes peuvent les décrire ou peuvent voilà, mais ne les sont pas censées ou en tout cas si elles le font bah nous leur a dit non donc voilà...

[01:01:38] BG Et quand quelqu'un qui dépose la photo, identifie les personnes qui sont sur la photo, comment ça se passe aussi, est-ce qu'elle a le droit d'identifier les personnes et de dire leur nom ou est-ce que... Il y a possiblement des problèmes, sur des photos plus récentes notamment peut-être

[01:01:54] M Oui bah je sais que là Noëlle justement, a déposé certaines de stages d'été qu'elle faisait à Mytilène, qui était une association de karaté si je me trompe pas donc c'est des stages d'été. Et elle effectivement elle est capable d'identifier toutes les personnes qui sont sur les photos donc après... Effectivement c'est quelque chose... Elle en tout cas elle va nous dire qui c'est.

[01:02:18] BG Et est-ce que ça va être noté ?

[01:02:20] M Pour nous oui. Après pas nécessairement sur la photo, nous on sera en capacité de savoir oui après effectivement...

[01:02:29] BG Mais pas forcément de le rendre public ?

[01:02:30] M Bah public non dans tous les cas enfin ce sera pas sur un site ce sera pas voilà après effectivement c'est...

[01:02:36] C Oui parce que, excuse moi je vais peut-être te répéter, mais parce que tout dépend des destinations aussi oui. Par exemple même pour une thèse, ou un mémoire, il pourrait y avoir pourquoi pas une ou deux photos en production noir et blanc enfin bon je sais pas quoi... Mais si cette personne après tire un bouquin de cette thèse ça c'est autre chose. Donc je pense que là c'est vraiment du cas par cas.

[01:03:04] M Oui. C'est ce qui est compliqué oui effectivement il y a, enfin nous effectivement après on réfléchit à des choses plus systématiques qui nous permettent d'avoir des bases, enfin effectivement de toutes les photos où il y a des, enfin un document qui spécifie l'utilisation des photos de manière plus claire. Enfin parce que les photos c'est ce qu'il y a de plus en plus enfin forcément c'est ce qui est le plus sensible mais c'est un des fonds les plus sensibles parce que bon ben on peut reconnaître les personnes et puis les personnes qui ont été prises en photo il y a 30 ans et qui n'ont plus envie d'apparaître maintenant enfin voilà. C'est, ça arrive aussi que les personnes changent d'avis voilà ou ne savent pas forcément parce qu'elles ont été déposées, enfin les photos ont été déposées par quelqu'un d'autre enfin ça ça peut tout à fait arriver. Donc oui il y a une réflexion particulière et des enfin, un document plus spécifique sur lequel on est en train de travailler pour la diffusion des photos qui est un fonds assez particulier. Mais ce qui est bien c'est qu'après on a aussi des personnes qui sont plus spécialisées dans la photo pas forcément des droits, mais en tout cas qui ont une sensibilité à ce niveau là. Là par exemple la semaine dernière ou il y a deux semaines, il y a des personnes qui sont venues pour créer un jeu de cartes autour un peu des 7 familles je ne sais pas je ne me rappelle plus elles nous expliquer les règles mais j'avoue je n'ai pas retenu. Mais en tout cas elles voulaient reproduire des photos sur ces cartes là dans le cadre d'une performance. On a dit bah non, c'est pas enfin c'est compliqué. Nous déjà bon ben on a une responsabilité par rapport à ça et puis en plus c'est un tout petit milieu, bien sûr que, ça se trouve il y a une personne qui pourrait être sur la photo qui viendrait voir cette exposition et cette journée là autour de cette exposition, Si elle se reconnaît sur la carte et qu'en fait elle n'a pas du tout de se voir là oui c'est problématique. Les personnes en ce moment, depuis que je suis là, cette année il y a vraiment eu une grosse accentuation sur les photos, il y a quelque chose de l'album de famille comme c'est l'identification, il y a vraiment quelque chose que ça soulève. Et du coup on a eu beaucoup de demandes sur les photos, ce qui nous a obligé à réfléchir aussi à ce niveau là. On se dit bon bah oui, on pourrait se dire tout simplement c'est une personne on la reconnaît pas forcément voilà mais bon bah après il y a une responsabilité par rapport à ça malgré tout, c'est pas à nous de décider si la personne on la reconnaît ou on la reconnaît pas.

[01:05:29] BG Est-ce que vous avez un appui juridique sur lequel vous pouvez compter ou pas spécifiquement ?

[01:05:36] M Bah ça ce serait plus, alors c'est pas juridique, enfin nous pas directement, enfin plus au sein du réseau Big Tata à ce moment là. Et Doris notamment qui est archiviste et qui est la personne la plus calée, pas forcément sur les droits de photos mais en tout cas y'a des personnes qui ont ces compétences là au sein du réseau. Et, il y a des groupes de travail et voilà, mais nous à la limite, on va peut-être plus passer par lui pour, pour avoir ces informations là. Et c'est des choses sur lesquelles on va peut-être être plus amenées à travailler avec des personnes... Parce que aussi la question se pose dans tous les centres d'archives ou de documentation qui existent en France, donc ça ça va être des réflexions presque à, à plus collectif auquel nous on peut être amené à soit participer soit bénéficier des réflexions qui se sont déroulées. Mais, eux au sein du réseau Big Tata ils ont plus de liens effectivement avec des personnes qui sont du domaine juridique que ce soit pour les droits à la photo, les droits des associations, les droits de, plein de choses, le droit LGBT tout simplement, enfin voilà...

[01:06:34] BG Oui, je me souviens quand on avait parlé un peu pendant les rencontres auxquelles j'ai assisté à Marseille l'année dernière. Donc beaucoup, les archives elles viennent beaucoup des individus, beaucoup des associations, donc voilà c'est les sources principales. C'est ça ?

[01:07:00] M Oui individus mais militants, beaucoup. Enfin c'est plus enfin il y a vraiment un axe, les personnes amènent des choses de leur vie militante on va dire ou de leur parcours militant.

[01:07:17] C Et puis on n'est pas les seules parce que bon il y a quand même beaucoup de lesbiennes féministes, donc les centres d'archives féministes aussi. Donc il y en a qui choisissent plutôt ce côté là aussi.

[01:07:27] M Mais en tout cas effectivement on a peu de documents intimes personnels enfin rien de la vie des personnes. Qui peut y avoir dans d'autres centres parce que ça a été poussé dans le sens là, des appels à envoyer les lettres, enfin souvent, c'est les exemples qu'on cite, mais à New York, des lettres de rupture, des choses qui vont être plus personnelles, qui vont raconter une autre histoire. Et nous, à ma connaissance, en tout cas, dans l'histoire des ARCL, il n'y a pas eu d'appel à dons vers des documents plus personnels de ce type-là.

[01:08:06] BG C'est vraiment beaucoup plus militant.

[01:08:09] M J'ai l'impression.

[01:08:09] C Oui, disons la dimension. De toute façon, ce que je disais l'autre jour, il y a une tradition, par exemple, en France, où on ne parle pas beaucoup de sa vie

privée, de manière générale. Alors qu'aux États-Unis, c'est beaucoup plus... Voilà, par exemple. Donc je crois qu'il y a un truc un peu culturel aussi, à ce niveau-là. On est plus pudique, ou je n'en sais rien, je ne sais pas d'où ça vient. Même au boulot, on peut passer... Un temps dans un boulot sans parler du tout. Bon, c'est une problématique un peu différente, parce que là, il peut y avoir des questions de lesbophobie et tout ça. Et je crois aussi qu'il peut y avoir... Une réticence à dévoiler, en fait, ce qui est plus intime. Et par rapport aux États-Unis, il y a moins de monde, aussi. D'accord, on est...

[01:09:13] M Non, mais c'est vrai. Tout ce qu'on se disait, oui.

[01:09:15] C Et ce que tu disais tout à l'heure, tout le monde se connaît, enfin, plus ou moins, selon les générations. Voilà, donc... Je pense qu'il y a un croisement de facteurs.

[01:09:31] BG Oui. D'accord. Ensuite, je voulais savoir comment vous conservez vraiment les archives. Est-ce qu'il y a des mesures qui sont mises en place pour conserver plus spécifiquement ? J'ai vu qu'il y avait des boîtes spéciales, déjà, un peu... Je ne sais pas, je crois qu'elles ont un nom spécifique, ces boîtes, mais pour les conserver. Est-ce qu'il y a d'autres facteurs de conservation qui sont mis en place ?

[01:10:00] M Jusqu'à récemment, pas forcément. Enfin, il y avait des boîtes. Il y a toujours eu des boîtes. Enfin, il y a toujours eu des boîtes, je ne sais pas, j'étais pas là au début. Mais en tout cas, l'idée des boîtes, de toute façon, ne serait-ce que pour classer... Oui. Tout n'était pas en boîte, mais il y avait déjà pas mal de boîtes. Là, il y en a beaucoup plus. Ce qui a fait un peu bizarre, d'ailleurs, au début, parce qu'on voyait plus les revues. Enfin, il y avait un côté un peu plus vivant, et quand on a tout mis en carton, c'était... Bon, c'est autre chose. Mais en tout cas, ce qui est assez notable, c'est que, bon, malgré tout, en 40 ans, il y a très peu de choses qui se sont abîmées sans avoir des normes drastiques. Donc, il y a quand même quelque chose qui relève de...

[01:10:41] C Du bon sens.

[01:10:41] M Oui, du bon sens. Oui, voilà, exactement. Enfin, de... Pour protéger d'une certaine manière. Alors, peut-être que les documents n'étaient pas dans le bon sens. Peut-être que... Voilà. Mais en tout cas, il y a quand même eu une conservation de bon sens. On pourrait dire ça comme ça, effectivement, jusqu'ici. Alors, après, effectivement, il y a Doris qui est arrivé il y a deux ans, je crois. Et du coup, lui, il est arrivé avec des pratiques professionnelles. Enfin, voilà, c'est vraiment son travail. Donc, du coup, avec des conseils plutôt... Parce que lui, il réfléchit vraiment toujours dans le sens que ça soit pertinent d'amener des normes ici. Enfin, voilà, des choses qui sont facilement... Faciles à mettre en place, pardon. Et qui... Qui a un sens... Voilà. Donc, c'est protéger les documents. Donc, effectivement, il y a une mise en boîte plus systématique que ce qu'il y avait avant. Qui sert aussi pour, tout simplement, faciliter la classification. Parce qu'après, il y a le travail de récolement

en même temps. Dans telle boîte il y a telles choses. Donc, c'est aussi une facilité au-delà de la conservation pour détailler les documents qui se trouvent à l'intérieur de chaque boîte dans une perspective de classification aussi. Après, il y a tout ce qu'il y a eu autour du chantier banderoles. C'est pareil, les banderoles, pendant très longtemps, bon, elles ont été dans des cartons, pliées. Donc, là, l'idée, c'était d'avoir une pratique de conservation, mais qui permet aussi et qui est aussi prétexte aux ateliers collectifs comme il y a pu y avoir. Parce qu'après, dans le fond, je pense que c'est important que ce soit le mieux conservé possible. Parce que bon, dans l'idée, il faut que ça puisse être transmis dans l'idéal dans des siècles, sait-on jamais. Le tissu, c'est fragile, mais en tout cas... C'était presque, moi quand j'ai fait les ateliers, je trouvais ça presque même un peu trop, parce que c'était, les gens le touchaient comme des reliques un peu. Et ça m'a fait bizarre parce que je trouvais ça presque un peu trop par rapport à l'objet, qui est un objet de rue, qui est un objet qui a été fait des fois un peu à l'arrache, un peu voilà. Je trouvais, enfin, même moi, des fois, je regardait un peu de l'extérieur, je me disait, c'est peut-être, presque un peu too much. Mais bon, au moins, elles sont conservées correctement et ça évite les pliures, ça évite plein de choses. Et surtout, elles ont été détaillées aussi. Donc, en fait, la mise en conservation.

[01:13:04] C Prises en photo.

[01:13:04] M Oui, c'est ça, exactement. Oui. C'est ça. Donc, en fait, la conservation, c'est aussi prétexte à les renseigner, la taille, ... Effectivement, est-ce qu'il y a pu y avoir un peu de moisissures, un peu de tissus abîmés. La date. Est-ce que, enfin, ce qu'on disait tout à l'heure, est-ce qu'on a d'autres documents qui peuvent renseigner ? Est-ce qu'on l'a en photo ? Voilà. Enfin, après, être amenées de faire des liens comme ça. Donc, c'est aussi prétexte à des actions autour et à de la classification. Mais voilà. Donc, après, bon, on est dans un, une volonté de conservation pour que ça puisse être dans des bonnes conditions, protégé de la poussière, de l'humidité, de... Voilà.

[01:13:52] C Oui. Je pensais à un truc quand tu parlais, parce que l'atelier banderole et tout ça, ça n'a rien à voir avec ta question, mais... Moi, et je pense que je ne suis pas la seule. J'ai aussi la préoccupation de, comme je dis toujours Rita, si je meurs demain, ça continue. En fait, qu'il n'y ait pas une seule personne qui soit conservatrice de toute une information. Comment on appelle ça ? Une capacité, enfin, une compétence. Et qu'il y ait au moins... Alors, ce n'est pas toujours facile à mettre en place. Ça dépend des périodes, tout ça. Mais... Il y a au moins deux, voire trois personnes qui sachent autant que celles qui sait au départ, on va dire. Donc, il y a une volonté de transmission aussi. On parle des ateliers banderole. Doris, il nous montrait aussi comment... Justement, comment prendre soin des tissus. Et il y a Hélène qui était venue, qui est spécialiste là-dedans et conservatrice de tissus.

[01:15:07] M Oui, oui, c'est ça. Elle était allée... Enfin, avec nous. Et...

[01:15:10] C Voilà, du musée. Donc ça, c'est... Ça n'a rien à voir avec la conservation, ce que je dis, mais... Parce que ça s'applique à tout. Disons, à tous les... Alors, c'est sûr que la mémoire, par exemple, la mémoire de Michèle, il n'y a

personne, là, demain, qui peut remplacer ça. Mais à force de l'écouter aussi, donc... On intègre.

[01:15:31] BG Oui, c'est ce que j'allais dire. C'est quelque chose que vous travaillez aussi avec ça.

[01:15:34] C Et puis, sinon, on sait qu'il y a... Tant pis. Il va y avoir des informations qu'on va chercher ailleurs. Mais peut-être des interviews. Alors, une chose qu'on ne fait pas jusqu'à présent, c'est l'histoire orale.

[01:15:45] M Oui, ça, c'est... Ça, c'est une... On en parle mais...

[01:15:47] C L'histoire orale. Les entretiens, en fait. Les longs entretiens.

[01:15:52] BG Oui.

[01:15:52] C Donc, ça, c'est... Ça serait bien pour celles qui... Justement, qui n'écrivent pas.

[01:15:57] M Oui.

[01:15:58] C Et... Et... Puis là, ça ne peut se faire que par réseau, je pense. Il faut avoir la confiance. Pour arriver à parler.

[01:16:13] M Oui, bien oui.

[01:16:17] C Et puis, la conservation, pour revenir à ta question, c'est aussi la question de la numérisation. Qu'est-ce qu'on... Enfin, numérisation des archives qu'on a. Et du coup, ça veut dire le support de conservation. Dématérialisé ou pas. Et l'accessibilité. Donc, ça aussi, c'est d'autres questions qui sont vraiment des questions de fond, quoi. Ce n'est pas que des questions techniques, évidemment. Et l'archivage de tout ce qui est en numérique maintenant, qui n'existe plus, en fait, ou très peu, en papier, en objet... Voilà donc ça aussi... C'est bien un autre questionnement et réflexion qu'on a.

[01:17:19] BG Oui, et actuellement comment elles sont conservées, ce que vous numérisez vous les conservez où ?

[01:17:26] M Bah déjà nous on n'est pas dans une numérisation massive on va dire pour l'instant. Il y a eu après des numérisations plus de matériaux un peu atypiques, plus difficiles à consulter comme les affiches, les t-shirts enfin voilà c'était plus des prises de photos, c'était pas vraiment de la numérisation. Il y a des couvertures de revues qui ont été numérisées donc là il y a une partie qui est sur le site internet donc

du coup qui est sur un serveur qui est lié au site internet, qui s'appelle je sais plus... Mais en tout cas, oui c'est ça. Après nous on a sur le disque dur externe, on a sur... On n'a pas sur des espaces numériques en ligne, après on a une personne au sein du collectif qui peut venir mais qui nous renseigne pas mal sur ces questions qui elle est vraiment spécialisée dans l'informatique, et qui est plus calée sur la conservation numérique. Avec qui on a discuté justement alors c'est pas encore d'actualité mais elle a une idée de la manière dont on fait pour je sais pas comment dire, un peu conserver ce que fait la BnF, aspirer les sites, enfin conserver des choses, mais ça c'est pas... C'est encore autre chose. [interruption extérieure]

[01:19:00] M Mais en tout cas pour l'instant c'est plus, on est plus sur disques dur externes. Puis les photos aussi, en fait il y a beaucoup de photos numériques aussi maintenant, donc il y a aussi la question... Moi je commence à constituer un dossier de choses que je pense je vais imprimer parce que c'est vrai que numériquement, bas c'est peu accessible, enfin on a tous et tout énormément de photos qui sont pas, alors voilà, justement comme on prend énormément de photos est ce que toutes sont pertinentes voilà en tout cas il y a un tri à faire. Mais en tout cas on a beaucoup de photos numériques que ce soit sur disque dur externe, et après la question des clouds en ligne etc, c'est ça c'est encore autre chose, on n'a pas statué, on n'est pas forcément pour, là dans l'immédiat parce que c'est vrai que les deux ont des problématiques, les disques dur externe au bout d'un moment ils sont obsolètes et ça c'est un fait, après les cloud numérique ils appartiennent à des entreprises et font fondre la banque donc c'est problématique aussi... Donc voilà

[01:20:00] BG Oui, il y a rien qui est pérenne de toute façon...

[01:20:05] M Oui de toute façon, oui c'est des questionnements qu'on a, mais comme il ya déjà enfin ça c'est quelque chose...

[01:20:10] C Ben le papier c'est pas mal pérenne quand même oui on le pense, ça fait 600 ans...

[01:20:22] M Oui c'est vrai que si tu remontes... Mais si tu prends oui pour l'impression des imprimés oui ben ça c'est clair que... Oui faut que ce soit bien conservé effectivement mais, mais après oui. Mais c'est des choses effectivement là qui sont peut-être moins accessibles. C'est ça aussi c'est l'accessibilité de ces documents, nous on a beaucoup de photos numériques qui vont être voilà, donc des fois on les imprime mais les personnes qui viennent rechercher on n'a pas forcément d'accès, on leur donne pas forcément... Pour l'instant nos disques durs externes c'est vraiment de la conservation ils sont pas adaptés à être consultés sur un ordinateur. C'est des choses auxquelles on a pensé aussi mais c'est vrai qu'on se rend compte que, avec tout ce qui a à faire là sur le mercredi sur les permanences, en fait le numérique c'est une question qu'on nous pose souvent mais c'est jamais une prio, pour nous c'est jamais une priorité. Et en même temps des fois je me dis qu'il faudrait s'y mettre parce que malgré tout...

[01:21:25] C Mais ça pose la question de l'accessibilité à distance, par exemple, ça veut dire qu'il n'y a plus besoin de venir aux archives. Bon ça serait un peu dommage.

[01:21:33] BG Et du coup ça perd un peu du principe des archives qui est de rencontrer ainsi j'ai bien compris en tout cas, l'esprit du lieu qui est de rencontrer...

[01:21:39] M Après on avait pensé à un moment enfin un bon c'est vraiment dans l'idée mais qu'il y ai une sorte de serveur interne, c'est pas un cloud mais c'est un serveur interne qui pourrait permettre d'être consulté que sur l'ordinateur d'ici, par exemple. Enfin, techniquement j'ai pas forcément la bonne manière d'expliquer mais en tout cas que les personnes viennent ici malgré tout. Et après éventuellement, ça c'est quelque chose qu'on fait pas du tout, des fois y'a des gens qui habitent pas sur place, qui demandent si on peut envoyer des scans, des choses comme ça. Ça c'est quelque chose qu'on fait pas ou peu, parce que quelque part aussi, envoyer des scans c'est... Ben donner le document en fait, enfin tout simplement. Donc c'est des choses, c'est rare, mais c'est vrai que après tout le monde ne peut pas se déplacer. Et même des personnes qui habitent en région parisienne ne peuvent pas se déplacer pour plein de raisons.

[01:22:35] BG Oui, parce que même en bas, en termes d'accessibilité... On ne peut pas...

[01:22:37] M Ah non non non, si il y a des personnes, on peut amener les choses ici, les personnes seraient à la bibliothèque et on pourrait monter les archives mais découvrir l'espace en bas non malheureusement c'est pas possible en l'état là donc effectivement...

[01:23:01] C Oui parce que c'est vrai qu'il y a des gens qui font des recherches et qui m'ont dit, en tout cas c'est vachement bien de pouvoir avoir accès à la bibliothèque d'université de je ne sais pas quoi... Mais en même temps oui mais bon, c'est combien de salariés ?

[01:23:25] BG Oui, bien sûr c'est pas les mêmes moyens.

[01:23:27] C Donc voilà, il y en a qui disent justement vous devriez avoir des salariés pour faire ce genre de truc etc. Donc ça pose aussi toute cette question là...

[01:23:41] BG Oui, question d'organisation...

[01:23:42] M Oui après c'est effectivement, l'évolution en interne...

[01:23:50] C Là encore c'est pas qu'une question technique

[01:23:52] M Non non, c'est jamais qu'une question technique. C'est ce qui est compliqué et ce qui est intéressant aussi.

[01:23:57] BG Du coup ce que j'ai compris, c'est qu'il y a quand même un gros volet sur la consultation et sur les conditions de consultation, donc avec une première rencontre qui est une première visite guidée, ce genre de choses donc c'est quelque chose vraiment sur lesquelles vous appuyez beaucoup pour faire vivre les archives ou qu'est-ce que ça... ?

[01:24:21] C Ben j'allais dire, la consultation sur place, oui, maintenant...

[01:24:25] BG C'est une consultation autonome en fait après ?

[01:24:28] C Maintenant, chaque personne ici a un peu sa manière de...

[01:24:33] M D'accueillir ?

[01:24:36] C D'accueillir. Et de, voilà. Il y en a qui sont plus, qui passent une heure avec la personne, il y en a d'autres qui vont dire bon bah voilà ce que tu cherches c'est là, là, là puis je te laisse et puis tu... Voilà. Là c'est une question plus personnelle, il n'y a pas de politique d'accueil, avec un protocole etc. Il pourrait y avoir certains points... Mais pour l'instant c'est comme ça.

[01:25:07] M Après, l'idée d'envoyer un mail avec une première visite et d'écrire la recherche, ça oui c'est quelque chose qui a été mis en place par contre de manière un peu plus systématique parce que c'est vrai que pour nous bon déjà il faut toujours rappeler qu'on est bénévole donc en fait c'est pas forcément facile au début quand on arrive même d'accueillir les personnes c'est vraiment quelque chose qui a, enfin oui effectivement ça dépend aussi des personnes mais qui est assez prenant. Donc avoir des gens on sait pas combien de personnes, on sait pas sur quel sujet, qui peuvent arriver un peu tout le temps, c'est ce qui se passe dans les bibliothèques. Mais c'est vrai que nous ici c'est quand même beaucoup plus confortable pour nous d'avoir une idée, il y a toujours plus de monde ou des fois moins de monde parce que les gens viennent pas voilà, c'est toujours un peu aléatoire mais on essaie quand même de, de savoir un peu à l'avance d'avoir une idée, de éventuellement pouvoir y avoir un peu réfléchi si on a le temps, au milieu des autres choses qu'on fait bien sûr, mais c'est vraiment un confort pour nous. Un temps on avait essayé d'organiser une fois par mois vraiment une visite pour que toutes les personnes qui viennent la première fois fassent une visite commune et ensuite soient plus autonomes par exemple. On essayait plusieurs choses et là c'était pas possible parce que la date convenait jamais à tout le monde voilà enfin très vite c'est compliqué donc on est reparti sur toutes les semaines des fois toutes les semaines on présente et des fois une personne va arriver à 14h et l'autre à 15h30 et une autre à 16h30 à l'arrache et si c'est trois personnes nouvelles bah trois fois on refait, au moins le tour global du fond. Mais ça pour nous c'est important de...

[01:26:43] C Si, si, une chose qu'on a faite quelques fois cette année, et je pense que l'on refera, c'est des espèces... Pendant les nocturnes, c'est des réunions enfin des réunions, réunion-atelier c'est-à-dire que toutes celles qui veulent venir le soir, qu'elles soient nouvelles ou pas nouvelles, peuvent se retrouver là en haut et on se présente éventuellement sa recherche nous qu'est ce qu'on fait où est ce qu'on en est enfin bon voilà il y a un truc un peu plus ouvert et qui permet aussi peut être à certaines après de s'impliquer si elles peuvent. Et dans ces soirées aussi on a fait des présentations spécifiques par exemple Angèle a parlé de ce qu'elle faisait sur les photos, moi j'ai parlé de ce que je faisais sur la bibliothèque et du coup ça suscite aussi un peu des... Ça concrétise en fait ça concrétise qu'est ce qu'on fait, pas au quotidien mais enfin ce qu'on fait... Constamment quoi... Et ça c'est bien c'est toujours cette dimension collective cette dimension non hiérarchique

[01:28:14] BG Oui, d'apprendre de chacun de chacune...

[01:28:17] C Que d'une manière ou d'une autre chaque personne puisse trouver sa place

[01:28:21] BG et de transmission au final encore...

[01:28:24] C Et de transmission aussi non seulement par les documents mais par... Voilà

[01:28:31] BG D'accord. J'ai une petite question sur les outils que vous utilisez donc j'ai entendu Zotero ? Est ce qu'il y a des liens plus particuliers avec Big Tata aussi, alors eux ils ont Koha ? Donc savoir si comme logiciel pour les SIGB ils ont un catalogue en ligne.

[01:28:55] M Ils ont un catalogue en ligne, oui.

[01:28:56] BG Comme moi j'étais à la bibliothèque de Lyon enfin du centre LGBTI+, nous on cataloguait, on était en train de faire un chantier de catalogage de tous les livres pour les mettre sur le catalogue commun de Big Tata, je sais pas si vous êtes dans le... Comment c'est maintenant, c'est plus un réseau c'est...

[01:29:17] M C'est un réseau enfin en fait eux ils sont constitués en association donc on est association d'animation de réseau dans leur statut j'imagine que c'est ce qu'ils vont mettre mais en tout cas c'est censé être un réseau auquel les associations adhèrent. Donc du coup comme tu as dû le voir en y allant avec des discussions donc voilà en plus comme ça va être une association ils vont avoir les mêmes contraintes effectivement les AG etc. ce qu'il y avait déjà avant... [interruption extérieure]

[01:30:29] M Et en tout cas donc on pourrait le faire effectivement c'est juste qu'on a pas le temps...

[01:30:35] BG Du coup est-ce que vous adhérez à Big Tata ?

[01:30:37] M Oui nous on est adhérente on est une association adhérente à Big Tata. Donc c'est des outils qui sont effectivement qui pourraient être mis en commun, nous comme on est déjà sur Zotero donc il faudrait qu'on voit si il y a moyen de téléverser dans Koha sans que ça fasse double travail. En fait on a des personnes qui sont plus ou moins référents référentes Big Tata dont Doris qui est très impliqué dedans mais aussi à titre individuel et il y a des personnes aussi qui sont et ça c'est on axe un peu plus le temps qu'on a dans le réseau ArchiGouines.

[01:31:12] BG D'accord.

[01:31:13] M Enfin j'allais dire, c'est pas forcément plutôt que Big Tata mais en tout cas dans les échanges et dans les réflexions on est plus impliquées dans le réseau ArchiGouines à la limite, qui est dépendant enfin c'est pas le terme mais en tout cas qui est rattaché à Big Tata ou voilà qui est une sorte une des émanation de Big Tata. Parce qu'après on pourrait alors évidemment ça pose plein de réflexions je crois que là où on en est arrivées c'est que pour tout ce qui est livres évidemment ça pose pas de soucis d'identification, après pour ce qui est les fonds ça on est pas fixées parce que...

[01:31:49] BG Parce que c'est parce que Koha c'est quand même un logiciel vraiment bibliothèque ?

[01:31:53] M Oui, donc je sais pas si il référence aussi les fonds... Parce que je sais que par exemple sur Zotero je crois qu'on a, alors du coup c'est pas des livres mais en tout cas on référence les fonds d'asso ou les documents il y a le nom de l'asso dont on peut avoir les documents. Y'a pas la description du fonds mais en tout cas oui. Mais après effectivement sur les livres en même ça pose pas nécessairement de problème enfin c'est des publications, après on n'a pas pris de décision et en terme de temps on n'a pas. On n'a pas le temps de dédoubler après l'idée parce qu'en fait c'est ça l'idée à terme, enfin faut avoir confiance aussi dans la pérennité du réseau et il est tout, tout récent donc du coup quand on a un outil depuis longtemps comme c'est le cas dans Zotero qu'on alimente toutes les semaines voir même de chez soi des fois...

[01:32:55] BG Il est là depuis combien de temps cet outil Zotero ?

[01:32:57] M Je pense qu'il a été mis en place alors je pense en 2016, je pense en 2016 parce qu'il y avait une personne qui était en stage ici...

[01:33:00] C Ça fait un moment, j'ai vu des entrées en 2012, 2012 je crois.

[01:33:16] M Alors 2012, oui d'accord donc ça fait un petit moment et c'est vrai qu'il y a toujours aussi enfin il est tellement alors après si je sais pas si quelqu'un en informatique me disait il suffit de téléverser sans aucune modifications, y'a la question, est-ce qu'on le fait de choses plus pratiques...

[01:33:33] BG C'est jamais si simple...

[01:33:35] M C'est jamais si simple...

[01:33:35] C Il n'y a pas que les livres sur Zotero, y'a des fanzines, des thèses...

[01:33:53] M Et après c'est vrai que du coup c'est un investissement de temps de passer sur un autre logiciel où... Enfin on espère que Big Tata ça va durer longtemps voilà mais du coup de s'investir dans un truc plus collectif qui est moins sûr pour l'instant que le nôtre sur lequel on voilà enfin qui est plus pérenne voilà tout peut s'arrêter mais bon. C'est là c'est tout récent donc du coup ce serait vraiment un investissement un choix de temps aussi de se dire on passe tout sur celui-ci mais du coup on alimente plus Zotero mais si Koha ça lâche bah du coup on a un trou dans Zotero enfin de plusieurs je sais pas, mois, années enfin du coup c'est des questions aussi de voilà. Mais après c'est pas de pas rentrer dans le réseau parce que je pense que c'est intéressant que les personnes puissent voir assez rapidement où sont quels et quels livres ça je pense éthiquement enfin je pense pas qu'il y ait de problématique après c'est à discuter aussi parce que on peut toujours trouver quelque chose. Mais en termes de temps et d'énergie voilà ce serait un peu dédoubler pour l'instant donc on a pas pris de décision...

[01:35:05] BG Et le Zotero il est accessible, à qui comment sous quelles conditions ?

[01:35:13] C Aucune.

[01:35:11] M Aucune. Bah en fait il est rattaché à notre site internet, à la consultation il n'y a pas de restriction et après évidemment pour modifier nous on a les codes voilà mais mais il n'y a pas de restriction et c'est aussi pour ça que tous les documents n'y sont pas forcément enfin il y a les livres voilà qui sont... Et voilà, enfin il y a aussi vu que c'est accessible plus globalement, qu'est-ce qu'on y met qu'est-ce qu'on y fait apparaître voilà c'est aussi...

[01:35:41] BG Il y a eu des choix qui ont été fait de pas faire apparaître particulièrement des choses ?

[01:35:45] M Je sais pas...

[01:35:47] C Pour les livres non.

[01:35:49] M Pour les livres non je pense pas... Je pense qu'après c'est peut-être plus sur les autres documents...

[01:35:57] C Je sais pas il pourrait y avoir par exemple un fanzine... D'ailleurs sur certains livres ça apparaît aussi, qu'ils soient spécifiés pour lesbiennes seulement mais dans ce cas là comme le document en soit n'est pas accessible dans ce cas là on indiquera après sur Zotero comme ça... Mais bon on demande pas sa carte de lesbienne à l'entrée

[01:36:19] M Oui c'est ça de toute façon donc bon non mais c'est sûr de toute façon oui après il y a des documents où c'est écrit effectivement ça c'est pas mal fait mais bon voilà...

[01:36:43] C Non mais il y a quelque chose aussi qui est je veux dire il y a des des lesbiennes qui ont donné des documents ici en sachant que nous c'était pour lesbiennes seulement mais en sachant qu'elles les donnaient ici par exemple, pas aux archives féministes d'Angers par exemple. Et ces mêmes personnes déposaient pas leur fanzine à vendre à Violette & Co, parce que c'est ouvert à tout le monde, et qu'on peut pas, une librairie, enfin les commerces n'a pas le droit on peut pas faire de refus de vente. Donc en le déposant ici il y avait comme un peu une garantie.

[01:37:25] BG Une garantie de la non mixité. D'accord et ben pour finir...

[01:37:31] C Sinon il y a un petit truc, on a réactivé une newsletter, enfin le bulletin... Comment ça s'appelait avant ?

[01:37:39] M Le bulletin des ARCL je crois.

[01:37:41] C Le bulletin des ARCL c'est ça donc voilà maintenant bon on l'appelle newsletter.

[01:37:47] BG Ok. Et donc c'est réactivé depuis quand ?

[01:37:52] M C'est la 4ème là ?

[01:37:53] C Ouais depuis juin de l'année dernière, de 2024. Donc c'est trois fois par an en fait. Juin 2024, octobre février et là juin 2025.

[01:38:05] BG Ok. Et dedans il y a quoi ?

[01:38:09] C Ah ben il y a des infos sur ce qu'on fait, tu peux t'abonner ! Non, ce qu'on fait c'est que après l'avoir envoyé on la met sur le site. Mais ça a été envoyé la semaine dernière. Mais les trois premières sont consultables, et sinon tu peux t'abonner.

[01:38:31] BG Mais totalement c'est vraiment ce que je vais faire. Et pour adhérer on peut adhérer sur le site aussi ou directement ça passe par genre HelloAsso ou quelque chose comme ça ?

[01:38:39] M Tu peux payer sur HelloAsso

[01:38:43] C Soit si tu reviens tu apportes un direct un billet parce qu'un chèque j'imagine tu n'en as pas.

[01:38:52] M Oui c'est ça on avait mis en place dans l'idée c'est les adhésions sur place on retirait des fiches des cartes voilà parce qu'il y avait des cartes à un moment. Et le processus HelloAsso c'était parce qu'il y a beaucoup de gens qui passent par les cartes donc c'est plus sur le processus du don mais enfin tu peux payer sur HelloAsso mais c'est pas l'adhésion... HelloAsso propose des cartes d'adhésion des choses comme ça mais elle est pas accessible toujours dans le principe de la non-mixité etc c'est pas une adhésion... En fait c'était plus un outil on s'était servi d'HelloAsso comme d'un outil de paiement parce qu'en fait ça pose cette problématique là de, du coup tout le monde peut adhérer et tout adhérent a le droit de venir à l'AG etc donc après une fois que les personnes ont adhéré en ligne ça peut poser d'autres soucis. Donc c'est un c'est plus sous format d'un outil de paiement qui permet les dons et qui permet d'adhérer...

[01:39:45] BG Oui, au lieu d'avoir un tpe... Ok du coup pour finir je vais poser les questions un peu...

[01:41:25] C Ah c'est pas fini ?

[01:41:27] BG Presque fini ! Les questions un peu sur les besoins possibles donc quels sont les éléments qui manquent à l'organisation d'après vous, aussi vous pouvez vous donner votre avis plus personnel, en termes de moyens humains financiers en termes de place si j'ai bien compris aussi ou des compétences des connaissances des choses comme ça... Visibilité soutien d'autres organisations...

[01:41:55] C À propos de visibilité une autre chose qui est en projet c'est de refaire le flyer parce que d'avoir quand même un petit support papier voilà. Qui puisse être distribué dans des événements dans certains lieux c'est une autre petite parenthèse.

[01:42:15] M Bah après en fait en vrai moi j'ai pas, enfin évidemment voilà il y a toujours la problématique de la place mais c'est vrai que au delà de ça honnêtement je sais pas.

[01:42:31] BG Du temps ?

[01:42:34] C Bah oui on l'a dit tout au long en fait de l'interview. C'est sûr que bon c'est pas plus t'as de l'argent, c'est sûr que de l'argent il faut qu'il continue à y en avoir, des militantes il faut qu'il continue à y en avoir et pourquoi pas pendant longtemps. Je crois qu'on l'a dit un peu tout au long de l'interview.

[01:42:57] BG Mais ça paraît, dans ce que vous m'avais dit, ça paraît quand même assez stabilisé tout ça...

[01:43:01] C Ouais alors bon c'est vrai qu'on pourrait être ouvert plus d'heures par semaine. C'est vrai que c'est un peu compliqué mais bon on fait aussi avec la maison des femmes, ça dépend aussi un petit peu de elles leur activité.

[01:43:17] M Mais c'est vrai qu'après j'ai l'impression que oui il y a quelque chose de stable qui se met en place... Dans une certaine mesure en augmentant je dis n'importe quoi d'un peu de place, d'argent, de plein de choses, nécessairement on passe aussi dans peut-être une autre forme de structuration et ça c'est une des questions de fond qui peuvent qui peuvent advenir mais en tout cas pour l'instant nous on est pas... L'idée c'est plus de consolider la manière dont ça se passe là effectivement par exemple en septembre on va faire un point avec celles qui le peuvent ceux et celles qui le peuvent pour peut-être revoir la coordination entre nous puisqu'on est plus nombreux nombreuses qu'il y a quelques années. Donc voilà c'est plus des choses effectivement est-ce qu'on est en capacité d'ouvrir plus de soirs par semaine, moi je pense que ce serait bien, on va petit à petit vers peut-être je dis n'importe quoi mais oui peut-être ouvrir un peu plus, est-ce qu'il y a des personnes qu'on voit peu là mais qui seraient susceptibles d'être là le soir du coup et de fait de tenir des permanences de soirs est-ce que, enfin consolider des choses qui sont là parce qu'en fait les collectifs malgré tout... Là effectivement ça fait un an et demi ou deux ans qu'il y a plus ou moins les mêmes personnes mais, c'est vrai que moi je suis là depuis 2021 et j'ai vu passer aussi beaucoup de gens donc là ça se stabilise mais c'est pas non plus depuis dix ans enfin voilà après c'est pas nécessaire que ça soit depuis dix ans mais en tout cas...

[01:44:56] BG Et comme tout est bénévole de toute façon c'est voué à évoluer...

[01:44:58] M C'est ça ça évolue mais c'est vrai que je me dis effectivement si on se disait bah on veut un super lieu où on ferait des expos tout le temps, permanentes ou il y aurait tel truc ça serait super mais du coup là on passe dans autre chose on passe dans du salariat on passe dans voilà enfin c'est pas...

[01:45:15] BG Il n'y a pas forcément une volonté de tendre vers d'autres formes d'organisation d'autres formes de structuration ?

[01:45:23] M bah pour l'instant non après effectivement comme disait Christine ça dépend des personnes qui sont là ça dépend de, des possibilités des volontés de chaque personne. Je pense que en fait nous on a pas connu les précédents collectifs mais ils ont nécessairement évolué avec d'autres pratiques et c'est vrai que tout... Enfin déménager avoir un nouveau fonctionnement enfin en fait serait transformer et je pense si ça se fait ça se fera sûrement petit à petit mais on se dit pas bon l'année prochaine on cherche un autre lieu on prend un salarié enfin voilà c'est pas c'est pas l'objectif.

[01:46:03] BG Pour suivre un peu là-dessus est-ce qu'il y a des menaces identifiées possibles à la bonne gestion de ces archives et de l'organisation ? Est-ce que vous voyez des choses par exemple je sais pas je donne un exemple au hasard des fuites dans le bâtiment qui pourrait mettre en péril certaines collections, des choses comme ça qui sont pensées ou des trucs... Après comme justement il y a une volonté de ce que j'ai compris d'être assez indépendante des, des financements publics y'a pas forcément trop cette crainte du basculement, bah si mais mais pas pour les subventions ?

[01:46:47] M Bah malgré tout y'a toujours enfin ce que j'ai dit tout à l'heure, effectivement c'est quand même enfin c'est quand même des financements qu'on demande et qu'on a là depuis plusieurs années donc forcément si on les avait plus ça demanderait de revoir pas drastiquement enfin voilà comme je disais on a pas de salariés on a pas de personnel on serait pas obligées de licencier ou voilà donc. Mais ça demanderait de revoir et puis ça augure d'un contexte politique qui est pas favorable donc voilà c'est un peu ce que je disais tout à l'heure mais... Mais après effectivement politiquement bah voilà c'est problématique enfin nous effectivement on a un fond qui est très ancien avec énormément de choses. Moi à la limite si j'avais eu plus des craintes là, ce serait plus de la destruction par exemple des choses voilà c'est pour ça que l'aspect numérique, ça remplace pas le papier mais je me dis c'est une sécurité. Ça pourrait être bah pour les problèmes tout bêtement de fuite d'eau, ça a déjà eu lieu sans que ça soit trop, enfin sans que ça n'abîme trop en tout cas... mais oui effectivement enfin les angoisses on va dire elles sont de cet ordre là du fait que tout est... Enfin personnellement après je sais pas c'est partagé forcément mais effectivement c'est un fond qui est très riche et qui est très voilà avec des choses anciennes ou pas anciennes peu importe et c'est vrai que oui c'est très facile enfin ça voilà il y a un incendie il n'y a plus rien ça voilà clairement c'est quelque chose qui...

[01:48:59] C Mais il n'y a qu'à voir les vitraux de Notre-Dame ça peut arriver partout.

[01:49:03] M Oui ça peut arriver partout oui c'est clair mais c'est vrai que avec le contexte actuel tu te dis bon ça

[01:49:11] BG Si il y a des gens qui peuvent s'introduire et tout détruire ?

[01:49:13] M Oui, moi c'est des choses auxquelles je pense des fois je me dis voilà faudrait qu'on numérise tout parce que ce serait tellement facile enfin après voilà on

est pas forcément... Après ça fait partie c'est vrai que oui la numérisation ça ne sauve pas tout et c'est pas pareil mais c'est vrai que oui moi des fois je me dis de faire de l'archivage numérique au kilomètre mais pour nous

[01:51:07] BG Ok et bah merci beaucoup, merci beaucoup de tout le temps donné, c'est vraiment très gentil...

[01:51:15] C Tu nous l'enverras bien sûr y compris copie papier.

[01:51:17] BG Oui bien sûr.

ANNEXE 5 PROGRAMME DE LA JOURNÉE D'ÉTUDE « RECHERCHES ET ARCHIVES SUR LES LUTTES LGBTQIA+ » ORGANISÉE PAR LA BNF

Communiqué de presse | 23 avril 2025

Exposition | Événement culturel | Communication Institutionnelle | Dons et acquisitions | Éditions



Recherches et archives sur les luttes LGBTQIA+

La Bibliothèque nationale de France
organise une journée d'étude à l'occasion
de la Journée mondiale de lutte contre
l'homophobie et la transphobie

Jeudi 15 mai 2025 – site François-Mitterrand

Contacts presse

Elodie Vincent,
cheffe du service presse,
tournages & partenariats médias
elodie.vincent@bnf.fr
01 53 79 41 18

Perrine Ibarra,
attachée de presse
perrine.ibarra@bnf.fr
06 63 25 02 18

À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie (17 mai), la Bibliothèque nationale de France organise, le jeudi 15 mai, une journée d'étude intitulée « Recherches et archives sur les luttes LGBTQIA+ ».

En tant qu'acteur patrimonial et scientifique, la BnF se positionne à la fois comme un lieu-ressource pour les chercheurs et comme un agent actif des dynamiques de visibilité. Cette journée propose de mettre en perspective les logiques de collecte, de classement, d'indexation et de valorisation des fonds en lien avec les histoires et les luttes LGBTQIA+.

Une programmation croisant création, recherche et mémoire

La matinée débutera par la projection de l'œuvre *Coming out* de Laurent Fievet, suivie d'une conférence de l'historienne Florence Tamagne. Un entretien entre l'écrivain Philippe Besson et le journaliste Bernard Bakkine mettra en lumière la force de la fiction ou de la littérature contre l'homophobie. Une première table ronde abordera ensuite la BnF comme outil de recherche pour les études LGBTQIA+.

L'après-midi s'articulera autour de plusieurs séquences : un hommage à Lionel Soukaz, pionnier du cinéma queer, une table ronde sur la patrimonialisation des mémoires LGBTQIA+, ainsi qu'une série de focus thématiques : littérature jeunesse et transidentités, le projet Sappho, ou encore une exploration des origines queer du culturisme.

Une démarche cohérente avec les missions d'une bibliothèque nationale

En réunissant des femmes et des hommes du monde de la recherche, de l'art, de la littérature, des archives et de la culture, cette journée favorise un dialogue interdisciplinaire sur les enjeux de représentation, de mémoire et d'inclusion. À travers cette initiative, la Bibliothèque nationale de France réaffirme son engagement en faveur de la reconnaissance, de la conservation et de la valorisation des mémoires LGBTQIA+. Elle poursuit ainsi sa mission de service public, dans le respect de la diversité des parcours et des récits qui composent notre patrimoine commun.

Programme détaillé

Matinée

En ouverture : projection de l'œuvre de Laurent Fievet, *Coming out*

(montage vidéo de 6 min 06 s)

9h – Accueil et ouverture par Gilles Pécourt, président de la BnF

9h30 – Conférence introductive par Florence Tamagne, historienne, maîtresse de conférences à l'Université de Lille

10h – Le pouvoir de la fiction/littérature contre l'homophobie

Entretien de Philippe Besson, écrivain avec Bernard Babkine, journaliste

11h30 – Table ronde 1 : La BnF, un outil de recherche pour les questions LGBTQIA+

Modérateur : Julien Viteau, écrivain, éditeur, libraire

Avec :

- Antoine Idier, maître de conférences en science politique à Sciences Po Saint-Germain-en-Laye

- Michal Raz, post-doctorante à SAGE

- Yann Kerguntueil, bibliothécaire à la Réserve des livres rares, BnF

Après-midi

14h30 – Focus : Hommage à Lionel Soukaz

Présentation par Julie Guillaumot, cheffe du service Image animée de la BnF, suivie de la projection d'extraits

15 h – Table ronde 2 – La patrimonialisation de la mémoire LGBTQIA+

Modérateur : Renaud Chantraine, postdoctorant en anthropologie, Institut des sciences sociales du politique (ISP)

Avec :

- Bénédicte Graille, maîtresse de conférences en archivistique à l'université d'Angers

- Gerard Koskovich, GLBT Historical Society de San Francisco

- Faustin Besançon et Mathilde Petit, Archives Recherches Cultures Lesbien

- Olivier Wagner, conservateur au département des Manuscrits, BnF

17 h – Focus – Au-delà du genre, les transidentités dans les romans pour ados

Par Romarin Arnaud, doctorant à l'ENS de Lyon

17 h 15 – Focus – Le projet Sappho

Par Clara Le Polles, chercheuse associée à la BnF

17 h 30 – Carte blanche – Le culturisme aux origines du queer

Par Nicolas Chemla, écrivain et anthropologue

18 h – Clôture de la journée

Par Mathias Ott, délégué interministériel de la Dilcrah

Petit auditorium | 9 h – 18 h 30 – BnF | François-Mitterrand, Quai François-Mauriac, Paris XIII^e

Entrée gratuite. Réservation recommandée sur bnf.tickeasy.com

ANNEXE 6 COMPTE RENDU DE LA JOURNÉE D'ÉTUDE « RECHERCHES ET ARCHIVES SUR LES LUTTES LGBTQIA+ » ORGANISÉE PAR LA BnF

1. 9 h – Accueil et ouverture institutionnelle

Par Gilles Pécourt, président de la BnF

Introduction TRÈS formelle.

Rappel de l'importance des universités/universitaire dans l'institutionnalisation des "droits" LGBTQIA+

Rappel du danger des changements politiques actuels et donc l'importance des bibliothèques (notamment sur 3 enjeux : inventaire intellectuel / pensée critique (évolution lexicale) / social et citoyen (militantisme "s'il le faut"))

2. 9 h 30 – Conférence introductive

Par Florence Tamagne, historienne, maîtresse de conférences à l'université de Lille (IRHIS)

Inquiétude envers les LGBTQIA+phobies et discrimination du climat politique actuel.

Le terme LGBTphobie date des années 2020.

Discours LGBTphobes trouvent leurs sources et appuis dans l'Histoire (peut-être donc intérêt des archives pour contrer ces discours ?)

Beaucoup de sources médicales plus ou moins anciennes (peu fiables) sur la "pédérastie"

"francmaçonnerie du vice" = lobby gay

Souligne l'intérêt du dépôt légal

Ressources sont là mais difficile à identifier dans le catalogue (en 1990 quand elle a fait sa thèse) maintenant bcp plus simple

Importance de Gallica notamment pour les revues (évite le dépouillement papier et/ou sur microfilm)

Essentiel de travailler avec les archives militantes et toutes les institutions mais BnF reste essentielle pour explorer ces sujets : espère un travail commun entre ces actrices et la mise en place de guide biblio ou parcours sur Gallica qui seraient un point de départ très utile et pertinent (guide publié hier soir d'après le modérateur)

3. 10 h – Le pouvoir de la fiction/littérature contre l'homophobie

Entretien de Philippe Besson, écrivain, avec Bernard Babkine, journaliste

4. 11 h 30 – Table ronde 1 – La BnF, un outil de recherche pour les questions LGBTQIA+

Modérateur : Julien Viteau, écrivain, éditeur, libraire

Avec :

Antoine Idier, maître de conférences en science politique à Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, chercheur CESDIP

Michal Raz, sociologue

Yann Kergunteuil, bibliothécaire à la Réserve des livres rares, BnF

MR : Qu'est-ce qu'il reste : travaux des dominants et très peu d'archives par les personnes concerné (surtout là sur les questions intersexe). Les personnes LGBT apparaissent d'abord comme des objets et par les biais de pathologie/violence.

AI → voir son livre sur les Archives ? parle de la binarité archive institutionnelles mal et archives militante bien → ne pense pas que cela se tient

AI : indexation etc nécessaire/essentielle pour la recherche et la visibilité mais toute catégorisation est problématique car ce sont des choix qui en excluent d'autres donc toujours un biais. Travail permanent avec les termes choisis pour les mettre à jour et savoir lesquels ont été utilisés.

YK : <https://bnf.hypotheses.org/48584>

YK : Évolution constante des mots matières de Rameau mais pas possible de réindexer rétrospectivement tous les documents donc il faut ratisser large dans ces recherches.

AI : outil qui arrive en mai 2025, témoigne d'un retard des institutions publiques.

YK → parle du fond Michel Chomarat et de son importance (BML)

5. 14 h 30 – Focus – Hommage à Lionel Soukaz

Présentation par Julie Guillaumot, cheffe du service Image animée de la BnF, et Stéphane Gérard, suivie de la projection d'extraits

6. 15 h – Table ronde 2 – La patrimonialisation de la mémoire LGBTQIA+

Modérateur : Renaud Chantraine, postdoctorant en anthropologie, à l'Institut des sciences sociales du politique (ISP)

Avec :

Bénédicte Grailles, maîtresse de conférences en archivistique à l'université d'Angers

Gerard Koskovich, GLBT Historical Society de San Francisco

Mathilde Petit, militante aux Archives Recherches Cultures Lesbien

Faustin Besançon, militante aux Archives Recherches Cultures Lesbien et doctorante à l'université Paris 8

Olivier Wagner, conservateur au département des Manuscrits, BnF

MP : ARCL depuis 1983, fond très varié, associatif privé, milieu lesbien radicaux et universitaire, LHA de new york ?, favoriser la circulation des infos et débat, lieu dédié et autonome en non mixité.

FB : réparation de l'invisibilisation et de la violence archivale. Fonds divers rassemblés au même endroit pour faciliter l'accès et la cohérence (+ si dans des institutions plus classiques, seraient divisés entre centre d'archives, bibliothèques et musées)

MP : accès le point le plus important (permanence et échanges). Bibliothèque au rdc, archives au sous-sol (deux salles). Première visite de découverte et explication. Accompagnement par les militantEs mais aussi autonomie des gens qui consultent. Public étudiant estimé à 50% donc lieu clef d'étude. Bcp de nouveauxLLES militantEs venant du monde universitaire. Cherche à ne pas exclure les autres publics malgré un surinvestissement par la recherche (autant sur le public que par les militantEs actuelLES du centre).

FB : travail de transmission active, orale et collective. Archives comme support de discussions. Bcp de questions archivistique autour du fond photo qui est en train d'être traité (objectif de lien avec les producteurices, personnes sur les photos, ...). Repenser le temps de l'archive "non-straight" car temps "straight" institutionnalisé du patrimoine ne correspond pas au temporalité non linéaire queer.

BG : paradigme archivistique de terry cook. Classique (décrit les fonds comme accumulation naturelle et organique, l'archiviste est neutre et désintéressé). Post-moderne (derrida/foucault, archiviste sud africain homosexuel qui voit les archivage comme lieu de justice et éclaté, théorie mainstream, notion d'archive au singulier (voir foucault ?), outil de la puissance public pour assoir sont pouvoir, derrida = violence archivale, archive est un lieu performatif, mal d'archive = effacement des trace, interrogation sur cet effacement du passé et le pouvoir de consignation (personnes et institutions), intervention des archiviste remis en cause et remis en subjectivité). Critique, sociale, tournée vers l'usage (interrogation sur l'aura des documents archivés. Voir livre Archive is Power. Archives comme un mode d'action politique → constitution de "contre archives". Préférerais parler de pratiques d'archivage.

GK : GLBT fort lien avec la bibliothèque de San Francisco (pour les livres donnés). Trump : annulation des subventions (notamment à la GLBT, qui a attaqué en justice) : démontre l'importance des archives et la présence des savoirs LGBTQIA+.

OW : processus de classement qui permet de créer des liens et "découvrir"/reconnaître des savoirs et archives LGBTQIA+

RC : qu'est ce qu'est une archive LGBTQIA+ ?

BG : est allée voir sur le site de big tata mais pas de réponse (page blanche sous cette question). Groupe Legothèque avec cartographie des lieux de ressources. Définition liée aux producteurices, cadre d'une activité en lien avec la catégorie LGBTQIA+ (archivistique) ou aux documents à thèmes LGBTQIA+ (documentaire).

GK : A la GLBT, très très large, bcp de fonds large venu d'individus LGBTQIA+, aussi poursuite de fonds anti-LGBTQIA+ (assez rare). Proposition de guide de sources à cause des questions des chercheuses, donc parfois assez spécifique avec aide de ces chercheuses.

RC : question sur la transmission autour des fonds ? entre processus vivant (arcl) et solitaire (BnF) ?

OW : [pas pris en note]

RC : valorisation ?

MP : identifié comme un centre communautaire avec archives communautaires. Bcp des fonds militant, plus difficile d'avoir des archives personnelles. Qd les institutions viennent c'est bcp pour des expositions : concerne surtout des objets particulier et visuels (revues, badges, années 70). Arrive vers elleux un peu vers la fin pour rajouter des éléments mais sur une exposition déjà presque totalement pensée et installée. Connaissance des arcl par les institutions bcp par le bouche à oreille. Expositions propres aux arcl.

FB : Formation dans le cadre de Big Tata sur la conservation préventive menée par une institution puis autoformation locale aux arcl après pour transmettre. Position radicale lesbienne de toujours rester en marge comme un espace de critique des institutions également. Sorte de coupure des histoires personnelles et collectives quand cela passe du côté institutionnel.

OW : risque quand on a des archives : ne pas savoir quoi en faire il faut donc baliser ce que l'on ne peut pas faire.

BG : Choses qui sont travaillées à l'intérieur des communautés professionnelles et en formation initiale également. Perception assez corporative des institutions. Difficultés à construire des portails communs, ce qui ajoute de la difficulté dans la recherche.

RC : forme de professionnalisation plus ou moins ancienne/récente des centres d'archives, quelle réciprocité des institutions généralistes, au-delà d'une prise de conscience ?

Questions/remarques :

Personne des arcl coté bib : capacité et connaissance technique ne veut pas dire se professionnaliser et se professionnaliser n'est pas une fin en soi ni un but en particulier.

Ancienne directrice bib marguerite durand : plus fond féminisme mais aussi ressources sur personnes LGBT dans les fonds d'archives.

Julie Guillaumot, cheffe du service Image animée de la BnF : on est toujours que de passage et les productions et indexation permettent de trouver des fonds au-delà des archivistes et institutions.

BG : souvent dossier de fonds ouvert et pas toujours accessible aux chercheuses (sur les archives privées, pas archives réglementaires).

qqn : qui collectionne et comment collectionner les slogans ? texte/graphie/mélodie ? dans les audios de l'arcl ?

MP : boîte à slogans au arcl, réactivée à chaque manifestation et pas mal sollicitée en ce moment notamment pour la création de banderoles. Pas d'alimentation systématique. Il y a des captations sonores mais la difficulté est notamment de faire le lien entre tous ces formats. Aussi présence de photographie des banderoles. Importance de poursuivre la collecte actuellement.

7. 17 h – Focus – Au-delà du genre, les transidentités dans les romans pour ados

Par Romarin Arnaud, doctorant en littérature comparée à l'Université Sorbonne Paris Nord (laboratoire Pléiade).

accélération des publications depuis 2010 avec mtn une 10aine par an. 2014 = “transgender turning point”. Comparaison avec les publications (romans) LG(B) (“turning point” dans les années 2000. Manque de représentation identifiée par les auteurices trans elleux même qui mettent en avant ce manque dans leur construction d’ado / jeune adulte trans. Bcp de réflexion sur les pouvoirs de la fiction en regard de la transidentité. Identification de la bib James Baldwin comme lieu d’accès privilégié.

Ressort 2 générations de romans qui coexistent :

- 1 = romans de sensibilisation (donner une image positive et accessible de la transidentité au prix parfois du stéréotype et de la normativité. Transidentité est l’intrigue principale et s’articule autour du coming out et de “l’aveu” de sa transidentité. Spectacularisation de la transidentité et parcours de violences. Gage de normalité (hétérosexualité, blanc, binaire, valide, ...) pour attirer de la compassion.
- 2 = rôle et arrivées des personnes trans comme auteurices. Des intrigues qui se complexifient et n’ont plus la transidentité comme moteur narratif unique. Beaucoup de littérature de l’imaginaire. Une galerie de personnages diversifiée (autres LGBTQIA+, et intersection célébrée de différentes identités). Accès à l’édition encore limité en France pour les auteurices trans (pour grandes maisons d’éditions surtout auteurices traduitEs et ayant “fait leur preuves”).

8. 17 h 15 – Focus – Sappho, désirs et musique au XVIIIe siècle

Par Clara Le Pollès, chercheuse associée à la BnF, département Littérature et art

9. 17 h 30 – Carte blanche – Le culturisme aux origines du queer

Par Nicolas Chemla, romancier et anthropologue

10. 18 h – Clôture de la journée

Par Mathias Ott, délégué interministériel de la Dilcrah

ANNEXE 7 : ANALYSE STRUCTURELLE DE LA COMMUNICATION DE L'IHLIA

		IHLIA
Présence en ligne	Site(s) web	Un site principal (https://ihlia.nl/en/) et un site spécialisé pour la recherche (https://research.ihlia.nl/), ainsi qu'un site spécialisé pour la valorisation des collection (https://outsidethebox.ihlia.nl/). Un accès au catalogue en ligne est disponible à partir du site principal, renvoyant à l'adresse (https://search.ihlia.nl/)
	Réseaux sociaux	Présence sur Facebook, Instagram et Bluesky (respectivement sous les noms IHLIA LGBTI Heritage, ihlia_lgbtiheritage et @ihlia.bsky.social). La présence sur Facebook et Instagram est notifiée sur le site mais pas celle sur Bluesky. Le compte Facebook a été créé en juin 2015, le compte Instagram en novembre 2018 et celui sur Bluesky vraisemblablement en mai 2025.
Ergonomie et architecture du site web	Charte graphique	Logo principal identifiable : pages de livre au couleurs du drapeau LGBTQIA+ et le nom de l'organisation Logo du site de recherche : même logo mais dans une bulle verte avec le terme "Research" accolé
	Architecture et onglets principaux	Pour le site principal : * Page principale présentant du contenu éditorialisé (agenda, carroussel avec les dernières nouvelles et publications) et menu sur barre horizontale avec 4 onglets : Home, About IHLIA, Programme, Collection, Friends of IHLIA. * L'onglet About IHLIA regroupe plusieurs sous-menus redirigeant vers des pages avec des informations sur l'organisation, les publications, la newsletter et les contacts. * L'onglet Programme regroupe plusieurs sous-menus redirigeant vers l'agenda, les expositions et le site secondaire IHLIA Research. * L'onglet Collection regroupe plusieurs sous-menus redirigeant vers des pages avec des informations sur les archives conservées, les moyens de recherche et l'homosaurus créé. * L'onglet Friends of IHLIA redirige vers une page expliquant le but de la fondations et les moyens de la soutenir. * Le bandeau de bas de page donne les informations principales et un cours résumé de chaque onglet. * Le site semble être mis à jour régulièrement (et comporte du contenu éditorialisé dynamique, mis à jours très régulièrement). * Possibilité de changer la langue en anglais ou néerlandais (anglais pas appliqué à toutes les pages, mais à la grande majorité). Pour le site de recherche : * Page principale présentant du contenu éditorialisé (dernières nouvelles et publications) et menu sur barre horizontale redirigeant vers différents prix, publications, billets de blog, événements et newsletter. * Bandeau horizontal en haut de page redirigeant vers le site principal. * Le site semble être mis à jour régulièrement (et comporte du contenu éditorialisé dynamique, mis à jours très régulièrement). * Site entièrement en anglais.
	Liens hypertextes externes	Des liens existent redirigeant sur : * Le catalogue de l'IHLIA * Les réseaux sociaux de l'IHLIA * L'homosaurus * Différentes organisations LGBTQIA+ * Des partenaires (musées, associations, institutions publiques, ...)
	Visuels	Le site est clair et peu chargé, le texte étant bien espacé. Il ne dispose pas d'outil d'adaptabilité particulier. Il dispose néanmoins de plusieurs appuis visuels (photographies, illustrations, infographies).
	Éléments de contacts	L'adresse du "comptoir" de l'IHLIA (à la Bibliothèque d'Amsterdam) est visible et accessible facilement, ainsi qu'un numéro de téléphone et une adresse mail générique.
Réseaux sociaux	Rayonnement (abonnements)	Au mois d'août 2025, les comptes Facebook, Instagram et Bluesky de l'IHLIA comptent environ 2600, 3100 et 50 abonné.es respectivement.
	Cadence et éléments postés	Sur les deux réseaux, l'organisation poste régulièrement (plusieurs fois par mois) au sujet des événements passés et à venir (un peu plus active sur Instagram). Les éléments postés sur Instagram et Facebook sont sensiblement les mêmes.
Interlocuteur.ices	Énonciateur.ices	L'énonciateur.ice est visiblement l'organisation comme un tout (pas d'individualisation des employé.es et bénévoles).
	Publics	L'organisation semble s'adresser au grand public, avec un focus particulier tout de même sur les publics universitaires et les acteur.ices de la recherche.
	Langage et discours	Le langage employé est compréhensible mais plutôt neutre et académique, marquant le focus de l'organisation, du moins de leur site, vers les cheurcheur.ses.

ANNEXE 8 : ANALYSE STRUCTURELLE DE LA COMMUNICATION DES ARCHIVES LGBTQI+ PARIS ÎDF

Archives LGBTQI+ Paris IDF		
Présence en ligne	Site(s) web	Un site principal (https://archiveslgbtqi.fr/) et un lien sur une plateforme de podcast pour accéder au podcast de l'organisation (https://podcast.ausha.co/la-fievre-annonce).
	Réseaux sociaux	Présence sur Facebook, Instagram, Twitter/X, Bluesky et Mastodon (respectivement sous les noms Centre d'Archives lgbtqi+ Paris IDF (Archives lgbtqi Paris idf), centrearchiveslgbtqi, @lgbtqiArchives, @archivegbtqiparis.bsky.social et @archivegbtqiparis). La présence sur Facebook, Instagram et Twitter/X est notifiée sur le site mais pas celle sur Bluesky ou Mastodon (disponible à travers un lien linktr.ee sur Instagram). Les comptes Facebook et Instagram ont été créés en octobre 2017, le compte Twitter/X en janvier 2021, ceux sur Bluesky et Mastodon vraisemblablement en janvier 2025.
Ergonomie et architecture du site web	Charte graphique	Logo identifiable : nom de l'organisation sous un design en noir et blanc. Couleurs principales fortes : rose, noir et blanc.
	Architecture et onglets principaux	* Page principale présentant du contenu éditorialisé (agenda, carroussel avec les dernières nouvelles, dernier épisode du podcast), une présentation de l'organisation et menu sur barre horizontale en haut de page avec 8 onglets : Nos archives, Vivre l'archive, Le Centre, Nous soutenir, Agenda, Blog, Archives orales - Le podcast LA FIÈVRE et Archives physiques - Liste des fonds. * L'onglet Nos archives redirige vers une page avec des informations sur les archives conservées, collectée et comment faire des dons. * L'onglet Vivre l'archive redirige vers une page avec des informations sur la programmation du lieu, les moyens mis en oeuvre, les ateliers, les archives créées (archives orales avec des associations partenaires) et les informations sur les visites. * L'onglet Le Centre regroupe les statuts et informations pratiques du centre mais aussi des documents sur leur projets, leur "manifeste", rapports d'activités et liens médiatiques. * L'onglet Nous soutenir redirige vers une page expliquant les moyens de la soutenir l'association. * L'onglet Agenda regroupe les événements à venir et passés. * L'onglet Blog renvoie vers les quelques billets de blog produits depuis 2024. * L'onglet Archives orales - Le podcast LA FIÈVRE renvoie vers le lien du podcast. * L'onglet Archives physiques - Liste des fonds renvoie vers une liste par ordre alphabétique des fonds d'archives conservés avec une description de chacun. * Le bandeau de bas de page donne les informations pratiques principales, les organismes soutenant le projet et comporte un bandeau défilant renvoyant vers une collecte de dons. * Le site semble être mis à jour régulièrement (et comporte du contenu éditorialisé dynamique, mis à jours très régulièrement). * Site uniquement en français.
	Liens hypertextes externes	Des liens existent redirigeant sur : * Le podcast de l'organisation * Les réseaux sociaux du collectif/centre * Le site assocollect (pour les adhésion, le financement participatif, ...) * Différentes organisations LGBTQIA+ (dont l'IHLIA) * Le site du réseau Big Tata
	Visuels	Le site ne dispose pas d'outil d'adaptabilité particulier. Il dispose néanmoins de nombreux appuis visuels (photographies, illustrations, infographies).
	Éléments de contacts	L'adresse du "comptoir" de l'organisation (au bâtiment Césure) est visible et accessible facilement, ainsi qu'une adresse mail générique.
Réseaux sociaux	Rayonnement (abonnements)	Au mois d'août 2025, les comptes Facebook, Instagram, Twitter/X, Bluesky et Mastodon comptent 3900, 13200, 4000, 100, 50 abonné.es respectivement.
	Cadence et éléments postés	Sur les Facebook et Instagram, l'organisation poste régulièrement (plusieurs fois par mois, voir plusieurs fois par semaine selon les événements) sur des sujets militant concernant l'actualité du centre, nationale et mondiale ainsi que des événements passés et à venir (un peu plus active sur Instagram). Sur Bluesky et Mastodon, l'organisation poste régulièrement mais à une fréquence bien moins élevées (une fois par mois environ). Aucune publication n'est visible sur Twitter/X. Les éléments postés sur les différents réseaux sont sensiblement les mêmes.
Interlocuteur.ices	Énonciateur.ices	L'énonciateur.ice est visiblement l'organisation comme un tout (pas d'individualisation des employé.es et bénévoles en dehors des billets de blog).
	Publics	Les publics sont visiblement des membres des communautés LGBTQIA+, autant le grand public que les chercheur.ses. Il semblerait que les individus plus actifs ou militants des communautés LGBTQIA+ soient plus à même de recevoir les propos tenus.
	Langage et discours	Le ton et les discours tenus sont volontairement militant et appellent frontalement à une remise en question des institutions et du rôle des archives, exposant la vision de l'organisation.

ANNEXE 9 ANALYSE STRUCTURELLE DE LA COMMUNICATION DES ARCL

		ARCL
Présence en ligne	Site(s) web	Un site principal (https://www.arcl.fr/), un lien sur une plateforme omeka pour accéder aux collections digitalisées de l'organisation (https://arcl.fr/omeka/collections/browse) et une bibliothèque zotero (https://www.zotero.org/groups/64825/arcl_bibliotheque/library).
	Réseaux sociaux	Présence sur Instagram sous le nom archiveslesbiennes). La présence Instagram n'est notifiée sur le site (ni aucun autre réseau social). Le compte Instagram a été créé en avril 2021.
Ergonomie et architecture du site web	Charte graphique	Logo : nom de l'organisation sous un design en violet. Couleurs principales : violet, noir et blanc.
	Architecture et onglets principaux	* Page principale avec une présentation de l'organisation et du contenu éditorialisé (dernière newsletter) et menu sur barre horizontale en haut de page avec 8 onglets : L'Association, Actualités, Notre fonds, Nos Publications, Ressources, Newsletters. * L'onglet L'Association regroupe l'histoire, les statuts et informations pratiques des archives mais aussi des documents sur leur projets, rapports d'activités et moyens de soutenir l'association. * L'onglet Actualités redirige vers une page avec des informations sur la programmation des événements passés, ateliers et une partie sur l'histoire d'une revue/fanzine lesbienne. * L'onglet Notre fonds redirige vers une page expliquant quels sont les fonds et catégories de documents conservés et consultables aux ARCL. * L'onglet Nos Publications redirige vers une page avec les informations sur les derniers événements (expositions notamment), assez similaire avec l'onglet Actualités ainsi que quelques billets de blog relatif à des colloques. * L'onglet Ressources regroupe trois onglets qui redirigent respectivement sur le catalogue Zotero, les archives digitalisées via omeka et enfin la version digitalisée de la revue/fanzine lesbienne de l'onglet Actualités. * L'onglet Newsletter renvoie vers les anciennes newsletter visible sur Calaméo et au formulaire d'inscription à la newsletter. * Un bandeau vertical placé à droite de la page donne les informations pratiques principales. * Le site ne semble pas être mis à jour très régulièrement (à l'exception des newsletters) ou en tout cas ne présente que peu d'informations. Le site Zotero est mis à jour très régulièrement, plusieurs fois par mois. * Site uniquement en français.
	Liens hypertextes externes	Des liens existent redirigeant sur : * Le Zotero de l'organisation permettant l'accès à une description détaillée des fonds (encore en cours) * L'accès omeka aux archives digitalisées * Les newsletters des ARCL * Le site helloasso (pour les adhésions, le financement participatif, ...)
	Visuels	Le site ne dispose pas d'outil d'adaptabilité particulier. Il dispose néanmoins de quelques appuis visuels (photographies, illustrations, infographies).
	Éléments de contacts	L'adresse de l'organisation (à la Maison des Femmes) est visible et accessible facilement, ainsi qu'une adresse mail générique.
Réseaux sociaux	Rayonnement (abonnements)	Au mois d'août 2025, le compte Instagram compte 7200 abonnés.es.
	Cadence et éléments postés	Sur son compte Instagram, l'organisation poste irrégulièrement (une à plusieurs fois par mois) sur des sujets militant concernant l'actualité des archives, nationale et mondiale ainsi que des événements passés et à venir
Interlocuteur.ices	Énonciateur.ices	L'énonciateur.ice est visiblement l'organisation comme un tout.
	Publics	Les publics sont visiblement des membres des communautés LGBTQIA+. Il semblerait que les chercheur.ses et les individus plus actifs ou militants des communautés LGBTQIA+ soient plus à même de recevoir les propos tenus, particulièrement les personnes qui ne sont pas des hommes cisgenres (accès aux archives en non mixité).
	Langage et discours	Le langage employé est plutôt neutre, certains discours tenus marquent la vision militante de l'organisme.

ANNEXE 10 ANALYSE DU DISCOURS DE LA COMMUNICATION DE L'IHLIA

			IHLIA
			Entretien
Objectifs et missions	Objectifs premiers de l'organisation	Sites internet Pas d'indications sur l'histoire de l'organisation.	* "So actually it started in the late seventies. So it's almost 50 years of collecting now. Um, then it was called homo doc, homo doc. So documentation about homosexuals. Um, and it was close to the university of Amsterdam where then at that moment, they developed, let's say, homo studies, gay studies and lesbian studies. And first the goal was to, "oh, is there some material about this topic about these subjects?" So it all started with a box collecting titles, titles about books and about articles. Then after one year, actually, or two years, it evolved. "Okay. We want these books in these articles ourselves." So we started to collect them ourselves and then it expanded to an archive. And a bit later, early eighties, then there also were founded to lesbian archives and those merged at a certain moment." * "at the beginning it was more focused on gay and lesbian, and the others, um, alphabet letters came later, and also trans and intersex. And at first it was just collecting but let's say the public part program of the showing part that began also later."
	Objectifs actuels de l'organisation	Collecter à grande échelle, conserver et valoriser : * "Collecting the past and present informs and inspires the future." * "IHLIA is the heritage organisation with a socially relevant and indispensable collection." * "This archive is IHLIA's guarantee for preserving the information of yesterday and today for tomorrow: that will keep LGBTQ+ history alive for target groups in the future. Its function as a heritage organisation is to promote the social acceptance of LGBTQ+s. IHLIA focuses on LGBTQ+-related themes with regard to the lives of individuals and the LGBTQ+ community in order to contribute to a balanced image of the entire society and to social well-being."	* "Collect, safeguard, and to preserve, and show, LGBTI heritage" * "at the beginning it was more focused on gay and lesbian, and the others, um, alphabet letters came later, and also trans and intersex. And at first it was just collecting but let's say the public part program of the showing part that began also later."
	Types de missions	Trois missions clefs sont citées dans le rapport d'activité 2024 (disponible uniquement en néerlandais) : Conservation, Utilisation et Visibilité. On peut aussi noter les missions de collecte, accessibilité, valorisation, recherche tout au long du discours sur le site : * "IHLIA is continuously involved in collecting information about the LGBTI community and making it accessible." * "If you find it difficult to find information about your topic, we can help you with our reading lists. We also make tailor-made reference lists. When requesting a bibliography, please state clearly and specifically what you are looking for (ie the subject, which language or languages, country (s), time period and, if possible, for what)." * "Exhibitions and the book department : all year round without appointment and free to visit." * "IHLIA has contacts with The Flemish-Dutch Network LGBTI. This network offers a platform for researchers and interested parties to stay informed of lgbt research in Flanders and the Netherlands and to meet each other. Every two years they hold a conference LGBTI research."	* "Collect, safeguard, and to preserve, and show, LGBTI heritage" * "So showing. Then it's about showing. Showing can be about exhibitions. We have a space here in our own, here in the library where we have exhibitions, several exhibitions, let's say three or four every year. It changes. Then we also have readings, lectures."
	Vision des fonctions d'un centre d'archive LGBTQIA+	Rendre accessible l'histoire et la culture LGBTQIA+, légitimer ces communautés : * "This archive is IHLIA's guarantee for preserving the information of yesterday and today for tomorrow: that will keep LGBTQ+ history alive for target groups in the future. Its function as a heritage organisation is to promote the social acceptance of LGBTQ+s. IHLIA focuses on LGBTQ+-related themes with regard to the lives of individuals and the LGBTQ+ community in order to contribute to a balanced image of the entire society and to social well-being."	
Fonctionnement et logistique	Personnes impliquées et statut	39 personnes citées dont 15 employés et 9 bénévoles listés (d'après le rapport d'activité annuel 2025 disponible en néerlandais uniquement) comme tel les sur le rest du site : * Executive Board of the IHLIA Foundation (Koen Hilberdink (chairperson), Pascal Molemans (treasurer), Remco van Dam (secretary), Wietske Dotinga, Stephanie Schnorr, Judith Schuyf, Dino Suhonic). * Executive Manager (Lonneke van den Hoonaard). * Head of Collection (Wilfred van Buuren). * Staff (Feargal Agard, Annelies van Brink, Fleur Jacobs, Cora Leder, Arlo van Lierop, Julia Oei, Gemma Rameckers, Amber Redegeld, Thea Sibbel, Dewi Vrenegoor, Jack van der Wel, Gerrit Weßel). * Project staff (Alex Bakker (coordination Extraordinary History), Herman Boers (projectleider Pink Life Stories), Hannah van Herk (project manager Never in the closet again and photographer collection), Dymfke van Lanen (controller), Martien Sleutjes (design, editing and printing Pink Life Stories and historical research), Helga Schoemakers (new collection management system and data storage)). * Volunteers (Franklin Cremer, Gerrit Groenendijk, Niels de Konink, Daniel Manor, Martine Markus, Alvaro Villalobos, Gert van Vliet). * Board of the Friends of IHLIA (Josee Rothuizen (chairperson), Pascal Molemans (treasurer), Mars Planting (secretary), Kim van Dorp, Janfrans van der Eerden).	* "We have 14 staff members, so they are paid, all. They don't all have a full-time job, but 14 people are being paid. And then there are about 8 or 10 volunteers."
	Statut légal de l'organisation	Fondation à but non lucratif (documents sur les statuts disponible en néerlandais uniquement)	* "- It's a society or a [en néerlandais] <i>stichting</i>? - Yeah. I don't know how to say it in English, though. Um. - Um. Yeah, a [en néerlandais] <i>stichting</i>. [...] - Foundation. - Yeah, it's a foundation."
	Budget	D'après des rapports d'activités disponible sur le site (en néerlandais uniquement) : * Essentiellement venant du gouvernement des Pays-Bas, allocation de fonds pour un plan de 5 ans (2023-2027 ici) dans le cadre du Programme de subventions pour l'égalité des générations et des personnes LGBTI du ministère de l'Éducation, de la Culture et des Sciences. Pour 2023 à 2027, le montant débloqué est de 5 536 703 euros, dont 1 118 576 euros pour 2024. * L'IHLIA reçoit également des subventions de l'Université d'Amsterdam, à hauteur de 13 345 euros en 2024. * En 2024 l'IHLIA a reçu des dons et contribution à hauteur de 26 394 euros dont 6 500 de l'organisation <i>Friends of IHLIA</i>. * En 2024, le budget de l'IHLIA s'élève donc à 1 158 315 euros et est réparti tel que les subventions proviennent à 96,6 % du gouvernement, à 1,1 % de l'Université d'Amsterdam et à 2,3 % de dons externes.	* "And the other thing is... And it's about money. Let's say 90% of our money comes from the national government in the Netherlands. And then every five years, we get a budget. [...] And in those budget, you also have to express goals. So what will you achieve in these next five years? [...] So we are independent. We are not completely free. Yeah. We ask for the money, but then you have to do something for it." * "Well, there is a slight amount of money that comes from the University of Amsterdam. It's maybe 1%. Then we have projects. So there are different kind of projects, which involves actually the rest of the money. And then there is also a group called the [en néerlandais] <i>Vrienden van IHLIA</i>. So the Friends of IHLIA. That's a different organization, but they have people who donate. And every once in a while, they get a legacy."

Archives	Partenariats	D'après le rapport d'activités de 2024 (uniquement en néerlandais, les partenariats avec le gouvernement et l'Université d'Amsterdam semblent fréquents. Des liens sont créés avec d'autres organisations LGBTQIA+. De plus de nombreuses expositions sont faites en partenariat avec des musées notamment aux Pays-Bas.	* - Well, in Queer History Month, we work with other organizations, but also ourselves, try to focus on, well, obviously Queer History, but also look at areas where maybe that hasn't been looked at yet. So ask other institutions to look deeper into their own collection and see what they can find. As well as just shed more light on Queer History as a whole. - Yeah. So in this Queer History Month, there are about 30 partners we coordinate. There are 30 partners. There's, every day there's an activity. And there's also a website where then those institutions, and there are huge institutions, like [en néerlandais] Rijksmuseum or several archives, several museums, they pick one object, queer object from the collection. They show it in their own institution, but they also show it on the website and have a story about it. So this also means that then we are promoting, querying the collections within other organizations. And this can be both Queer organizations, but mainly just, okay, regular, regular organizations." * "So for instance for this Queer History month we had 30 organizations. That becomes bigger and bigger. This is, at the beginning it was quite small and this is expanding. And then also, well, we have a lot of organizations who want a partnership or want to cooperate with us. So that involves a lot of time to think it over if it's worthwhile if it's... What exactly is our task, how shall we do it, how will we manage it, who will pay for it. So this is actually expanding. And it's becoming, sometimes it's becoming too much to even think about all these... So a lot of people want to, of course our small, I wouldn't call it partnership, but we have materials into our, museums or archives who want to borrow it for their own exhibitions. That's okay, there's maybe about 10 or something in every year. There can also be stuff from, um, abroad. So there was a big t-shirt exhibition in London. Actually, it was funded by Google or something, but it was a queer museum. And then they, yeah, they wanted some special HIV SIDA t-shirts and we only had them. So we sent them over."
	Statut légal des archives	* "Les archives de l'IHLIA contiennent des documents protégés par le droit d'auteur. L'auteur d'une photographie, d'un film ou d'un enregistrement sonore, ou l'auteur d'un texte, a le droit de déterminer quand et comment son œuvre est utilisée ou rendue publique. Le droit d'auteur reste valable soixante-dix ans après le décès de l'auteur. Après le décès de l'auteur, les héritiers ou l'institution à laquelle les droits ont été transférés deviennent titulaires des droits. Si vous souhaitez utiliser le contenu, vous devez demander l'autorisation au détenteur des droits d'auteur. Cette autorisation s'applique non seulement à la réutilisation commerciale du contenu, mais aussi à son usage privé. La divulgation signifie : l'utilisation dans des publications imprimées ou numériques (par exemple, livres, magazines, brochures, rapports, rapports annuels, publicités, etc.), que ce soit sur Internet ou non. Affichage dans un espace public. Diffusion à la radio et/ou à la télévision. Avant de rendre du contenu public, vous devez obtenir l'autorisation des titulaires de droits. Cela peut nécessiter le paiement de frais d'utilisation. IHLIA peut être le titulaire des droits d'auteur, mais il s'agit généralement d'un tiers. Dans ce cas, IHLIA peut vous en informer afin que vous puissiez demander l'autorisation écrite du tiers. Sans autorisation, IHLIA ne peut pas fournir de contenu. Si le titulaire du droit d'auteur est inconnu ou introuvable, l'IHLIA ne peut pas accorder l'autorisation de publication. Droits personnels : Un lien personnel existe entre le créateur et son œuvre. Ce lien est protégé par les droits de la personne, qui visent à préserver l'intégrité d'une œuvre. Si vous avez obtenu une autorisation écrite de publication, le matériel vous sera fourni. Deux conditions découlent du droit de la personnalité quant à la manière dont vous pouvez l'utiliser : Le matériel ne peut pas être modifié, il ne peut donc être utilisé que dans sa forme originale. L'attribution du créateur est requise. Si vous utilisez du contenu dans une publication sans l'autorisation du titulaire des droits d'auteur, celui-ci peut intenter une action en justice. Le non-respect des droits de la personne peut également avoir des conséquences juridiques. Clause de non-responsabilité : Si vous pensez que nous affichons certains éléments numériquement sur notre site Web d'une manière qui porte atteinte à vos droits d'auteur, veuillez nous contacter."	* "Most of the archives and part of the collection is a donation. Sometimes books are being bought, but that means, yeah... Most of it we own. But some of the archives are only, how do you say that? [court aparté en néerlandais avec ARJ]. Well, some of the archives are only in loan. So there are conditions for it. And there are also archives that cannot be shown yet, but may only be shown when the person who donated is dead. Some of the archives are only being, are allowed to be shown over 50 years. But that is just a real, very, very tiny part. Then there are also different kinds of stuff. Let's say we have some DVDs or... let me say DVDs, they can only be shown here, on location. So researchers can look on it on location, but they cannot take it home or we cannot show it to a wide audience. So they're all different kinds of formats. But most of it, we do own."
	Type d'archives	Tous types de document, des pièces écrites comme des livres, brochures, revues ou travaux universitaires, des documents audiovisuels comme des photographies, cartes, posters, CD et DVD mais également des objets comme des vêtements, badges/pins, bijoux, jeux et bannières. Ces archives se regroupent donc sous un total de 365 mètres d'archives, 210 000 documents (51 270 livres, magazines et littérature grise et 38 855 documents audiovisuels et objets). Ces archives couvrent du 17 ^{ème} siècle à nos jours (de façon non linéaire ni exhaustive) et s'étendent à une multitude de pays (150, principalement européens) et une multitude de langues (60).	* "So magazines in boxes. We have a small space that we share in the vault for more sensitive material. So, images or really old books, for example." * "So, for instance, we have 30,000 books, 3000 are upstairs and then the rest is downstairs." * "So they have the archives, the paper archives, that's about 380 meters." * "So we have, um, for instance the posters [...] But so 9000 posters" * "So we had a lot of audio cassettes, you know, these were recordings from queer radio programs." * "There's also some DVDs in there."
	Provenance des archives	Volonté de se positionner comme acteur international et plus particulièrement en Europe et au Pays-Bas. Ouverture des dons d'archives à tous.tes.	* "It's a diversity of sources, but it is both donations from individuals, from persons and from organizations."
	Sélection et tri		

Besoins et problématiques	Lieu(x) et durée de conservation	* "We have a space on the third floor, which is of course public. So we have an information desk there. And then we have four... or more bookshelves right in front of it, right now. Is it still four? Four and a half bookshelves in front of it, which are books that are part of our collection, not the library's collection." * "- And then in the basement, we have a shared office space. And as well as the actual archive where we have one space that is our own archive where we keep only our stuff. So magazines in boxes. We have a small space that we share in the vault for more sensitive material. So, images or really old books, for example. And we also have a shared space in the library vault, [en néerlandais] <i>magazijn</i>, magazine. It's not the right word. - Depot. - Depot is the right word. Where the library also keeps their extra books. And we also have some shelves there where we keep all our books that are not open for the public upstairs. - Yeah. So the main part of the collection is stocked here in the library" * "- So, for instance, we have 30,000 books, 3000 are upstairs and then the rest is downstairs. Uh, apart from that, let's say the archives in a strict sense. So the archives, they are not in the library, but we keep them at the IISG. That's the international... - Institute of social history. - Social history. It's further in Amsterdam. So they have the archives, the paper archives, that's about 380 meters. And that is because we don't have the space here for the archives and, uh, also because that's... Yeah, the proper way, they have the perfect climate there to keep." * "And apart from that there is also a depot near [en néerlandais] Schiphol airport. There we pay for. So we have, um, for instance the posters and once we have registered and photographed the posters they go to this depot and actually they stay there" * "- Okay. And for how long do you conserve or aim to conserve the archives? - For eternity. For as long as possible. - Yeah. As long as possible. We are very also busy with trying to digitize as much as we can. Also to make it more accessible. But also to preserve more because of course now it is also a lot of digital born. But we also still have a lot of material that is quite vulnerable and might not survive long term if it isn't digitized. But when you come to digitization, that's also a question that it happens properly."
	Condition de conservation	
	Cadre de consultation	* "so if people want to use a poster for an exhibition we send them a digital format and they can make a print of their own." * "But that means that the archives are in a different space than we are. So people make an appointment there if they wanna research." * "But those can be taken home."
	Éléments manquants à l'organisation	* "- I think we maybe lack space. Yeah, that's a problem. [...] Yeah. I think that's a big problem. And there's also sometimes a lack of time. Even though we have quite, for a queer archive, we have a huge staff. There's always lack of time. Because a lot of material comes in. And we, before we have it properly in the catalog... - There's already more material... - There's already more material coming in."
	Difficultés exprimées	* "When you, for example, look at the Institute of Social History, where some of our archives are, it is located in a spot that's a little bit more difficult to locate if you are not living in Amsterdam." * "But when you come to digitization, that's also a question that it happens properly. So you don't accidentally get a bit rot or other issues with the material that can still happen because online is not necessarily safe if you don't safeguard it yourself and take the proper measures."
	Questionnements futurs et anticipation	* "Yeah, sometimes we need outdoors knowledge or experience. So for instance, if we digitize materials. We, okay, we can make scans here, but if it's about large amounts, we just do it with a specialist organization. Same applies for, let's say. So now at the moment we have made a list of all books that have problems. I mean, and the, the back or the flaps have been torn off and so on. So now we first made a list. So this is, then we make the choice. Okay. These are the most vulnerable or most valuable. They have to be restored first, but we do not do it ourselves. So then we ask another institution, let's say the city archives, how do you handle this, this restoration? And then we also ask a specialist to do it. Yeah. And we pay for it." * "- But the government, I think you are always at risk because it is susceptible to change. And that makes you relying, reliance on a kind of, a system that's very hard to be reliable. And I do think when you look at in general, the safety rule for now, whether that's the Netherlands or somewhere else, it becomes more risky to fully rely on that. And that also, I think goes for us as well. So yeah, it's, it's difficult because on one hand we have the funding right now, but you never know if we get the funding again next year or this year. So it's always a bit tense. And yeah. - Yeah. This is really tricky because we are quite dependent on one main source of funding. Overall now we have a populist right-wing government. They are pro gay, lesbian, but they are a bit transphobic. And the main problem is they are not really fond of funding culture and education. So, yeah, up by our five years that still last three and a half years. But after that, I'm not sure about it at all. So that it really is yeah. Government is overall, in general in the whole world, but even here in the white gay friendly Netherlands... Let's wait and see what happens. - And do you have any plans on what to do if the government fundings are cut off and what to do with the archives to protect them maybe? if anything goes really wrong. I don't know. - Yeah, we have a small group with the board and people, so we are now thinking about what to do next for the next years."

ANNEXE 11 ANALYSE DU DISCOURS DE LA COMMUNICATION DES ARCHIVES LGBTQI+ PARIS ÎDF

Archives LGBTQI+ Paris IDF		
Site internet		
Objectifs et missions	Objectifs premiers de l'organisation	* "Nous menons le travail de réflexion et de mobilisation nécessaire pour que Paris et l'Île-de-France disposent d'un Centre d'archives des mémoires et des cultures LGBTQI+ autonome et communautaire comme il en existe ailleurs en Europe et dans le monde depuis 50 ans." * "Créé en 2017 à l'initiative d'Act Up-Paris, le Collectif Archives LGBTQI+ construit en Île-de-France un centre autonome et communautaire des archives, des mémoires et des cultures LGBTQI+. Le Collectif a pour mission de créer, collecter, classer, conserver et communiquer les archives LGBTQI+ à tous les publics."
	Objectifs actuels de l'organisation	
	Types de missions	* "Le Collectif a pour mission de créer, collecter, classer, conserver et communiquer les archives LGBTQI+ à tous les publics." * "Il œuvre pour la multiplication des espaces de production, de circulation, de diffusion et d'exposition des archives LGBTQI+. Il lutte contre les dynamiques de capture, de dépossession, de monopolisation et de neutralisation politique des archives minoritaires." * "Créer, Collecter, Classer, Conserver, Communiquer et Valoriser des archives LGBTQI+. Prévenir la disparition de fonds d'archives LGBTQI+ et garantir la pérennité de leur conservation. Partager et transmettre l'histoire, les mémoires, les cultures et les savoirs LGBTQI+ à tous les publics. Participer aux luttes contre les discriminations et contre la sérophobie par le biais de l'affirmation culturelle et de la transmission de l'héritage commun. Mettre en pratique une philosophie de « l'archive vivante » innovante et créatrice de lien social." * "Déployer les actions de création d'archives, en continuant de tisser les thématiques portées par les membres bénévoles, et en ouvrant de nouveaux chantiers (Lesbos, travail du sexe, performances, VIH/SIDA, cinéma, écologie, etc.) ; Pérenniser le travail de collecte d'archives en intégrant systématiquement des activités d'exploration et d'appropriation de ces archives collectées dans la logique des communs ; Assurer la conservation physique et numérique des archives ; Poursuivre les ateliers de classement communautaire ; Mettre en place un agenda culturel en lien avec les fonds d'archives conservés au Centre : rencontres, ateliers, enregistrements, etc. ; Développer les liens entre archives numériques et le Centre physique, notamment via leur valorisation et la mise à disposition d'instruments de classement et de recherche ; Permettre la communication en salle de lecture, par l'organisation de l'accueil du public, des espaces d'accueil, la mise à disposition d'instruments de recherche et de consultation ; Faire connaître la plateforme d'archives orales en ligne ; Favoriser l'auto-formation des usagers du Centre sur les dimensions de l'archive vivante, en faisant dialoguer expertise communautaire et archivistique."
	Vision des fonctions d'un centre d'archive LGBTQIA+	* "Le Centre d'archives met en œuvre une philosophie de l'archive populaire, participative et démocratique, celle de l'archive vivante." * "LE COLLECTIF DÉFEND LA DIVERSITÉ CULTURELLE ET LES DROITS CULTURELS qui la garantissent, en accord avec la Déclaration de Fribourg de 2007 qui reconnaît à chacun x-e la liberté d'exprimer son identité et de se référer à une ou plusieurs communautés culturelles. En favorisant l'accès aux histoires et aux cultures des communautés LGBTQI+, nous participons à la lutte contre les discriminations, les injustices et les oppressions systémiques de manière affirmative. Nous voulons ainsi contribuer à la production des savoirs, au renforcement de la capacité d'agir, et au respect de la dignité des personnes LGBTQI+, des TDS et des LGBTQI+ racisé x-es." LE COLLECTIF DÉFEND UNE PRATIQUE AUTONOME DE L'ARCHIVE. Suivant les principes de la Convention de Faro (Conseil de l'Europe, 2005), qui reconnaît le rôle majeur et indépassable des communautés-sources dans la formation et la gestion de leur héritage culturel, nous construisons pour le futur Centre d'archives une gouvernance autonome. Elle dépasse les clivages politiques et communautaires, les revirements institutionnels et économiques, et les intérêts personnels. LE COLLECTIF DÉFEND UNE PRATIQUE COMMUNAUTAIRE DE L'ARCHIVE. Nous nous inspirons des principes de santé communautaire féministe et de la lutte contre l'épidémie de VIH/sida. Nous nous inscrivons dans l'esprit des principes de Denver, de la convention de Faro et des directives de l'Unesco qui défendent le rôle des communautés-sources dans la gestion de leur héritage. Nous avons l'expertise et la légitimité pour organiser nos archives. Directement concerné x-es, nous sommes en mesure de décider comment nous voulons archiver, et nous sommes les plus à même de prendre soin de nos archives. Nous agissons directement avec et pour les personnes et communautés LGBTQI+ en organisant la collecte et la sauvegarde des archives, des témoignages et des mémoires trop souvent négligés, oubliés et marginalisés. Notre rôle est d'accompagner, de conseiller et de soutenir les personnes et les communautés-sources d'archives LGBTQI+. LE COLLECTIF DÉFEND UNE PRATIQUE HYPER DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE DE L'ARCHIVE. Nous refusons un accès aux archives réservé aux élites universitaires et aux institutions ainsi qu'aux collectionneurs privés. Notre rôle est de rendre vraiment accessibles à toutes les sources des mémoires, des cultures et des savoirs issus des personnes et des communautés LGBTQI+ nécessaires à la libre construction des subjectivités. Nous refusons une hiérarchisation des archives qui privilégierait certains supports et certains contenus. Nous construisons avec les communautés un Centre d'archives qui sera un centre culturel et de recherche ouvert à tous les publics et à toutes. Dans cet espace, nous co-construisons une culture de l'archive vivante dédiée à la production et à la diffusion des archives LGBTQI+, notamment les archives orales. Le Centre a pour vocation d'accueillir des actions de création, d'éducation, de mobilisation et de valorisation, pour sortir nos archives des placards. LE COLLECTIF PROMeut, MET EN ACTION ET DIFFUSE LE POUVOIR ÉMANCIPATEUR DES ARCHIVES. Croyant à la force pédagogique et intergénérationnelle des archives, nous nous souvenons du rôle décisif de la transmission des savoirs dans la lutte contre le VIH/sida et les mouvements féministes. Le Collectif conçoit les archives comme des outils essentiels de lutte, de transformation et de justice sociale. Contre une conception limitée de l'archivisme, nous favorisons la multiplication des pratiques et des usages. Nous préférons l'affirmation culturelle à la récupération politique de nos mort x-es et de nos blessures, la réinterprétation des rituels à la patrimonialisation, le mouvement de nos fantômes à la rigidité des plaques qui nous commémorent. LE COLLECTIF POURSUIT DES OBJECTIFS (TRANS)FÉMINISTES ET DÉCOLONIAUX. Il aspire à lutter contre les systèmes de domination à l'œuvre dans la société, tant dans son fonctionnement que dans ses pratiques. Nous souhaitons contribuer à la création de savoirs multiples et situés. Nous nous opposons à la construction d'un « roman national LGBT », caché sous le masque de l'objectivité et de l'universalité, qui valoriserait uniquement les « grandes figures » issues de nos communautés. Nous voulons ouvrir un Centre pour les LGBTQI+, les TDS et les LGBTQI+ racisé e-s. Nous favoriserons des politiques d'acquisitions justes pour les minorités subalternisées et invisibilisées. LE COLLECTIF ACCUEILLE LES DISSENSUS INHÉRENTS À UNE PRATIQUE VIVANTE DE L'ARCHIVE. Nous construisons un lieu qui générera du débat, de la critique et de la contestation. C'est ainsi que nous entendons avancer et assumer la complexité de nos récits, leurs aspérités, leurs contradictions idéologiques, les conflits entre les générations et les communautés qui nous constituent. Nous nous opposons à la construction d'une histoire unique, lisse et linéaire, peu représentative de la complexité des expériences de vie, de parcours et d'opinions des personnes LGBTQI+, des TDS et des LGBTQI+ racisé e-x-s. LE COLLECTIF PRATIQUE L'ARCHIVAGE EN RÉSEAU ET LE TRANSNATIONALISME. Nous n'avons pas vocation à créer un Centre national d'archives. Nous inscrivons notre action dans un réseau de centres, d'associations et de collectifs d'archives LGBTQI+ situés en France et à l'international. Nous construisons du commun au-delà de nos communautés et de nos frontières, en nous appuyant sur la solidarité, les échanges de savoirs et de pratiques et la constitution d'un catalogue partagé. En cas de dissolution du Collectif, nous nous engageons à ne pas diviser nos fonds d'archives, à ne pas les céder à une institution publique ou à un collectionneur privé, mais à les confier à une organisation LGBTQI+ défendant des principes similaires aux nôtres."
	Personnes impliquées et statut	* Il est indiqué dans le rapport d'activité 2024 qu'il y a à minima 1 salarié.e, et la volonté d'embaucher davantage de personnes. Les autres personnes impliquées sont bénévoles mais il n'est pas indiqué combien, seulement "nombreux bénévoles, aux profils très diversifiés : archivistes, documentalistes, historien-ne-s, anthropologues, sociologues, universitaires, chercheur-euse-s, étudiant-e-s, enseignant-e-s, juristes, artistes, réalisateurs-rices, journalistes, militant-e-s..." * Il existe aussi plusieurs groupes de travail : "La gouvernance est articulée entre le Conseil d'administration, dont les membres sont élus pendant l'Assemblée générale annuelle et 8 groupes techniques de travail (GT) dont les thématiques sont : GT-Coordination, GT-Archives vivantes, GT-Programmation culturelle et scientifique, GT-Local, GT-Financements, GT-Plaidoyer, GT-Communication, GT-Informatique"
Fonctionnement et logistique	Statut légal de l'organisation	* "Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre Collectif Archives LGBTQI+ (ci-après « l'Association ») et pour nom d'usage Centre d'Archives LGBTQI+ Paris Île-de-France." * "Le Collectif Archives LGBTQI+ est une association à caractère culturel et à but non lucratif ayant pour activité l'archivage des mémoires et des cultures LGBTQI+. A ce titre, il collecte, classe, conserve et valorise une collection d'œuvres de l'art et de l'esprit, telles que des livres, des fonds et documents d'archives, des témoignages, des objets, des œuvres d'art, relative aux personnes et communautés LGBTQI+."
	Budget	* Par rapport aux informations budgétaires données par le rapport d'activité 2024, le budget prévisionnel pour 2025 se répartit tel que : "30 000 euros de la DILCRAH, 20 000 euros de la Région ÎDF, 40 000 euros du Ministère de la Culture, 50 000 euros de la Ville de Paris, 1 500 euros des cotisations et 37 901 euros de dons manuel/mécénat." Soit un total de 179 401 euros (dont environ 78 % proviennent des institutions publiques gouvernementales). * Sur la base des données déclarées pour 2024, hors projets spécifiques, le budget était de 102 064 euros dont environ 86 % proviennent des institutions publiques gouvernementales (Etat et commune).
	Partenariats	L'association a formé de nombreux partenariats (financiers ou pour partager des contenus ou savoirs), tant avec des institutions publiques qu'avec des associations ou même des entreprises : * La Ville de Paris, le Ministère de la Culture, la Région Île-de-France, la DILCRAH." * "Le Collectif a signé deux conventions-cadres avec : le GIE Saint-Gobain Développement (Accompagnement par des personnels du groupe, dans le cadre d'un mécénat de compétences), l'Association des Archivistes Français (Projets d'actions conjointes de partage d'expertise et de pratiques, de formations, etc). Nous avons également un partenariat avec le MAIF Social Club (espace culturel de l'assurance mutualiste MAIF)." * 16 associations LGBTQIA+ nationales et internationales. * Des partenariats avec des musées, salles d'expositions et cinémas ont été menés au grès de la programmation.

Archives	Statut légal des archives	* "L'Association s'engage à conserver la Collection pour des buts culturels, scientifiques et historiques. Elle s'engage à la tenir accessible à tou-tes dans le respect des droits de propriété intellectuelle des ayants droits, du droit à la vie privée des personnes et de la protection des données à caractère personnel des personnes concernées. Elle s'engage à ne pas céder, à titre gratuit ou onéreux, tout ou partie de la Collection. Ainsi, elle tient un inventaire général de la Collection et des récolements réguliers le mettent à jour." * "En cas de dissolution prononcée selon les modalités prévues à l'article 12, un-e ou plusieurs liquidateur-trices sont nommé.es par l'AGE, et l'actif net, s'il y a lieu, est attribué, conformément aux décisions de l'AGE qui statue sur la dissolution, à un autre organisme ayant un objet similaire et non lucratif. En aucun cas, les membres de l'association ne peuvent être désignés bénéficiaires d'une part du boni de liquidation. Ledit organisme doit en particulier s'engager à gérer la Collection selon les modalités prévues à l'article 21." * Certain.es donateur.ices souhaite garder l'anonymat, ce qui est précisé pour les fonds concernés. **Lors de la collecte, nous proposons systématiquement aux donateur-trice-s/déposant-e-s de signer une convention définissant les conditions juridiques sur lesquelles s'entendent les deux parties lors du don ou du dépôt. Les fonds sont traités dans le cadre d'ateliers collectifs publics et donnent lieu à la rédaction d'instruments de recherche ainsi qu'au catalogage de la documentation pour une publication sur le site de BIG TATA."
	Type d'archives	Archives conservées : * "Le Centre d'archives développe une culture de l'archive vivante où l'archive orale occupe une place centrale. Fabriquée dans le temps présent, elle fait exister les corps, les voix et les affects des LGBTQI+. Facile d'accès, permettant à chacun-e de se raconter ou d'écouter les récits des autres, elle est démocratique et inclusive. Elle permet d'archiver et de rendre visible les luttes et les expériences des communautés les plus marginalisées. Le Centre a déjà produit près de 150 heures d'archives orales, réalisées par des bénévoles formé-es à l'enregistrement et au montage dans nos ateliers d'auto-formation." * "Les archives physiques regroupent les documents imprimés, les livres, les revues, les tracts, les correspondances, mais aussi les objets, les costumes, les banderoles, les pancartes de manifestations... À ce jour, le Centre conserve une quarantaine de fonds différents qui représentent 150 mètres linéaires d'archives." * "Le Centre d'archives construit sa propre bibliothèque. Elle dispose de centaines de livres et de collections de revues et de magazines, classés et catalogués par des bénévoles dans des ateliers encadrés par un-e bibliothécaire professionnel-le." Prochains axes de développements avancés : * "Le Centre d'archives proposera un Centre numérique avec un portail de services en ligne variés : catalogues, instruments de recherche, consultation, learning center, tutoriels d'auto-formation, collecte d'archives nativement numériques, etc. Le schéma directeur informatique de ce Centre numérique a été élaboré en coopération avec la société Limonade & Co et le soutien financier de la Région Île-de-France. Il évalue les aspects techniques, financiers et humains adéquats. Sa mise en place effective nécessitera de trouver des moyens importants." * "Fin 2024, nous conservons environ 180 mètres linéaires d'archives physiques réparties dans 50 fonds, sur tout type de supports : livres, revues, photographies, affiches, flyers, objets, pancartes de manifestation, costumes, DVD, VHS, correspondances, documents de travail, etc."
	Provenance des archives	* Provenance depuis des particulier.es (collectionneur.ices, militant.es, journalistes, passionné.es, réalisateur.ices, auteur.ices, photographe.s, professeur.es, tatoueur.ices, ...) mais aussi d'associations ou de sociétés. * "Nous sommes toutes des producteur-ices d'archives. Chacun-e peut contribuer à la constitution du fonds commun et participer à la transmission de nos mémoires et de nos cultures. Nous avons tou-tes des archives qui ont leur place dans le Centre communautaire, sur tout type de supports : livres, photos, affiches, flyers, objets, pancartes de manifestation, costumes, correspondances, journaux intimes, documents de travail produits par des associations, témoignages oraux, DVD, VHS, films Super 8, cassettes audios, disques durs, etc." * "Nous sommes en voie d'acquérir un fonds de documentation important (plus d'un millier d'ouvrages) donné par un universitaire hollandais. Nous avons démarré une politique d'achats pour enrichir notre collection. Ainsi nous sommes en train de constituer une putothèque regroupant des livres autour de la thématique du travail du sexe."
	Sélection et tri	"Ensemble, au Centre d'archives, les LGBTQI+ recueillent, traitent, conservent, indexent et fabriquent les archives, avec l'aide et les conseils d'archivistes professionnel-les. Expert-es de leurs propres vies, ils et elles jouent un rôle majeur dans l'identification, la gestion et la transmission de leur héritage."
	Lieu(x) et durée de conservation	* "Depuis l'été 2022, nous louons temporairement une salle polyvalente de 70 m² et deux réserves de 13 m² à CÉSURE, sur l'ancien campus Censier de l'Université Sorbonne-Nouvelle (Paris 5e)."
	Condition de conservation	* "Dans les réserves, les fonds d'archives physiques sont conservés à l'abri de la lumière et de l'humidité. Ils sont visibles par le public lors de visites guidées que nous organisons périodiquement." * "Nous produisons des archives nativement numériques (podcasts, vidéos de témoignage, captations d'événements...). Nous recueillons également des archives numériques natives de la part de donateurs-ices, stockées sur des clés USB, des disques durs, etc. Nous menons également un programme de numérisation des contenus des cassettes audio et vidéo présentes dans nos fonds d'archives physiques. Toutes ces archives numériques sont stockées sur un serveur informatique dédié, loué à un Data Center et dupliquées sur un serveur de sauvegarde." * "En 2024, nous avons acheté du matériel de conservation pour reconditionner les archives qui le nécessitent et pérenniser leur conservation."
	Cadre de consultation	* "Les Café-Archives sont des moments privilégiés d'échange et de découverte, où nous accueillons bénévoles, nouvelles et nouveaux adhérent-es. Ces rencontres offrent l'opportunité de visiter notre local et nos réserves d'archives, tout en découvrant notre philosophie de l'archive vivante. Elles inscrivent les archives dans une dynamique collective et sensibilisent à l'importance de préserver nos histoires. Elles permettent aussi d'initier des engagements au sein de l'association." * "Tout au long de l'année, nos bénévoles ont animé 20 ateliers dédiés aux archives physiques, rassemblant plus de 300 participant-e-s. Ces sessions ont été pensées pour sensibiliser aux enjeux du traitement collectif des fonds d'archives. Dans la mesure du possible, les donateur-ices des fonds ont été invité-e-s à participer, permettant ainsi une transmission vivante de la mémoire, avec des échanges en direct autour des documents archivés. Certains ateliers étaient ouverts à tou-tes, tandis que d'autres étaient réservés aux membres du Centre d'Archives, afin de former les bénévoles aux techniques de conservation et de classement. L'objectif final de ce traitement collectif est l'ouverture et la consultation de ces fonds par les chercheur-euses et le grand public, garantissant ainsi leur accessibilité et leur valorisation." * "Depuis septembre 2024, chaque mercredi après-midi, nous avons proposé un atelier de documentation qui a rassemblé jusqu'à une dizaine de participant-e-s travaillant sur le catalogage et l'indexation des livres et revues de nos collections. Les participant-e-s mettent à profit leur expérience communautaire pour choisir les mots-clés les plus pertinents pour une indexation qui reflète les réalités LGBTQIA+." * "Nous refusons un accès aux archives réservé aux élites universitaires et aux institutions ainsi qu'aux collectionneurs privés. Notre rôle est de rendre vraiment accessibles à toutes les sources des mémoires, des cultures et des savoirs issus des personnes et des communautés LGBTQI+ nécessaires à la libre construction des subjectivités. Nous refusons une hiérarchisation des archives qui privilégierait certains supports et certains contenus. Nous construisons avec les communautés un Centre d'archives qui sera un centre culturel et de recherche ouvert à tous les publics et à toutes. Dans cet espace, nous co-construisons une culture de l'archive vivante dédiée à la production et à la diffusion des archives LGBTQI+, notamment les archives orales. Le Centre a pour vocation d'accueillir des actions de création, d'éducation, de mobilisation et de valorisation, pour sortir nos archives des placards." * "Régulièrement, le Centre d'archives organise des visites de son local et de ses fonds d'archives ouvertes à toutes. C'est l'occasion d'échanger sur l'archive vivante et sur les pratiques d'archivage communautaire, de découvrir la diversité des archives conservées, et de mieux comprendre la chaîne de conservation et de production de l'archive. Le calendrier des visites est annoncé sur les réseaux sociaux." * "Les archives seront ouvertes à la consultation après emménagement à la rue de l'Ourcq, dans le 19e."
Besoins et problématiques	Éléments manquants à l'organisation	L'un des points revenant le plus régulièrement dans les discours tenus sur le site est le manque de locaux adaptés et de moyens financiers. * "l'élargissement de la recherche de financements auprès de l'État et, à terme, de l'Union européenne." * "En 2024, nous avons poursuivi notre plaidoyer et le constat demeure inchangé par rapport à celui de l'année dernière quant à l'insuffisance des montants financiers proposés." * "Nous y insistons sur la nécessité de recruter deux salarié.es et d'accompagner financièrement la préfiguration, phase incontournable de test, dans le local temporaire de Censier. Nous avons quantifié les incidences financières d'une montée en puissance du Centre d'Archives dans la perspective d'une installation rue de l'Ourcq, liées à l'augmentation des coûts de gestion, de la masse salariale, et au déploiement à plus grande échelle de la programmation scientifique et culturelle."
	Difficultés exprimées	D'après les informations d'un communiqué du 4 juillet 2025 sur compte Instagram, des subventions de la Ville de Paris ont été votées début juillet pour mettre aux normes le futur bâtiment mais les subventions restent insuffisantes pour couvrir tous les chantiers et les négociations avec les institutions publiques, essentiellement au niveau de la Ville de Paris sont toujours empreintes de beaucoup de doutes et de difficultés.
	Questionnements futurs et anticipation	* Incertitudes exprimées sur les suites des engagements (appuis/subventions) des institutions. * Sur Instagram : rappel des difficultés des centres LGBTQIA+ dans le monde selon les politiques publiques mises en place (par exemple sous le gouvernement de Donald Trump) et de l'instabilité politique actuelle.

ANNEXE 12 ANALYSE DU DISCOURS DE LA COMMUNICATION DES ARCL

		ARCL
	Site internet	Entretien, visite et journée d'étude
Objectifs et missions	Objectifs premiers de l'organisation * "Le centre des Archives, Recherches, Cultures Lesbien(ne)s a été créé en 1983 à une époque où le milieu comme le mouvement lesbien(ne)s étaient en plein essor : des groupes, associations, lieux existaient à Lille, Nantes, Nancy, Grenoble, Paris, Rennes, Lyon, Toulouse, Marseille, Tours, Rouen, Besançon, dans une rupture plus ou moins totale avec le féminisme hétérosexuel comme avec le mouvement homosexuel mixte."* * "Ces groupes avaient conscience de se projeter vers l'avenir, le désir de réunir toutes les traces lesbiennes possibles ainsi que de se rendre visibles."* * "« Maintenir les liens avec les associations, groupes ou journaux au niveau international est un travail permanent de relances car il y a toujours un danger que ceux-ci se relâchent et disparaissent », Claudie Lesselier"	* "Donc du coup à la base, les militantes qui ont mis ça en place, c'était vraiment dans une perspective de conserver les documents de leurs propres luttes déjà et puis de conserver les documents des luttes des personnes, soit d'associations, de groupes, que ce soit en région parisienne, en France ou plus largement en Europe, voire même jusqu'en Amérique du Nord souvent. [...] Il y avait à la fois des personnes qui étaient très militantes et puis à la fois des personnes qui étaient universitaires et c'était pas forcément exclu. Donc il y avait vraiment cette idée que les archives devaient servir à conserver la mémoire de ces luttes-là, mais au-delà de conserver la mémoire, parce que je pense que ce n'était pas forcément le point principal, c'était vraiment de poursuivre des recherches, des réflexions autour des documents qui étaient créés. Donc de les conserver vraiment dans ce but-là, pour qu'ils poursuivent et qu'ils servent les luttes futures et les recherches futures. Donc il y a vraiment ces deux pans recherche... militante, recherche universitaire" * "Après, il y a eu beaucoup d'évolution dans le collectif. Il y a eu toute une partie, on va dire, une petite vingtaine d'années, où ça a été un peu plus... plus en somme, non pas par rapport au collectage, parce qu'il y a eu beaucoup de collectage, et c'est aussi une des fonctions des archives de collecter tout ce qui peut se passer. Donc il y a vraiment eu un axe sur le collectage, on va dire, peut-être 95, 2000... bon, on va dire 2000, 2020, allez, voilà, en gros. Et où là, par contre, les personnes venaient beaucoup plus à la bibliothèque pour lire, et c'était plus, du coup, dans un contexte d'échanges, de culture, on va dire, littéraire, un peu moins de recherche sur les archives, mais en revanche, elles étaient... on a continué d'être très alimentées, et donc à ce moment-là, la fonction des archives était beaucoup plus de collecter, de conserver que de faire des recherches, même s'il y a quelques personnes universitaires qui sont venues faire des recherches à des moments, mais c'était un peu plus ponctuel, ou c'était un peu plus à la marge."
	Objectifs actuels de l'organisation * "Le collectif des ARCL garde pour objectif de collecter, archiver et proposer aux lesbiennes – comme à toutes les femmes – l'accès à un fonds documentaire, un des plus vastes en France, témoignant de leur histoire, de leurs luttes et de leurs différentes expressions. L'association reste dans une mouvance politique non mixte assumée."* * "Développer leurs utilisations pour toutes sans ségrégation et la possibilité d'une mise en réseau avec les autres centres d'archives existants ne peuvent que lutter contre la lesbophobie et l'invisibilisation persistante."* * "Nous poursuivons des projets qui mettent en valeur notre fonds et le rendent plus facilement accessible par la saisie des données en vue d'un libre accès de celles-ci aux utilisatrices et d'une mise en réseau avec une protection pour partie. Cela permettrait une connexion avec d'autres centres d'archives."	* "Et donc il y a eu, comme pour beaucoup de structures et d'associations, en gros, période Covid, donc du coup, il y avait pas mal de personnes du collectif qui soit étaient assez âgées, ou en tout cas dans une idée de quitter Paris après ce moment-là. Donc du coup, il y a eu un gros renouveau du collectif, on va dire, en 2021, qui s'est accompagné aussi d'une expansion assez énorme des recherches, alors toutes proportions gardées, ça reste dans des proportions, voilà, mais en tout cas, beaucoup de recherches LGBT à l'université. Et une conscientisation qu'il y avait déjà avant, je pense, mais qui a eu un gros regain d'au moins des structures militantes pour leurs propres archives, surtout les structures qui existaient à la base depuis un certain temps, mais aussi maintenant des structures qui se montent et qui sont assez récentes et qui intègrent dès le départ une réflexion sur leurs propres archives, parce que l'archive, bon, ça fait longtemps que ça existe et que c'est important pour les communautés, mais il y a eu... quelque chose de politique qui se met en place autour de ça." * "Du coup, il y a pu y avoir des moments où ça a été plus ou moins actif aussi, en fonction de... Mais en tout cas, le collectage, lui, c'est... Enfin, ça, c'est vraiment une tendance qui s'est poursuivie depuis le départ, en fait. Il y avait vraiment cette idée-là de conserver, puis que ce soit toujours activé, de nourrir les réflexions, etc. Ça, c'était vraiment une idée qui est écrite, d'ailleurs, dans les... Il y a des bulletins qui ont été écrits au début des ARCL, qui... Peut-être 80-90. Et donc, du coup, ça, c'est des choses qui ont été écrites, où là, il y a des choses qui... qui expliquent un peu plus, théoriquement et politiquement, on va dire, les volontés des archives à ce moment-là."
	Types de missions À partir des extraits des statuts de l'association disponibles sur le site (l'intégralité des statuts n'étant pas disponible) : * "L'association se donne pour objet : - de recueillir des documents de toute nature concernant les lesbiennes, le lesbianisme et le féminisme ; - de constituer et d'animer un centre de documentation permettant la conservation, la consultation et l'exploitation de ce matériel ; - de faire connaître et promouvoir l'expression des lesbiennes dans tous les domaines, par toute initiative qu'elle jugera utile ; - de soutenir et de réaliser des recherches. Par ces activités, l'association est partie prenante des luttes féministes contre la domination sexiste."	* "Donc du coup, les fonctions, classiquement, ça va vraiment être effectivement la conservation, la valorisation, la mise en accessibilité aussi, du coup, pour les personnes qui ont besoin de faire des recherches, qu'elles soient personnelles, universitaires, artistiques, voilà, donc c'est les trois grosses fonctions, on va dire."
	Vision des fonctions d'un centre d'archive LGBTQIA+ * "Le collectif des ARCL garde pour objectif de collecter, archiver et proposer aux lesbiennes – comme à toutes les femmes – l'accès à un fonds documentaire, un des plus vastes en France, témoignant de leur histoire, de leurs luttes et de leurs différentes expressions. L'association reste dans une mouvance politique non mixte assumée."	* "Mais je pense effectivement qu'on essaie au maximum de garder l'idée du fonctionnement collectif et on n'est pas contraintes enfin j'ai l'impression hormis administrativement juridiquement par les statuts de l'association... Voilà c'est, mais il n'y a pas le bureau qui dit cette année on fait ça... C'est pas descendant dans ce sens là tout le monde fait conscience à tout le monde voilà comme quand tu travailles toutes les semaines sur quelque chose c'est toi qui sais quoi." * "J'ai aussi la préoccupation de, comme je dis toujours Rita, si je meurs demain, ça continue. En fait, qu'il n'y ait pas une seule personne qui soit conservatrice de toute une information. Comment on appelle ça ? Une capacité, enfin, une compétence. Et qu'il y ait au moins... Alors, ce n'est pas toujours facile à mettre en place. Ça dépend des périodes, tout ça. Mais... Il y a au moins deux, voire trois personnes qui sachent autant que celles qui saient au départ, on va dire. Donc, il y a une volonté de transmission aussi." * "Mais en tout cas, le collectage, lui, c'est... Enfin, ça, c'est vraiment une tendance qui s'est poursuivie depuis le départ, en fait. Il y avait vraiment cette idée-là de conserver, puis que ce soit toujours activé, de nourrir les réflexions, etc. Ça, c'était vraiment une idée qui est écrite, d'ailleurs, dans les... Il y a des bulletins qui ont été écrits au début des ARCL, qui... Peut-être 80-90. Et donc, du coup, ça, c'est des choses qui ont été écrites, où là, il y a des choses qui... qui expliquent un peu plus, théoriquement et politiquement, on va dire, les volontés des archives à ce moment-là." * "De toute façon, de manière générale, dans des groupes militants plus formés en collectif, qui n'ont pas de salariés, et un loyer très bas, le... Le principe, c'est d'être... Au maximum autonome." * "Ça concrétise en fait ça concrétise qu'est-ce qu'on fait, pas au quotidien mais enfin ce qu'on fait... Constamment quoi... Et ça c'est bien c'est toujours cette dimension collective cette dimension non hiérarchique"
	Personnes impliquées et statut Uniquement des bénévoles, un petit groupe de bénévoles très impliqués et d'autres bénévoles plus ponctuellement * "Ces dernières années, le collectif s'est stabilisé avec 6 à 8 militantes actives. L'investissement dans le lieu Archives n'est pas un investissement politique et lesbien classique : il y faut des compétences techniques de classement, une connaissance approfondie du fonds comme de l'histoire du mouvement féministe et lesbien. Collecter les documents, trier, classer, ranger, rendre accessible à toutes. Par ailleurs, les archives accueillent cycliquement de nouvelles collaboratrices qui, en travaillant sur des thématiques personnelles, permettent de faire vivre le fonds en laissant une trace de leur travail."	* "Alors, tout le monde est bénévole, déjà. [...] Et puis après, selon les époques, ça a un peu fluctué. Il y avait un collectif assez permanent de... 8 personnes, à peu près, de mémoire. Entre 6 et 10 personnes, qui a été assez stable pendant un bon moment. Jusqu'au Covid." * "Et, puis actuellement... Moi, quand je suis arrivée, ben, il y avait... On était 4, 5, 6 à être stable. Et là, on est plus nombreuses." - Oui, une dizaine, douzaine, je crois. Ça dépend... Alors, évidemment, il y a les personnes qui... Nous, on se voit beaucoup plus une fois par semaine, en moyenne, parce qu'on peut venir aux permanences. Il y a des personnes qui ne sont pas disponibles et qui font des choses par ailleurs qu'on voit moins, mais qui... Qui s'impliquent, petit à petit, ou qui ont envie de s'impliquer. Mais voilà, du coup, en fonction aussi des temporalités, [...] Oui, je dirais quand même une dizaine de personnes, au moins, qui sont vraiment... - Oui, oui. Maintenant, ça commence à être plus douzaine, voire quinzaine."

Fonctionnement et logistique	Statut légal de l'organisation	* "Sous la dénomination Archives, Recherches et Cultures Lesbiennes, il est fondé entre les adhérentes aux présents statuts une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901."	* "C'est une association loi de 1901... Qui a été déposée sous ce nom-là en 85. Avant, il y avait une association, de 83-85, qui s'appelaient les Feuilles Vives. On a très peu d'infos, mais en tout cas, c'est vraiment le début des ARCL. Après, ça a changé de nom, mais en tout cas, ça a été déposé sous ce nom-là en 85." * "Voilà, ça implique d'avoir un bureau, ça implique d'avoir un... Enfin un CA, pas forcément. En fait, ça dépend des statuts. Les statuts sont assez, assez libres, mais du coup, ça permet d'avoir une existence juridique. Après, il y a plein de... En France, c'est quelque chose qui est beaucoup choisi, comme format. Après, il y a des groupes de personnes qui restent en collectif libre, sans forcément être dans le format associatif. Alors, je ne sais pas pourquoi... Enfin, s'il y avait une raison particulière au dépôt de l'association en 1985, mais c'est assez classique en France de déposer en association."
	Budget	Pas de budget fixe : * "Nous avons pu obtenir une subvention de la Mairie de Paris, mais nous fonctionnons grâce aux adhérentes, bénévoles et surtout par l'hébergement dans le lieu Maison des Femmes de Paris." * "Les ressources de l'association se composent : - des cotisations versées par les adhérentes - des subventions éventuelles accordées par l'Etat, toute collectivité ou tout organisme national ou international - du produit de ses manifestations publiques ou privées qu'elle organise et de la vente de ses publications, à titre de remboursement de ses frais - de toutes ressources non contraires à la législation"	Pas de budget fixe : * "L'association, elle est subventionnée notamment par la mairie de Paris. [...] Parce que dès lors que... tu demandes de l'argent public, effectivement, tu es tenu, et c'est normal, de le dépenser de la manière dont tu as expliqué, selon ton fonctionnement, etc. Donc après, il y a des personnes... Enfin, des groupes militants qui choisissent de ne pas en demander. C'est quelque chose qui pourrait être rediscuté. Enfin, voilà. Mais en tout cas, actuellement, c'est le cas. Et je pense que les premières demandes... Je ne suis pas sûre qu'elles ont demandé beaucoup avant. Peut-être que ça date d'une vingtaine d'années, peut-être. Je ne pense pas qu'elles avaient demandé des subventions au tout début. Je ne suis pas sûre." * "On a des dépenses qui sont vraiment de l'ordre des achats, de l'ordre du fonctionnement, vraiment... L'acquisition de livres, le matériel, on va dire informatique. [...] Donc voilà, après, c'est des dépenses peut-être d'autres choses là, mais en tout cas, de fonctionnement, nous on a, au final, assez peu de dépenses sur l'année. Ça peut être pour organiser des expos, ça peut être, voilà. Mais comme il y a beaucoup de choses qui se font dans le milieu militant, en plus, et que les lesbiennes ont quand même une tradition de travail, enfin, de travail bénévole, d'échanges, de, voilà, en fait, au final, il y a beaucoup de choses qui se font sans forcément dépenser d'argent." * "Nous, l'année dernière, on a eu 13 000 euros de la mairie de Paris." * "Les financements publics, ils ont tendance, à partir du moment où on a été soutenus, à vouloir que ce soit régulier, avoir un partenariat régulier. Donc après, évidemment, ils n'obligent pas, etc., mais c'est vrai qu'à partir du moment où t'es dans... ça paraît étrange pour eux d'avoir besoin et puis de ne plus avoir besoin. Donc après, nous, on est dans ce roulement-là où ça fait peut-être 4-5 ans, je pense, qu'il y a des demandes régulières comme ça, mais... où c'est pas toujours forcément la même somme, où on n'a pas forcément nécessairement les mêmes besoins, mais en tout cas, oui." * "Après, en vrai... Sans qu'on les sollicite, on a quelques personnes qui font des dons mensuels. Ça ne s'élève pas énormément, mais je dirais, une trentaine d'euros par mois. C'est pas énorme, mais c'est quand même un soutien mensuel. Et effectivement, on n'a pas fait de demande en ce sens. Et je pense que, si besoin, on pourrait... Voilà, c'est vrai qu'on n'a pas pu publiciser. On ne fait pas énormément de campagnes d'adhésion." * Au sujet des adhésions : "- Mais y'a une base... que je dise pas de bêtises, je crois que c'est 15 et 30 pour les personnes qui peuvent 30. Après, il y a un prix réduit, on va dire à 15. Et si vraiment, après 15, c'est trop, ça va être adapté. Mais c'est 15 et 30 en tout cas." - Et donc cette année, il y a combien de personnes ? Est-ce que vous savez combien de personnes sont adhérentes ? Plus ou moins. - Je pense... Moi, je dirais une quarantaine. Entre 40 et 50, je pense. Mais c'est bien en dessous du nombre de personnes qui passent par là. Je pense qu'effectivement, il faudrait qu'on fasse un point là-dessus. Mais franchement, si on faisait adhérer systématiquement toutes les personnes qui viennent, on serait peut-être à 300, 350."
	Partenariats	* "Le bilan sur cette cohabitation féministe et lesbienne est positif. Le lieu reste encore trop petit, les locaux étant polyvalents. [...] il n'en reste pas moins que partager nos locaux avec d'autres associations féministes et lesbiennes de la Maison des Femmes de Paris permet de faire connaître les archives à d'autres femmes participant à des activités culturelles ou militantes et de profiter du rayonnement de cette association importante." * "Nous avons pu obtenir une subvention de la Mairie de Paris" * Participation à des expositions (essentiellement à Paris) * Intégration dans des réseaux LGBTQIA+ : Big Tata et ArchiGouines	Partenariat au niveau du local : * "Enfin, nous, on est avec la Maison des Femmes ici depuis 97, je crois." * "Je ne dirais pas, moi, je n'aime pas trop le mot partenariat. C'est des trucs... Je trouve que ça fait très institutionnel et tout. [...] C'est plus une relation militante. Une relation de... Souvent, c'est aussi les mêmes personnes qui sont à la fois à la maison des femmes, aux archives, en tout cas, qui étaient, à une époque. Voilà, ça se mêlait un peu. Voilà." Au sujet des autres organisations : * "- Ça c'est ponctuel. Même avec les par exemple en septembre il va y avoir le lancement d'un livre chez Hystériques & AssociéEs auquel les archives ont écrit la préface Mathilde et Michèle ont écrit la préface au nom des archives... Pas la préface, la postface. Et donc moi comme je suis la traductrice donc avec la maison d'édition on a essayé d'imaginer un lancement et là il y a une espèce de coordination entre Cineffable... [...] Donc entre Cineffable et Hystériques & AssociéEs, et les archives pour organiser une projection d'un film voilà ils voulaient le faire à Cineffable mais c'était pas possible. Ils ont proposé de faire un truc hors les murs, mais c'est ponctuel selon les propositions les demandes... On pourrait aller démarcher tel groupe, tel lieu, telle institution..." - Selon les projets... - Oui c'est ponctuel effectivement c'est vraiment une valorisation dans des expositions quand on nous sollicite, oui c'est ça." * "Oui nous on est adhérente on est une association adhérente à Big Tata. Donc c'est des outils qui sont effectivement qui pourraient être mis en commun, nous comme on est déjà sur Zotero donc il faudrait qu'on voit si il y a moyen de téléverser dans Koha sans que ça fasse double travail. En fait on a des personnes qui sont plus ou moins référents référentes Big Tata dont Doris qui est très impliqué dedans mais aussi à titre individuel et il y a des personnes aussi qui sont et ça c'est on axe un peu plus le temps qu'on a dans le réseau ArchiGouines. [...] Enfin j'allais dire, c'est pas forcément plutôt que Big Tata mais en tout cas dans les échanges et dans les réflexions on est plus impliquées dans le réseau ArchiGouines à la limite, qui est dépendant enfin c'est pas le terme mais en tout cas qui est rattaché à Big Tata ou voilà qui est une sorte de des émanation de Big Tata."

	Statut légal des archives	À partir des extraits des statuts de l'association disponibles sur le site (l'intégralité des statuts n'étant pas disponible) : * "Le patrimoine de l'association se compose de tous les documents achetés ou recueillis par l'association, ou qui lui sont cédés sous forme de dons et legs, et de tous les biens nécessaires à la réalisation de son objet social." * "La consultation et la reproduction éventuelle des documents rassemblés sont soumises au respect de la législation en vigueur sur la propriété artistique ou littéraire."	* "Bah du coup oui tous les documents appartiennent à l'association c'est privé du coup... Après effectivement c'est suivant ce qu'on disait tout à l'heure il y a eu énormément de collectages, plus que de dons constitués donc qui ont pas nécessité de formalisation de... Qui ont pas nécessité effectivement de, de spécifier, enfin de choses spécifiées par les personnes pardon. Parce qu'il y a vraiment enfin je pense que c'est vraiment guidé par ça il y a vraiment cette idée de collectage où les personnes elles amènent, elles amènent comme ça et c'est pas des dons formalisés alors après nous aussi on a conscience que, enfin conscience. Il y a un questionnement sur le fait de sensibiliser les personnes à cette question du don, qui ça, va être plus apporté par les personnes qui ont une pratique professionnelle effectivement. Moi c'est un peu compliqué parce que je prends mon cas par exemple si j'amène des choses je considère pas enfin effectivement ça comme un don que j'ai envie de formaliser enfin souvent en fait c'est plus du collectage effectivement. Mais de fait hormis des indications orales qui ont pu être formulées notamment à Michèle comme c'est elle qui est vraiment en fil conducteur, qui est là depuis plus longtemps, certaines associations qui étaient par exemple en non-mixité, qui souhaitent que leurs archives restent dans ce cadre là, bon du coup le cadre est déjà posé, mais en tout cas qui l'ont spécifié ou qui ne souhaitent pas, mais c'est vraiment très à la marge que ce soit rendu public ou en tout cas que les fonds d'association soient rendus publics, ça je pense que c'est plus des associations à la limite qui vont être capables de le formuler en fonction de leurs activités... - Je crois qu'il y a une personne qui a dit que voilà elle déposer mais qu'il fallait pas ouvrir. Je sais pas jusqu'à quand d'ailleurs, jusqu'à sa mort, mais bon. Mais... Voilà c'est assez rare je pense que c'est à partir du moment... - Et c'est jamais, il n'y a jamais de papiers ou quoi, c'est vraiment tout donné... Oralement ? - Il n'y a pas encore... Nous c'est des choses sur lesquelles on est en train de réfléchir notamment Doris qui est archiviste et qui travaillait enfin à cette question. Mais c'est vrai que ça se pose peu, mais quand ça se pose ce serait bien à terme de formaliser, en fait ça dépend vraiment de la manière dont on va évoluer les dons qu'on nous fait parce que effectivement après il y a des personnes qui, qui vont être des militantes des années 70 qui vont décéder voilà... Enfin en tout cas qui vont peut-être réfléchir à donner des fonds plus conséquents en fait jusqu'ici ça s'est pas vraiment posé. Et les gens quand ils donnent c'est vraiment de l'interrelation d'accord donc voilà enfin j'imagine en tout cas que les personnes devaient connaître Michèle et dire bon bah on sait pas quoi faire de nos archives on a pas de place on te les donne, par contre on a pas envie que ce soit consulté par... Ou que ça soit document de recherche ou je dis n'importe quoi mais c'est il y a vraiment un réseau aussi inter-militant quand c'est le cas de collectif ou inter-personnel qui est assez fort quand même et qui différencie aussi de l'institution à ce niveau là. Donc nous après effectivement les personnes qui sont plus spécialisées de par leur profession dans l'archive c'est des questions qu'elles nous ont amenées et qui les font plus réfléchir en se disant bah oui mais effectivement les personnes quand elles arrivent il faut vraiment qu'elles soient au courant de leurs droits tout simplement en tant que dépositaires. La question du dépôt la question du don enfin ça c'est des choses dont on a parlé après c'est vrai qu'il faut pouvoir sensibiliser les personnes. Mais on peut pas, enfin j'allais dire presque on peut pas imposer à tout le monde une pratique contractuelle quand les personnes arrivent dans une volonté enfin, peut-être il y en a qui ça va rassurer ils vont dire bah je savais pas très bien bah ça m'intéresse il y a d'autres personnes qui vont dire mais j'en ai rien à faire tu prends mon carton. Enfin c'est, ça va dépendre aussi de ça parce qu'il y a vraiment cette question du réseau aussi de l'interconnaissance qui voilà enfin qui peut être amenée à évoluer mais pour l'instant voilà on est peut-être à un point de bascule aussi à ce niveau là donc c'est des réflexions qu'on a, mais jusqu'ici ça s'est pas posé. Il y a peut-être des gens, à la marge qui ont dit, qui sont revenus chercher des choses aussi peut-être je sais pas mais voilà à la limite bon..."
	Type d'archives	* "La bibliothèque recueille aujourd'hui plus de 1500 romans et essais lesbiens et féministes." * "des bandes dessinées, des livres d'arts et sur le cinéma, des thèses et mémoires d'étude..." * "Plus de 300 vidéos, fictions et documentaires sur les sujets lesbianisme et féminisme sont en consultation libre sur téléviseur." * "Des centaines d'affiches culturelles, politiques et militantes du début des années 70 à nos jours illustrent les mouvements lesbien et féministe." * "Coupages de journaux [...] Des centaines de revues, anciennes ou actuelles de différents pays. Une revue de presse culturelle et politique qui se poursuit au cours des années... Des milliers de documents de littérature « grise », classés par années et/ou par thématiques" * "Les ARCL disposent d'une centaine de photos retraçant l'histoire du mouvement lesbien et féministe." * "Les archives archivent des mails depuis 2002. Nous sommes abonnées à des listes, recevons des infos : - de la part des associations - de la part des institutions" * "De nombreux dossiers thématiques, composés de coupures de presse, tracts, affiches, références bibliographiques... Une cinquantaine de thèses ou mémoires." * "Les fonds de plusieurs militantes décédées." * "Cinq grands secteurs ont été développés en fonction des implications, des archetypes du moment et de l'intérêt des lesbiennes du collectif : - Arts plastiques grâce aux dons de nombreux livres d'art de personnes privées - Vidéos en consultation libre sur téléviseur (plus de 300 titres documentaires, souvent émissions T.V., et fiction). - Constitution d'une exposition de photos (plus de 200 photos choisies dans le fonds et agrandies format A3) retraçant l'histoire du mouvement lesbien et féministe (dons Catherine DEUDON, Odile DEBLOOS, Michèle CAMPBELL + fonds Archives) - Fonds Cinéma féministe, lesbien et homosexuel avec de nombreux documents : scénarios, photos de films, brochures des festivals de nombreux pays - Une revue de presse culturelle et politique qui se poursuit au court des ans... - Nous avons fait revivre plusieurs thématiques du fonds par des créations de dossiers, d'un calendrier, Histoire du Mouvement Lesbien 70-80, Viol, Cinéma, Santé, Polar, Musique, Poésie et des dossiers des grandes « figures » comme Germaine DULAC, Monique WITTIG, Audre LORDE... pour des soirées de lectures ou de débats."	Livres, revues, zines, photographies, affiches, banderoles, oeuvres d'art, extraits vidéos/audio, t-shirts, badges ont été discutés. * "C'est pas une bibliothèque lesbienne, c'est les archives lesbiennes. Une partie, c'est la bibliothèque, c'est des livres, une partie c'est... des coupures de presse. Une autre partie, c'est des revues lesbiennes. Une autre partie, c'est des badges. Voilà, c'est des mémoires." * "Après, on a des livres qui sont assez anciens. Alors, pas beaucoup de livres jusqu'aux années 60, on va dire. Avant les années 60, il n'y en a vraiment pas beaucoup. Mais, il y a pas mal de livres des années, alors pas mal, ce n'est pas forcément des livres lesbiens, parce qu'à l'époque, c'était quand même assez rare, mais des années 70, 80, il y en a pas mal. Y compris dans les essais. Il y a des livres étrangers en anglais, en allemand, en espagnol un peu moins, mais surtout en anglais et allemand. Parce que, aussi, on recevait d'Allemagne, enfin, Suzette qui était en lien avec l'Allemagne a rapporté des trucs. Comme en bas, on a des revues un peu de tous les pays."

Archives

Provenance des archives	À partir des extraits des statuts de l'association disponibles sur le site (l'intégralité des statuts n'étant pas disponible) : * "Le patrimoine de l'association se compose de tous les documents achetés ou recueillis par l'association, ou qui lui sont cédés sous forme de dons et legs, et de tous les biens nécessaires à la réalisation de son objet social."	Importance du collectage soulignée. ** "On sollicite aussi des maisons d'édition, des librairies, enfin, Violette & Co dernièrement nous a donné beaucoup de services de presse. Il y a des maisons d'édition qui, soit on les sollicite pour des titres précis, soit spontanément. Il y en a une surtout qui spontanément nous envoie tous ses livres. Et puis, on fait des achats aussi. Alors, c'est vrai que ce n'est pas facile parce que on ne peut pas tout acheter. Quelques fois aussi, on les trouve d'occasion." ** "Après nous on a rarement, enfin, ça peut arriver, mais on a rarement de dons très constitués où il y aurait à la fois des livres et à la fois des... Enfin, après, c'est une question qui se pose, mais ça a pu arriver qu'il y ait des dons d'une personne qui ait à la fois ses livres et à la fois... Donc là, effectivement, ça pose question et je crois que de toute façon, pour l'instant c'est resté tel quel. Mais après par exemple pour le cinéma en bas, comme il a beaucoup été alimenté par Michèle qui, qui a été à l'initiative de... Qui s'intéresse au cinéma et qui a été à l'initiative de festivals. Du coup elle elle a pensé ça comme ça et elle voyait ça en fonds cinéma Voilà après sinon..."
Sélection et tri	* "Vu le profil associatif, militant et bénévole de l'association, la politique de rassemblement et de mise en valeur des documents se fait depuis de nombreuses années selon : - Les dons qui ont constitué le fonds. - Les intérêts des militantes. - Les événements politiques ou culturels du moment"	* "Moi, c'est vrai que... Je trouve qu'il faut prendre de tout. Par exemple en littérature, tout les styles de littérature... Et ce que je privilégie depuis quelques mois là, c'est, ce qui est lesbien. C'est-à-dire, dans les achats. Mais j'essaie qu'on achète un peu de BD, des livres jeunesse, des beaux livres, des essais, des romans, de la poésie, enfin voilà. Parce qu'il y a des rayons qui sont quand même un petit peu pauvres, comme la jeunesse. Surtout que ces dernières années, il y a eu beaucoup de choses." * "Mais quand on reçoit des dons, par exemple, je vais garder des romans féministes qui ne sont pas forcément lesbiens... Bon, c'est compliqué. Qu'est-ce que c'est un roman féministe en plus ? On peut en discuter pendant des heures." ** "Il y a plusieurs visions du classement. Donc, il y a eu aussi une vision de rassembler par thématique, en bas. Si on prend le sport, par exemple, donc, il y avait des coupures de presse, il y avait peut-être des flyers, des annonces de match de foot des Dégommeuses et des livres. J'ai dit bon, les livres, il faut qu'ils soient en haut. Bon. Voilà. Donc, petit à petit, on distingue... Mais tu vois, ici, il y a des documents sur la musique. Ben, normalement, ça va plutôt en bas. Et puis, de la même manière, quand il y a des livres en bas qui traitent d'un sujet, ben ça va plutôt en haut. Et de toute façon, là, on est en train de, surtout pour les essais, on est en train de remettre à plat la classification par sous-thématique, sous-catégorie, enfin... Ce qui est pas simple. C'est pas simple du tout." ** "Alors, il y a des dons, il y a des... Y'a vraiment cette idée de collectage. Y'a des personnes qui peuvent arriver avec plein de choses très différentes et effectivement, là par exemple Noëlle, qui est en bas, elle amène plein de choses, de ses fonds personnels, etc. On a eu des fonds de personnes en recherche. Mais c'est vrai qu'en bas, ça s'est constitué de beaucoup de collectages qui venaient d'un peu partout. Donc, du coup, enfin, des fonds nominatifs comme on peut, en dépôt d'archives plus classiques, en fait, on en a, on peut en avoir. Mais là, le fonds bibliothèque s'est constitué, enfin, comme disait Christine, avec des achats, des dons, voilà, enfin, ça s'est constitué collectivement. On n'est pas sur un modèle, ça va peut-être venir et ça arrive. Mais on n'est pas sur un modèle où les gens viennent déposer un fonds complet, on va dire, quelque chose comme ça. Ça s'est moins posé. C'était moins l'état d'esprit. Maintenant, on commence à être, peut-être plus centre d'archives et identifiés comme tel. Mais à la base, archives, c'était le document archive.. Donc, le fonds s'est constitué par termes de collecte, de documents. En fait, ça ne se posait pas comme ça. Ça se pose maintenant parce que ça arrive, effectivement. Par exemple, on a tout un fonds de Danielle Charest, où c'est des cartons de ce qu'il y avait chez elle. Donc, effectivement, il peut y avoir des livres autant que des documents annotés d'articles, autant que des flyers de où elle a été. Enfin, voilà, là, c'est vraiment tout un fonds." * "Non, non, mais ça, c'est une vraie question parce que, par exemple, celles qui ont une expérience plus professionnelle, j'allais dire, d'archives, archivistes, comme on dit, ne vont pas forcément avoir le même point de vue que moi qui est plus utilisatrice. Et c'est vrai que j'ai plus cette perspective de dire qu'est-ce que les gens veulent et comment ils vont les chercher. Et voilà. Et puis, par exemple... Nommer, disons, des personnes dans le mouvement lesbien et féministe, ça a pas toujours été le cas. Donc déjà, il y en a qui signaient pas leurs articles, il y en a qui signaient que du prénom... Et par exemple, moi, j'ai plus la tradition, si on veut dire, de ça, du collectif et pas forcément que ça soit nominatif. Mais je réfléchis à ça et je comprends aussi le point de vue. Mais c'est vraiment une discussion quoi, qu'on a et qui n'est pas encore complètement résolue" * "Moi, c'est pas du tout mon truc. Quand j'amène des choses, je vais plus avoir tendance à dispatcher dans des thématiques qui existent déjà. Après, c'est vrai que je me dis, bon, quand on a un fonds constitué qui arrive d'une personne... Oui, il éclatait. Ça pose question. Je me dis, peut-être pas... Et en même temps, si on le détaille, on me dit, tiens, il y a telle revue, il est dans le fonds déjà, les gens pourront le trouver aussi."
Lieu(x) et durée de conservation	* "les Archives lesbiennes intègrent en septembre 1997 le nouveau local de la Maison des Femmes de Paris, au 163 rue de Charenton. [...] Mais nous disposons de deux salles d'archives, d'une grande salle de projection et d'une salle commune pour des soirées – lecture, de débats et de concerts."	** "Enfin, nous, on est avec la Maison des Femmes ici depuis 97, je crois." ** "Ce n'est pas un loyer, en fait, c'est une participation aux charges. Donc du coup, nous, on occupe des locaux. Donc on occupe... Bon, cette salle-là est partagée, mais on l'occupe avec la bibliothèque. Et en bas, par contre, le sous-sol est complètement occupé par... Donc c'est une participation du fait d'occuper les lieux, en fait, tout simplement." * "Parce que bon, dans l'idée, il faut que ça puisse être transmis dans l'idéal dans des siècles, sait-on jamais."

Condition de conservation	/	** -Enfin, il y avait des boîtes. Il y a toujours eu des boîtes. Enfin, il y a toujours eu des boîtes, je ne sais pas, j'étais pas là au début. Mais en tout cas, l'idée des boîtes, de toute façon, ne serait-ce que pour classer... Oui. Tout n'était pas en boîte, mais il y avait déjà pas mal de boîtes. Là, il y en a beaucoup plus. Ce qui a fait un peu bizarre, d'ailleurs, au début, parce qu'on voyait plus les revues. Enfin, il y avait un côté un peu plus vivant, et quand on a tout mis en carton, c'était... Bon, c'est autre chose. Mais en tout cas, ce qui est assez notable, c'est que, bon, malgré tout, en 40 ans, il y a très peu de choses qui se sont abîmées sans avoir des normes drastiques. Donc, il y a quand même quelque chose qui relève de... - Du bon sens. - Oui, du bon sens. Oui, voilà, exactement. Enfin, de... Pour protéger d'une certaine manière. Alors, peut-être que les documents n'étaient pas dans le bon sens. Peut-être que... Voilà. Mais en tout cas, il y a quand même eu une conservation de bon sens. [...] Il y a Doris qui est arrivé il y a deux ans, je crois. Et du coup, lui, il est arrivé avec des pratiques professionnelles. Enfin, voilà, c'est vraiment son travail. Donc, du coup, avec des conseils plutôt... Parce que lui, il réfléchit vraiment toujours dans le sens que ça soit pertinent d'amener des normes ici. Enfin, voilà, des choses qui sont facilement... Faciles à mettre en place, pardon. Et qui... Qui a un sens... Voilà. Donc, c'est protéger les documents. Donc, effectivement, il y a une mise en boîte plus systématique que ce qu'il y avait avant. Qui sert aussi pour, tout simplement, faciliter la classification. [...] Donc, c'est aussi une facilité au-delà de la conservation pour détailler les documents qui se trouvent à l'intérieur de chaque boîte dans une perspective de classification aussi. Après, il y a tout ce qu'il y a eu autour du chantier banderoles. C'est pareil, les banderoles, pendant très longtemps, bon, elles ont été dans des cartons, pliées. Donc, là, l'idée, c'était d'avoir une pratique de conservation, mais qui permet aussi et qui est aussi prétexte aux ateliers collectifs comme il y a pu y avoir. Parce qu'après, dans le fond, je pense que c'est important que ce soit le mieux conservé possible. Parce que bon, dans l'idée, il faut que ça puisse être transmis dans l'idéal dans des siècles, sait-on jamais. [...] C'était presque, moi quand j'ai fait les ateliers, je trouvais ça presque même un peu trop, parce que c'était, les gens le touchaient comme des reliques un peu. Et ça m'a fait bizarre parce que je trouvais ça presque un peu trop par rapport à l'objet, qui est un objet de rue, qui est un objet qui a été fait des fois un peu à l'arrache, un peu voilà. Je trouvais, enfin, même moi, des fois, je regardait un peu de l'extérieur, je me disais, c'est peut-être, presque un peu too much. Mais bon, au moins, elles sont conservées correctement et ça évite les pluries, ça évite plein de choses. Et surtout, elles ont été détaillées aussi. Donc, en fait, la mise en conservation. - Prises en photo. - Oui, c'est ça, exactement. Oui. C'est ça. Donc, en fait, la conservation, c'est aussi prétexte à les renseigner, la taille, ... Effectivement, est-ce qu'il y a pu y avoir un peu de moisissures, un peu de tissus abîmés. La date. Est-ce que, enfin, ce qu'on disait tout à l'heure, est-ce qu'on a d'autres documents qui peuvent renseigner ? Est-ce qu'on fa en photo ? Voilà. Enfin, après, être amenées de faire des liens comme ça. Donc, c'est aussi prétexte à des actions autour et à de la classification. Mais voilà. Donc, après, bon, on est dans un, une volonté de conservation pour que ça puisse être dans des bonnes conditions, protégé de la poussière, de l'humidité, de... Voilà." ** "Bah déjà nous on n'est pas dans une numérisation massive on va dire pour l'instant. Il y a eu après des numérisations plus de matériaux un peu atypiques, plus difficiles à consulter comme les affiches, les t-shirts enfin voilà c'était plus des prises de photos, c'était pas vraiment de la numérisation. Il y a des couvertures de revues qui ont été numérisées donc là il y a une partie qui est sur le site internet donc du coup qui est sur un serveur qui est lié au site internet, qui s'appelle je sais plus... Mais en tout cas, oui c'est ça. Après nous on a sur le disque dur externe, on a sur... On n'a pas sur des espaces numériques en ligne, après on a une personne au sein du collectif qui peut venir mais qui nous renseigne pas mal sur ces questions qui elle est vraiment spécialisée dans l'informatique, et qui est plus calée sur la conservation numérique." ** "Mais en tout cas pour l'instant c'est plus, on est plus sur disques dur externes. Puis les photos aussi, en fait il y a beaucoup de photos numériques aussi maintenant, donc il y a aussi la question... Moi je commence à constituer un dossier de choses que je pense je vais imprimer parce que c'est vrai que numériquement, bas c'est peu accessible, enfin on a tous et tout énormément de photos qui sont pas, alors voilà, justement comme on prend énormément de photos est ce que toutes sont pertinentes voilà en tout cas il y a un tri à faire. Mais en tout cas on a beaucoup de photos numériques que ce soit sur disque dur externe, et après la question des clouds en ligne etc, c'est ça c'est encore autre chose, on n'a pas statué, on n'est pas forcément pour, là dans l'immédiat parce que c'est vrai que les deux ont des problématiques, les disques dur externe au bout d'un moment ils sont obsolètes et ça c'est un fait, après les cloud numérique ils appartiennent à des entreprises et font fondre la banque donc c'est problématique aussi... Donc voilà"
---------------------------	---	--

	Cadre de consultation	* "L'association reste dans une mouvance politique non mixte assumée." * "Permanences les mercredis de 14h à 17h30. Nocturnes jusqu'à 20h30 les mercredis 5 mars, 9 avril, 14 mai et 11 juin 2025. Merci de nous contacter par mail afin de convenir d'un rendez-vous et de remplir le questionnaire « Première visite aux ARCL » afin que nous puissions préparer votre venue." * "La consultation et la reproduction éventuelle des documents rassemblés sont soumises au respect de la législation en vigueur sur la propriété artistique ou littéraire." * "en libre consultation"	* "Elles elles sont en non-mixité... effectivement il y a beaucoup d'accueil de personnes victimes de violence. Donc c'est un endroit... Protégé, on va dire." * "Après, l'idée d'envoyer un mail avec une première visite et d'écrire la recherche, ça oui c'est quelque chose qui a été mis en place par contre de manière un peu plus systématique parce que c'est vrai que pour nous bon déjà il faut toujours rappeler qu'on est bénévole donc en fait c'est pas forcément facile au début quand on arrive même d'accueillir les personnes c'est vraiment quelque chose qui a, enfin oui effectivement ça dépend aussi des personnes mais qui est assez prenant. Donc avoir des gens on sait pas combien de personnes, on sait pas sur quel sujet, qui peuvent arriver un peu tout le temps, c'est ce qui se passe dans les bibliothèques. Mais c'est vrai que nous ici c'est quand même beaucoup plus confortable pour nous d'avoir une idée, il y a toujours plus de monde ou des fois moins de monde parce que les gens viennent pas voilà, c'est toujours un peu aléatoire mais on essaie quand même de, de savoir un peu à l'avance d'avoir une idée, de éventuellement pouvoir y avoir un peu réfléchi si on a le temps, au milieu des autres choses qu'on fait bien sûr, mais c'est vraiment un confort pour nous." * "Et après éventuellement, ça c'est quelque chose qu'on fait pas du tout, des fois y'a des gens qui habitent pas sur place, qui demandent si on peut envoyer des scans, des choses comme ça. Ça c'est quelque chose qu'on fait pas ou peu, parce que quelque part aussi, envoyer des scans c'est... Ben donner le document en fait, enfin tout simplement. Donc c'est des choses, c'est rare, mais c'est vrai que après tout le monde ne peut pas se déplacer. Et même des personnes qui habitent en région parisienne ne peuvent pas se déplacer pour plein de raisons." * "Oui. C'est ce qui est compliqué oui effectivement il y a, enfin nous effectivement après on réfléchit à des choses plus systématiques qui nous permettent d'avoir des bases, enfin effectivement de toutes les photos où il y a des, enfin un document qui spécifie l'utilisation des photos de manière plus claire. Enfin parce que les photos c'est ce qu'il y a de plus en plus enfin forcément c'est ce qui est le plus sensible mais c'est en fait des fonds les plus sensibles parce que bon ben on peut reconnaître les personnes et puis les personnes qui ont été prises en photo il y a 30 ans et qui n'ont plus envie d'apparaître maintenant enfin voilà. C'est, ça arrive aussi que les personnes changent d'avis voilà ou ne savent pas forcément parce qu'elles ont été déposées, enfin les photos ont été déposées par quelqu'un d'autre enfin ça ça peut tout à fait arriver. Donc oui il y a une réflexion particulière et des enfin, un document plus spécifique sur lequel on est en train de travailler pour la diffusion des photos qui est un fonds assez particulier." * "nous comme on est déjà sur Zotero donc il faudrait qu'on voit si il y a moyen de téléverser dans Koha sans que ça fasse double travail." * "Oui, donc je sais pas si il référence aussi les fonds... Parce que je sais que par exemple sur Zotero je crois qu'on a, alors du coup c'est pas des livres mais en tout cas on référence les fonds d'asso ou les documents il y a le nom de l'asso dont on peut avoir les documents. Y'a pas la description du fonds mais en tout cas oui."
	Éléments manquants à l'organisation	* "Mais le grand problème reste l'argent. Nous avons pu obtenir une subvention de la Mairie de Paris, mais nous fonctionnons grâce aux adhérentes, bénévoles et surtout par l'hébergement dans le lieu Maison des Femmes de Paris." * "Bien que le rêve soit d'avoir une réelle structure autonome, et au-delà de l'impossibilité de financer ce projet, il n'en reste pas moins que partager nos locaux avec d'autres associations féministes et lesbiennes de la Maison des Femmes de Paris permet de faire connaître les archives à d'autres femmes participant à des activités culturelles ou militantes et de profiter du rayonnement de cette association importante."	* "Bah après en fait en vrai moi j'ai pas, enfin évidemment voilà il y a toujours la problématique de la place mais c'est vrai que au delà de ça honnêtement je sais pas." * "Bah oui on l'a dit tout au long en fait de l'interview. C'est sûr que bon c'est pas plus l'as de l'argent, c'est sûr que de l'argent il faut qu'il continue à y en avoir, des militantes il faut qu'il continue à y en avoir et pourquoi pas pendant longtemps. Je crois qu'on l'a dit un peu tout au long de l'interview."
	Difficultés exprimées		
Besoins et problématiques	Questionnements futurs et anticipation	* "Les archives archivent des mails depuis 2002. Nous sommes abonnées à des listes, recevons des infos : - de la part des associations - de la part des institutions Nous recueillons ainsi les témoignages des positions et influences des groupes lesbiens homosexuels et féministes en France et à l'étranger. Nous travaillons à les rendre accessibles dans nos locaux comme sur notre site. Si vous souhaitez participer à ce projet, si vous avez des idées ou des compétences pour leur mise en ligne, n'hésitez pas à nous contacter. Envoyez-nous un mail."	* "Dans une certaine mesure en augmentant je dis n'importe quoi d'un peu de place, d'argent, de plein de choses, nécessairement on passe aussi dans peut-être une autre forme de structuration et ça c'est une des questions de fond qui peuvent qui peuvent advenir mais en tout cas pour l'instant nous on est pas... L'idée c'est plus de consolider la manière dont ça se passe là effectivement par exemple en septembre on va faire un point avec celles qui le peuvent ceux et celles qui le peuvent pour peut-être revoir la coordination entre nous puisqu'on est plus nombreux nombreuses qu'il y a quelques années. Donc voilà c'est plus des choses effectivement est-ce qu'on est en capacité d'ouvrir plus de soirs par semaine, moi je pense que ce serait bien, on va petit à petit vers peut-être je dis n'importe quoi mais oui peut-être ouvrir un peu plus, est-ce qu'il y a des personnes qu'on voit peu là mais qui seraient susceptibles d'être là le soir du coup et de fait de tenir des permanences de soirs est-ce que, enfin consolider des choses qui sont là parce qu'en fait les collectifs malgré tout... Là effectivement ça fait un an et demi ou deux ans qu'il y a plus ou moins les mêmes personnes mais, c'est vrai que moi je suis là depuis 2021 et j'ai vu passer aussi beaucoup de gens donc là ça se stabilise mais c'est pas non plus depuis dix ans enfin voilà après c'est pas nécessaire que ça soit depuis dix ans mais en tout cas..." * "bah pour l'instant non après effectivement comme disait Christine ça dépend des personnes qui sont là ça dépend de, des possibilités des volontés de chaque personne. Je pense que en fait nous on a pas connu les précédents collectifs mais ils ont nécessairement évolué avec d'autres pratiques et c'est vrai que tout... Enfin déménager avoir un nouveau fonctionnement enfin en fait serait transformer et je pense si ça se fait ça se fera sûrement petit à petit mais on se dit pas bon l'année prochaine on cherche un autre lieu on prend un salaire enfin voilà c'est pas c'est pas l'objectif." * "Bah malgré tout y'a toujours enfin ce que j'ai dit tout à l'heure, effectivement c'est quand même enfin c'est quand même des financements qu'on demande et qu'on a là depuis plusieurs années donc forcément si on les avait plus ça demanderait de revoir pas drastiquement enfin voilà comme je disais on a pas de salariés on a pas de personnel on serait pas obligées de licencier ou voilà donc. Mais ça demanderait de revoir et puis ça augure d'un contexte politique qui est pas favorable donc voilà c'est un peu ce que je disais tout à l'heure mais... Mais après effectivement politiquement bah voilà c'est problématique enfin nous effectivement on a un fond qui est très ancien avec énormément de choses. Moi à la limite si j'avais eu plus des craintes là, ce serait plus de la destruction par exemple des choses voilà c'est pour ça que l'aspect numérique, ça remplace pas le papier mais je me dis c'est une sécurité. Ça pourrait être bah pour les problèmes tout bêtement de fuite d'eau, ça a déjà eu lieu sans que ça soit trop, enfin sans que ça n'abîme trop en tout cas... mais oui effectivement enfin les angoisses on va dire elles sont de cet ordre là du fait que tout est... Enfin personnellement après je sais pas c'est partagé forcément mais effectivement c'est un fond qui est très riche et qui est très voilà avec des choses anciennes ou pas anciennes peu importe et c'est vrai que oui c'est très facile enfin ça voilà il y a un incendie il n'y a plus rien ça voilà clairement c'est quelque chose qui..."

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Tableau 1 : Données initiales ayant participé au choix de ces trois organisations (IHLIA, Archives LGBTQI+ Paris et ARCL) selon cinq axes de jugement	34
Tableau 2 : Grille d'analyse de la structure et de la forme, appliquée au cas de chaque organisation.....	36
Tableau 3 : Grille d'analyse du discours tenu sur les sites de chaque organisation	37
 Figure 1 : Les 5C des archivistes (<i>Les 5C ou les missions des archivistes 2025</i>)	15
Figure 2 : Représentation graphique du continuum des archives, adaptée des travaux de Frank Upward (Frings-Hessami 2018).....	17
Figure 3 : Partenaires du Collectif Archives LGBTQI+ en 2025 (Centre d'archives LGBTQI+ Paris Île-de France 2025)	54